

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU FINISTÈRE

TOME XLVII

1920

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU FINISTÈRE

Hôtel de Ville

B.P. 531

29107 QUIMPER

QUIMPER

IMPRIMERIE JAOUEN. — M^{mes} CHAVET-BARGAIN, Successeurs

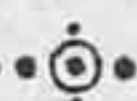
—
1920

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

JANVIER 1920



Présidents { Mgr. l'Évêque de Quimper et de Léon.
d'honneur : { M. le Préfet du Finistère.

Président : M. le chanoine ABGRALL, doyen du chapitre,
aumônier de l'Hospice de Quimper (M. F.)

Membre d'honneur, en vertu d'un vote de la Société :
M. le chanoine POTTIER, Président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Vice-Présidents : { M. LE CARGUET (Hyacinthe), ancien percepteur, Audierne.
{ M. le chanoine PEYRON, chancelier-archiviste de l'Évêché (M. F.)
{ M. le docteur PICQUENARD (Charles), 19 rue de Brest, à Quimper.

Secrétaire général : M. WAQUET (Henri), archiviste du Finistère.

Secrétaires : { M. FEILLET (Jean), 50, Quai de l'Odet, à Quimper.
{ M. OGÈS, instituteur à Gouesnac'h.

Trésorier : M. LE GUENNEC (Louis), libraire, 37, rue Kéréon, à Quimper.

ALLIER (M^{me}), chirurgien-dentiste, 1 rue Kéréon, Quimper.

ALLIER (M^{lle} Jehanne), 24 impasse de l'Odet, Quimper.

ANSQUER (M^{me}), 14 place La Tour-d'Auvergne, Quimper.

ARHAN (l'abbé), recteur de Lanildut.

ASTOR, château de Kerazan, Loctudy.

AUDREN DE KERDREL (M^{me}). château de Kerrom en
Saint-Pol-de-Léon.

AUDREN DE KERDREL (comte), conseiller général, maire
de Plouvorn, château de Kergusoret en Plouvorn.

AUFFRET (chanoine), curé-doyen de Douarnenez.

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (vicomte), château de
Kergonano en Baden (Morbihan).

AVRIL (Gustave), Beuzec-Conq.

BABLET (M^{lle}), professeur d'histoire de l'art, 10 rue de
Brest, Quimper.

BARBE, notaire à Moëlan.

BARRAL, inspecteur général des poudres, 128 boulevard
Saint-Germain, Paris, (6^e).

BAULARD, ingénieur des mines, 96 rue de Paris, Brest.

BELBÉOC'H (M^{lle}), manoir de Kervern en Pouldavid.

BÉLÉGUIC (Louis), à Douarnenez.

BELLIN (Marcel), directeur de l'Enseignement secondaire
au Ministère de l'Instruction publique, Paris.

BÉNAC, conseiller général, Beg-Meil en Fouesnant, et 11
rue de Milan, Paris (9^e).

BÉNARD-LE PONTOIS (commandant), président de la
Société française d'océanographie, 5 rue des Dames-
Maries, Ville d'Avray (Seine-et-Oise).

BERNARD (Daniel), commis des P. T. T., Rennes-Central,
Rennes.

BERTOT (Jean), rédacteur en chef du journal *Le Lexovien*,
Lisieux (Calvados).

BLOUET (l'abbé), recteur de Mahalon, par Pont-Croix.

BODOLEC (M^{me} Charles), boulevard de Kerguélen, Quimper.

BOISSELIER (Georges), artiste-peintre, 70^{bis} rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6^e).

BONDUELLE, entrepreneur, ancien conseiller général, à Stang-ar-Lin, Beuzec Conq.

BOSS, professeur au lycée La Tour d'Auvergne, Quimper.

BOSSENNEC (l'abbé), Lannilis.

BOURDE DE LA ROGERIE (Henri), archiviste d'Ille-et-Vilaine, Rennes.

BRÉMOND D'ARS (M^{me} la comtesse de), au château de la Porte-Neuve, en Riec-sur-Bélon.

BREST (la bibliothèque de la ville de), place Sadi-Carnot, Brest.

CABON (Charles), négociant, 19 rue Élie Fréron, Quimper.

CABON (R. P. Adolphe), 30 rue Lhomond, Paris (5^e).

CALVEZ (l'abbé François-Marie), Tréouergat, par Lannilis.

CALVEZ (l'abbé Hervé), vicaire à Saint-Louis, Brest.

CANET, négociant, rue Élie-Fréron, Quimper.

CARNÉ (comte Edmond de), château de Kérouzien, en Plomelin (M. F.).

CARNÉ-MARCEIN (vicomte de), château du Marhallac'h, en Plonéis.

CARRÉ (docteur), Plouescat.

CASTEL (docteur), Daoulas.

CHARBONNIER, 8 rue Saint-Nicolas, Quimper.

CHAUSSEPIED (Charles), architecte des monuments historiques, rue du Couëdic, Quimper.

CHAUVEL (docteur F.), 13 rue Laënnec, Quimper.

CHEFFONTAINES (marquis de), au château de Cheffontaines, en Clohars par Bénodet.

CIVEL (M^{me}), 31 rue Jean-Macé, Brest.

CORMIER, magistrat honoraire, à Chef-du-Bois, en la Forêt-Fouesnant (M. F.).

CORNIC (M^{lle} Élisabeth), 39 avenue de la Gare, Quimper.

CORNOU (chanoine), 3 place Saint-Mathieu, Quimper.

- COTONNEC (M^{lle} Anna), 39 avenue de la Gare, Quimper.
COULOMMIER, entrepreneur, 48 rue Neuve, Quimper.
CROUAN (Victor), avoué, quai de l'Odet, Quimper.
DELAPORTE (Raymond), avoué, Châteaulin.
DESMAROUX, directeur de la poudrerie nationale de
Sevran-Livry (Seine-et-Oise).
DEVOIR (commandant Alfred), capitaine de frégate en
retraite, 29 rue Traverse, Brest.
DEYROLLE, artiste-peintre, Concarneau.
DIZOT (colonel), commandant le 118^e de ligne, Quimper.
DUBREIL (Charles), procureur de la République, Paim-
bœuf (Loire-Inférieure).
DU CHATELLIER (Armand), château de Kernuz, en
Pont-l'Abbé.
DU FEIGNA DE KERANFORÊT, 31 avenue de la Gare,
Quimper.
DULAU et C^{ie}, 34-36, Margaret street, Cavendish square,
London, W. I.
DU PARC (vicomte), château d'Herzèle (Flandrè orientale,
Belgique).
DUPOUY, agrégé de l'Université, 2 rue Félix-Faure,
Paris (15^e).
DUVAL-DUHAMEL, directeur de la société Rocher et C^{ie},
Daoulas.
DU VERGIER DE KERHORLAY (M^{lle}), rue Mescloaguen,
Quimper.
ESNAULT, agrégé de l'Université, professeur au lycée
Hoche, Versailles.
ÉVRARD (M^{lle}), professeur au collège de jeunes filles,
Quimper.
FAVRET (l'abbé), professeur à l'institution Saint-Étienne
Châlons-sur-Marne (Marne).
FILLY, publiciste, bureau des écrivains, paquebot France,
Le Havre.

GAIDOZ, directeur à l'école pratique des Hautes-Études,
22 rue Servandoni, Paris (6^e) (M. F.).

GAUDE (M^{lle}), 1 place Mescloaguen, Quimper.

GOURCUFF (Auguste), maire du Trévoux, par Bannalec.

GOURVIL (Francis), publiciste, 4 rue Notre-Dame, Morlaix.

GRAVELOTTE (docteur), 5 rue de Montmorency, Boulogne-sur-Seine.

GUÉBRIANT (comte de), vice-président du Conseil général,
maire de Saint-Pol-de-Léon.

GUÉDON (Pierre), ingénieur, villa des Sables-Blancs,
Concarneau.

GUÉGUAN (l'abbé), professeur au collège Saint-Yves,
Quimper.

GUÉGUEN (Guillaume), entrepreneur, 12 rue Élie-Fréron,
Quimper.

GUEY (Fernand), conservateur des musées, 18 rue de
Pont-l'Abbé, Quimper.

HERRY (l'abbé), recteur de Meilars, par Pont-Croix.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ-CORNOUAILLE,
rue Mescloaguen, Quimper.

HERVÉ, commissaire de la marine en retraite, à la Vicomté-
Plévenon, par Pléhérel (Côtes-du-Nord),

HEUZÉ (Lionel), architecte, 16 quai de Léon, Morlaix.

HUSSON, ermitage de Kerroc'h, Quimperlé.

INIZAN (Vincent), député du Finistère, maire de Kernouès,
par Lesneven.

JACQ (M^{me}), 1 rue Saint-François, Quimper.

JACQ (Eugène), négociant, 4 rue de Rosmeur, Douarnenez.

JACQUELOT DU BOISROUVRAY (Charles de), 28 rue
Élie Fréron, Quimper.

JACQUELOT DU BOISROUVRAY (Noël de), 8 rue Ver-
delet, Quimper.

JADÉ (Jean), député du Finistère, rue Vis, Quimper.

JARNO (A.), au manoir de Keranmoal, en Châteauneuf-du-Faou.

JEHANNIN, notaire, 4 rue Sainte-Catherine, Quimper.

JENKIN JONES, pasteur de l'Église réformée, 6 rue Brizeux, Quimper.

JÉZÉGOU (l'abbé), recteur de Plobannalec, par Pont-l'Abbé.

JONCOUR, bijoutier à Brasparts.

JONCOURT, marbrier à Quimperlé.

KERGUÉLEN (M^{me} la vicomtesse de), château de Ker-goat en Melgven, par Rosporden.

KERHUEL (A.), agent d'assurances, 4 rue de l'Hospice, Quimper.

KERJEAN (chanoine), curé-archiprêtre, Châteaulin.

KEROUARTZ (marquis de) sénateur des Côtes-du-Nord, manoir des Salles, Guimgamp (Côtes-du-Nord).

LA FERRONNAYS (marquis de), député de la Loire-Inférieure, 40 rue de Chaillot, Paris (8^e)

LAGRIFFE (docteur), directeur de l'Asile Saint-Athanasse, Quimper.

LE BAIL (Georges), député du Finistère, 15 rue Duret, Paris, (16^e) et rue du Palais, Quimper.

LE BASTARD (Marcel), chemin de l'Hippodrome, Quimper.

LE BASTARD (M^{lle} Marie), chemin de l'Hippodrome, Quimper.

LE BATARD (M^{lle} Mary), 22 rue Laënnec. Quimper.

LE BIHAN (M^{lle}), 36 quai de l'Odét, Quimper.

LE BOURHIS, négociant, quai Brizeux, Quimperlé.

LE BRAS (Edouard), 17 rue des Regaires, Quimper.

LE BRAS (Emile), conservateur du musée de Kerjean en Saint-Vougay, par Plouzévéde.

LE BRAS (M^{me} Victor), 4 rue du Parc, Quimper.

LÉCLUSE (Emmanuel de), Douarnenez.

LÉCLUSE-TRÉVOÉDAL (M^{me} Emile de), Audierne.

LE COZ (chanoine), curé-doyen, Pleyben.

LE FEBVRE (Yves), juge, Avenue de la Gare, Lannion (Côtes-du-Nord).

LE FLOC'H, négociant, Plonévez-Porzay.

LEFORT (Pierre), ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.

LEGGE (M^{me} la vicomtesse de), 39 boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (7^e).

LE GOAZIOU (Adolphe), libraire, 7 rue Saint-François, Quimper.

LE GUILLOU DE PENANROS (M^{me}), villa des Sables, Tréboul.

LE GUILLOU DE PENANROS (Louis), sénateur du Finistère, Douarnenez.

LE GUIQUET (Stanislas), 21 boulevard Saint-Aignan, Nantes.

LE JOLLEC (l'abbé), vicaire-auxiliaire, à Saint-Marc, par Brest.

LE MERDY (Joseph), comptable, Tréboul.

LE MOAN (commandant), à Plonévez-Porzay.

LEMOINE (Paul), professeur de dessin au lycée La Tour d'Auvergne, 31 rue de Douarnenez, Quimper.

LEMOINE (Pierre), négociant, 12 rue de Brest, Quimper.

LE MOING (Camille-Louis), villa Kéréol, Douarnenez.

LE MOING (Robert), ingénieur à l'usine métallurgique, Douarnenez.

LE NOBLE (Georges), 37 rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.

LEPRINCE, imprimeur, 54 Place Saint-Corentin, Quimper.

LE ROUGE DE RUSUNAN, notaire à Guimiliau, par Lampaul-Guimiliau.

LE ROUX (Nicolas), ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, 66 rue de Paris, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

LE ROY (chanoine), rue Julien Coïc, Quimper.

- LESCOET (M^{me} la marquise de), château de Lesquiffiou en Pleyber-Christ,
- LIVINEC (Désiré), négociant près de la gare des Marchandises, Morlaix.
- LUCAS (docteur), 6 allées de la Palestine, Rennes.
- MANAC'H (M^{lle}), directrice de l'école annexe (Ecole normale des jeunes filles), Quimper.
- MARSILLE (Joseph), Quimperlé.
- MARTEL (commandant Rolland de), capitaine de vaisseau en retraite, 29 rue Voltaire, Brest.
- MARZIN (Jean), économiste de l'hospice, Morlaix.
- MASSABIAU, 11 rue Laënnec, Quimper.
- MAUBRAS (Félix), architecte, à Pont-l'Abbé.
- MÉHÉRENC DE SAINT-PIERRE (M^{me} la comtesse Alphonse de), château de Keraoul, en Paimpol (Côtes-du-Nord).
- MESGUEN (l'abbé), supérieur de l'Institution de Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.
- MÉVEL (l'abbé), recteur de Plonévez-Porzay.
- MÉVEL (docteur), Douarnenez.
- MILLIO, négociant, 18 rue Kéréon, Pont-l'Abbé.
- MOCAER (Pierre), conseiller général, courtier maritime, 33 place du Château, Brest.
- MONOT (Georges), négociant, place du Marhallac'h, Pont-l'Abbé.
- MOREAU DE LIZOREUX, rue Vis, Quimper.
- MORGAND (docteur), 17 rue de Buzenval, Boulogne.
- MORLAIX (bibliothèque de la ville de).
- MORVAN, (capitaine), 7 rue de Brest, Quimper.
- MURET DE PAGNAC (commandant), capitaine de frégate en retraite, à Créac'h-Guen, en Ergué-Armel.
- NÉDÉLEC (Étienne), 41 rue de Kerfeunteun, Quimper.
- OLIVIERO, chimiste, 87 rue Denfert-Rochereau, Paris (14^e).
- OLLIVIER (J.), 17 rue de Brest, Landerneau.
- ONFROY, sous-préfet de Baugé (Maine-et-Loire).

- PARIN (docteur), villa Ottoz, 43 rue Piat, Paris (20^e).
- PARISOT (M^{lle}), directrice du Collège de Jeunes filles, Quimper.
- PAVILLON (M^{me}), 16 rue Vis, Quimper.
- PAYRAUD, architecte de la ville, Stang-ar-Hoat, Quimper.
- PELLEN, maire de Saint-Pabu, par Ploudalmézeau.
- PÉRENNÈS (l'abbé) professeur au Grand Séminaire, rue Verdelet, Quimper.
- PERROT (chanoine), secrétaire général de l'Évêché, Quimper.
- PHILIPPAR (Edmond), directeur du Crédit foncier de France et d'Algérie, 43 rue de Courcelles, Paris (8^e).
- PHILIPPE (Joseph), architecte, 5 rue Jean Macé, Brest.
- PHILIPPON, professeur au lycée La Tour d'Auvergne, 19 rue de Pont-l'Abbé, Quimper.
- PILVEN (docteur), rue de l'Hospice, Quimper.
- PLATEAU, artiste-peintre, 62 quai de l'Odet, Quimper.
- POMPERY (vicomte de), château du Pérennou, Plomelin.
- PONDAVEN (l'abbé Gabriel), 31 rue de Douarnenez, Quimper.
- PORQUIER (Arthur), rue Basse de Locmaria, Quimper.
- QUÉINNEC (Jacques), notaire, Pont-l'Abbé.
- QUÉINNEC (François), avocat, 20 rue Astor, Quimper.
- QUÉINNEC (M^{lle} Marguerite-Marie), Landivisiau.
- RAISON (Étienne), pharmacien, 26 chaussée de la Madeleine, Nantes.
- ROBERT (Ernest), 27 rue Général Goury, Landerneau.
- ROCUET, rue Haute, Locmaria, Quimper.
- ROLLAND (l'abbé), recteur de Bourg-Blanc, par Plabennec.
- ROLLAND, entrepreneur, rue du Frouit, Quimper.
- ROPERT (Albert), 64 rue de Paris, Lambézellec.
- ROQUEFEUIL (l'abbé de), 8 rue Sainte-Marthe, Morlaix.
- ROSMORDUC (comte de), à Trémel (Côtes-du-Nord).
- ROUDIÈRE (lieutenant-colonel), 54 quai de l'Odet, Quimper,

- ROULL (Monseigneur), Protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.
- ROUXEAU (docteur Alfred), professeur à l'École de Médecine, 3 rue Héronnière, Nantes.
- RUER, architecte à Douarnenez.
- SAINT-LAURENT (lieutenant-colonel de), 79 avenue Bosquet, Paris (7^e).
- SAINT-LUC (comte de), au château de Guilguiffin, en Landudec, par Plogastel-Saint-Germain.
- SAVINA (Jean), professeur à l'École primaire supérieure de Douarnenez.
- SIMON (Lucien), artiste-peintre, Sainte-Marine, en Combrit et 3 bis rue Cassini, Paris (14^e).
- SUPÉRIEUR (LE), du Grand Séminaire à Quimper.
- SUREL (Victor), peintre décorateur, 17 avenue Luneau, Nantes.
- TOIRAY, villa des Haudriettes, Concarneau.
- TRAON (l'abbé), à Saint-Pol-de-Léon.
- TRÉAL (Hugues), commis des P. T. T., à Morlaix.
- TRÉBAOL (R. P.), missionnaire, O. M. J., 5 via da Feltre, Roma, Italie.
- TRÉMINTIN, conseiller général, maire de Plouescat.
- TROALEN (M^{me}), institutrice publique, rue Pen-ar-Stéir, Quimper.
- UGUEN, supérieur du Petit Séminaire, Pont-Croix.
- VALLAUX (Camille), professeur au Lycée Janson de Sailly, 1 rue du Capitaine Scott, Paris (15^e).
- VILLARD, photographe, Rosmaria, à Locmaria, Quimper.
- VILLARD (Abel), artiste-peintre, r. de Douarnenez, Quimper.
- VILLIERS DU TERRAGE (baron Marc de), Château de Kerminihy, Rosporden.
- VINCENT, directeur du Laboratoire départemental et de la Station agronomique, à Quimper.
- WILER (M^{me}), La Forêt-Fouesnant.
-

ÉCHANGES OU SERVICES GRATUITS

FRANCE & ALGÉRIE

Aisne. — Société historique et archéologique de Château-Thierry.

Algérie. — Société archéologique d'Hippone, Bône.

Bouches-du-Rhône. — Académie d'Aix.

Calvados. — Société des Antiquaires de Normandie, Caen.

Cantal. — Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne, Aurillac.

Charente. — Société archéologique et historique de la Charente, Angoulême.

Charente-Inférieure. — Commission des archives et monuments historiques de la Charente-Inférieure, Saintes.

Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis, Saintes.

Côtes-du-Nord. — Association bretonne, rue des Capucins, Saint-Brieuc.

Société d'émulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.

Drôme. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, Valence.

Finistère. — Archives du département, Quimper.

Laboratoire de zoologie et de physiologie maritimes de Concarneau.

Société académique de Brest.

Gard. — Académie de Nîmes.

Gironde. — Archives historiques de la Gironde, Bordeaux.

Société archéologique de Bordeaux.

Haute-Garonne. — Société archéologique du Midi de la France, hôtel d'Assézat, Toulouse.

Ille-et-Vilaine. — M. le bibliothécaire de l'Université (Annales de Bretagne), Rennes.

Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, Rennes.

Société archéologique de Saint-Malo.

Isère. — Imprimerie Delphinale, Grenoble.

Loire-Inférieure. — Archives du département, Nantes.

Société archéologique de Nantes.

Maine-et-Loire. — Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Société d'études scientifiques d'Angers.

Manche. — Société académique de Cherbourg.

Morbihan. — Société polymathique du Morbihan, Vannes.

Nord. — Commission historique et archéologique du département du Nord, Lille.

Bulletin de l'Université de Lille.

Sarthe. — Société historique et archéologique du Maine, Le Mans.

Seine, Paris. — M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (comité des travaux historiques et archéologiques).

Bibliothèque de l'Institut de France.

M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Bibliothèque Mazarine.

Bibliothèque Nationale.

M. le Directeur du Musée ethnographique du Trocadéro.

M. le Directeur de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, 19, rue Spontini, Paris.

Société française d'Archéologie, 8, rue Châteaubriand, 8^e arr.

Seine-Inférieure. — Société havraise d'études diverses.

Somme. — Société des Antiquaires de Picardie, Amiens.

Tarn-et-Garonne. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne, Montauban.

Vienne. — Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers.

Tunisie. — Société archéologique de Sousse.

Echanges mensuels

L'Union agricole et maritime, à Quimperlé.

Semaine religieuse de Quimper et de Léon, à Quimper.

Revue des Traditions populaires, 80 boulevard Saint-Marcel, Paris.

ÉTRANGER

Angleterre. — Royal institution of Cornwall (Truro, Cornwall).

Belgique. — « *Analecta Bollandiana* » publiés par les RR. PP. Bollandistes, Bruxelles (775 boulevard Militaire).

Société d'archéologie de Bruxelles (11 rue Ravenstein).

« *Revue Mabillon* » publiée par les Bénédictins de l'Abbaye de Ligugé, à Chevetogne, par Leignon, province de Namur.

États-Unis d'Amérique. — Smithsonian Institution (Washington).

Finlande. — Société archéologique de Finlande, Helsingfors.

Italie. — Société archéologique de la province de Côme.

Società piemontese di archeologia et belle-arti, via Napione, 2, Torino.

Suède. — Académie d'histoire et des antiquités de Stockholm.

Suisse. — Société neuchâteloise de géographie (Neuchâtel).



France — Société de l'Éducation de l'Occident
France — Société de l'Éducation de l'Occident

Echanges mondials

L'Union a rendu au monde...
Société de l'Éducation de l'Occident...
France des Trinitaires...
Marché Libre...

ÉTRANGER

Angleterre — Société de l'Éducation de l'Occident (Londres)
Autriche — Société de l'Éducation de l'Occident (Vienne)
Belgique — Société de l'Éducation de l'Occident (Bruxelles)
Canada — Société de l'Éducation de l'Occident (Montréal)
Chili — Société de l'Éducation de l'Occident (Santiago)
Danemark — Société de l'Éducation de l'Occident (Copenhague)
Espagne — Société de l'Éducation de l'Occident (Madrid)
France — Société de l'Éducation de l'Occident (Paris)
Grèce — Société de l'Éducation de l'Occident (Athènes)
Italie — Société de l'Éducation de l'Occident (Rome)
Japon — Société de l'Éducation de l'Occident (Tokyo)
Mexique — Société de l'Éducation de l'Occident (Mexico)
Pologne — Société de l'Éducation de l'Occident (Varsovie)
Portugal — Société de l'Éducation de l'Occident (Lisbonne)
Russie — Société de l'Éducation de l'Occident (Saint-Petersbourg)
Suède — Société de l'Éducation de l'Occident (Stockholm)
Suisse — Société de l'Éducation de l'Occident (Zürich)
Tchécoslovaquie — Société de l'Éducation de l'Occident (Prague)
Turquie — Société de l'Éducation de l'Occident (Istanbul)
USA — Société de l'Éducation de l'Occident (New York)

Séance du 30 Janvier 1920

Présidence de M. le chanoine ABGRALL, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

M. le *Président* donne connaissance à la Société de la correspondance qu'il a échangée avec M. *Salomon Reinach* au sujet de la collection *Du Fretay*. En ce qui la concerne, la Société ne prendra point part à cette vente, mais la visite et l'étude de la collection de M. *Du Fretay* sont projetées, si les circonstances le permettent.

M. le *Président* fait part du décès presque subit de M. le commandant *Koechlin*. Après lecture de la notice biographique composée par M. *Ogès*, qui connaissait particulièrement le défunt, M. le *Président* et tous les membres présents s'unissent pour adresser à la famille de notre confrère décédé leurs vives et respectueuses condoléances.

Sont reçus dans la Société : M. le colonel *Dizot*, commandant le 118^e régiment d'infanterie, présenté par MM. le colonel *Roudière* et *Waquet* ; — M. *Marcel Bellin*, directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique, présenté par MM. *Guey* et *Waquet* ; — M. l'abbé *Favret*, professeur à l'Institution Saint-Étienne, à Châlons-sur-Marne, présenté par MM. le commandant *Bénard* et *Boisselier* ; — M. *Pierre Mocaër*, conseiller général, courtier maritime, présenté par MM. *Le Goaziou* et *Le Guennec* ; — M. le docteur *Pilven*, de

Quimper, présenté par M^{lle} *Quéinnec* et M. *Waquet* ; — M. *François Quéinnec*, avocat au barreau de Quimper, présenté par M^{lle} *Quéinnec* et M. *Waquet* ; — M^{lle} *Bablet*, de Quimper, professeur d'histoire de l'art, présentée par MM. le docteur *Picquenard* et *Philippon* ; — M. *Auguste Gourcuff*, maire du Trévoux, présenté par MM. le chanoine *Abgrall* et *Joncourt*.

M. *le Président* insiste sur la nécessité de connaître et faire connaître l'histoire de Bretagne.

La Société a reçu le programme du Congrès des Sociétés savantes qui doit se tenir à Strasbourg, au mois de Mai prochain. M. *le Président* signale parmi les sujets d'étude proposés ceux qui intéressent la région bretonne.

Les personnes désireuses de prendre part aux travaux du Congrès recevront, sur demande adressée, avant le 15 Avril, à M. le Ministre de l'Instruction publique (3^e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur) une carte de congressiste donnant accès dans la salle des séances.

M. *Waquet* commence la lecture d'une étude historique et archéologique sur les monuments de Quimper. La première partie de ce travail, consacrée à l'histoire de la cathédrale, redresse plusieurs erreurs et fixe des dates importantes demeurées incertaines jusqu'ici. Au cours de la prochaine séance M. *Waquet* continuera son exposé sur place, c'est-à-dire dans la cathédrale même.

Avant de lever la séance M. *le Président* présente le Menhir de Roz-an-Tremen dont le commandant *Bénard-Le Pontois* a fait don au Musée archéologique : " Menhir-Idole ", travaillé sur toutes ses faces mais malheureusement mutilé.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire,
J. FEILLET.

Le Président,
Chanoine ABGRALL.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

Nous recevons la lettre suivante :

1, rue du Capitaine Scott (XV^e)

Paris, 1^{er} Février 1920.

Monsieur le Président,

J'ai reçu la 10^e livraison du Bulletin de la S. A. du Finistère où je n'ai pas lu sans une certaine surprise, p. 203, les vœux émis par la Société et transmis aux parlementaires du Finistère au sujet de l'enseignement éventuel du breton dans les écoles de tout ordre.

Il me semble que dans une discussion de cette nature, qui touche à des objets graves, et qui dépasse assurément, sinon en intérêt, du moins en importance *actuelle*, le niveau où se tiennent d'habitude les communications de la Société, il eût été bon de consulter tous les membres de la Société archéologique par un questionnaire adressé à chacun d'eux, avant d'engager en quelque sorte la signature de tous.

Je fais donc toutes réserves sur la forme des vœux émis. J'en fais aussi sur le fond.

Je ne suis pas un ennemi de la langue bretonne ; je lui reconnais, comme au basque et au provençal, le droit à la vie ; elle conserve pour sa part au pays breton sa vigoureuse originalité ; elle se prête aux relations familiales et économiques entre paysans ; elle n'est point du tout, quoi qu'en disent avec une arrière pensée tendancieuse MM. Ogès et Bouilloux-Lafont, menacée de disparition.

Mais, au point de vue de la formation intellectuelle du jeune Breton, qui est avant tout un jeune Français comme les autres, il me paraît impossible, à moins de le mettre dans un état d'infériorité marquée avec ses compatriotes des autres provinces, de le replonger à l'école dans la langue du

IV

milieu familial, qui n'est et ne sera jamais parlée que dans les limites étroites de la Basse-Bretagne, et qui est dépourvue de toute force d'expansion et de communication avec les grandes langues du commerce et de l'intelligence en Europe occidentale.

Un enseignement bilingue qui conduirait à traiter le français, dans les écoles de Bretagne, comme une langue *étrangère* et comme une langue *morte*, — et je suis vraiment étonné que des Français aient pu de sang-froid écrire ces choses ! — aurait pour résultat de faire en effet du français, en Bretagne, une sorte de langue morte et de langue étrangère. Je ne vois pas ce que les Bretons y gagneraient. Je vois très bien ce qu'ils y perdraient.

D'autre part, votre 6^e vœu, qui tend à faire considérer aux examens de l'enseignement secondaire le breton comme une langue *étrangère* et à la mettre sur le même pied que l'anglais ou l'allemand, donne une apparence de raison à ceux qui vous reprochent une sorte de séparatisme intellectuel.

Lorsque vous demandez des lectures bretonnes dans la classe, en donnant une liste d'auteurs bretons, on est stupéfait de vous voir mettre en tête de la liste cette jolie mystification, moins connue qu'Ossian, mais du même ordre, que constitue le *Barzaz Breiz* de La Villemarqué. Qu'en dirait Luzel s'il revenait parmi nous ?

J'aurais encore bien des observations à présenter là-dessus. Celles-ci suffisent, et je ne veux pas abuser de votre patience. Mais si la discussion s'engageait, les raisons nouvelles ne me manqueraient pas.

Il m'est donc tout à fait impossible, en qualité de membre de la Société archéologique du Finistère, de m'associer aux vœux exprimés par le Bureau de cette Société le 30 Décembre 1919. J'ai donc l'honneur de vous demander que la présente protestation soit insérée *in extenso* au prochain procès-verbal.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Camille VALLAUX.

Nos statuts portent que l'un des buts de la Société archéologique est *d'étudier l'histoire, les idiomes et les institutions du pays*. En nous intéressant à l'enseignement de notre langue bretonne et surtout du Français par le moyen du Breton, nous ne sommes pas sortis de nos attributions, et le Bureau de la Société a jugé être l'interprète de la très grande majorité des confrères en émettant les vœux relatifs à cet enseignement. — Nous publions volontiers la lettre de M. Vallaux, d'autant plus que cela nous fournit l'occasion de faire comme une sorte de *référérendum*.

Que ceux qui sont opposés à l'émission de ces vœux veuillent bien nous en écrire, mais en observant deux conditions :

1°. — Qu'ils lisent très attentivement la lettre de M. Ogès.

2°. — Qu'ils se rendent compte que, entre la supercherie de Macpherson pour les poèmes d'Ossian et le recueil du *Barzaz Breiz*, il y a une différence totale. L'œuvre prétendue d'Ossian est une création fautive de toutes pièces ; dans le *Barzaz Breiz*, M. de la Villemarqué a pu corriger certaines strophes défailantes, compléter des pièces dont certaines parties n'existaient plus dans la mémoire populaire, assigner des dates parfois inexactes, mais le fond de cette collection est authentique et breton ; toutes les pièces sont d'excellente littérature bretonne et forment des sujets intéressants de lecture.

De plus il faut savoir que Luzel et Hersart de la Villemarqué, sur la fin de leurs jours, ont très aimablement fraternisé dans leurs contacts fréquents aux réunions de notre Société, se rendant compte qu'ils avaient travaillé à la même œuvre, en employant des méthodes différentes.

Le Président, Chanoine ABGRALL.

NÉCROLOGIE

Le mardi 6 Janvier M. Rodolphe KOEHLIN mourait subitement dans sa propriété de Kermor, en Bénodet.

Je désire consacrer un pieux souvenir à la mémoire de l'excellent confrère, du patriote ardent et de l'homme de bien qui vient de disparaître.

Né le 14 Octobre 1847 à Mulhouse (Haut-Rhin), M. Rodolphe KOEHLIN se destina à l'industrie et sortit de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures en 1869. S'étant fait, au moment de la conscription, remplacer comme le lui permettait la loi, il partit en 1870 *avec* son remplaçant, donnant ainsi un défenseur de plus à son pays.

Ingénieur, il devint capitaine du Génie des Mobiles du Haut-Rhin et fut nommé adjoint au colonel Denfert-Rochereau avec lequel il organisa la magnifique défense de Belfort.

Après la guerre, il opta pour la nationalité française. Il voulut continuer à Mulhouse l'industrie des indiennes ou toiles peintes, à laquelle s'étaient consacrés ses ancêtres depuis 1733, époque à laquelle un Koechlin avait créé à Mulhouse la première fabrique d'indiennes d'Europe.

Sa qualité de français lui interdisait de séjourner en Alsace plus de vingt-quatre heures consécutives. Il s'installa à Bâle (Suisse) d'où il se rendait chaque jour à Mulhouse et en revenait.

Patriote ardent, il songeait à la Revanche et, pour pouvoir, l'heure venue, se donner tout entier à son pays, il resta officier de complément jusqu'à l'âge de 65 ans où il fut nommé chef de bataillon territorial honoraire. Mais

VII

la violation du droit persista 44 ans : la revanche arriva trop tard pour qu'il pût y prendre une part active. Du moins put-il offrir à la France deux de ses fils qui se battirent avec une vaillance dont témoignent plusieurs belles citations. Il était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille commémorative de 1870.

Son cousin Alfred KOECHLIN était l'un des députés protestataires qui signèrent la déclaration de Bordeaux proclamant « à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la Patrie française ».

La guerre de 1914 fut pour M. KOECHLIN une longue et silencieuse souffrance qui influa beaucoup sur son physique pourtant robuste. Mais il ne désespéra jamais, et, patiemment, il attendait l'heure de la victoire qu'il savait devoir venir. Il eut la joie suprême de faire en 1919 un pieux pèlerinage dans son Alsace redevenue française ; et, de retour à Bénodet, il continua à se livrer aux œuvres de bienfaisance qui étaient l'objet de sa vive sollicitude. Il faisait le bien sans ostentation, simplement, recherchant les misères et n'attendant pas pour donner que la main se tendît vers lui. Depuis 1914, M. KOECHLIN, breton d'adoption, faisait partie de la Société archéologique du Finistère et assistait assez régulièrement à nos séances.

Ses funérailles furent suivies par une assistance nombreuse, venue pour rendre un pieux hommage au patriote, à l'homme modeste, toujours bon et obligeant dont les qualités de cœur forçaient le respect de tous.

La Société d'archéologie y était représentée par ses deux secrétaires et nombre d'autres confrères. En terminant cette courte notice, je désire faire connaître à sa famille la part profonde, respectueuse et sincère que je prends à son deuil.

L. OGÈS.

VIII

Le Bureau de la Société archéologique et tous les membres de cette Société qui ont eu occasion de connaître M. KOEHLIN, s'unissent de tout cœur aux sentiments exprimés par M. Ogès.

Le Président,

Chanoine ABGRALL.

*
* *

M. Boss, professeur de langue allemande au Lycée La Tour d'Auvergne, venait d'être admis dans notre Société à la séance du 30 Décembre dernier. Esprit cultivé, d'une érudition remarquable, d'un caractère plein d'aménité, il jouissait de l'estime et de l'affection de tous ceux qui le connaissaient.

Le dimanche 8 Février il est mort à l'improviste, frappé d'une congestion subite.

Au bord de sa tombe, M. le Proviseur du Lycée a rendu hommage à ses qualités si belles et si sympathiques. — Nous offrons à sa veuve, si douloureusement éprouvée, nos bien sincères condoléances.

Chanoine ABGRALL.



Séance du 26 Février 1920

Présidence de M. le chanoine ABGRALL, président

La lecture du procès-verbal de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation.

Sont reçus dans la Société : M. le vice-amiral *Guépratte*, député du Finistère, présenté par MM. le commandant *Bénard* et le docteur *Picquenard* ; — M. le docteur *Rousseau*, de Brest, présenté par MM. *Philippe* et *Waquet* ; — M. *Maurice Caradec*, courtier maritime à Brest, présenté par MM. le chanoine *Abgrall* et *Mocaër* ; — M. *Pierre Cariou*, de Quimper, présenté par MM. le chanoine *Abgrall* et *Le Guennec* ; — M. *Bargain*, imprimeur à Quimper, présenté par MM. le docteur *Lagriffe* et *Waquet* ; — M^{lle} *Jacq*, de Quimper, présentée par M^{lle} *Le Bihan* et M. *Le Guennec* ; — M^{lle} *Anne Goyat*, de Quimper, présentée par M^{lle} *Allier* et M. le chanoine *Abgrall* ; — MM. *Lucien* et *Pierre Goyat*, présentés chacun par M^{lle} *Allier* et M. *Kerhuel*.

M. le Président décrit divers cadrans solaires du XVIII^e siècle particulièrement curieux par leurs formes ou leurs inscriptions, entre autres ceux de Kermoysan en Penhars et de l'enclos des Capucins, à Audierne.

A propos de la lettre de M. *Camille Vallaux*, insérée en annexe au procès-verbal de la dernière séance, M. le docteur *Lagriffe* déclare s'associer sur certains points aux observations de M. *Vallaux*, surtout en ce qui regarde

l'enseignement du breton dans les lycées ou institutions secondaires. M. *Waquet* fait remarquer que personne ne songe à proposer d'ajouter le breton aux matières des programmes, mais qu'il y aurait intérêt, dans notre région, à l'inscrire parmi les langues vivantes offertes au choix des parents. L'étude des langues vivantes visant, même dans l'enseignement secondaire, à un but pratique, la plupart ou tout au moins un grand nombre de jeunes gens seraient amenés à préférer le breton à l'allemand ou à l'anglais. Un avocat, un médecin, un notaire, voire un fonctionnaire de quelque ordre que ce soit, s'il se trouve en contact avec nos populations, a très souvent profité à comprendre et même à parler leur langue. Les langues vivantes *étrangères* sont faites pour ceux qui, par leurs études, leurs recherches ou leurs affaires, entreront en relation avec les *étrangers*. C'est l'infime minorité. Quant aux vieilles langues classiques, elles ne sont pas en question. On n'a jamais essayé sans dommage de leur contester leur rôle d'éducatrices intellectuelles.

M. *Jarno* dépose sur le bureau, pour les offrir au musée départemental d'archéologie, divers objets préhistoriques et gallo-romains. Il les décrit en ces termes :

« Avant de l'offrir au musée, je présente la petite urne en bronze qui m'a été donnée par M. Guirriec, de Châteauneuf, qui la tenait d'un propriétaire de Landeleau, d'après lequel elle a été trouvée en terre dans un courtil du bourg, il y a une douzaine d'années.

« Voici ses caractéristiques : Hauteur, huit centimètres ; largeur de la coupe, neuf cm. ; profondeur, quatre cm. ; largeur du pied à la base, sept cm. ; hauteur, quatre cm. ; épaisseur du métal environ deux millimètres 1/2. Les bords de la coupe sont rabaisés en forme de lèvres avec quelques irrégularités. Elle est hexagonale à pans assez égaux. Aucune marque, aucun ornement. Cependant sur le pied une bande en relief, large de deux centimètres avec une rainure en bas, témoigne d'une recherche d'enjolivement. Le poids est de 530 gr. Le

piéd étant court, elle manque peut-être d'élégance, mais jouit en revanche d'une grande solidité, ce qui lui a permis de venir jusqu'à nous.

Sommes-nous en présence d'une œuvre romaine, d'une urne cinéraire, ou est-ce un vase ayant servi au culte chrétien aux premiers siècles de son origine ? Je me contenterai de poser la question, laissant aux érudits le soin de l'approfondir.

« Je présente également en mémoire de notre collègue défunt M. Lebigot, pharmacien à Brest, deux haches en diorite de l'époque néolithique qui m'ont été remises par sa veuve. Elles proviennent des environs de Dol, Ille-et-Vilaine. Elles pèsent l'une 115 et l'autre 885 grammes. Cette dernière est fort belle et d'une jolie patine. Une hachette en bronze à ailerons, du poids de 335 gr., malheureusement fort endommagée, est de même provenance, ainsi que deux bronzes gaulois.

M. *Waquet* continue sa causerie, commencée le mois dernier, sur la cathédrale de Quimper. Il annonce que M. E. *Lefèvre-Pontalis*, directeur de la Société française d'archéologie, a gracieusement autorisé notre Société à reproduire quelques-uns des similis ainsi que les plans qui figurent dans le volume du congrès archéologique de France de 1914. Les hors-textes ainsi que le plan de la cathédrale seront tirés par l'imprimeur même de la Société française d'archéologie, M. A. *Olivier* de Caen. La Société présente à M. *Lefèvre-Pontalis* ses remerciements très vifs et sincères.

Après une visite de l'extérieur de la cathédrale, la séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire,

H. WAQUET.

Le Président,

Chanoine ABGRALL.

XII

Publications reçues :

Annales de Bretagne, 1919, n° 1.

Bollettino della Società piemontese di Archeologia e Belle-Arti, 1918, n° 2, 3-4, 1919, nos 1-2.

Die Chronologie des Neolithikums der Pfahlbauten des Schweiz von Dr Th. Ischer, Bern, 1919.

Collection Tovostine; chapitres d'archéologie sibérienne par A.-M. Tallgren, 1917.

Le Finistère, janvier et février 1920.

Revue Mabillon, août 1914-décembre 1919.

Revue des Traditions populaires, juillet-août 1919.

Société des Antiquaires de l'Ouest, bulletin de 1919, 2^e trimestre.

L'Union agricole, janvier et février 1920.

Erratum

Au cours de la revision et de la refonte de la liste des membres publiée dans le dernier bulletin, un nom a été passé par mégarde. C'est celui de notre éminent confrère M. *Frédéric Le Guyader*, conservateur de la bibliothèque à Quimper.

Parmi nos correspondants à l'étranger, nous entretenons toujours d'excellentes relations avec la *Société Jersiaise*, omise sur la liste.

Séance du 25 Mars 1920

Présidence de M. le chanoine ABGRALL, président

La lecture du procès-verbal de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation.

Sont reçus dans la Société : M. François *Joyau de Couesnongle*, présenté par MM. *Du Feigna de Keranforêt* et *Le Goaziou* ; — M. *Céré*, chef de cabinet de M. le *Préfet*, présenté par MM. *Lefort* et *Waquet* ; — M. le Général *Halna du Fretay*, présenté par MM. *Ch. de Jacquelot du Boisrouvray* et le chanoine *Abgrall* ; — M. le chanoine *Derrien*, curé-doyen de Ploudalmézeau, présenté par MM. l'abbé *Guéguan* et *Louis Le Guennec* ; — M. *L. Chabay*, de Quimper, présenté par MM. le chanoine *Abgrall* et *Kerhuel* ; — M^{lle} *Hélène Jacq*, présentée par M^{lles} *Bablet* et *Le Bihan* ; — M. *Ch. Laurent*, étudiant à Brest, présenté par Mgr *Roull* et M. l'abbé *Calvez*.

Aucun membre de la Société n'ayant envoyé au bureau d'observations et de réserves relatives à la question de l'enseignement du breton, le vœu formulé à la séance du mois de décembre dernier et représentant l'opinion de l'immense majorité des sociétaires, va être transmis aux parlementaires bretons. La responsabilité de M. *Vallaux* se trouve dégagée par l'insertion intégrale de sa lettre.

M. le *Président* communique une description des ifs du cimetière de Rumengol rédigée il y a quelques années par M. le Dr *Kermarec* de Brest en vue de la protection de

ces arbres. M. *Charbonnier* explique que la conservation des ifs se justifie aussi bien par des raisons patriotiques que par des raisons de pittoresque. Le bois des ifs servant à faire des arcs, les Anglais les coupaient pendant la guerre de Cent ans. Aussi en planta-t-on beaucoup à la fin du xv^e siècle.

M. *Chaussepied* présente à la Société les remarquables relevés du logis de Rohan, à l'ancien évêché, qu'il vient de faire pour l'Administration des Beaux-Arts.

La séance s'achève à Locmaria où M. *Waquet* continue, par une étude historique et archéologique de l'église, la série de ses causeries sur les vieilles pierres de Quimper.

Le Secrétaire,

H. WAQUET.

Le Président,

Chanoine ABGRALL.

CHRONIQUE

Nous avons à signaler quatre récentes publications relatives à l'histoire locale :

1^o *Le Château du Taureau* par Louis Le Guennec (Morlaix, éd. de Mouez-ar-Vro), élégante brochure, aussi agréable que bien documentée, sur la sombre forteresse, jadis redoutable, qui veille à l'entrée de la rivière de Morlaix ;

2^o *Le Petit Manuel paroissial de Saint-Louis de Brest*, de l'abbé Hervé Calvez, où plusieurs chapitres ont été réservés au passé et aux richesses d'art de la paroisse ;

3^o *Le Livre d'or du clergé pendant la guerre (1914-1919)* par M. l'abbé G. Pondaven (Quimper, Kerangal),

monument élevé dans une très haute inspiration à l'héroïsme des prêtres du Finistère, source précieuse pour les historiens de l'avenir, lecture édifiante pour tous ;

4° La brochure dans laquelle, par les soins de notre confrère M. le docteur Lagriffe, ont été réunis les discours fort intéressants prononcés lors du *Centenaire de l'Auscultation médiate de R.-T.-H. Laënnec*, — à Quimper, par MM. le docteur Colin, le chanoine Abgrall, les docteurs Bellencontre et Rappin, les professeurs Alfred Rouxeau, de l'École de Nantes, Letulle, de la Faculté de médecine de Paris, E. Gley, du Collège de France, et Olive, — à Ploaré par M. le docteur Mével.

*
* *

Une réédition des *Mémoires* du chanoine Moreau sur la Ligue en Bretagne est actuellement en préparation, pour remplacer celle, insuffisante à beaucoup de points de vue, que publia en 1836, puis en 1857. M. Le Bastard de Mesmeur. Elle doit, en plus du texte établi aussi exactement que possible, contenir une introduction historique et littéraire, une abondante annotation, un index alphabétique des noms de lieux et de personnes. M. Waquet, qui s'est chargé de ce travail, cherche à retrouver un manuscrit du xvii^e siècle qui existait avant la Révolution dans les archives du château de Bonescat en Plogonnec et a été vu vers 1908 dans le pays de Lanmeur. On comprend quel avantage il y aurait à remettre la main sur ce manuscrit. Le Bastard de Mesmeur n'a utilisé que des copies du xviii^e siècle. Nous attirons sur ce point l'attention et la sagacité de nos confrères. H. W.

XVI

Membres Sociétaires
au 1^{er} Janvier 1920 :

215

Société Archéologique du Finistère

Exercice 1919

RECETTES

1. Cotisations des sociétaires.....	2.090	»
2. Subvention du Conseil général.....	300	«
3. Intérêts du livret de Caisse d'Epargne.....	34	48
4. Intérêts des Bons de la défense nationale..	167	65
5. Intérêts Rentes 3 0/0 (1).....	11	25
6. Vente des cartulaire, plans, bulletins.....	72	»
TOTAL.....	<u>2.675</u>	<u>38</u>

DÉPENSES

1. Impression du bulletin.....	3.539	10
2. Recouvrements, frais divers, correspondance	78	55
3. Honoraires du trésorier.....	100	»
4. Honoraires du sous-bibliothécaire.....	60	»
TOTAL.....	<u>3.777</u>	<u>65</u>

Dépenses.....	3.777	65
Recettes.....	2.675	38
Excédent de dépenses.....	<u>1.102</u>	<u>27</u>

L'actif de la Société au 31 décembre 1919 est représenté comme suit :

1. A la Caisse d'Epargne.....	16	38
2. Titre de rente 3 0/0.....	500	»
3. Bons de la défense nationale.....	1.700	»
4. Espèces.....	48	»
TOTAL.....	<u>2.264</u>	<u>38</u>

Il y a lieu de remarquer que le titre de rente, comme dans les comptes précédents, est pris à sa valeur nominale. Au cours actuel de 59 fr. 50 il y aurait lieu de déduire.....

.....	202	50
D'où net à l'actif.....	<u>2.061</u>	<u>86</u>

Le Trésorier : LE BORGNE.

Vu et approuvé par les membres de la Commission de comptabilité.

CHARLES CHAUSSEPIED.
FRANÇOIS PLATEAU.
DOCTEUR LAGRIFFE.

(1) Le titre m'a été remis par mon prédécesseur le coupon de Janvier étant encaissé.

XVII

Séance du 29 Avril 1920

Présidence de M. le chanoine ABGRALL, président

La lecture du procès-verbal de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation.

Sont reçus dans la Société : M. *Perret*, professeur de philosophie au lycée La Tour d'Auvergne, présenté par MM. le Dr *Lagriffe* et *Waquet* ; — M. Louis *Bolloré*, de Quimper, présenté par MM. *Bargain* et *Kerhuel* ; — M^{lle} *de Chabre*, présentée par M. le général *du Fretay* et M^{lle} *Gaude* ; — M. *Coignard*, directeur des Domaines, présenté par M. *Lefort* et M^{lle} *Le Bastard* ; — M^{me} *Deroux*, de Quimper, présentée par M^{lles} *Le Bastard* et *Allier* ; — M. *Jullien*, professeur de musique à Quimper, présenté par M. *Abel Villard* et M^{lle} *Allier*.

M. le *Président* rend sommairement compte de l'excursion qui a eu lieu le dimanche 25 avril et a été très réussie. Elle a permis de voir et d'étudier des monuments dont l'accès est, surtout en ce moment, assez difficile. Si c'est possible, il en sera organisé une autre le mois prochain.

Communication est donnée à la Société d'une lettre-circulaire adressée par M. le Préfet à MM. les Maires et leur rappelant l'intérêt que présente le strict respect de l'article 28 de la loi du 31 Décembre 1913 sur les Monuments historiques. Cet article concerne spécialement les

précautions à prendre à l'occasion des fouilles et des découvertes. Il est ainsi conçu :

ART. 28. — Lorsque, par suite de fouilles, de travaux ou d'un fait quelconque, on a découvert des monuments, des ruines, des inscriptions ou des objets pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art, sur des terrains appartenant à l'Etat, à un département, à une commune, à un établissement public ou d'utilité publique, le maire de la commune doit assurer la conservation provisoire des objets découverts et aviser immédiatement le préfet des mesures prises. Le préfet en réfère, dans le plus bref délai, au ministre des Beaux-Arts qui statue sur les mesures définitives à prendre. Si la découverte a lieu sur le terrain d'un particulier, le maire en avise le préfet. Sur le rapport du préfet, le ministre peut poursuivre l'expropriation du dit terrain en tout ou en partie pour cause d'utilité publique, suivant les formes de la loi du 3 mai 1841.

M. le *Président* présente quelques dessins très précis, œuvres de M^{me} *Civel*, et relatifs à une chambre funéraire découverte près de Saint-Frégant.

M. *Jarno* remet pour le Musée archéologique deux monnaies gauloises, un petit bronze trouvé en 1903 à Odé-veur en Kersaint-Plabennec et une pièce d'or trouvée à Kercadiou en Rumengol en 1879. Toutes deux offrent sur la face un profil humain assez régulier encadré d'un cordon de perles ; celui de la pièce d'or est d'une jolie frappe et coiffé d'un casque. Au revers se voit sur chacune un androcéphale qui semble fouler un corps humain. A ces monnaies M. *Jarno* joint une hache bipenne de pierre, de l'époque néolithique, venant de Collorec, une hache de bronze à ailette, découverte en 1905 près de Castel-boc'h en Plonévez-du-Faou et un disque de schiste, plat, percé d'une large ouverture qui le fait ressembler à une sorte de bracelet de suspension ; ce dernier objet a été trouvé en terre aux environs de Châteauneuf et pourrait bien provenir d'un de ces stone-cists qui sont si communs dans la région.

XIX

Après lecture du mémoire de M. *Savina* sur Plogastel-Saint-Germain au XVIII^e siècle, M. *Waquet* achève à l'intérieur de la cathédrale la série des causeries qu'il avait entreprises.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
H. WAQUET.

Le Président,
Chanoine ABGRALL.

Publications reçues :

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1918, 2^e livr.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1919, 3^e et 4^e trim.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1919, 3^e et 4^e trim.

Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, n^o 1, mars 1920.

Finistère, mars-avril 1920.

Revue de la Haute-Auvergne, 1917-1919, 4^e fasc.

Revue de Saintonge et d'Aunis, 1919, 6^e livr., 1920, 1^{re} livr.

Revue des Traditions populaires, 1919, (sept-oct.)

Union agricole, mars-avril 1920.

CHRONIQUE

Il vient de paraître aux Archives départementales un nouvel instrument de recherches qui pourra rendre service à tous ceux qui voudraient composer la monographie d'une commune et paroisse. C'est le Répertoire numérique de la série G. (clergé séculier antérieur à 1790.)

Il comprend l'indication de tous les registres ou dossiers provenant des fonds suivants . Évêché, chapitre, officialité et séminaire de Quimper ; Évêché, chapitre, officialité et séminaire de Léon, avec bénéfices annexés ; — Confrérie des Trépassés de Saint-Pol ; — Collégiales du Folgoët, de Sainte-Anne de Lesneven, de Saint-Charles de Plourin, de Kersaint-Trémazan ; — Collégiale du Mur de Morlaix au diocèse de Tréguier ; — Paroisses des anciens diocèses de Cornouaille, Léon, Tréguier, Dol, Vannes, actuellement comprises dans les limites du département du Finistère. Dans l'avant-propos et les notes en bas de pages sont fournis des renseignements sur les ressources offertes par les autres dépôts d'archives pour compléter le dépôt départemental. Ce répertoire embrasse près de 5.000 articles. On remarquera cependant combien sont pauvres les fonds de certaines paroisses, notamment en registres ou cahiers de délibérations. Beaucoup de ces documents sont restés par mégarde entre les mains de familles dont les ancêtres exercèrent jadis les fonctions de fabriques. Comme ils sont des plus utiles pour la connaissance de la vie administrative sous l'ancien régime et peut-être plus au point de vue du « gouvernement extérieur » de la paroisse, c'est-à-dire des affaires séculières, que des affaires proprement ecclésiastiques, il serait vivement à souhaiter que tous, à l'exception de ceux que conservent les grandes communes, viennent trouver aux Archives départementales le seul abri qui puisse en assurer la conservation dans de bonnes conditions. On peut en dire autant des rôles d'impôts, surtout de ceux de la capitation et des vingtièmes.

Le répertoire numérique de la série G se trouve dès maintenant en vente aux librairies Le Guennec et Le Goaziou à Quimper, Le Borgne à Brest au prix de 3 fr.

H. W.

LXXII

Séance du 27 Mai 1920

Présidence de M. le chanoine ABGRALL, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le *Président* fait part des démarches qu'il a entreprises en vue de sauver de la destruction la chambre funéraire découverte près de Kervolant, en Guissény. Il est intervenu auprès du maire et de l'instituteur ; il ignore encore si son intervention a eu un résultat.

Sont admis dans la Société : M. *Corroze*, industriel à Quimper, présenté par MM. le chanoine *Abgrall* et *Guey* ; — M^{me} *François Roger*, de Quimper, présentée par M^{me} *Ansquer* et M. *Waquet* ; — M^{me} *Pitt-Wals*, de Quimper, présentée par M^{me} *Pavillon* et M^{lle} *de Chabre* ; — M. *Crouan*, notaire à Quéménéven, présenté par MM. le commandant *Le Moan* et *Le Floc'h* ; — M^{lle} *Salain*, boulevard Kerguélen à Quimper, présentée par MM. Fr. *Le Guyader* et le docteur *Picquenard* ; — M. *Turquet*, directeur des Contributions indirectes du Finistère, présenté par MM. le chanoine *Abgrall* et le docteur *Lagriffe*.

M. le *Président* raconte une excursion archéologique qu'il a faite le 7 mai en compagnie de M. *Le Guennec* dans la région de Briec. Il présente le plan et la coupe de la motte féodale de Quistinit, en Briec, ainsi qu'un dessin de M. *Le Guennec*, représentant l'établissement tel qu'il devait être à l'origine.

M. *Cormier* fait remarquer que les ruines de la cha-

pelle du couvent Saint-François à Quimper, ont été transportées à Trégont-Mab, en Ergué-Armel, où la chapelle a pu être en partie reconstituée.

Après lecture du travail de M. *Waquet* sur Locronan, les membres présents s'acheminent vers le manoir de La Forêt, vieille gentilhommière du XVI^e siècle, située à 1.500 mètres de Quimper, près du chemin de l'hippodrome. Ils y ont remarqué la belle porte d'entrée de la cour ornée de pilastres, contre courbe feuillagée, vousures moulurées, lions héraldiques et défendue par un pavillon au corps de garde garni de nombreuses meurtrières. Le logis principal accuse dans l'ornementation de la porte et des fenêtres la fin du style gothique et le commencement de la Renaissance.

A l'intérieur il y a à noter les plafonds avec maîtresses poutres et solives ouvrées, les grandes cheminées, l'escalier de granit et une admirable porte en chêne sculpté, du temps de François I^{er}.

Le Secrétaire,

L. OGÈS.

Le Président,

Chanoine ABGRALL.

Publications reçues :

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, janvier-avril 1920.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2^e trimestre de 1918.

Revue des Traditions populaires, novembre-décembre 1919.

Finistère, mai 1920.

Union agricole et maritime, mai 1920.

CHRONIQUE

Dans les milieux où l'on a souci des sources de l'histoire bretonne, tout le monde a entendu parler des manuscrits Kerdanet, tout le monde en parle, et, dans le mystère qui plane sur cette collection, bien des racontars courent, parmi quoi il y a toujours des exagérations, souvent des erreurs, quelquefois des insinuations malveillantes. Le fait est celui-ci. L'érudit Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, ayant sauvé d'une perte certaine de nombreux documents concernant la Bretagne et spécialement le Léon, les a conservés chez lui. En cela il fit preuve de beaucoup de sagesse pratique et nous ne saurions lui en savoir trop de gré.

Pendant de longues années une défiance respectable, quoique peu justifiée, à l'égard des chercheurs a enfoui ces documents, les rendant inutilisables. Q'uest-ce qu'un document historique soustrait à toute consultation ? Ne serait-ce pas servir la mémoire de Kerdanet et se conformer à son évidente intention que de laisser étudier, dans certaines conditions, les manuscrits collectionnés par lui ? Les représentants actuels de sa famille l'ont pensé. Par une lettre en date du 21 juillet 1919, le R. P. de Kerdanet (ord. pred.) annonçait au signataire de ces lignes que « la bibliothèque sera mise en ordre, un catalogue sera dressé et ceux que ces questions peuvent intéresser seront admis à venir consulter les documents qui s'y trouvent ».

Nous espérons que, sans attendre la confection du catalogue des imprimés, les manuscrits, dont il existe un état aux archives du Finistère, seront rendus accessibles. Nous y trouvons, par exemple, des aveux rendus au Roi

par la principauté de Léon, une histoire de la maison de Brézal par Guy Autret de Missirien, une vie de Michel Le Nobletz composée en 1665, des manuscrits autographes du même Michel Le Nobletz, des recueils de pièces originales diverses concernant l'évêché de Léon depuis le XV^e siècle.

Remercions la famille de Kerdanet de ses heureuses intentions. Que si elle les met à exécution complète, comme il n'en faut pas douter, elle aura vraiment poursuivi l'œuvre de son laborieux ascendant et, ainsi, très bien mérité de l'histoire de la Bretagne.

*
* *

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*, commencé en 1875 et resté brusquement interrompu en 1878 au cours de l'article *Ligures*, est continué par les soins de M. Emile Cartailhac. Les 2^e, 3^e et 4^e fascicule du tome second ont paru en 1919. Comme ils comprennent les noms de lieux en *loc* et en *plo* ou *plou*, la Bretagne et particulièrement le Finistère y ont une grande place.

H. WAQUET

LXXXV

Séance du 24 Juin 1920

Présidence de M. le chanoine ABGRALL, président

La séance a lieu dans une salle du logis de Rohan, au deuxième étage. C'est là que la Société archéologique tiendra désormais ses réunions mensuelles. Notre nouvelle salle fait partie du bâtiment qui fut élevé sous l'épiscopat de Claude de Rohan, de 1508 à 1518. Avec son vieux lit à baldaquin et colonnes, son bahut sculpté, son dressoir et ses bancs rustiques, sa cheminée monumentale garnie d'énormes chenets de fer, elle constitue un cadre parfait pour nos travaux. La table du bureau est une vieille table de marchand de toile, longue de deux aunes, provenant de Saint-Thégonnec, localité qui fut jadis, avec la région de Landivisiau, un grand centre de fabrication de la toile.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. *Waquet* s'est fait excuser.

M. le *Président* fait part du décès de M. le marquis *de Cheffontaines*, survenu en son château de Cheffontaines, en Clohars-Fouesnant, le 17 juin. Notre regretté confrère faisait partie de la Société depuis de longues années. Nous offrons à sa veuve et à sa fille, si douloureusement éprouvées, nos bien sincères condoléances.

M. le *Président* annonce la résurrection de deux sociétés qui étaient restées inactives pendant la guerre : la

« Société d'Emulation des Côtes-du-Nord » et l' « Association bretonne ». Cette dernière tiendra son congrès à Vannes en septembre ou octobre.

M. *Esnault*, membre de notre Société, a obtenu une récompense de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour son intéressant ouvrage : « Le Poilu tel qu'il se parle ».

Communication est donnée d'une note et d'un dessin de M^{me} *Civel*, représentant la motte féodale de Penhoat, en Bohars, motte ronde, entourée d'une enceinte, mesurant 33 mètres de diamètre et 10 mètres de hauteur, des douves au sommet du parapet.

M. le *Président* rappelle que le buste de Joseph *Déchelette*, le grand archéologue tombé au champ d'honneur, a été inauguré à Saint-Germain, le 23 juin, sous la présidence de M. le maréchal *Joffre*.

Notre confrère, M. *de Guerdavid*, désire restaurer une vieille chapelle située près de son château en Lannéanou. La voirie s'y oppose sous prétexte que l'édifice, faisant saillie sur la route, est frappé d'alignement. Les membres présents, à l'unanimité, émettent le vœu que l'administration des Ponts-et-Chaussées autorise la restauration de ladite chapelle.

M. le commandant *Bénard* a découvert, près de la Torche en Penmarc'h, un monument composé de pierres plates arc-boutées dans le sens de leur largeur et présentant des cupules et des signes gravés. Il a identifié un tumulus dans une butte surmontée d'une maisonnette démolie, que l'on considérait jusqu'ici comme un tertre naturel : il y a trouvé des meules, des percuteurs et des silex.

M. *Monot* signale une statue de la Madeleine, mise à jour près de la chapelle de ce nom, en Pont-l'Abbé. Cette petite chapelle était autrefois destinée aux lépreux ou ladres.

M. le *Président* communique un projet d'excursion pour le dimanche 11 juillet. L'itinéraire sera approximativement celui qui fut suivi dans l'excursion de mai 1914. Ce projet reçoit l'approbation unanime des membres présents.

M. l'abbé *Mével* donne lecture de son mémoire sur l'industrie ancienne du fer en Plonévez-Porzay, et présente divers objets recueillis sur l'emplacement des anciennes forges, dont le plus remarquable est une pince ou tenaille à un seul manche. Puis l'on s'achemine vers la vieille prison de Saint-Mathieu, édifice du XVII^e siècle, assez intéressant par son ensemble architectural. Il est question de démolir ce bâtiment et d'élever à sa place des halles couvertes. La Société archéologique, gardienne vigilante des choses du passé, ne peut, hélas, que formuler le vœu que ce projet ne soit pas réalisé.

Le Secrétaire,

L. OGÈS.

Le Président,

Chanoine ABGRALL.

Publications reçues :

Analecta Bollandiana, tome XXXIII.

Bulletin de la Société Neuchâteloise de géographie,
tome XXVIII.

Revue historique et archéologique du Maine, 1^{er} et
2^o trimestres 1914.

*Recueil des publications de la Société Hâvraise d'étu-
des diverses*, année 1918.

Union agricole, n^{os} de juin 1920.

Le Finistère, n^{os} de juin 1920.

XXXV
Séance du 29 Juillet 1920

Présidence de M. le chanoine ABGRALL, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Sont reçus dans la société : M. Pr. *Gautier*, de Quimper, présenté par M. *Kerhuel*, et M^{lle} *Le Bastard* ; M^{me} *Combe*, de Quimper, présentée par M^{lles} *Le Bihan* et *Le Bastard* ; M^{lle} *Véran*, de Brest, présentée par M. le Président et M^{me} *Civel* ; M. le Dr *Ménereul*, de Douarnenez, présenté par MM. *Savina* et le Dr *Lagriffe*.

M. *Marsille*, président de la Société polymathique du Morbihan, ayant communiqué à M. le Président des notes sur la découverte au Trévoux d'une roche portant des lignes bizarres gravées très anciennement, M. le Président s'est rendu au Trévoux pour examiner le monument. Il considère comme très difficile de se prononcer sur la nature et l'origine de ces dessins dont il présente des relevés aussi exacts que possible faits par lui sur place.

M. le commandant *Bénard* se propose d'explorer méthodiquement les sépultures préhistoriques de l'île du Loch dans l'archipel des Glénans. Il en a déjà exécuté un relevé géométrique.

M. *Cormier* rend compte du Congrès que la Société française d'archéologie vient de tenir à Metz, Strasbourg et Colmar et auquel il a représenté le Finistère. Il insiste sur le soin avec lequel les Alsaciens en général et les

habitants de Riquewihr en particulier respectent les maisons d'autrefois et s'efforcent d'adapter aux traditions de l'art local les constructions nouvelles.

M. *Guey* sollicite l'intervention de la Société pour obtenir au musée une salle de plus à réserver aux costumes. Tous les membres présents s'associent à ses désirs et à ses vœux.

M. Emm. *De Lécluse* fait savoir qu'on a entamé le Castel-Meur en Cléden-Cap-Sizun pour y aménager des carrières. M. *Waquet* promet de porter le fait à la connaissance de M. *le Préfet* et de la commission des Sites et Monuments naturels.

Après une causerie de M. *Waquet* sur les Monuments historiques du Finistère, la séance est levée vers 4 heures.

Le Secrétaire,

H. WAQUET.

Le Président,

Chanoine ABGRALL.

Publications reçues :

Académie d'Aix : Séances publiques des années 1914-1915, 1918-1919 ; Rapport sur le prix Mignet ; Mémoires ; t. XX.

Annales de Bretagne, 1920, n° 2.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1914-1919.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1^{er} trimestre de 1920.

Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme, juillet 1920.

Bulletin de la Société d'Études scientifiques d'Angers, 1920.

Séance du 26 Août 1920

Présidence de M. le D^r Ch.-A. PICQUENARD, vice-Président

Cette séance exceptionnelle est tenue à l'occasion du cinquantenaire sacerdotal de notre très cher président, M. le Chanoine *Abgrall*, doyen du Chapitre de la cathédrale de Quimper. L'assistance, beaucoup plus nombreuse que d'habitude, prend difficilement place dans la salle. M. le D^r *Picquenard*, en un discours très applaudi, retrace les étapes de la belle carrière studieuse par laquelle le jeune clerc de Lampaul-Guimiliau est devenu l'archéologue de France qui connaît le mieux toutes les antiquités et richesses d'art du Finistère. M. le Président, avec son humour ordinaire nuancée d'un peu d'émotion, remercie M. le D^r *Picquenard* et tous ceux qui lui ont témoigné de l'affection en cette circonstance. Après avoir constaté avec joie la prospérité actuelle de notre Société, il expose l'état de nos travaux, rappelle les noms et l'œuvre de ses prédécesseurs, adresse quelques mots de salut cordial et ses meilleurs vœux à chacun des membres fondateurs encore présents parmi nous. En souvenir de cette cérémonie, un meuble breton sera offert au vénéré doyen par une souscription à laquelle ont tenu à participer presque tous les membres de la Société archéologique.

Sont reçus dans la Société : M. le vicomte Hervé *Du Halgouët*, de Coëtsal en Sainte-Anne d'Auray, présenté par MM. le chanoine *Abgrall* et *Waquet* ; M^{me} *De Keralain*, de Quimper, présentée par MM. le chanoine *Abgrall*, et Ch. *de Jacquelot du Boisrouvray*.

M. le Colonel *Dizot* invite ses confrères à se rendre à la caserne La Tour d'Auvergne pour y examiner deux beaux portraits du début du XVIII^e siècle qu'il a eu la satisfaction de sauver à Luxembourg après le départ des troupes allemandes. Ces tableaux exposés dans la salle d'honneur du 118^e, sont dûs, l'un à Nicolas Largillière, l'autre à son frère. Le premier, qui représente un magistrat en longue robe, est une des meilleures toiles de l'illustre portraitiste. En sauvant ces peintures, qui vont être restituées à leurs légitimes propriétaires, enfin retrouvés non sans peine, M. le colonel *Dizot* a bien mérité de l'art français. M. le Président lui exprime ses très vives félicitations.

Le Secrétaire,

H. WAQUET.

Le Vice-Président,

D^r C.-A. PICQUENARD.

Publications reçues :

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1919.

Revue de la Haute-Auvergne, 1919-1920.

Société jersiaise : 45^e bulletin annuel, 1920.

Société jersiaise : *Cartulaire de Jersey*, 2^e fascicule, 1919.

Séance du 28 Octobre 1920

Présidence de M. le chanoine ABGRALL, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Sont reçus dans la Société : M. *Lemer*, directeur de l'usine électrique de Quimper, présenté par M. *Abgrall* et M^{lle} *Le Bastard* ; M. le Dr *Hardouin*, de Quimper, présenté par MM. le Dr *Picquenard* et le Dr *Lagriffe* ; M^{me} *Michel*, de Quimper, présentée par M^{lles} *Bablet* et *Allier*.

M. le Président rend compte du récent congrès de l'Association bretonne qui s'est tenu à Vannes à la fin de septembre. Cette association, jadis très active, s'était assoupie depuis la guerre ; elle essaie de reprendre vie et de se remettre au travail.

M. *Waquet* rappelle brièvement que la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne a tenu sa séance annuelle à Quimper dans la salle même de notre Société archéologique, le 9 septembre. Bien qu'encore toute jeune, la Société d'histoire, dont le but est uniquement scientifique, compte déjà de nombreux adhérents et va publier un important volume de mémoires.

M. le Président annonce que M. le Dr *Picquenard* nous a représentés à Rennes au congrès de l'Herminette où a été discutée la question de savoir quelles devaient être l'étendue et les limites de la future région bretonne. En

votant pour le groupement des cinq départements bretons, M. le D^c *Picquenard* s'est conformé aux intentions de la majorité, sans doute même de l'unanimité de ses confrères.

M. Camille *Vallaux* a adressé au bureau un projet de vœu tendant à faire classer la chapelle du Mont Saint-Michel de Brasparts, dernier témoignage de la vie pastorale qui jadis animait les rocs et les landes de la montagne d'Arrée. Ce vœu, adopté sans opposition, sera transmis le plus tôt possible à l'administration compétente.

M. le *Président* présente un vase gallo-romain assez bien conservé qui a été découvert à Stang-ar-Vel près d'Edern ; il contenait des fragments d'os humains presque totalement réduits en cendre.

M. le *Président* présente également un lot de 500 silex taillés provenant de la vente de la collection Du Fretay et qui viennent d'être offerts au musée par M. le Marquis de *Plœuc*. Ces silex ont été, semble-t-il, trouvés à Ker-visy en Poullan.

M. *Monot*, récemment nommé correspondant des Monuments historiques pour l'époque préhistorique, fait savoir qu'il a entrepris de rechercher les monuments mégalithiques qui ont échappé à M. *Du Châtellier* dans la région du cap Caval. Il en a déjà relevé un bon nombre.

Après la lecture de la communication de M. *L. Le Guennec* sur les manoirs des environs de Quimper (rive gauche de l'Odet) la séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

H. WAQUET.

Le Président,

Chanoine ABGRALL.

Publications reçues :

Annales de la Société historique de l'arrondissement de Saint-Malo, années 1915-1918.

Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, 1920.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1919, 1^{re} livraison.

Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques, 1918.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1918, (Section des Sciences économiques et sociales).

Bulletin archéologique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1919.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, années 1917-1918-1920.

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, octobre 1920.

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, 1920, n^o 2.

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 2^e série, t. VIII, 1^{er} fascicule, 1920.

Report on the progress and condition of the united states national museum, for the year ending june 30, 1919.

Revue Mabillon, juillet 1920.

Revue de Saintonge et d'Aunis, 2^e et 3^e livraisons de 1920.

Société des Antiquaires de l'Ouest, 1^{er} trimestre de 1920.

XXXVI

Suomen Museo. Finskt Museum, 1918 et 1919.

Suomen Muinais-muistoyhdistyksen Aikakauskirja,
XXVIII, 1920.

Finistère, septembre et octobre 1920.

Union agricole et maritime, septembre et octobre 1920.

G. Pondaven, *le recrutement ecclésiastique et les écoles
secondaires dans le Léon après la Révolution, 1918.*

XXXVIII

Séance du 25 Novembre 1920

Présidence de M. le chanoine ABGRALL, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Sont reçus dans la Société : M. *Guillaume Hémon*, adjoint au maire de Locronan, présenté par MM. *Le Moan* et l'abbé *Mével* ; — M^{me} *Garibal*, de Quimper, présentée par M. *Lemer* et M^{lle} *Allier* ; — M. l'abbé *Bozec*, vicaire à Lanhouarneau, présenté par MM. l'abbé *Mével* et l'abbé *Pondaven* ; — M. *Nicolas*, directeur de la C^{ie} de navigation *Worms* à Brest, présenté par MM. le C^t *Devoir* et *Philippe* ; — M^{lle} *Marguerite Kersaudy*, de Quimper, présentée par M^{lle} *Marie Le Bastard* et M^{lle} *Allier* ; — M. *Dupuy*, ancien officier d'intendance au transit maritime à Brest, présenté par MM. *L. Le Guennec* et *Philippe* ; — M. *Le Bris*, représentant de commerce à Brest, présenté par MM. le C^t *Devoir* et *Philippe*.

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. le chanoine *Peyron*, vice-président, décédé le 2 novembre et raconte de lui diverses anecdotes où se manifeste la bonne humeur sereine de ce consciencieux et savant érudit qui fut un sage, un sage chrétien.

M. le C^t *Devoir* rend sommairement compte d'une exploration et de sondages qu'il vient de faire aux environs de Plomeur en compagnie de M. le Président et de M. *Monot*. Ce compte-rendu lui fournit l'occasion d'un exposé d'ensemble concernant les résultats jusqu'à présent obtenus par l'étude des trois diverses sortes de monu

ments dits mégalithiques ; menhir, dolmen, tumulus. Il fait observer que — détail qu'on n'a pas remarqué avant lui — toute table de dolmen se trouve à la hauteur des épaules d'un homme. Il ne croit pas possible de démontrer que tous les dolmens aient été fermés, ou jadis placés tous sous des tumulus, mais il en connaît dans le Finistère au moins quatre qui ont été ainsi placés. En général, les amoncellements de terre et de pierres qu'on voit auprès des dolmens auraient seulement servi pour la construction du monument ; tout dolmen complet doit être entouré d'une sorte de cône surbaissé. Quant aux tumuli, ils peuvent très bien ne recouvrir aucune construction, surtout au-dessus du niveau du sol. M. le C^t *Devoir* montre tout l'intérêt des recherches, malheureusement peu avancées, sur l'architecture préhistorique. Les architectes qui, il y a 3 ou 4.000 ans, travaillèrent sur le sol de notre Armorique connaissaient très bien et la nature de ce sol et celle des matériaux qu'ils en tiraient. En astronomie, leur science était relativement étonnante. M. le C^t *Devoir*, qu'un long commerce avec leurs œuvres a convaincu de leurs mérites, n'hésite pas à croire que, sur certains points, leur civilisation n'était pas inférieure à celle des Egyptiens.

Sur la proposition de M. le D^r *Lagriffe*, la Société décide d'intervenir auprès de M. l'Inspecteur régional des Monuments historiques et aussi auprès de M. le Maire de Pont-l'Abbé pour faire préserver d'une ruine définitive les restes de la charmante et curieuse église de Lambour.

M. le D^r *Picquenard* présente quelques éclats de silex recueillis par lui dans un petit atelier qu'il a découvert sur la pointe du Raz, au nord de l'ancien sémaphore.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

H. WAQUET.

Le Président,

Chanoine ABGRALL.

BIBLIOGRAPHIE

J. BAUDRY, *La Fontenelle le ligueur et le brigandage en Basse-Bretagne pendant la Ligue (1574-1602)*, Nantes, L. Durance, 1920, gr. in-8°.

C'est un beau sujet qu'a choisi M^{me} Baudry, un de ces sujets dont le simple énoncé fait valoir un livre. Dans une époque fertile en drames, en aventures compliquées ou sanglantes, au milieu et au-dessus des nobles bandits qui, dans les dix dernières années du XVI^e siècle, terrifièrent les pauvres bas-bretons, La Fontenelle se dresse avec un vigoureux relief : en fait de brigandage ni un La Maignanne ni un Troilus de Mesgouëz ne saurait se mesurer avec lui ; par le cynisme de son audace, les raffinements de sa cruauté, l'habileté de ses manœuvres, le « folâtre Guyon » est un virtuose, c'est le maître. Son souvenir ne s'est pas perdu et la légende a travaillé sur ses exploits. Des paysans savent encore ce qu'il fut. On le redoute presque par delà les siècles, d'une épouvante empreinte de respect. Une rue de Douarnenez porte son nom, hommage étrange, concession faite, dirait-on, comme en vertu d'un pacte, pour apaiser les mânes inquiètes et menaçantes du farouche « capitaine pillard ».

Les beaux sujets donnent rarement lieu à des découvertes. M^{me} Baudry n'en a pas fait, mais elle a consciencieusement réuni en un ensemble ce qu'il fallait chercher naguère de divers côtés, non sans peine. C'est pourquoi son livre, malgré de fâcheuses imperfections, malgré aussi une certaine maladresse dans l'exécution et dans le style, est très digne de considération.

D'abord, il est bourré de faits ; nous n'avons rien de pareil jusqu'à présent sur la période de la Ligue en Basse-Bretagne. On lisait, on lira toujours le bon, l'incomparable Moreau ; mais ses *Mémoires*, écrits sous l'impression des événements,

portent la marque de cette circonstance. Il nous présente un seul côté des choses. Sa chronologie sinueuse n'est pas bien exacte et son allure si personnelle, qui fait son agrément, nous met parfois en défiance. Un ouvrage critique nous manquait ; M^{me} Baudry nous a donné à peu près ce que nous désirions. Quel dommage qu'elle n'ait pas eu le talent du malicieux chanoine de Quimper !

Le volume, et c'est un second mérite à considérer, est bien présenté (1). Un index alphabétique — appendice trop rare dans les ouvrages publiés en province — permet de retrouver dans ces 400 pages les personnages et les localités. Parmi les dessins il s'en trouve un fort joli de M. Louis Le Guennec : la maison des Eder, rue Saint-Jacques à Saint-Brieuc. Les autres, moins réussis, ont une réelle valeur documentaire parce que, choisis avec intelligence et soigneusement exécutés, ils aident à mieux comprendre le texte.

A tout prendre, cet ouvrage est un ouvrage sérieux. Les critiques qu'on peut lui faire — et sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister ici — n'empêcheront pas qu'il mérite de trouver place dans toutes les bibliothèques bretonnes.

L'auteur, M^{me} Baudry, est morte à la fin de 1915 sans avoir pu faire paraître elle-même le livre qu'elle avait achevé depuis deux ans. Elle avait déjà publié en 1905, à propos de la correspondance des Jégou du Laz, une *Etude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution*. Elle laisse donc une importante contribution à l'histoire de la Bretagne. Sa disparition est pour notre région une perte sensible et qu'il faut très vivement déplorer.

H. WAQUET.

(1) Un troisième mérite, dont on fera grand cas, est la modicité du prix : 10 fr., chiffre exceptionnel en ce moment.

NÉCROLOGIE

M. le chanoine Paul Peyron.

M. le chanoine Paul-Malo-Théophile Peyron, que nous avons eu le chagrin de nous voir enlevé le 2 Novembre, occupait tant de place parmi nous et jouissait de tant de sympathies, que, pour retracer sa studieuse et belle carrière avec le détail qu'elle mériterait, un long article de plusieurs pages serait nécessaire. Notre cher président, qui fut toujours un de ses meilleurs amis, composa en l'honneur de son cinquante-naire sacerdotal en 1915 une allocution dont nous espérons pouvoir bientôt citer ici quelques extraits. En attendant nous ne saurions mieux faire que de reproduire la note, très simple et très émue, par laquelle, quelques heures seulement après sa mort, son évêque recommandait « aux prières du diocèse l'âme de M. le chanoine Paul-Malo-Théophile Peyron ».

« Depuis cinquante-quatre ans, il était attaché à la chancellerie et aux archives de l'Evêché. Les six évêques qui l'ont connu lui ont témoigné une affectueuse confiance, amplement justifiée de sa part par une compétence et un dévouement au-dessus de tout éloge.

» Pendant trente-cinq ans, il a mené de front avec cette tâche absorbante l'aumônerie du Sacré-Cœur, où son esprit de foi, sa piété simple et droite, son enseignement clair et précis, son expérience d'éducateur, son amabilité toute paternelle ont laissé un souvenir inoubliable....

» Sa piété n'a eu d'égale que sa science. Nul dans le diocèse n'a mieux connu l'histoire de nos vieux Saints et de nos paroisses. Nul n'a été plus prodigue de ses connaissances, plus disposé à aider les recherches de ses confrères, plus empressé à établir la vérité, plus respectueux de la tradition.

Ses immenses travaux demeureront une des sources les plus riches d'informations pour les historiens de Bretagne

» Ce savant fut un homme au cœur délicat. Il l'a montré à sa famille jusqu'à la dernière minute. Ses commensaux de l'évêché pourront lui rendre le même témoignage. Les nombreux amis qu'il comptait dans le clergé et parmi les laïques lui demeureront fidèles et reconnaissants.

» Dieu l'a rappelé soudainement à Lui en lui laissant tout juste le temps nécessaire pour recevoir les derniers sacrements. Mais la mort ne l'a pas surpris. Il y était depuis longtemps préparé comme tout bon prêtre et tout bon breton ».

Cette note a paru dans la *Semaine religieuse* du vendredi 5 novembre. Dans le numéro du 19 novembre de la même publication, M. Cornou, (F. C.) a raconté, en partie d'après des renseignements fournis par M. Abgrall, la vie unie et bien remplie de celui que sa grande bonté et sa souriante bienveillance avaient fait surnommer, quand il était aumônier du Sacré-Cœur, le « Tonton Paul ».

A la Société archéologique il était membre fondateur : sur la liste générale publiée au mois d'avril 1873 lors de la reconstitution de la Société, il se trouve inscrit immédiatement après son père, propriétaire et négociant en bois à Quimperlé, par qui avait été, dès le jeune âge, éveillée sa curiosité pour l'archéologie et l'histoire. Il était vice-président depuis 1892. La liste de ses travaux serait longue. Il ne s'enfermait dans aucune période spéciale ni même exclusivement dans le cercle de l'histoire ecclésiastique ; toutes les régions du Finistère ont fourni plus ou moins matière à ses recherches. De l'abbaye de Kerlot il passait à celle de Daoulas, de Plogoff à Morlaix. Une même année — en 1890 — il traitait de La Martyre et sa foire, de Penmarc'h et des barons du Pont, enfin des origines de l'abbaye de Locmaria. Depuis la fondation en 1901 du *Bulletin diocésain d'histoire*, il travaillait avec M. Abgrall à une série de notices sur les paroisses où il utilisait, sans prétention

à être complet, mais dans la seule ambition d'être utile, les merveilleuses provisions de notes qu'il avait faites en dépouillant pendant trente ans et plus les séries G, H et L des archives départementales. Cette belle série, qui comprend déjà cinq volumes, jusqu'à Lannéanou, mériterait d'être achevée. Et il ne faut pas oublier son *Cartulaire de Quimper*, sa *Cathédrale de Saint-Pol et le Minihy-Léon*, sa *Notice historique sur les séminaires de Quimper et de Léon*, ses *Documents pour servir à l'histoire du clergé pendant la Révolution*. Personne, certainement, n'a, comme érudit, sinon comme historien, rendu plus de services à la Basse-Bretagne que M. Peyron. Ce fut un bon ouvrier. Faut-il ajouter qu'il avait une foi trop profonde et sincère pour penser qu'il y ait intérêt dans certains cas à traiter librement les textes. Jamais personne n'a pu mettre en doute son absolu souci de la vérité.

H. W.

M. le comte de Saint-Luc.

Le comte Gaston Conen de Saint-Luc est mort en son château du Guilguiffin en Landudec le 21 novembre. Nul ne portera plus ce nom très honorable, justement respecté, qui fut celui du dernier évêque de Quimper avant la Révolution et, dans le même temps, d'une très pieuse et sainte religieuse de la Retraite que l'Eglise peut-être vénérera bientôt comme bienheureuse.

M. de Saint-Luc, né à Quimper le 15 Avril 1840, appartenait à notre Société depuis 1875. Il avait représenté le Finistère à la Chambre des députés pendant quatre ans, de 1885 à 1889. De définir et juger son rôle politique, cela ne nous regarde pas ; quel besoin, du reste, d'avoir partagé son idéal pour rendre justice à son honnêteté — qui prime tout —, son

patriotisme, sa générosité de sentiments ? Comme chercheur et archéologue, il n'a guère travaillé que durant les dernières années de sa vie ; cependant il s'était toujours vivement intéressé aux antiquités de la Bretagne. Après les frères Hémon il a été le plus grand bienfaiteur des Archives du Finistère depuis trente ans. Malgré les circonstances qui le retenaient la plupart du temps à Paris, il connaissait son pays de naissance comme bien peu de gens le connaissent ; aussi ne fut-il pas embarrassé pour écrire, quand il le voulut, sur les communes de son canton de Plogastel, en particulier sur Landudec et Mahalon, des études aussi élégantes et précises que bien documentées et solides.

Les qualités d'esprit de notre confrère ressortent assez de la lecture de ses articles. Ceux qui ont eu l'avantage de pouvoir causer parfois avec lui ne sauraient oublier le charme de ses manières. Sa politesse, sans rien d'affecté, était exquise. A notre époque où, du haut en bas de l'échelle sociale, le sangêne brutal, tout au moins la négligence en ces choses, passe, ou peu s'en faut, pour une suprême élégance, la conversation de M. de Saint-Luc révélait un vrai gentilhomme. Avec lui se s'éteint pas seulement un nom ; c'est un peu de ce qu'il y avait de meilleur dans l'ancienne France qui s'en va.

H. W.

Séance du 30 Décembre 1920.

Présidence de M. le chanoine ABGRALL, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté après une intervention de M. le C^t *Devoir* demandant que ne soient pas oubliés ses prédécesseurs dans l'étude des mégalithes : les « celtomanes » morbihannais.

M. le *Président* annonce qu'il a reçu pour la Société les vœux de plusieurs de nos collègues empêchés d'assister à la réunion. La pièce de vers qu'annuellement nous adresse l'aimable Président de la Société d'archéologie du Tarn-et-Garonne, M. le Chanoine *Pottier*, est lue et traduite par M. le *Président*.

Sont admis dans la Société : M. *Y.-M. Salin*, de Moëlan, présenté par MM. *Barbe* et *Le Bourhis* ; — M. *Ropert*, minotier à Quimperlé, présenté par MM. *Le Bourhis* et *Joncourt* ; — M. *Nader*, de Quimper, présenté par M^{lle} *Le Bastard* et M. le Chanoine *Abgrall*.

M. *Philippe* signale une maison qu'il eut récemment l'occasion de visiter à Landerneau et sur laquelle il attire l'attention de la Société. M. le *Président* donne lecture de la lettre de notre confrère. L'édifice en question est situé place Saint-Thomas, à l'angle de la rue des Fruits. Il mériterait d'être classé, non seulement en raison de l'intérêt que présente sa façade, mais encore parce que, construit au XVI^e siècle, il possède un « hall » et « une cheminée monumentale de toute sa hauteur de maison ».

L'immeuble, qui menace ruine, est actuellement étançonné, son classement permettrait de reconstituer la façade dans son état actuel.

A ce sujet, M. *Waquet* donne d'utiles précisions sur l'application de la loi concernant l'embellissement des villes et sur le fonctionnement des commissions communales et départementales compétentes ; commissions où siègent plusieurs membres de la Société.

M. le C^t *Devoir* reprend sa causerie sur les dolmens et monuments mégalithiques de la région. Il rend compte du résultat des recherches faites récemment par lui, en compagnie de notre *Président* et de M. *Monot* à Runavan. Il n'est pas possible de décider avec certitude si le tumulus et le dolmen qu'il recouvrait appartenaient à la même époque.

L'augmentation sans cesse croissante des frais de publication du bulletin nécessitant l'augmentation de la cotisation annuelle, celle-ci est provisoirement portée à 15 francs, à partir de 1921.

Après lecture par M. *Waquet* du mémoire de M. *du Halgouet* sur l'évêque *Claude de Rohan*, il est procédé à l'élection annuelle du bureau sous la présidence de M. *Cormier*, doyen d'âge.

Le nombre des votants est de 25. L'ancien bureau obtient 22 voix. M. le Commandant *Devoir* est élu par 20 voix vice-président de la Société en remplacement de M. le Chanoine *Peyron*, décédé.

Ayant repris la présidence de la séance, M. le Chanoine *Abgrall* remercie les membres de la Société de la nouvelle preuve de confiance qu'ils viennent de donner à leur bureau, puis passe en revue les travaux de la Société pendant l'année 1920.

En quelques phrases pleines d'humour, notre nouveau vice-président, M. le C^t *Devoir*, remercie à son tour ses

XLVII

confrères. M. le C^t *Devoir* dont tout le monde connaît les savants travaux, représentera parmi nous le groupe important des archéologues du pays de Brest.

Le nouveau vice-président signale dans sa région un fait fâcheux auquel il importe de mettre fin ; les ruines de Trémazan servent de carrière aux habitants d'alentour. Une énergique intervention paraît nécessaire.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

J. FEILLET,

Le Président,

Chanoine ABGRALL.

Publications reçues ;

Académie d'Aix. — Rapport sur le fonctionnement du musée Arbaud. — Compte rendu de la 100^e séance publique.

Analecta Bollandiana, t. XXXVIII, fasc. III et IV.

Butletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1^{er} et 2^e trimestre 1920.

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ile-et-Vilaine, t. XLVII, 1920.

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, tome XXXIX, 2^e, 3^e et 4^e bulletins.

Comptes de recettes et de dépenses de Nicolas Gelleut, évêque d'Angers (1284-1290), publiés par M. le Chanoine Ch. URSEAU.

XLVIII

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, sciences et arts d'Angers, cinquième série, tome XXII, année 1919.

Revue Mabillon, année 1920, 4^e trimestre.

Recueil des publications de la Société Havraise d'études diverses, 1^{er} et 2^e trimestre 1920.

Journaux « *Le Finistère* » et « *L'Union Agricole* », mois de décembre.

LA VILLE D'IS

MÉMOIRES

LA VILLE D'IS

I. — L'ANONYME DE RAVENNE. — LA BRETAGNE MARÉCAGEUSE. — ASSISE GÉOLOGIQUE DE LA VILLE D'IS.

La ville d'Is avait sept lieues de tour. La légende ne pouvait donner une moindre étendue à la capitale de Gradlon-Mur, Gradlon-le-Grand,

Tous les rivages actuels, des Glénans à Molène briguent l'honneur d'avoir été les attaches de la ville d'Is avec le continent. Ce sont là des restes de traditions qui rappellent des modifications du littoral, des souvenirs de villes disparues : une, ou plusieurs.

Un géographe ancien, l'Anonyme de Ravenne, a dit aussi :
— « La partie de la Bretagne continentale, où le monde
« prend fin, en face de l'Océan occidental, s'appelle la
« *Bretagne dans les marais, Britannia in paludibus...* Elle
« a possédé, autrefois, (OLIM), un certain nombre de villes,
« dont Cris au pays des Vénètes. » (1).

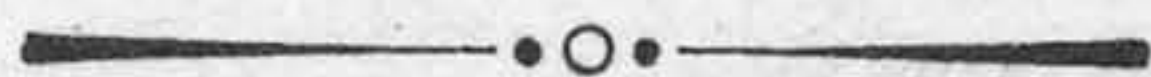
Le littoral, disparu avec la légendaire Ville d'Is, répond à l'orientation décrite par le géographe.

Cet auteur écrivait au VII^e siècle, ou au commencement du VIII^e. Il s'est basé sur les travaux de deux géographes plus anciens, HANARIDE et HILDEBALDE, ce dernier surtout. Sa description remonte donc à l'époque où la tradition rattache

(1) *Anonymi Ravennatis Geographiæ*, lib. 1, cap. 3, — lib. IV., cap. 39.

MEMOIRS

LA VILLE D'IS



I. — L'ANONYME DE RAVENNE. — LA BRETAGNE MARÉCAGEUSE. — ASSISE GÉOLOGIQUE DE LA VILLE D'IS.

La ville d'Is avait sept lieues de tour. La légende ne pouvait donner une moindre étendue à la capitale de Gradlon-Mur, Gradlon-le-Grand,

Tous les rivages actuels, des Glénans à Molène briguent l'honneur d'avoir été les attaches de la ville d'Is avec le continent. Ce sont là des restes de traditions qui rappellent des modifications du littoral, des souvenirs de villes disparues : une, ou plusieurs.

Un géographe ancien, l'Anonyme de Ravenne, a dit aussi :

— « La partie de la Bretagne continentale, où le monde
« prend fin, en face de l'Océan occidental, s'appelle la
« *Bretagne dans les marais, Britannia in paludibus...* Elle
« a possédé, autrefois, (OLIM), un certain nombre de villes,
« dont Cris au pays des Vénètes. » (1).

Le littoral, disparu avec la légendaire Ville d'Is, répond à l'orientation décrite par le géographe.

Cet auteur écrivait au VII^e siècle, ou au commencement du VIII^e. Il s'est basé sur les travaux de deux géographes plus anciens, HANARIDE et HILDEBALDE, ce dernier surtout. Sa description remonte donc à l'époque où la tradition rattache

(1) *Anonymi Ravennatis Geographiæ*, lib. 1, cap. 3, — lib. IV., cap. 39.

au continent les îles Glénans, les Etocs de Penmarc'h, la chaussée de Sein, l'archipel de Molènes ; alors que n'étaient pas encore ouvertes la baie de Douarnenez et la rade de Brest : au temps d'Is et de Gradlon.

En avant de nos rivages actuels, il a donc existé une zone de terres basses qui reliaient, entre eux, tous ces points extrêmes de l'ancien continent Armoricaïn. Cette zone recevait toutes les eaux douces qui se déversent aujourd'hui dans la mer, et qui formaient, à travers la Bretagne marécageuse, de nombreux canaux plus ou moins navigables. Ces canaux se réunissaient en un estuaire commun qui, seul, communiquait avec la mer. Un cordon de dunes, ou de galets, protégeait faiblement ce littoral contre les assauts de la mer Océane, comme actuellement encore les rivages de Penmarc'h, Tréguennec, Plovan, etc.

Telle était la *Bretagne marécageuse, assise de la ville d'Is*.

A cause d'une certaine assonance, entre *Cris* et *Keris*, l'on a conclu que Cris était bien la capitale du roi Gradlon. Malheureusement, en cela, l'on ne tenait pas compte de ce fait que Cris et les autres villes de l'Anonyme étaient toutes gallo-romaines et anciennes, tandis qu'Is était de fondation bretonne-insulaire et toute récente.

Laissons donc Cris aux Vénètes, et demandons au Cartulaire de Landévennec, l'emplacement réel de la ville d'Is, aujourd'hui à vingt brasses sous la mer.

II. — LE CARTULAIRE DE LANDÉVENNec, MONUMENT LITTÉRAIRE. — ORIENTATION VERS LA VILLE D'IS.

Le Cartulaire de Landévennec passe sous silence le nom de la ville d'Is. Conclure de là que cette ville n'a point existé, c'est résoudre cette question historique avec

une partie seulement des données du problème. Gurdestin écrivait surtout pour l'édification des moines de son abbaye. On doit respecter sa réserve, sans l'admettre comme l'entière vérité historique.

Le Cartulaire fait de Gradlon un petit Charlemagne, vainqueur des pirates saxons, sans pitié pour les vaincus. Gurdestin pouvait étendre sa comparaison, en parlant aussi d'Ahès (1), comme Eginhard (2) l'a fait des filles de l'Empereur d'Occident. L'une et les autres ont déshonoré les cheveux blancs de leurs pères. Toutes ont reçu la punition de leur vie dissolue : Ahès, la fille de Gradlon, engloutie, par un châtiement du ciel en même temps que la ville d'Is ; les filles de Charlemagne, aussitôt la mort de leur père, cloîtrées par ordre de leur frère, le roi Louis le Pieux.

— « Il faut reconnaître, dans cet acte du roi de France, « un effet de la sévère réforme de Benoît d'Aniane » — a dit Henri Martin (3).

Peut-on, à cette même sévérité, attribuer la réserve de Gurdestin ?

Il écrivait environ soixante ans après la réforme monastique de Landévennec, alors que l'esprit de cette réforme avait eu le temps de rendre désuète la règle de saint Colomban et de mettre en défaveur les traditions scotiques. Cela expliquerait pourquoi Gurdestin n'a pu, ou n'a voulu, extraire des archives et des traditions trois fois séculaires de l'abbaye le souvenir entier des fastes d'Is.

Mais, en même temps que la réforme bénédictine, s'était aussi faite la restauration des lettres : Benoît d'Aniane, avait été l'ami d'Alcuin.

Alors Gurdestin, sous cette nouvelle impulsion, — « a cons-

(1) A Douarnenez, la fille de Gradlon est appelée Dahut, à cause, sans doute, du voisinage de Poul-David, ou Dahu.

(2) *Vita Caroli*, § XIX.

(3) *Histoire de France*, (T. II, page 367).

« truit, en l'honneur de saint Guénolé, un admirable monument littéraire » (1).

Tel est le jugement porté sur l'œuvre de son maître, par le moine Wormonoc, dans sa préface de la vie de saint Pol Aurélien.

On ne peut donc demander, à la *Vie de saint Guénolé*, une histoire complète de la fin du V^e siècle, pas plus que la topographie de cette même époque ; les quatre siècles écoulés avaient obscurci, ou doré, le souvenir des événements, comme la mer avait submergé Is, et le sable recouvert ses traces.

Cependant l'œuvre littéraire de Gurdestin n'est pas dépourvu d'un certain intérêt historique ; mais il faut le faire ressortir des ornements de son style et de ses réticences.

C'est ainsi qu'on peut y relever :

- 1^o Un repère géographique précis ;
- 2^o Des traditions que revendiquent le Cap-Sizun et l'Ile-de-Sein ;
- 3^o Des allusions discrètes à des événements anciens, qui trouveront leur explication aux chartes.

Tous ces faits concordent pour donner une *orientation vers la ville d'Is*.

III. — L'ILE DE THOPOPIGIE

Le repère géographique qui a survécu à la disparition de la ville d'Is, avec une grande partie du littoral ancien, est le nom de l'Ile de Thopopigie (2). Il ne faut pas chercher cette île, en face de Landévennec, à Ti-Bidi, *l'étable du biquet*, mais bien au-delà du Cap-de-la-Chèvre, vers l'Iroise,

(1) *Vita s. Pauli Auréliani*. (H. B. II, page 294).

(2) *Thope-Pygiam*. (*Cartul.* p. 109).

ou *Canol-Is* ; même vers *Canol-guéor*, le Raz-de-Sein actuel, c'est-à-dire en pleine Bretagne marécageuse.

Le mot Thopopigie est, du reste, un maquillage hellénique du nom du Cap-de-la-Chèvre (1). De plus, cette île, d'après le parcours fait, par saint Guénolé et ses onze compagnons, en la quittant, était séparée du premier établissement monastique de Landévennec par la haute mer, une grève de sable ou des dunes, une vaste forêt, une vallée (2) : ce qui n'est pas le cas de Ti-Bidi.

Cette localisation de l'île de Thopopigie permet de faire crédit au Père Albert Le Grand, qui, dans sa *Vie de saint Guénolé*, a si longuement parlé d'Is, de Gradlon et d'Ahès, donnant, pour référence, les légendaires manuscrits de l'Abbaye de Landévennec, et — « bons cautions de tout ce qu'il écrit ». — (3).

IV. — TRADITIONS COMMUNES DU CARTULAIRE ET DE LA RÉGION DU CAP-SIZUN.

Des règles de la vie cénobitique, tracées par Gurdestin, se dégage un ensemble de préceptes à l'usage des anachorètes. Les chartes XXIX-XXXVII-LII en donnent l'explication.

Lorsqu'une donation était faite à saint Guénolé, le père abbé dépêchait un ou plusieurs religieux pour prendre possession des biens légués. Ces religieux avaient pour mission d'y établir et exercer le culte chrétien. Ils y vivaient en solitaires. C'étaient, en quelque sorte, des *moines intendants*.

(1) Thôos, chèvre sauvage. Pègnumi, pango, pepigi, enfoncer. (Pointe qui s'enfonce dans la mer).

(2) *Cartul.* p. 63 et 64.

(3) Albert Le Grand. — *Vie des Saints de la Bretagne-Armorique* : Avertissement au lecteur, p. XII.

Le solitaire qui prit possession des nombreuses donations faites par Gradlon, au plou du tyern Cléden, fut le saint They dont la chapelle surplombe actuellement la baie des Trépassés.

Gurdestin connaissait bien cette région du Cap-Sizun et ses traditions. Aurait-il été, comme régisseur, l'un des successeurs de saint They ? On ne peut l'affirmer. En tout cas, la vie de saint Guénolé fait mention de plusieurs traditions que le Cap-Sizun et l'île de Sein revendiquent comme héritages de famille.

Nous citerons : la description du continent vu de l'île de Thopopigie (1). Elle a une grande analogie avec l'aspect du Cap-Sizun vu de l'île de Sein. Ici se trouve, en effet, entre la pointe du Raz et celle du Van, le riant *vallon des Saints*, qui sépare Cléden de Plogoff, avec le *fluvius ingens*, *Ster-oras de Kerham*. La fumée qui s'élève au soleil levant, comme celle décrite par le Cartulaire, c'est le *Boquet-Yan-a-Go* des Isliens, qui en augurent bon vent pour la pêche ou les épaves, selon l'aire vers laquelle il se penche, en s'épanouissant. Cléden a encore le Chœur des Anges qui montent au ciel ; c'est l'explication, donnée aux enfants, des cris des oiseaux migrateurs, *Chass-ar-Gueden*.

L'île de Sein, de son côté, réclame, pour elle seule, le privilège que le Cartulaire donne à la région Breona (2), d'avoir été délivrée, par saint Guénolé, de toutes les bêtes venimeuses. L'effet de ce miracle s'y exerce encore, on y trouve seulement quelques lézards inoffensifs. Bien mieux, c'est en partant de l'île de Sein, ou de son voisinage, que saint Guénolé a traversé la haute mer, — *profundum pelagus*, — à pieds secs. Ce miracle a eu lieu le Vendredi-Saint, et, en sa commémoration, la marée de ce jour est

(1) *Cart.* — Chap. III, p. 61.

(2) *Cart.* p. 37. — *Bre*, colline ; *onn*, eau.

appelée *Mour Guénolé*, mer ou marée de saint Guénolé. En témoignage de la puissance du saint, la pleine mer, à pareil jour, vient, chaque année, effleurer l'âtre du foyer, dans toutes les maisons de l'île.

Un rapprochement est aussi à faire entre le *Sanctus eximius Tutgualus* du Cartulaire (1) et le *Sant Huel* du Vallon des Saints. Tutgualus, l'un des *quatre luminaires* de la Cornouaille, a, pour attribut, le feu qui avait pris à son vêtement. Mais, par miracle, une douce rosée lui vint humecter le sein qui ne fut pas atteint par la flamme. Saint Huel est invoqué pour la guérison des maladies exéma-teuses dont une sérosité, *dour Katar*, vient aussi éteindre le feu du prurit.

La chapelle de Saint-Huel (2) est située au centre des donations du roi Gradlon, entre le *Castellic* de Lescléden et le village de Les-an-Kel. Plus haut, dans le vallon, se trouve Lan-Poban, où la tradition place un ancien monastère.

Toute cette région semble avoir gardé la réelle tradition du roi Gradlon et de la ville d'Is. Les familles des anciens tenanciers de la'bbaye de Landévennec la possèdent sous le nom de *Doare-Ker-a-Is*. Les récits qu'on en fait sont très laconiques et se disent à peu près dans les mêmes termes. C'est là le caractère de l'*histoire orale*. Si l'on insiste pour avoir des détails, c'est le *gwerz* d'Olivier Souvestre (3) qui en fait les frais.

Le chanoine Moreau (4) mentionne, à propos du Cap-Sizun, — « quelques pièces en vers bretons qui faisaient « mention d'Is en écriture de main ». — Est-ce le *Gwerz-*

(1) *Cart.* p. 82.

(2) *Duel, Tuel, Tual, Tugdual*. — Confondu à tort avec *Saint-Tugdual* de Tréguier. — (*Hist. Bret.* I, p. 322, en note).

(3) *Gwerz ar roue Gradlon ha Ker Is*.

(4) *La Ligue en Bretagne*, éd. de 1836, p. 11.

ar-ger-a-Is, chanté dans les seuls villages de Cléden et de Plogoff, bordant la baie des Trépassés et l'entrée de la baie de Douarnenez? Ce chant, très ancien, au dire des habitants de cette région, avait trait entièrement à la ville d'Is, et a cessé d'être chanté, vers le milieu du dernier siècle, quand on a pu se procurer le gwerz imprimé d'Olivier Souvestre, dans les pardons de la région. Malgré nos recherches nous n'avons recueilli aucun fragment du gwerz ancien, même chez les tenanciers des biens légués par Gradlon, qui nous ont cependant donné la vraie tradition.

V. — ALLUSIONS HISTORIQUES DU CARTULAIRE

D'après M. Loth (1), — « les rédacteurs et les copistes
« des Chartes de Landévennec, fabriquées ou remaniées du
« XI^e au XII^e siècle, paraissent avoir eu en mains quelques
« pièces fort anciennes, dont on ne peut faire usage dans
« l'état où elles nous ont été transmises ». —

Il en est de même de Gurdestin. Souvent son récit effleure des événements, des faits basés sur des documents qu'il déclare ne pouvoir entièrement utiliser, parce qu'il était dans l'impossibilité de remonter à leur source.

Le rapprochement des Chartes avec certains passages de la *Vie de saint Guénolé* fait ressortir quelques-uns de ces événements.

C'est donc entre les lignes du Cartulaire, et non parmi les briques gallo-romaines, qu'on doit rencontrer les traces de la ville d'Is.

Mais auparavant, il est utile de connaître son rôle au

(1) *L'émigration bretonne en Armorique.*

point de vue historique et la situation politique de la Cornouaille de Gradlon.

VI. — FONDATION DE LA VILLE D'IS

Vers l'an 460, les émigrations bretonnes-insulaires avaient jeté, tumultuairement, par bandes successives, sur le continent armoricain, une population fuyarde et désemparée, à la recherche d'une nouvelle patrie.

Chacune de ces bandes avait formé dans la zone maritime, autant d'îlots de populations séparés par des espaces déserts.

A la suite de ces émigrations, les pirates avaient recommencé leurs incursions contre l'ancien *littus saxonicum*. Les Plous, isolés, leur étaient une proie facile. Pas d'entente entre leurs chefs pour repousser l'ennemi commun ; pas de concorde dans les groupes. Les *Goad-huel*, proches parents des Tyern, briguaient ou contrecarraient leurs pouvoirs. Les Plous, l'un après l'autre, sous les attaques des Saxons, étaient, à bref délai, appelés à disparaître.

Vers l'an 470, probablement même quelques années auparavant, avait eu lieu l'émigration de Gradlon (1). Elle était bien différente de celles qui l'avaient précédés. Instruit par les défaites de l'an 455, et placé entre les Pictes au Nord et les Saxons au Midi, Gradlon n'avait pas attendu le contact d'un nouvel ennemi pour préparer son exode et l'exécuter.

Il aborda le littoral de l'Armorique avec tout son peuple, toutes ses ressources, organisations civiles et militaires intactes, et s'avança dans l'intérieur des terres, laissant le littoral aux émigrations qui l'y avaient précédé.

Bientôt, à l'étroit au confluent du Stéir et de l'Odet, il élar-

(1) Nous suivons la chronologie de l'*Hist. de Bretagne* de M. de la Borderie.

git ses frontières aux dépens des *Romanis* (1), restes des Gallo-Romains qu'il refoula jusqu'aux marches de Rennes et de Vannes. Tel fut le commencement du vaste empire, *magnum regnum* (2), que le Cartulaire donne à Gradlon.

Ses victoires engagèrent les Plous maritimes à recourir à lui pour repousser les pirates. Gradlon accepta ; mais, il leur imposa ses conditions : sans doute, d'être élu roi souverain de toutes les émigrations de la Cornouaille.

Son premier acte fut de mettre la concorde entre tous les Plous, d'où le titre de *Moderator Cornubiorum* (3), que lui donne Gurdestin. Il les réunit ensuite en une confédération maritime dont il établit le siège dans la région occidentale, *Occidue partis* (3), la Bretagne marécageuse, afin, dit le chanoine Moreau — « d'entendre plus facilement par mer, « les nouvelles des pays étrangers et des royaumes voisins « et que rien ne se passât à son préjudice ». —

Ainsi fut fondée la ville d'Is, vers l'an 475 à 480.

De là, Gradlon, — « Souverain des choses de la guerre » — s'élançait avec navires à la poursuite des pirates.

Gurdestin a dit ses combats, ses victoires, ses richesses, sa puissance (4). La légende s'émerveille de la grandeur et des fastes de la ville d'Is ; la réalité est tout autre.

VII. — IS, LA CITADELLE D'EN BAS, CAMP NAVAL DE GRADLON.

Dom Denis Briant, l'un des quatre initiateurs de l'histoire de Bretagne de Dom Lobineau, a suivi les errements de

(1) *Romania*, territoire occupé par les Gallo-Romains : *Romanis*, ses habitants (Dom Denis Briant).

(2) *Cart.* p. 78.

(3) *Ibidem.*

(4) *Ibidem.*

Gurdestin : il ignore tout de la ville d'Is, même le nom. Mais, après avoir longuement glosé d'Herbadilla et de son changement en un lac de sept lieues de tour, il ajoute :

— « Si tout ce qu'on dit a quelque fondement, il ne faut
« pas imaginer d'autre que quelque maison ou village, sur
« les bords de ce lac, *ce qui est arrivé plusieurs fois en*
« *d'autres lieux.* » (1). —

C'est là un demi-aveu de l'existence d'Is et une méthode critique d'interprétation des légendes.

L'auteur de la vie de saint Martin de Vertou, que commente Dom Briant, est encore plus affirmatif.

— « Ce que j'ai exposé, — dit-il aussi à propos d'Herbadilla, — se rapporte à un village autrefois florissant, qui, malgré sa submersion, *a cependant gardé son ancien nom jusqu'à aujourd'hui* ». — Cet auteur écrivait au x^e siècle.

La survivance du nom, même orale, est donc une preuve d'authenticité.

Tel est le cas de la ville d'Is.

Or, d'après M. de La Borderie, « il n'y a pas de tradition sans cause » (2).

On doit savoir gré à la tradition d'avoir, gardé le nom d'Is, et, à la légende, d'avoir doré son histoire.

Mais qu'adviendra-t-il de la ville d'Is, en passant sa légende au crible de Dom Denis Briant?

Gradlon était un grand constructeur de murailles. Au v^e siècle, la Bretagne insulaire était célèbre par ses murs, ses tours et ses vastes édifices (3). Gradlon introduisit cet usage en Armorique :

— « Quand Gradlon ot dompté ses ennemis austères,
« Il fonda en Bretagne deux beaulx monastères :

(1) Dom Denis Briant.— *Mémoire critique pour servir à l'histoire de la Bretagne.* — Bibl. Nat., Ms. fr. n° 22309.

(2) *Histoire de Bretagne*, I. p. 536.

(3) *Cart.* p. 7.

« Saint Jagu, Landévenech en Cornouaille,
« Et les fist atourner de très-belle muraille (1).

Is, également, avait ses murs, et le Cartulaire le dit : —
« *Mœnia qui sceptri regnabat condita celsi* » (2). — Mais
c'étaient des murs en gros granit, sans cordons de briques.
Une telle enceinte ne pouvait avoir sept lieues de tour.
Depuis son arrivée en Armorique, Gradlon n'avait eu ni le
temps, ni les moyens de lui donner cette étendue créée par
la légende. Cette étendue devait être celle du territoire
soumis au *tractus maritime* fondé par Gradlon.

La tradition désigne la capitale de Gradlon : *Ker-a-Is*, et
non Keris.

D'abord était-ce bien une ville dans le sens d'*Urbs* ?

Le mot *Ker* a deux acceptions. La plus ancienne, celle du
temps de Gradlon, indique une *forteresse*, et correspond à
Arx. Au XI^e ou XII^e siècle, le mot *Ker* désigne bien la
ville, *Urbs*, et c'est sur cette acception qu'a brodé la légende,
Is signifie *bas*.

Ker-a-Is n'est donc pas le nom de la capitale de Gradlon,
mais une indication de sa situation. Avait-elle même un nom ?
Ker-a-Is est la *citadelle d'en bas*. Le Cartulaire de son côté
mentionne les *ruines d'une citadelle d'en haut* que les chartes
permettent de situer.

D'après sa destination, la citadelle de Gradlon. était une
de ces *forteresses nautiques, castra nautica, castra navalia*,
qui servaient à protéger les navires au mouillage. Ces camps
nautiques étaient toujours entourés de murailles ; à l'abri de
leur enceinte, les flottes étaient tirées à terre, pour l'hiver-
nage. En tout temps, les voiles étaient hissées ; et cette ruse
devait tromper l'ennemi, en lui faisant croire que la flotte
était toujours parée à prendre la mer.

(1) *Hist. des Princes de Bretagne-Armorique*, par Maubugeon. —
Bibl. Nat. manuscrit n° 6012, du XV^e s.

(2) *Cart*, p. 113.

Telle était Is durant les incursions des pirates.

Après les victoires de Gradlon, des palais s'y construisirent ; les dépouilles des ennemis et les richesses s'y accumulèrent, et avec elles s'y introduisirent le luxe et les désordres de toutes sortes. Ahès, la fille de Gradlon, menait le branle. La royauté de Gradlon menaçait de devenir éphémère. C'est alors que le roi songea à recourir à saint Guénolé.

VIII. — ENTREVUE DE POULCARVAN. —
SERMON DE SAINT GUÉNOLÉ. — AHÈS ET LA
VILLE D'IS.

La Cornouaille, délivrée de ses ennemis, proclama Gradlon roi. C'était la condition probable de l'aide apportée, par lui, aux plous maritimes. Mais, de simple chef militaire à la royauté absolue, la distance était grande.

Gradlon était un roi barbare et chrétien à demi seulement. Sa cour était païenne. Les chrétiens ne trouvaient auprès de lui que moquerie ou persécution, témoin saint Ronan (1). Alors, soit question religieuse, soit antagonisme de races (2), son trône se trouva menacé.

Or, vers l'an 486, la renommée des miracles de saint Guénolé était parvenue jusqu'aux confins des Romanis, aussi loin, ou plus loin que les limites même du royaume de Gradlon. — « Toute la Bretagne, en long et en large, célébrait le
« nom et les mérites de saint Guénolé. De partout l'on accou-
« rait pour contempler son image, et l'on se disait : — Ce
« n'est pas un moine, mais un ange descendu parmi les
« hommes » (3). —

(1) *Vie de saint Ronan.*

(2) Gradlon était originaire du Nord-Est de la Bretagne insulaire, des abords de la Tyne et du mur de Sévère ; un grand nombre de Plous, au contraire venaient du Sud-Ouest, de la Cambrie principalement, peut-être aussi d'Irlande.

(3) *Cart.* p. 77.

Ce mouvement de la foule fit trembler Gradlon, qui, par politique, voulut corrompre ou s'attacher Guénolé. Dans son esprit, c'était chose facile : — « Guénolé, ébloui devant la « magnificence royale se laisserait gagner par des présents ». La présomption de Gradlon était grande.

Saint Idunet ménagea-t-il une entrevue entre Gradlon et Guénolé? Les chartes II et III permettent de le supposer (1).

Cette entrevue eut lieu à Poulcarvan.

Nous voudrions voir, au musée de Quimper, comme pendant au tableau de Luminais, — « Fuite du roi Gradlon » — un autre tableau rappelant cette entrevue, et mettant en scène saint Guénolé dans toute son austérité monacale : le roi avec tout le faste de sa cour, mais en humble suppliant ; Ahès insolente, au milieu de ses courtisans. Avec le peuple à l'arrière-plan, ce tableau donnerait une représentation fidèle des mœurs de la Cornouaille, à la fin du iv^e siècle.

M. de La Borderie trouve dans cette scène décrite en vers par Gurdestin, et surtout dans le sermon adressé par saint Guénolé au roi Gradlon, l'origine des pompes de la ville d'Is et de son roi (2).

Il y a mieux dans ce discours qui rappelle celui : — « Vanité des vanités », — adressé par saint Grégoire de Naziance à l'empereur Théodose.

Après avoir rejeté avec mépris les dons que Gradlon voulait lui faire, à lui *personnellement* (3), saint Guénolé dominant de toute sa taille, le roi courbé et tremblant devant lui, s'écria : — « Et toi, pauvre misérable, qui brûles de jouir de « l'or étranger, tu brilles dans ta soie et ta pourpre ornées « de gemmes ; tes entrailles sont remplies de festins magni- « fiques ; ta chair, nourriture des vers, se gonfle à plaisir « d'une graisse ignoble ».

(1) *Cart.* p. 144-146.

(2) *Histoire de Bretagne*, l. p. 323.

(3) *Cart.* p. 78 ; vers 14^e.

Puis, cessant le tutoiement, Guénolé lance à Ahès et à ses courtisans, cette apostrophe :

— « Les flûtes, les cithares, les lyres murmurantes sous l'archet, les tambours retentissent, en stridents accords, dans vos palais ».

Et revenant à Gradlon : — « Dis où sont les rois, autrefois s'enflant d'orgueil, dans la *forteresse d'en haut* ? Pauvres se et riches de cette forteresse, où sont-ils maintenant, dis-le ? »

— « Dic ubi sunt reges *alta olim ex arce* tumentes ? » (1)

La politique de Gradlon et les chartes nous indiqueront qu'elle était cette *forteresse d'en haut* qui dominait, du sommet de la falaise, Is, la *forteresse d'en bas*.

La cessation du tutoiement et l'apostrophe indiquent, d'accord avec la légende, Ahès et les désordres de ses palais. Elle était donc présente à l'entrevue de Poulcarvan. Du reste, en petit Charlemagne (2), Gradlon devait toujours se faire accompagner de sa fille.

Or, Ahès était le plus grand obstacle à l'entente entre Gradlon et Guénolé. Car, dès sa fondation, l'approche du monastère de Landévennec était absolument interdite aux femmes. — « Ce lieu, » — dit le Cartulaire, — « avait été préparé par Dieu pour ses serviteurs » (3).

Le chapitre XVI met donc Ahès en scène, le chapitre XVIII la met en cause.

Ce dernier chapitre (4) a trait à une intervention de saint Rioc entre le roi Gradlon et saint Guénolé. Le bon saint Rioc, parent de Gradlon, était présent à l'entrevue de Poulcarvan.

Par quels motifs saint Rioc déterminait-il Guénolé à accepter les dons qu'il avait déjà refusés ? De quels argu-

(1) *Cart.* p. 79.

(2) H. Martin. *Histoire de France.* (II, p. 33). Eginhard. *Vita Caroti.* § XIX.

(3) *Cart.* p. 66-68-179-211. — *Histoire de Bretagne,* (I, p. 372).

(4) *Cart.* p. 81.

ments usa-t-il envers Gradlon ? Le Cartulaire ne le dit pas. C'était assez de faire connaître le résultat de cette intervention (1). Le sujet traité était trop scabreux.

D'après cette réserve expresse du Cartulaire, on doit supposer qu'il s'agissait d'Ahès, et que Gradlon finit par consentir à éloigner sa fille de toutes les relations qu'il briguit d'avoir avec saint Guénolé et avec le monastère de Landévennec. Cela ressort implicitement de cette assertion de Gurdestin, disant que, depuis sa fondation, aucune femme n'avait été assez téméraire pour pénétrer même dans les dépendances du monastère (2).

Ahès eut ainsi tous les loisirs pour étendre sur la ville d'Is entière sa conduite coupable, ce qui attira la colère divine.

IX. — LES CHARTES, LEUR VALEUR HISTORIQUE

Quelle est la valeur historique des chartes du Cartulaire (3), et particulièrement des chartes de Gradlon ?

Elles ont été rédigées sur les indications topographiques d'Amalgod et de Uethenoc, deux des vassaux de Landévennec, restés dans le pays, après la destruction du monastère en 914 et l'exode des Moines à Montreuil.

M. de La Borderie (4) a démontré l'aide qu'ils ont apportée, à l'abbé Jean, revenu en Bretagne, pour connaître la situation du pays ; puis leurs rôles dans la défaite des Normands, par Alain Barbetorte. Ils figurent aussi comme témoins, à

(1) *Cart.* p. 113.

(2) *Cart.* p. 66.

(3) Beaucoup de chartes, par leur libellé même, indiquent des faits passés bien antérieurement. (*Hæc memoria retinet quod . . . Hæc litteræ narrant . . . iterum . . .*)

(4) *H. Bret.* — II, p. 386.

la donation de ce prince à l'Abbaye de Landévennec, en 945 (1).

Amalgod, (a — Malgod ; d = z.), ou Malcoz, est un nom de famille répandu à Douarnenez et dans les paroisses qui bordent la baie, à l'Est et au Nord.

Les Uethenoc, ou Guézennec, de Cléden, sont connus, de date immémoriale, pour avoir été les tenanciers de Landévennec, au village de Théolen. Des actes, que nous avons vus, disent que, ce village payait la dîme à la douzième gerbe. Un fils de Uethenoc, désigné du nom latinisé de Sylvester (2) est l'auteur de la donation de Penkarn en la *terre sainte, douar santel* de Cléden (3). Une tradition de Cléden est aussi très formelle : — « Les Guézennec de la Terre-Sainte viennent de Théolen », dit-elle.

C'est sur les renseignements donnés par Amalgod et Uethenoc, que Landévennec pût récupérer ses biens provenant d'anciennes donations et, un demi-siècle plus tard, faire rédiger les chartes apocryphes que donne le Cartulaire.

A propos de ces chartes, il y a lieu de remarquer que les désignations topographiques et administratives sont de la fin du x^e siècle (4). Par conséquent, elles ne donnent qu'une idée imparfaite des anciennes donations, par exemple, de celles du temps de Gradlon. Ces désignations n'existaient pas à la fin du v^e siècle. Gurdestin, dans la vie de Saint Guénolé n'en cite aucune ; il emploie toujours le mot vague, *locus*, comme expression géographique.

(1) Chartes XXV, p. 156.

(2) Chartes LIII, p. 172.

(3) Bulletin Société Archéol. — *Les immigrations bretonnes, insulaires du Cap-Sizun.*

(4) « Les vies des Saints sont précieuses par l'expression des opinions et par le détail des mœurs, mais suspectes et controuvées, quant aux faits contemporains. Ce sont de pâles flambeaux qui jettent à peine, çà et là, quelques lueurs dans la nuit profonde ». — (H. Martin, *Hist. de France*, I, p. 101).

Autre remarque : les chartes du Cartulaire signalent les biens existant au x^e siècle et seuls récupérés. Elles ne tiennent point compte des territoires disparus dans la catastrophe de la ville d'Is, ni des corrosions des rivages, par l'action de la mer, durant les quatre siècles et demi qui ont suivi la catastrophe.

Mais tout informes et incomplètes que sont ces chartes, on en peut déduire des renseignements historiques que la tradition a transmis au X^e siècle, entre autres l'emplacement de la ville d'Is.

X. — *EMPLACEMENT DE LA VILLE D'IS D'APRÈS LES CHARTES*

Après l'entrevue de Poulcarvan, le trône de Gradlon se trouva raffermi (1). Il continua son règne avec douceur et justice, conseillé par saint Guénolé qui le visitait fréquemment.

Toute la politique de Gradlon se résume à attirer saint Guénolé en la ville d'Is. Les chartes le démontrent.

La charte III^e le pose comme roi des Bretons, par la seule grâce de Dieu, et indépendant des Francs. Gradlon a eu des relations avec Clovis ; mais il ne reconnaît pas la suzeraineté du roi de France qui avait hérité des droits gallo-romains sur toute la Gaule, par le fait même de son baptême.

Elle exprime encore le désir, depuis longtemps conçu, de Gradlon de connaître Guénolé ; puis la déférence que le roi lui a témoignée, en allant à sa rencontre, à Poulcarvan. Toutes ces circonstances devaient mettre le saint en confiance près du roi souverain Gradlon.

(1) Cart. pp. 81 et 133.

Cette charte III^e indique aussi que les donations, qu'il va faire, de partie de son propre héritage, sont à l'intention d'obtenir les prières de saint Guénolé pour son âme et celles de ses parents vivants, défunts et *à venir*. Cette dernière expression indique l'espoir de Gradlon de voir sa race se perpétuer par ses enfants Ahès et Romélius.

La charte IV^e, en commémoration de l'entrevue de Poulcarvan, fait, devant de nombreux témoins Cornouillais, nobles et fidèles, donation, en la trêve de Poulcarvan, de XIV métairies.

Les chartes suivantes ont trait à des concessions faites :

1^o Aux abords de la résidence royale, pour y entretenir des relations suivies avec saint Guénolé ;

2^o Aux environs du monastère, pour agrandir ses dépendances ;

3^o De biens ruraux, pour arrenter Landévennec.

A remarquer, que dans plusieurs donations figurent, à la fois, des biens dans la presqu'île de Crozon, voisine du monastère, et dans le Cap-Sizun.

Qué conclure de cette dernière particularité ? sinon que *le Cap-Sizun était attenant à la résidence de Gradlon, à la ville d'Is.*

L'analyse des chartes le prouve.

Charte V. — Elle fait donation de l'île qui est appelée Ile Seidhun, avec tout ce qui dépend d'elle.

C'était un reste de la Bretagne marécageuse qui a diminué peu à peu jusqu'à devenir l'île de Sein actuelle. Elle a pris nom des sept courants de fond qui portaient de terre vers le large, à l'opposé des courants de surface qui portent du large vers la terre. Ces courants ont le nom de *Sun* (prononcer : Sûne). Des sept qui entouraient l'île au x^e siècle, l'île de Sein n'en possède plus que quatre.

La charte aurait pu donner les noms des dépendances

de cette île : Guivian ; Guiveur ; Bre-arog ; Is-audy ; Douar-meurus ; Guelvan, etc., etc., qui ont aussi disparu.

Charte VII. — Cette charte donne la trêve de *Clecher*, XIII villes, tout le plou d'*Arcol*, d'une mer à l'autre, et tout le plou de *Telchruc*.

Clecher, c'est *Ker gléguer*, du Vallon des Saints, qui payait aussi la dime à Landévennec, et où se trouve le Castellec attribué à Gradlon (1).

Pour *Arcol*, le père Albert Le Grand (2) donne un troisième repère : le château de Tévennec. *Arcol* de Gradlon ne serait donc pas la paroisse de la presqu'île de Crozon, mais bien *Liord-Argol*, au Sud de l'île de Sein, entre les deux mers ainsi désignées à l'île : mer droite, ou baie d'Audierne ; mer gauche, ou baie de Douarnenez, à l'entrée de laquelle se trouve l'îlot du To-Venoc, ou Tévennec.

Cette charte est complétée par la charte IX, où se trouvent : *Les-Cletin*, ou Lescléden, près de Ker gléguer ; *Tref-pul-Dengel*, ou Poul-Denver, à l'île de Sein ; *Ros-Tuder*, au haut du Vallon des Saints, près de Trévern, en Goulien.

La paroisse de Plogoff possède aussi, au versant Sud du Vallon des Saints, un *lec'h* et une fontaine, près desquels la tradition place une chapelle au vocable de saint Guénolé, aux dépendances du village de Laoual (3).

Toutes les donations de Gradlon sont ainsi groupées à l'entrée Sud de la baie de Douarnenez, à l'île de Sein et surtout à l'extrémité Ouest de la paroisse de Cléden, sur le plateau qui borde et domine la baie des Trépassés. Au point culminant de ce plateau, se trouve l'occupation gallo-romaine de Troguer, qui a longtemps servi d'amer aux navigateurs. De longue date, les habitants voisins en

(1) Cadastre : C. 690 à 700.

(2) Vie de Saint Guénolé, § IX.

(3) *La Ligue en Bretagne*, p. 9 (en note).

tiraient des matériaux pour leurs constructions et en déblayaient le terrain pour leurs cultures. A la fin du xvi^e siècle, ces ruines, en forme de quadrilatère, avaient encore trois toises de hauteur. Vers 1576, le procureur du roi à Quimper, Jacques Mocam, requit défense aux habitants des environs de continuer à les démolir. Vers 1860, un agent-voyer en fit du macadam.

Ces ruines sont celles de la citadelle d'en haut mentionnée par Gurdestin dans le sermon de saint Guénolé au roi Gradlon. Elles dominaient la ville d'Is d'une hauteur de 80 mètres.

XI. — LA VILLE D'IS D'APRÈS LA TRADITION

1° — « La ville d'Is se trouvait à *Is de Menez-Beziou*,
« au bas de la *Montagne des tombeaux*, en face de *Ilis-*
« *pors-Fall*, (cadastre E, 120) l'église (ou grotte) du *mauvais*
« *port*,... là où est actuellement la *Basse-Jaune* ».

Le chanoine Moreau rapporte aussi ce fragment de poésie :

— « Ar roue Glazren zo en Ys bez. »

— « Le roi Gradlon est au bas du tombeau. » —

Menez-beziou est au sommet de la montagne du Rohar, qui borde, à l'Est, l'anse de Porz-Théolen.

2°. — « Le raz de Sein n'existait pas, ni la baie des Tré-
« passés. Une terre occupait l'espace compris entre la
« Basse-Jaune, le To-Venoc, l'Ile-de-Sein, la Pointe-du-Raz.
« Cette terre appartenait à la Pointe-des-Van et à la côte de
« Cléden. L'Ile-de-Sein est ce qui reste de cette terre. »

3°. — « Eno e oa, gad he dek dor,

« Ac eun alfe aour d'ho digor. » — (1)

— « C'est bien sur cette terre disparue qu'était Is, avec
« ses dix écluses, une clef d'or pour les ouvrir. » —

(1) Ancienne chanson de la ville d'Is.

Les écluses se trouvaient là où les roches du *Gorlé* prolongent la Pointe du Raz vers l'île de Sein.

4°. — « Seiz mantel skarlat a tri-ugent, heb niveri ar re al.

« A teue, oud ar Ger-a-Is, bep sâl, d'an oferen da
[Laoual. »

— « Soixante-sept manteaux d'écarlate, sans compter les autres, venaient de la ville d'Is, chaque dimanche, à la messe, à Laoual. »

5°. — « Un chemin pavé, bordé d'arbres, conduisait de
« la ville d'Is à Laoual. » —

Aucun accore n'indique l'atterrissement de ce chemin, détruit, sans doute, par affaissement du sol, corrosions et éboulis des falaises.

6°. — « Er verven d'an Enez,

« E oa palez ar Brinsez. » — (1)

— « Au Sud-Ouest de l'île de Sein était le palais de la princesse Ahès. » —

Vers le Guivian (le petit bourg), à deux ou trois milles en mer, une roche porte encore ce nom.

7°. — « C'est aussi, au Sud-Ouest de l'île-de-Sein que
« se fit la rupture du cordon littoral qui protégeait la Bre-
« tagne marécageuse ». —

Bien au-dessous des fondations de la digue, à Liord-Argol et Beg-ar-c'halé, à l'île-de-Sein, l'on a trouvé des coffrets avec inhumations, des briques à crochets gallo-romaines, des emplacements de maisons. Preuve d'un affaissement important du littoral en cet endroit.

C'est aussi, en cet endroit, qu'existe le *Sun* le plus violent.

Depuis le V^e siècle, le littoral de l'ancienne Bretagne marécageuse n'a cessé de subir de profondes modifications, par corrosions, affaissements, dénudations par raz-de-marée. Nous citerons seulement ce fait qui nous a été par M. Le Cor-

(1) Ancienne chanson de la ville d'Is.

vaisier, détaché aux travaux maritimes de l'Ile-de-Sein :

— « La pyramide Beautemps-Beaupré, construite pour
« signal de mer, au commencement du dernier siècle, a
« baissé de 0^m 17 par an, depuis dix ans, de 1900 à 1910 ».

L'Ile-de-Sein peut disparaître, la légende d'Is, de Gradlon
et d'Ahès se contera toujours.

H. LE CARGUET.

Audierne, 30 Décembre 1919.



QUIMPER

(ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES)



UN COUP D'ŒIL

SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE

Quimper ou, plus exactement, Kemper, c'est-à-dire le Confluent, est par excellence une ville bretonne, mais les nombreux restes romains mis au jour sur le sommet et le versant nord-ouest du mont Frugy donnent à penser qu'il existait, avant l'invasion du v^e siècle, à l'emplacement du faubourg de Locmaria, une agglomération d'une certaine importance. Parce qu'une charte du xi^e siècle appelle Locmaria *Civitas Aquilonia*, il est admis que tel était le nom de la petite ville gallo-romaine. On peut, non sans bonnes raisons, croire qu'à l'origine elle dépendait de la cité des Osismes, qu'elle était le chef-lieu d'un pagus de cette cité, dit pagus des Corisopites, enfin que, ce pagus devenant à son tour une cité à la fin du iii^e siècle, Aquilonia prit alors, comme la plupart des chefs-lieux de cités, le nom de la peuplade elle-même. On la nomma, à partir de ce moment, Corisopitum. Le titre latin de l'évêque de Quimper est encore *episcopus Corisopitensis* (1).

(1) On a beaucoup écrit sur le sujet de Corisopitum. A citer surtout : A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 109-110 et 122, — A. Longnon, *Les cités gallo-romaines de la Bretagne*, 1872, p. 11-16, — Ch. de la Monneraye, *Géographie de la péninsule armoricaine*, 1884, p. 51-55, — L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 2^e éd., t. II, p. 242 et 243.

Ce que nous savons de certain sur la bourgade d'Aquilonia puis Corisopitum se réduit à très peu de chose. Un réseau de voies la mettait en communication avec les principaux points de l'intérieur et de la côte (1). Elle était garantie des attaques par un système de fortifications organisé, ce semble, après la grande invasion germanique de 276-277 et consistant en trois postes militaires, bâtis, l'un sur le mont Frugy (2), un autre sur la hauteur qui domine Quimper au nord, près du champ de foire, le troisième, moins fort, sur le coteau de Bourlibou (Bourg-les-Bourgs), sur le terrain de l'École normale des instituteurs. Corisopitum ayant à redouter surtout les attaques par mer, celles des Saxons, ces postes se trouvaient très bien disposés pour assurer la surveillance de la rivière. Cependant, nous ne saurions rien affirmer quant aux origines. Même avant 277, les empereurs ont, pour la défense des grandes routes contre les brigands, mis sur pied « une sorte de gendarmerie, formée surtout de détachements militaires, avec casernes et corps de garde aux bons endroits. Il a pu y en avoir en Armorique » (3). Dans les tout derniers temps de l'empire, les troupes cantonnées à l'extrémité de la péninsule armoricaine se composaient en grande partie d'auxiliaires recrutés en Mauritanie (4). Retrouvera-t-on jamais la trace des Marocains qui défendaient Corisopitum ?

Rien ne prouve que le christianisme n'y pénétra pas avant la venue des Bretons. Au contraire, c'est un fait presque établi que saint Corentin, s'il fut vraiment évêque de Quimper, avait

(1) Ch. Picquenard, *L'occupation gallo-romaine dans le bassin de l'Odette*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XXXIII, 1906, p. 188-217 et 282-323.

(2) R.-F. Le Men, *Fouilles d'un poste gallo-romain sur le mont Frugy* (*Ibidem*, t. III, 1876, p. 189-191).

(3) C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. II, p. 289.

(4) A. de La Borderie, *op. cit.*, p. 163.

eu des prédécesseurs dans le pays (1). Quant au roi Grallon, dont la légende, la poésie, la sculpture, la peinture ont, à l'en- vie, popularisé le nom, les meilleurs érudits s'accordent à confirmer aujourd'hui ce qu'écrivait de lui Dom Lobineau : « En vérité il y a si peu de fonds à faire sur les légendes qui sont les seuls mémoires dont on pourrait tirer ce que l'on au- rait à en dire qu'il vaut mieux s'en taire tout à fait ».

Les Bretons, délaissant l'antique Corisopitum, s'établirent en amont, au confluent de l'Odet et du Stéir. lieu qui, du reste, n'était pas resté jusqu'alors inhabité, car on y a, de nos jours, découvert divers objets attestant une occupation romaine (2).

Jusqu'à la fin du xi^e siècle Quimper fut la capitale du comté de Cornouaille, lequel disparut en 1066, le mariage du comte Hoël avec la fille du duc de Bretagne l'ayant fait rattacher directement au domaine ducal. Dès cette époque l'évêque se trouvait un des principaux seigneurs de la région. Il le resta jusqu'en 1790. Toute la partie de la ville située à l'est du Stéir relevait de lui tandis que, de l'autre côté de la rivière, s'éten- dait la « Terre au duc ». Sa juridiction s'exerçait au tribunal des Regaires d'où les appels ne pouvaient être portés qu'au Parlement.

Aucun grand événement de l'histoire générale ne s'est passé à Quimper ; toutefois les guerres civiles ne laissèrent pas d'y avoir leur contre-coup. Jean de Montfort, après s'être soumis la ville en 1341, ne la garda pas longtemps ; le 1^{er} mai 1344, Charles de Blois la lui enlevait par un violent assaut à la suite duquel il ne réussit pas à empêcher une affreuse tuerie. Mont- fort tenta inutilement de la reprendre en août de l'année sui- vante. Découragé, il mourut peu après à Hennebont. Les ha- bitants demeurèrent, sans trop de zèle, attachés à la cause

(1) L. Duchesne, *op. cit.*, p. 263-266.

(2) P. du Châtellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, 2^e éd., 1907, p. 337-338.

de Blois. Quand, au mois de novembre 1364, le vainqueur d'Auray se présenta, l'évêque, Geoffroy Le Marhec, s'efforça de stimuler leur courage, de les déterminer à se défendre. A ses exhortations les plus pressantes la plupart répondirent en regimbant. « Nous sauterons par dessus les murs », déclaraient les uns. « Nous n'y monterons plus la garde », criaient les autres. L'opposition était irrésistible. L'évêque craignait pour sa vie. On traita des conditions de paix. Le duc Jean IV n'en imposa pas de cruelles et reçut volontiers tout le monde en sa « begnivolance, grâce, miséricorde et obéissance » (1)

Durant les troubles de la Ligue le peuple se montra très hostile au parti royal. Malgré l'hostilité de beaucoup de bourgeois, les ligueurs l'emportèrent vite. La garnison résista avec succès au sieur de Lézonnet, capitaine pour le roi à Concarneau, mais en fin de compte il fallut bien, après un échange d'arquebusades moins meurtrières que bruyantes, se rendre quand même au maréchal d'Aumont (12 octobre 1594). L'affaire n'avait duré que trois jours dont deux de négociations, Un moine blessé au talon, un gamin écorché à la fesse : il n'y eut pas de plus grands dommages.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'histoire de Quimper se résume dans celle de ses évêques, de son chapitre, de son présidial, de son corps de ville, de toutes ses autres administrations et juridictions séculières : processions, entrées solennelles d'évêques, de sénéchaux, de gouverneurs, quelques rares alarmes de guerre, jamais de vrais périls, de loin en loin séjour, très bref, d'un grand de la cour ou de l'armée, incessants procès, infinies querelles de préséances (2).

(1) Voir les textes publiés par H. Bourde de La Rogerie dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XXVII, 1900, p. 245-254.

(2) Le seul travail d'ensemble sur l'histoire de Quimper est la notice écrite par A. de Blois pour la seconde édition du *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne* d'Ogée, 1853. Pour le Moyen-âge l'*Histoire de Bretagne* de La Borderie permet de la rectifier sur quelques points.

LES REMPARTS

Le quartier de la cathédrale portait jadis le nom de Tour du Châtel. Divers actes nous montrent qu'au Moyen-âge le ruisseau du Frouit se trouvait appelé Frouit-Questell (ruisseau du château) ; les alentours immédiats de l'église formaient le château de saint Corentin, *castrum sancti Corentini*. A cet endroit devait se dresser, à l'époque romane, le château que, suivant une tradition fabuleuse, Grallon avait donné au vertueux évêque de Quimper. A quelque époque qu'il importe d'en faire remonter l'origine, il y a lieu de voir là, sans doute jusqu'à la place Maubert vers l'ouest, l'espace délimité par l'enceinte primitive de la ville (1). Des poternes, évidemment refaites à une basse époque et dont l'une, celle de la rue du Guéodet, a duré jusqu'au xix^e siècle, en perpétuèrent longtemps le souvenir. Celle de la rue Kéréon était qualifiée de Portzmen (porte de pierre), en latin *porta lapidea*, ce qui fait supposer que l'enceinte proprement dite consistait surtout en palissades.

Une autre ceinture de murailles, d'un périmètre plus vaste, à peu près pareil à celui de la plus récente, dut être bâtie au xiii^e siècle, cette fois toute de pierre. En 1209 Guy de Thouars, gouvernant la Bretagne du chef de sa femme Constance, voulut en vain faire élever une forteresse au confluent de l'Odet et du Stéir, mais nous savons que, lors du siège mis par Charles de Blois, non seulement la cité de l'évêque se trouvait enclose de murs, mais, de plus, sur la Terre-au-Duc, se voyaient des ouvrages que Charles, pauvre en troupes, fit abattre après sa victoire pour n'avoir pas à y installer de garnisons. Ces remparts du xiii^e siècle furent en partie restaurés sous Jean IV vers 1380, principalement le long de

(1) R.-F. Le Men, *Monographie de la cathédrale de Quimper*, p. 4.

l'Odet, côté par où avaient eu lieu les assauts. A cette date on établissait même sur la rive gauche de nouvelles murailles dont le tracé coupait les bâtiments de l'hôpital Sainte-Catherine par le milieu (1). Cependant il n'y eut de travaux d'ensemble entrepris qu'à partir de 1452, lorsque le duc Pierre II eut enfin obtenu de l'évêque l'autorisation de faire faire au confluent un groupe de tours plus fortes que les autres : ce fut ce que les Quimpérois décorèrent assez prétentieusement du titre de " château ". Les travaux avancèrent avec lenteur. Ils n'étaient pas encore tout à fait finis en 1498 (2).

Au xvi^e siècle cinq portes et deux poternes donnaient accès à l'intérieur de la ville. La principale porte, celle de Sainte-Catherine ou de l'évêque, ménagée sur la face sud, était flanquée de deux tours et touchait au moulin de l'évêché, installé un peu en aval, dans un îlot fortifié (3). A l'ouest la porte Médard, dont une sorte de barbacane couvrait les approches, présentait une disposition analogue. A l'angle nord-ouest s'ouvrait la porte Saint-Antoine ou Mescloaguen, au nord celle de la Tourbie, voisine de la plus haute, de la plus imposante des tours, la tour Bihan, qui dominait tous les toits et servit jusqu'à la fin du xvi^e siècle de logis au gouverneur. A l'est, l'enceinte passait non loin du chevet de la cathédrale. De ce côté on trouvait la porte des Regaires. Entre les portes et poternes, de nombreuses tours, tantôt rondes, tantôt, notamment au nord-ouest, carrées, interrompaient la courtine qu'elles ne dépassaient guère en hauteur (4).

(1) D'après une lettre du pape Clément VII publiée par le P. Denifle (*La désolation des églises*, t. II, p. 746). L'hôpital Sainte-Catherine était là où est aujourd'hui la Préfecture.

(2) J. Trévédy, *Promenade à Quimper*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XII, 1885, p. 213, 253, 317, 381.

(3) Il avait été fortifié dans les premières années du xv^e siècle par les soins de l'évêque Gatien de Monceaux.

(4) Ducrest de Villeneuve, *Anciennes fortifications de Quimper*, dans le volume du congrès de l'Association bretonne tenu à Quimper en 1895.

L'ensemble était assez imposant. Mais, en 1576, quand éclatèrent en Cornouaille les premiers troubles civils, une longue paix avait assoupi la vigilance des bourgeois. « Pas une des portes n'était en état d'être fermée ; pas un pont-levis n'était en état d'être haussé ». (1).

Le maréchal d'Aumont, ayant pris la ville, songea tout de suite à en assurer sérieusement la défense. Il fit entreprendre dans la partie haute une citadelle « la moitié dedans la dite ville, la moitié dehors, la tour Bihan demeurant au milieu en forme de donjon ». Quatre éperons, formés de terrassements et de pieds d'arbres, furent édifiés en 1596 entre la tour Bihan et le confluent des deux rivières. Ces ouvrages avancés montraient déjà « l'apparence d'une forteresse battante, capable de brider bien une autre ville que Quimper » quand le maréchal s'en alla. « Tout cela fut ruiné depuis de soi-même ». (2)

La portion la mieux conservée de l'enceinte est maintenant celle qui, partant de l'ancien palais épiscopal, s'étend en bordure du boulevard de Kerguélen jusqu'à un point correspondant exactement à l'angle sud-est, qu'occupait une tour ronde. La base des murs, jadis baignée par l'eau, est à présent enterrée ; en outre, les merlons ont disparu, mais les mâchicoulis, désormais bouchés, demeurent, et les corbeaux, profilés en double quart de rond, appartiennent bien au type régional. Un autre long pan de mur, assez semblable au précédent, sert de clôture au lycée sur le champ de foire. D'autre part, on voit près de la place Terre-au-Duc, au milieu de quelques maçonneries anciennes, une échauguette en encorbellement, suspendue au-dessus du Stéir et portant un petit écu sur lequel on distingue trois fleurs de lis. Quant au « château », les dernières tours en sont tombées sous les pics des démolisseurs vers 1860 à l'époque de la réfection des quais.

(1) Chanoine Moreau, *Mémoires*, éd. de 1857, p. 72.

(2) Toutes les citations sont du chanoine Moreau (*op. cit.*, p. 285-287).

LA CATHÉDRALE

Historique. — Il y a eu certainement, à la même place que la cathédrale actuelle, une église romane, remontant, selon toute vraisemblance, à la seconde moitié du xi^e siècle, et dont la nef ne disparut qu'au xv^e. Nous n'en connaissons, — et encore l'attribution ne va-t-elle pas sans conteste, — qu'un chapiteau, retrouvé en 1879 dans le mur d'une maison voisine (1). Ce chapiteau, déposé au musée archéologique, offre les plus grandes analogies avec ceux de l'église Sainte-Croix de Quimperlé, fondée par le comte de Cornouaille Alain Caignart ou Canhiart (1022-1058) et achevée vers 1085. Derrière le chevet, mais à part, une petite chapelle renfermait, suivant une tradition discutable (2), les restes de ce même comte Alain. Un baptistère, qui subsista jusqu'à 1440, complétait ce groupe d'édifices.

Le 22 août 1239, vingt ans après son élection, l'évêque Rainaud, touché par la pauvreté de la fabrique à laquelle ses propres ressources ne permettaient pas de réparer la cathédrale, lui accorda, son chapitre y consentant, le revenu d'une année de toutes celles des paroisses à sa collation dans le diocèse, qui, par autre cause que par permutation, viendraient à vaquer. Le catalogue épiscopal nous apprend que Rainaud ou Renaud (*Ranoldus* ou *Ranulphus*) était d'origine française (*de*

(1) R.-F. Le Men, *Note sur un chapiteau roman . . .*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. VII, 1880, p. 70 à 74. — *La Monographie de la Cathédrale de Quimper*, par le même auteur (Quimper, 1877, in.8°), a conservé du point de vue historique une réelle valeur. Mais l'analyse archéologique y est très insuffisante. Le Men a composé, à propos de la cathédrale, une sorte de catalogue de notices sur les familles, les rues, les évêques les artisans. L'essentiel passe un peu au second plan.

(2) Au xvii^e siècle on montrait, à Saint-Croix de Quimperlé, un tombeau dit d'Alain Caignart.

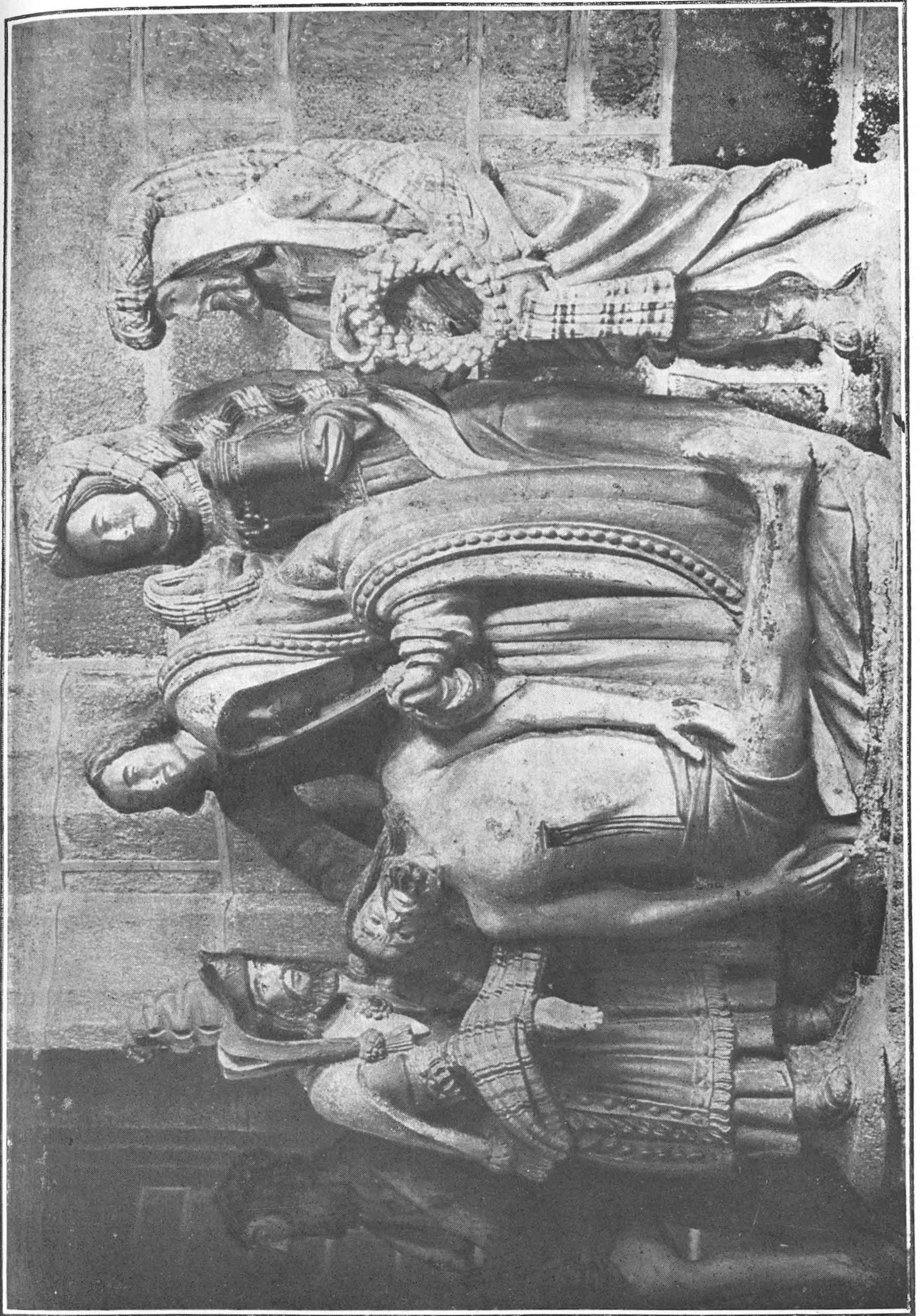
genere francus). Le détail n'est pas sans importance. On sait que le style flétri au xvii^e siècle de la méprisante épithète de « gothique » se nommait, au Moyen-âge, style français (*opus francigenum*). Nulle part il ne s'épanouissait avec plus de force et d'éclat que dans le domaine propre des Capétiens et les fiefs limitrophes, sur les bords de l'Oise, de la Seine et de la Marne. C'est là qu'il était apparu. « L'art gothique » écrit un grand artiste contemporain (1), « c'est l'âme sensible,

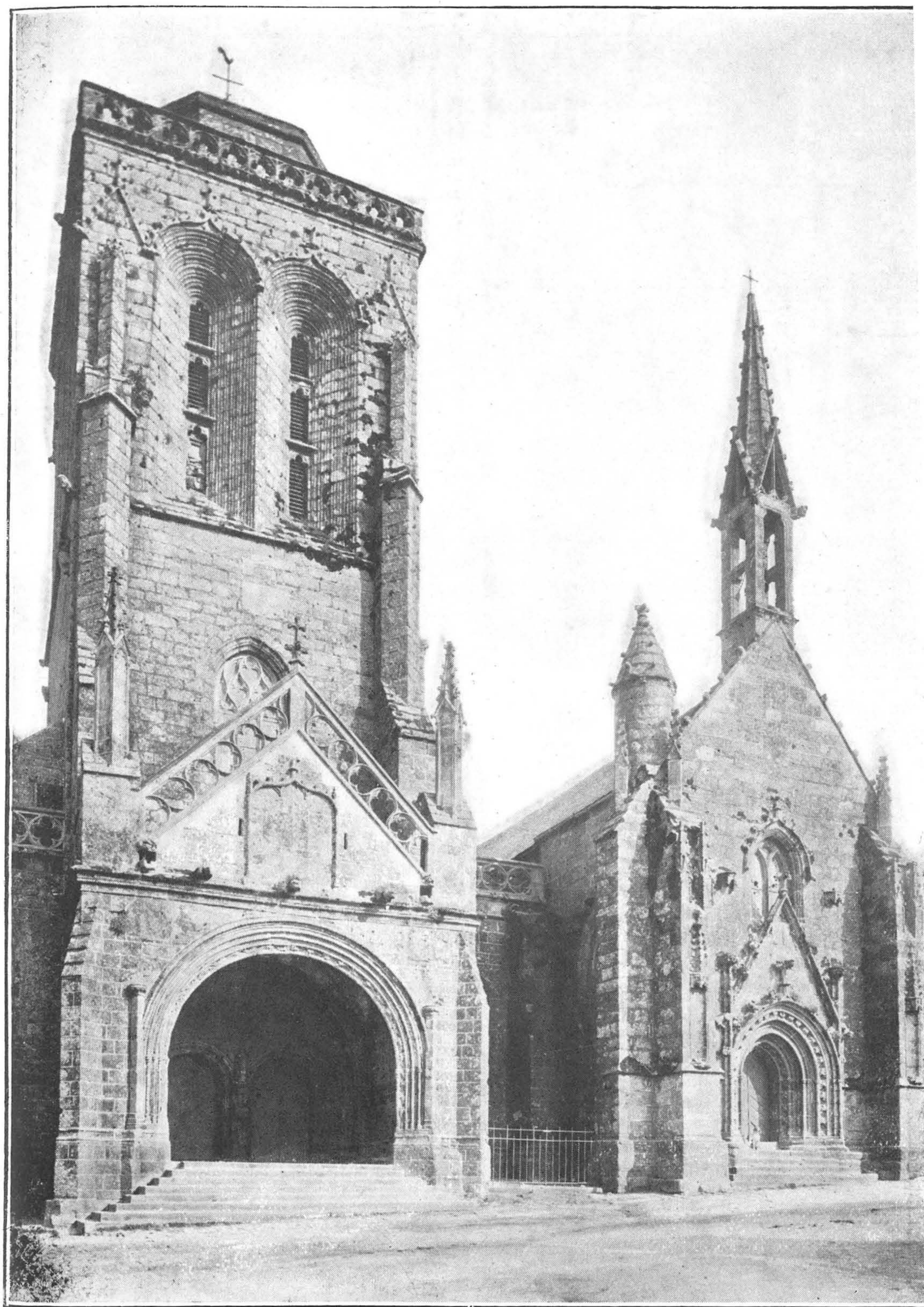


CHAPITEAU ROMAN DE QUIMPER

tangible de la France ; c'est la religion de l'atmosphère française ». Quoi d'étonnant qu'un évêque né français ait désiré faire adopter l'art de son propre pays dans le diocèse où l'amenaient les hasards de sa carrière. Du reste, la Bretagne avait alors pour maître un prince français, Pierre de Dreux, dit Mauclerc, petit cousin du jeune roi Louis IX. Jamais, avant 1532, elle ne fut unie d'un lien plus serré à la

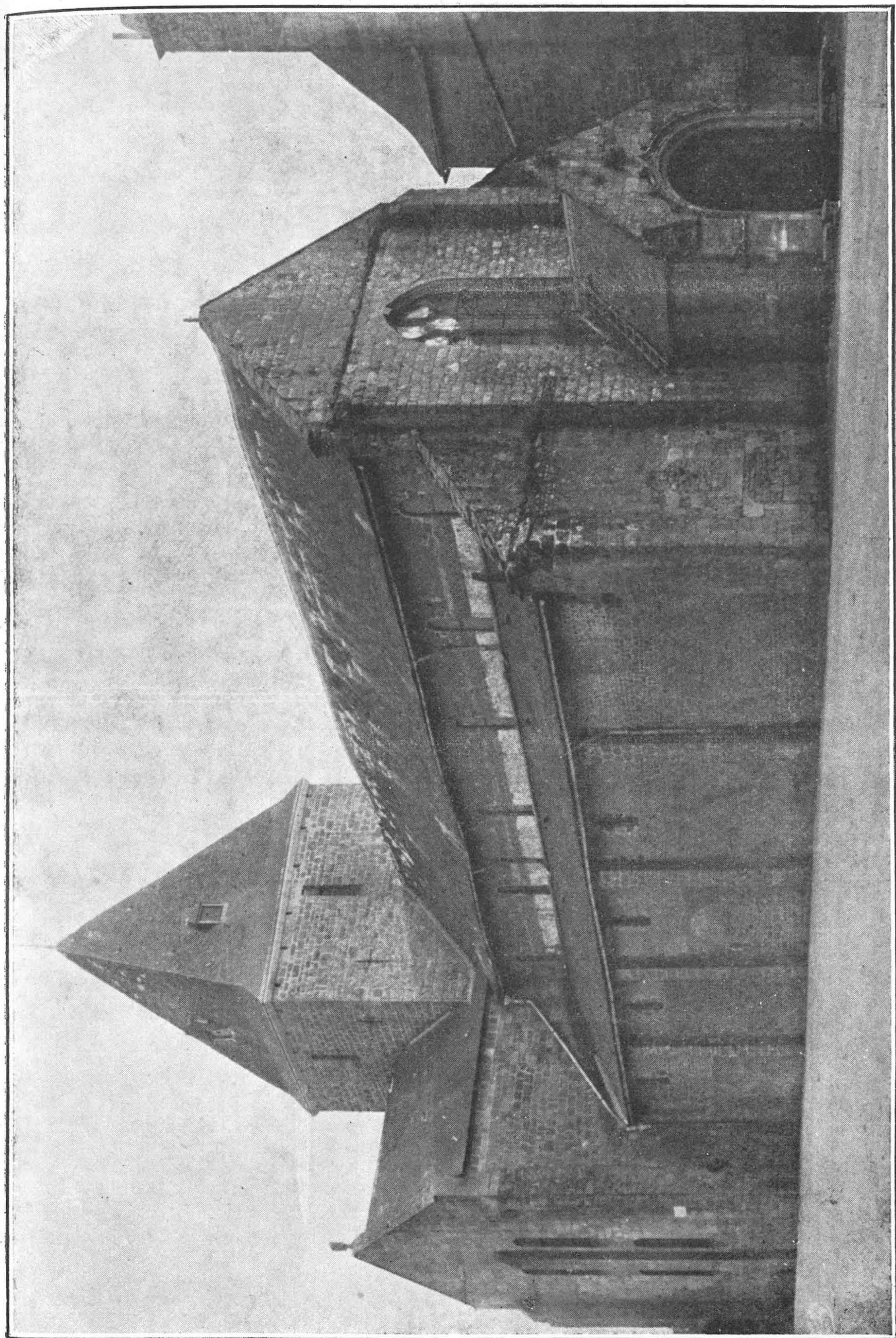
(1) A. Rodin, *Les cathédrales de France*, p. 34.

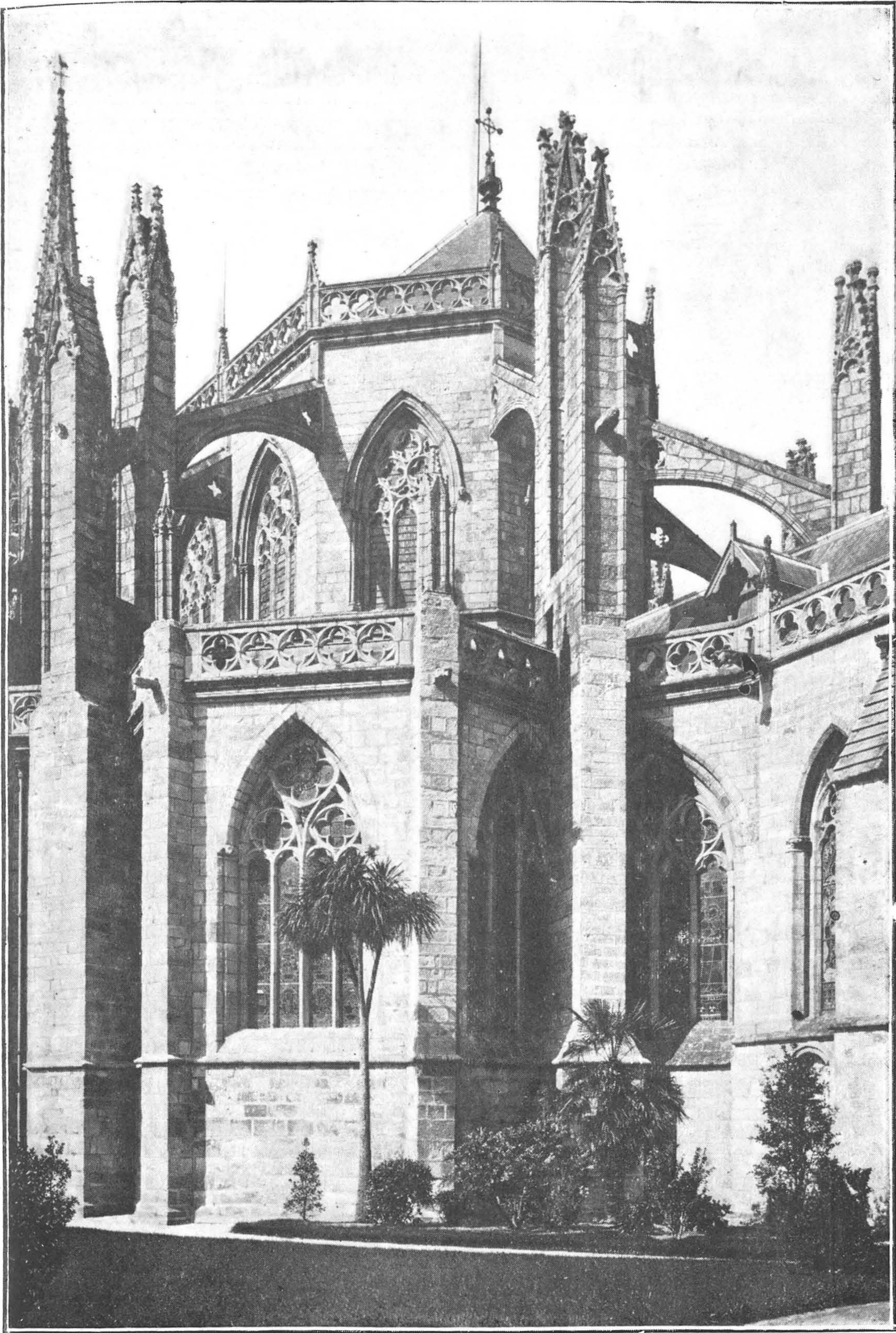




E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher et chapelle de Locronan.

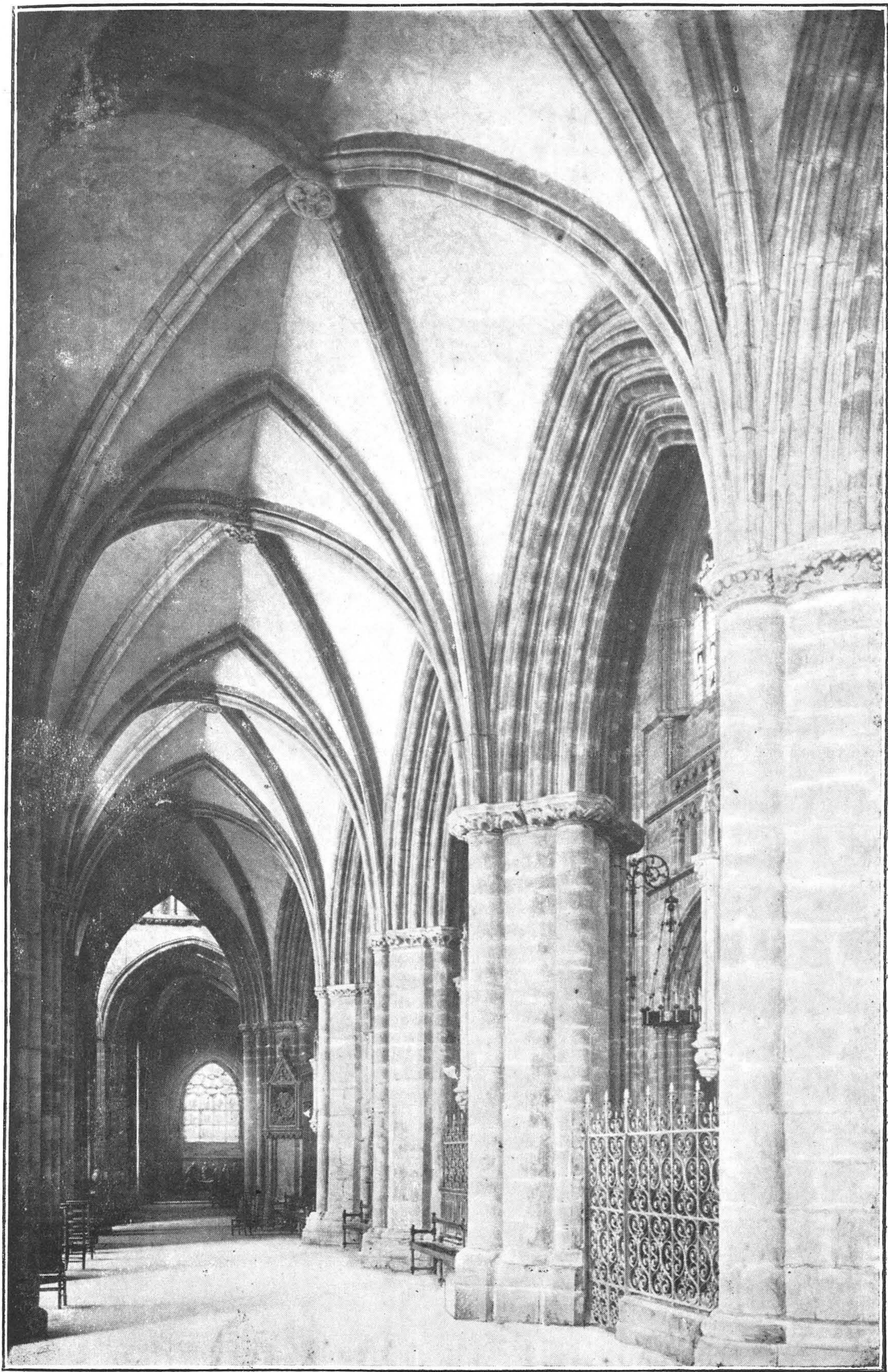




E. Lefèvre-Pontalis, phot.

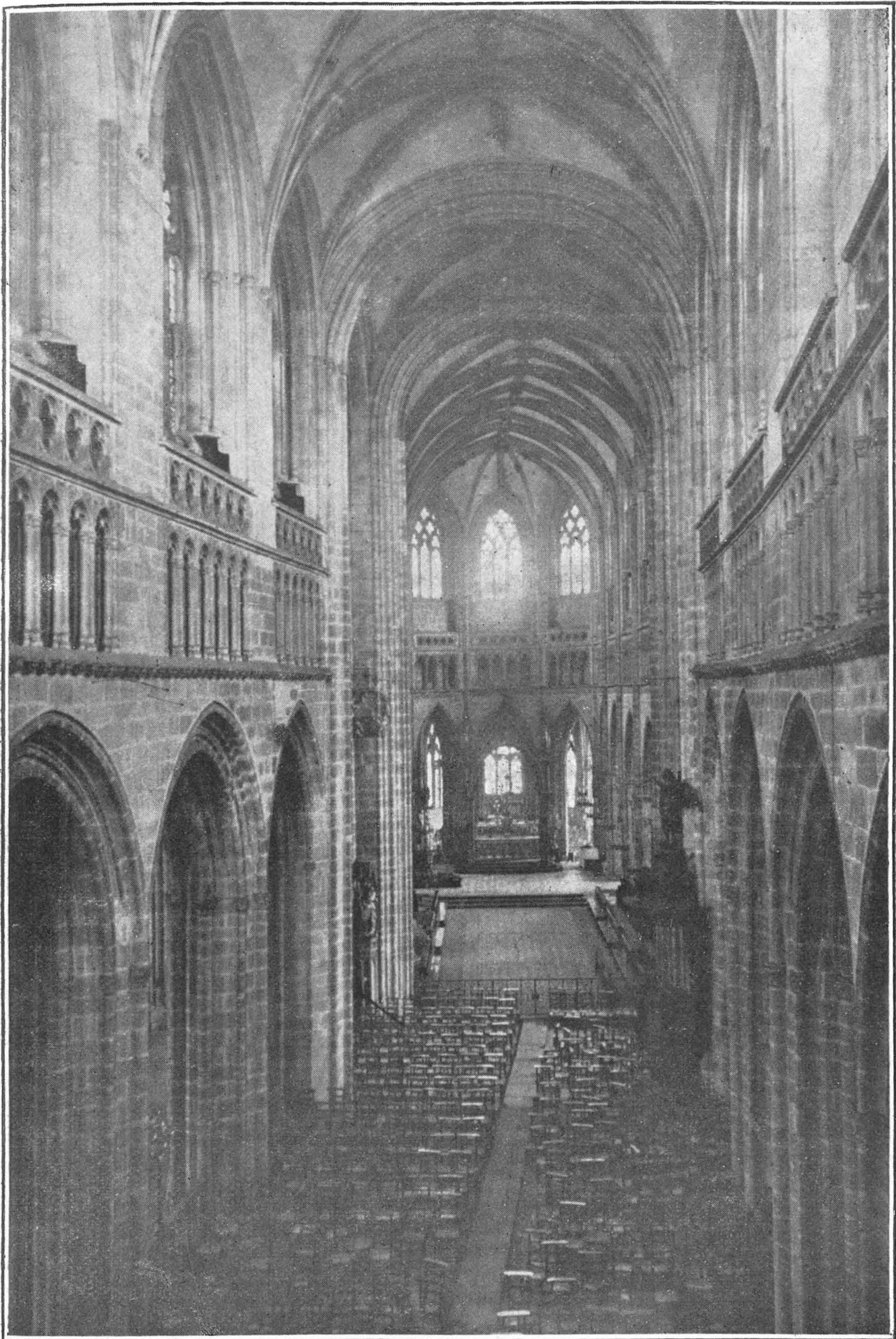
Cathédrale de Quimper.

Abside.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

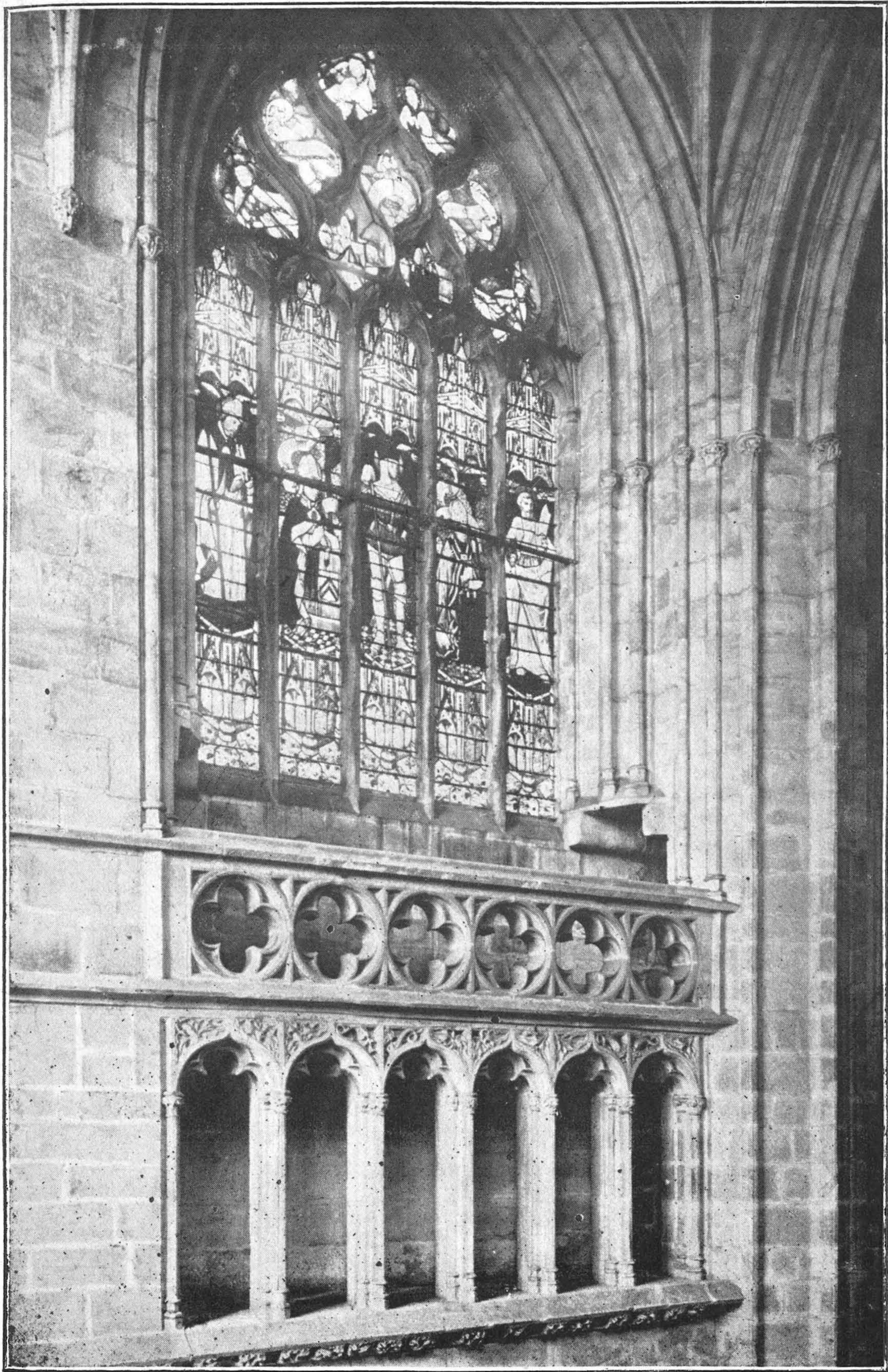
Cathédrale de Quimper.



A. Villard, phot.

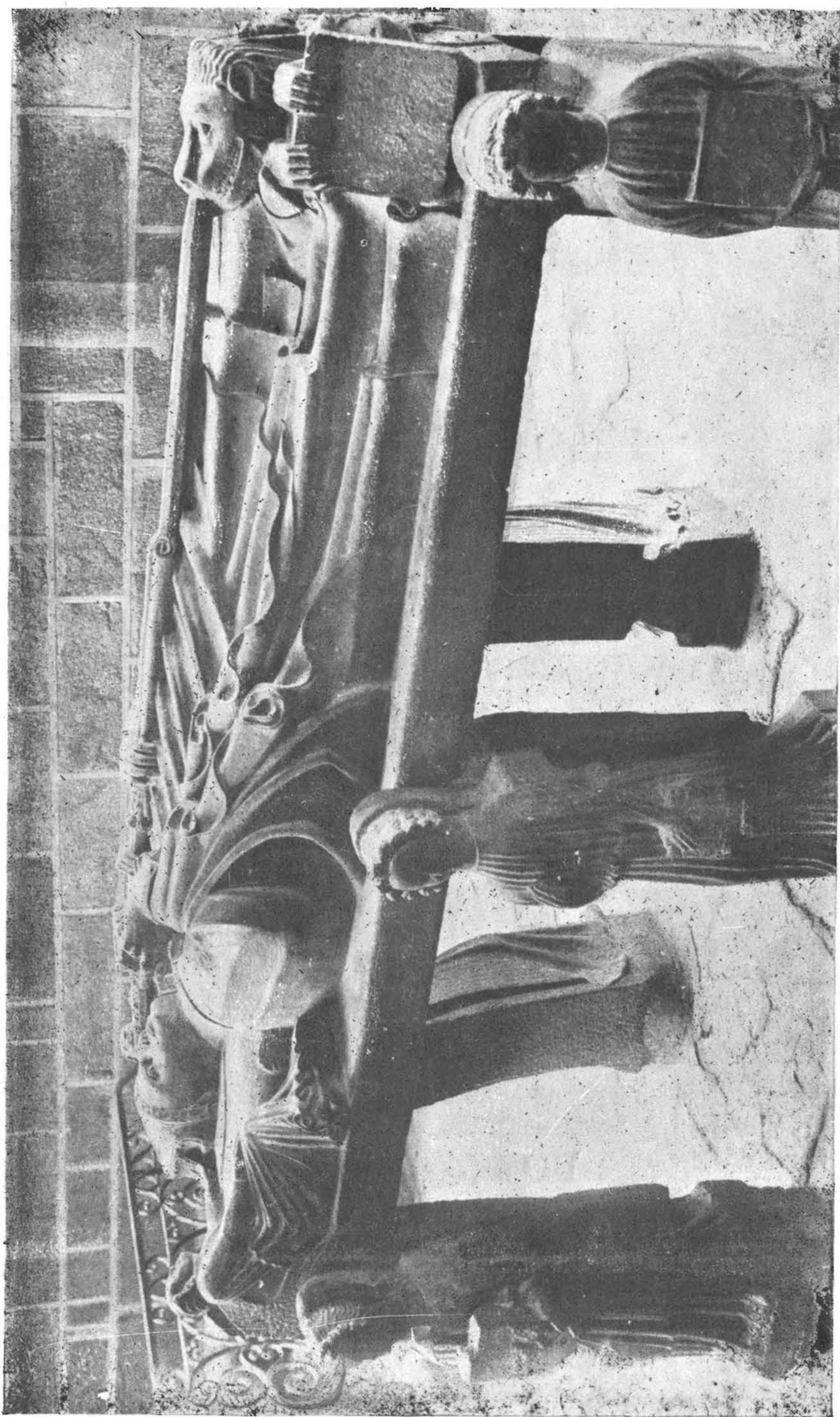
Cathédrale de Quimper.

Nef.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Quimper.



M.-J. Abgrall, phot.

Tombeau de saint Roman.

couronne et ne subit plus profondément l'influence française que sous les règnes des ducs issus en ligne directe de ce prince, jusqu'à la mort de Jean III en 1340. Il n'est pas interdit de conjecturer que Pierre avait provoqué l'élection d'un de ses compatriotes au siège de Quimper. Aussi bien ce rusé politique, si mal disposé pour les prêtres, quand, en 1236, il prit la croix, confia-t-il à l'évêque Rainaud la garde du duché pendant la minorité de Jean son fils (1). Or, à l'exception, d'une part, de quelques arcades dans la nef de l'abbaye de Saint-Mathieu en Plougonvelin, d'autre part, du chœur de l'église de Bénodet, il semble que le style gothique n'ait, dans la région bas-bretonne, rien produit d'antérieur à la cathédrale de Quimper. Encore les arcades de Saint-Mathieu pourraient elles bien dater de moins loin qu'on ne pense (2). Quant au chœur de Bénodet, il a des chapiteaux et des fenêtres conformes au style de la cathédrale de Chartres; chaque fenêtre se subdivisant en deux lancettes simples que surmonte une rose à redents et sépare un meneau bâti, encore un peu massif. Mais, précisément, le souvenir de Rainaud s'y rattache. C'est lui qui, en 1231, d'accord avec Eude de Fouesnant, donna l'église Saint-Thomas de Bénodet et toute la paroisse de Perguet à l'abbaye de Daoulas pour y fonder un prieuré (3). Nous avons donc le droit de saluer en l'évêque Rainaud le principal importateur en Basse-Bretagne du style gothique, du style français (4).

(1) En conséquence le pape dispensa Rainaud du vœu qu'il avait fait lui-même de partir pour la Terre sainte (*Registres de Grégoire IX* publiés par L. Auvray, n° 3364). Cf. Analyse dans Peyron, *Actes du Saint-Siège concernant les diocèses de Quimper et de Léon*, n° 35.

(2) En outre il s'agit d'une église abbatiale; les grands ordres religieux échappaient toujours plus ou moins aux principes des arts locaux.

(3) Chanoines Peyron et Abgrall, *Notices sur les paroisses*, t. II, Bénodet, p. 120.

(4) Il est curieux de constater que c'est par Pierre de Dreux, protecteur de Rainaud, que fut généralisé en Bretagne l'usage de dater les actes d'après Pâques (*mos gallicanus*). Voir un article d'A. Oheix, dans le *Moyen-âge*, 1914, p. 215.

L'œuvre nouvelle fut commencée par le chœur, probablement dès 1240. La petite chapelle d'Alain Caignart qu'on avait peut-être eu d'abord l'intention de conserver pour la raccorder au monument projeté, fut démolie. Une autre, faite pour appartenir à la masse même de la cathédrale, la remplaça bientôt. Le mur de la travée sud du déambulatoire contigue à cette chapelle centrale contenait jadis dans son enfeu un tombeau que l'on a parfois regardé comme celui de Rainaud, mort en 1245.

En 1261 on enterra dans le chœur l'évêque Hervé de Landeleau (1245-1261). Le chœur, qui devait se trouver dès lors passablement avancé, servait à la célébration du culte en 1287. Son bas-côté nord, moins les remplages des fenêtres, existait à cette date, car l'inhumation de l'évêque Yves Cabellic (1267-1280) qui, sans doute, l'avait fait entreprendre, y avait eu lieu dans la seconde chapelle. Sur le bas-côté sud les textes ne fournissent aucun renseignement, mais il est permis d'affirmer que, sauf la muraille même de ses chapelles, il existait lui aussi en 1287 depuis plusieurs années, ainsi, à plus forte raison, que les travées en trapèze qu'il prolonge. En 1287, l'évêque était Éven de La Forest, depuis 1283. Nous pouvons lui attribuer, à la fois l'achèvement de certains détails dans le chœur et ses bas-côtés, et aussi la pose des remplages des fenêtres dans la chapelle centrale, dans les travées contigues à cette chapelle et dans les travées en trapèze, même, du moins en partie, dans le chœur. Il fut enterré en 1290 dans la chapelle centrale.

Les dernières années du XIII^e siècle et les premières du XIV^e se passèrent, semble-t-il, à finir de garnir les fenêtres hautes du chœur et à garnir celles des quatre chapelles du bas-côté nord. Le 15 mai 1291, le pape Nicolas IV accordait une indulgence d'un an et quarante jours à ceux qui visiteraient « l'église de Quimper » aux quatre fêtes de la sainte Vierge et de la Sainte-Croix (1). Le texte de la lettre ne mentionne aucune intention

(1) Peyron, *Actes du Saint-Siège*, n^o 58.

spéciale, mais il serait étonnant que le pape n'eût pas eu en vue la construction à poursuivre.

Le mur et les fenêtres des chapelles dans le bas-côté sud du chœur datent des années 1335-1336. C'est la seule partie qu'il faille formellement assigner au XIV^e siècle. Un inventaire ancien signale, il est vrai, un martyrologe de 1361 faisant mention, sous cette même date, « de la nouvelle œuvre de la cathédrale et d'un certain miracle ». Cette « nouvelle œuvre » pourrait, à la rigueur, avoir été l'établissement des voûtes de la chapelle centrale, mais il est plus probable qu'il s'agissait de réfections, peut-être dans la nef romane. On est porté à croire qu'à cette époque si malheureuse les architectes bretons ne construisirent rien de « nouveau ». Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux que les sièges et les assauts subis par la ville au cours de la guerre de Succession ne furent pas sans nuire au bon état de la cathédrale. La preuve en est que, le 30 septembre 1367, deux ans après la paix de Guérande qui avait mis fin à la guerre, le pape Urbain V, sollicité par l'évêque Geoffroy Le Marhec, accordait pour dix ans une indulgence d'un an et quarante jours aux fidèles qui contribueraient par leurs aumônes à la réparation de l'« église de Quimper ». En raison, faisait-il écrire, « des guerres qui ont sévi dans ces contrées, elle a perdu des livres, des calices, des parements, des ornements et vêtements affectés au culte divin, et se trouve, en outre, gravement endommagée dans ses édifices, ce qui fait qu'elle a besoin d'être réparée, non sans grands frais » (1). Le 22 novembre 1371, son successeur Grégoire XI accordait la même faveur pour vingt ans à tous ceux qui visiteraient ladite église aux jours de fêtes accoutumés et pendant leurs octaves, pourvu qu'ils aidassent à sa restauration (2). Com-

(1) Archives du Vatican, Reg. Aven. 167, Urbain V, t. XVIII, fol. 359. Cf. analyse dans Peyron, *Actes du Saint-Siège*, n° 343 (l'acte y est, à tort, daté du 1^{er} octobre).

(2) Peyron, *op. cit.*, n° 400.

ment, avant d'avoir effacé les marques laissées par les dégâts d'un récent et pénible passé, songer à former des projets pour l'avenir ? La première grande période de travaux était bien close.

La seconde s'ouvre en 1408. Elle commence par la construction des voûtes du chœur pendant l'épiscopat de Gatien de Monceaux (1408-1416). Bientôt enfin la nef romane céda la place à une nef gothique. Les tours, dont la première pierre avait été posée le 26 juillet 1424, au milieu d'un grand concours de peuple, par l'évêque Bertrand de Rosmadec, assisté d'un représentant du duc Jean V, se trouvaient achevées, ainsi que les portails latéraux, en 1445.

Jean V paraît s'être intéressé au sort de cette église, la plus grande et la plus belle de son duché. C'était, on le sait, un homme de goût. Venu à Quimper en décembre 1424, puis s'y étant arrêté au cours d'un pèlerinage au Folgoët en mai 1426, il avait pu voir monter les premières assises de la façade. En septembre 1432 et en juillet 1433 il revint en sa bonne ville cornouaillaise (1). En 1432 il y séjourna, ce semble, plus d'un mois (2). Nous avons lieu de présumer que, durant ce temps, il visita plus d'une fois les chantiers de la cathédrale. On se plaît à se l'imaginer interrogeant les tailleurs de pierres, exposant ses intentions pour l'agencement et l'ornementation du grand portail, félicitant l'évêque Bertrand de Rosmadec et le chanoine Jean Hascoët "gouverneur de l'œuvre", se réjouissant avec eux de l'heureux progrès de l'entreprise. Cependant il désirait que l'argent ne cessât pas d'affluer. Ce fut sur sa

(1) *Lettres et mandements de Jean V*, publiés par R. Blanchard, p. cxxvii et cxxx. En 1424, 1432 et 1433, les villes où il séjourna avant et après sa venue sont toutes à l'est de Quimper, ce qui autorise à croire que le but de son voyage était bien de se rendre en cette ville. D'ailleurs il ne quittait guère la Haute-Bretagne et le pays de Vannes. Au-delà de Quimperlé on ne le trouve, sur l'itinéraire dressé par M. Blanchard, qu'au Folgoët, à Quimper, à Saint-Renan (Locronan), une fois à Morlaix, en 1404, et une fois à Saint-Pol, en 1419.

(2) Le 31 août il était à Quimperlé, le 7 octobre à Vannes.

prière, jointe à celle du chapitre et de Bertrand de Rosmadec, que le pape Eugène IV concéda encore des indulgences en faveur de la fabrique (10 mai 1436).

La nef était terminée en 1460, le croisillon sud et le carré du transept en 1467. Le croisillon nord fut élevé de 1475 à 1485 et voûté avec le reste du transept en 1486. La nef, sauf les bas-côtés et les chapelles, couverts dès leur achèvement, ne reçut ses voûtes qu'en 1488-1493. A la fin du xv^e siècle, il ne manquait plus à l'édifice tout entier que les flèches destinées à couronner les tours. Les travaux, amorcés vers 1450, restèrent en plan pendant quatre siècles. On coiffa les plates-formes de petits toits octogones, très laids, couverts d'ardoises.

La cathédrale eut beaucoup à souffrir des passions révolutionnaires. Le 25 septembre 1790 on en détruisit ou martela les armoiries. Ce n'était qu'une niaiserie d'enfants. La Terreur entraîna bien autre chose : le 12 décembre 1793 une bande de polissons et de brutes avinées envahit l'église. Ils cassèrent ou déchirèrent tout, jusqu'à satiété. Les tombeaux furent violés, les ossements jetés dehors. La bacchanale s'acheva enfin sur le Champ-de-bataille où l'on brûla solennellement les authentiques des reliques au pied d'une statue de la Liberté. Il ne serait pas juste toutefois d'imputer au seul "vandalisme" de la Terreur tout le mal accompli. Nous pourrions tracer un tableau fort peu édifiant des mutilations infligées à l'édifice, dans toutes ses parties, de 1802 à 1836. On ne se préoccupa activement de le préserver, puis de le restaurer, qu'à partir de 1840. C'est Mgr Graveran, un breton de Crozon, qui gardera le principal mérite de cette initiative. Il avait calculé qu'un sou donné par chacun de ses diocésains, pendant cinq ans, produirait une somme suffisante pour couvrir les frais de la construction des flèches (1). La générosité des fidèles, l'ardeur et la conscience de l'architecte et des ouvriers trom-

(1) C'est ce qu'on appela le "sou de Saint-Corentin".

pèrent d'une très heureuse façon ses calculs. Dès le 10 août 1856 les flèches apparaissaient débarrassées de leurs échafaudages ; la dépense, en fin de compte, avait été inférieure au devis. Mais Mgr Graveran n'avait pu jouir du succès de son ingénieuse piété. Il était mort le 1^{er} février 1855. Après lui la restauration se poursuivit. On regrette d'être obligé d'ajouter que, quoiqu'elle ait eu, à tout prendre, de bons effets, elle n'est pas sans prêter, sur trop de points, à la critique (1).

Plan. — L'édifice est orienté. Il comprend une nef de cinq travées, flanquée de bas-côtés que borde une rangée de chapelles, — un transept de deux travées à chaque croisillon, — un chœur formé de cinq travées droites et d'une abside à trois pans avec bas côtés, chapelles et déambulatoire. Une chapelle rectangulaire, divisée en deux travées, s'ouvre sur le déambulatoire derrière l'abside (2).

L'axe du chœur ne coïncide pas avec celui de la nef : il s'en écarte de deux degrés et demi, ce qui produit, au niveau du chevet, un déplacement de trois mètres vers le nord. Quelques-uns veulent encore voir dans cette particularité l'expression d'une idée mystique, la figuration du Christ penchant la tête pour mourir. En fait, M. de Lasteyrie a démontré que rien ne justifiait de pareilles interprétations. Les irrégularités de cette espèce s'expliquent toujours assez aisément par les circonstances dans lesquelles la construction s'effectua. Elles résultent soit d'une erreur d'alignement, soit de la nature des lieux (3)

(1) J. Bigot père, *Notice historique sur la cathédrale de Quimper*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XVII. 1890, p. 3-8 ; — *Construction des flèches...* (*Ibidem*, t. X, 1883, p. 262-267).

(2) Les principales dimensions sont : longueur totale, 92^m 45 ; longueur du chœur, 30 mètres ; longueur de la nef, 36 mètres ; hauteur de la voûte au-dessus du sol, 20^m 20 ; largeur de la façade, 34 mètres ; hauteur des tours avec les flèches, 75^m 40.

(3) R. de Lasteyrie, *La déviation des églises est-elle symbolique ?*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXVI, 1906, p. 277-308.

Ici, quelque nombreuses que se révèlent, on le verra, les traces d'inhabileté en divers points du monument, il ne saurait cependant y avoir eu d'erreur : la faute serait trop grave, invraisemblable. D'ailleurs, les fondations de l'édifice roman, qu'on venait de jeter à bas, devaient servir de points de repère. C'est à la nature du sol qu'il faut demander l'explication cherchée.

La déviation était prévue, admise à l'avance ; sinon, une fois arrivé au transept, l'architecte se serait bien aperçu qu'il s'était trompé, et la dernière travée construite dans le chœur eût reçu la disposition nécessaire pour s'adapter à un transept auquel on devait désirer donner, ainsi qu'à la nef, le nouvel axe adopté par mégarde. Au contraire, la divergence des axes fut respectée et les dernières piles furent placées en correspondance avec celles de la nef. Nous pouvons nous en rendre compte par l'examen des piles actuelles ; elles ne sont en somme que celles du XIII^e siècle refaites en partie au XV^e, mais dont certains profils, subsistant du côté du transept, nous permettent de nous représenter l'aspect complet. Si les travaux avaient été continués alors vers l'ouest, la nef aurait donc eu, sans aucun doute, la même orientation qu'aujourd'hui. La déformation de la dernière travée du chœur (la première pour nous, dans le sens de l'ouest à l'est) ne pourrait s'expliquer, si l'on croyait à une erreur, qu'à la condition de croire en même temps que les évêques se contentaient d'avoir fait rebâtir cette partie de la cathédrale et ne se proposaient pas d'aller plus loin. La chose, certes, n'a rien d'impossible, mais elle est très douteuse. En tout cas, même prouvée, elle ne prouverait pas la réalité d'une erreur.

Pourquoi donc les architectes du chœur gothique adoptèrent-ils un axe différent de celui du chœur roman ? Suivant R.-F. Le Men, ils auraient voulu rattacher leur construction nouvelle à la vieille chapelle d'Alain Caignart. Cette hypothèse n'est guère plausible, car, en fait, la chapelle en question ne

fut pas conservée. D'ailleurs, nous ne savons pas exactement où elle se trouvait. Reste une seule explication : à l'emplacement de plusieurs des maçonneries romanes, et surtout là jusqu'où les murailles de l'édifice projeté, plus vaste que le précédent, devaient s'étendre, le sol était trop instable. En 1835 M. de Blois, de Morlaix, signala à Mérimée « un manuscrit en sa possession où il était relaté que, le terrain destiné à l'emplacement du chœur s'étant trouvé fangeux, on avait dû, pour en rencontrer un plus solide, s'écarter de l'axe de la nef » (1) Il faut se souvenir que le lit de l'Odet passait autrefois plus près que maintenant de la cathédrale et que le ruisseau du Frou, s'y jetant à très petite distance en aval, devait contribuer à entretenir l'humidité dans ces parages ; un léger écart pouvait suffire pour éviter la vase. Il faut se souvenir aussi que la partie du chœur la plus récente est précisément le mur des chapelles du bas côté sud. Suivant une tradition locale ancienne, ce mur aurait été bâti sur pilotis. (2)

Une dernière question se pose : Pour quelle raison les maîtres d'œuvre de la nef ne tentèrent-ils pas de rectifier le plan d'ensemble ? Pour une raison sans doute analogue à celle qui, au XIII^e siècle, avait fait à la fois déplacer l'axe du chœur et maintenir, pour la nef future, l'orientation primitive : il leur semblait désirable, même de ce côté où le terrain était meilleur, de ne pas se rapprocher, si peu que ce fût, de la

(1) Pr. Mérimée, *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, 1836, p. 202-204.

(2) L. de Jacquilot du Boisrouvray, *Notices sur la cathédrale de Quimper*, 1840, p. 7, manuscrit conservé aux Archives du Finistère. L'auteur de ces intéressantes notices, très méritoires pour cette époque, rapporte que « l'abbé de Boisbilly, syndic du chapitre en 1770... a déclaré à des personnes dont plusieurs vivent encore qu'en compulsant les archives, il y avait trouvé la preuve que la déviation des axes était due à des nécessités de consolidation ; l'une de ces personnes est M. de Blois, de Morlaix, neveu de l'abbé de Boisbilly » (*Ibidem*, p. 8), ce qui confirme l'assertion de Mérimée. On ne sait ce que sont devenues les pièces auxquelles l'abbé de Boisbilly faisait allusion.

rivière (1). De plus Bertrand de Rosmadec venait justement de faire reconstruire son palais épiscopal, et ce palais, serré entre la cathédrale et la rivière, occupait une position telle qu'il fallait nécessairement l'entamer si l'on tenait à obtenir une construction symétrique. Les gens du Moyen-âge ne se préoccupaient pas assez d'observer une symétrie rigoureuse pour consentir à cette mutilation. Qu'une interprétation mystique de la divergence des axes se fût, en outre, accréditée peu à peu, rien n'interdit de le croire. Bref, on accepta facilement ce qu'il était difficile d'empêcher.

Chœur. — Nous commencerons notre visite par le chœur, qui est la partie la plus ancienne de la cathédrale.

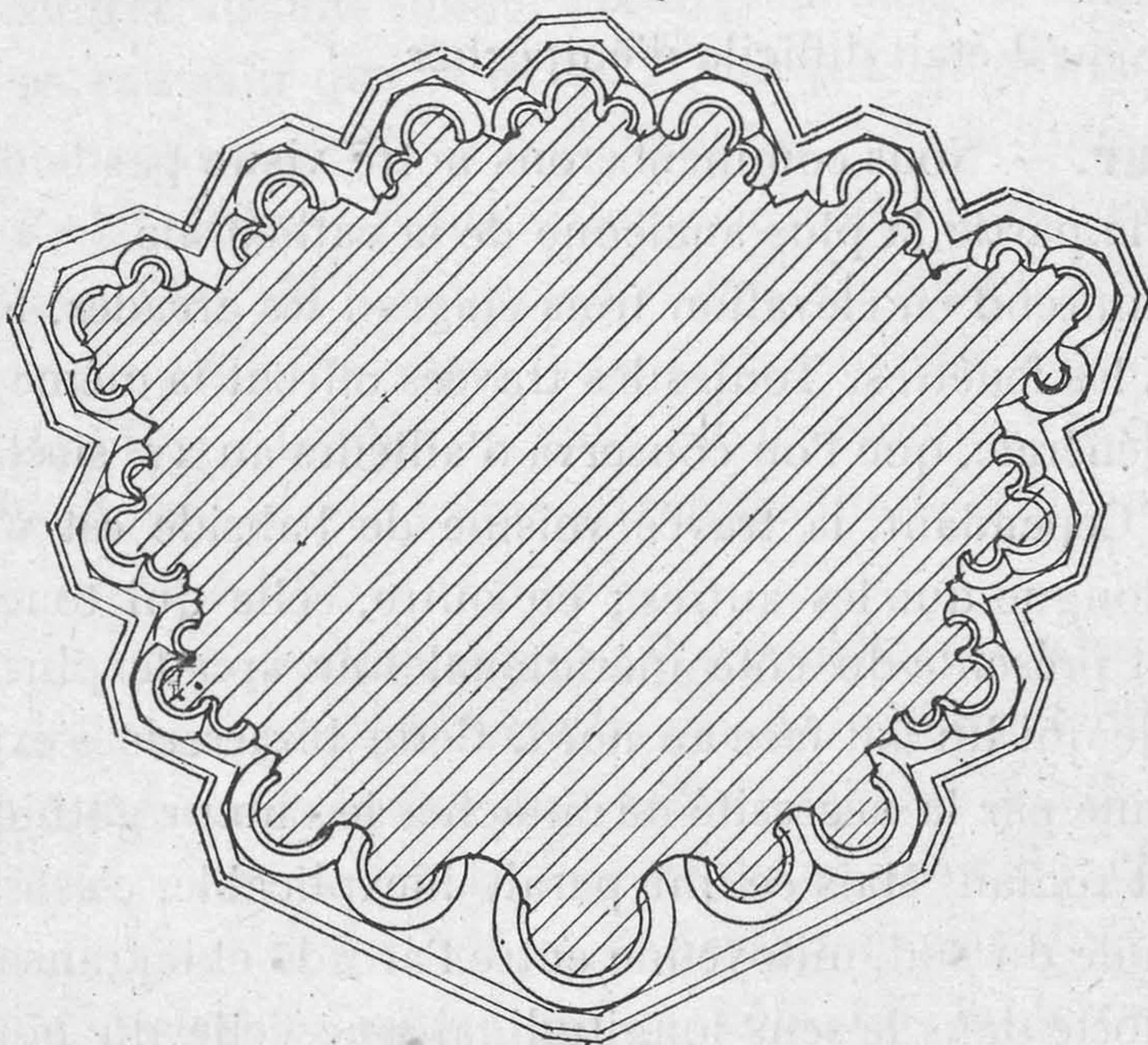
Il comprend en élévation trois étages : les arcades, le triforium et les fenêtres. Toutes les travées offrent la même disposition générale, que l'on conserva d'ailleurs au xv^e siècle dans la nef. Cependant, la travée voisine de l'abside est un peu moins longue que les autres ; en outre, celle qui touche au transept présente du côté méridional une arcade plus large que celle qui lui fait face au nord. Cette bizarrerie s'explique sans peine par la nécessité de rattacher le chœur gothique au transept roman. Mais ce qui paraît inexplicable, c'est le fait que la pile du sud, mitoyenne entre l'arcade et le transept, est moins forte dans le sens longitudinal que celle du nord. Le contraire eût été plus rationnel.

Les arcades de l'abside, sur lesquelles se profile un faisceau de tores, reposent sur des piliers cantonnés de colonnettes de divers diamètres dont quelques-unes sont réunies par des gorges. Il y a autant de colonnettes sur les piliers que de tores sur les arcades. La mouluration des archivolttes reste la même dans la partie droite du chœur, (2) mais nous avons affaire ici à

(1) Des fouilles faites au pied de chaque tour en 1854 firent voir que les fondations reposent sur le galet.

(2) Il y a un filet au tore de l'intrados des arcades 3 et 4 du sud. Fantaisie personnelle ou réfection ? Il est impossible de décider,

un autre genre de supports, un massif, cylindrique pour les deux dernières piles, les plus proches de l'abside, octogonal pour les autres, flanqué de trois colonnes, à savoir une de chaque côté dans le sens longitudinal et une vers le collatéral, et d'un faisceau de colonnettes vers l'intérieur du chœur. Le faisceau placé face au chœur comporte, aux deux dernières piles, manifestement un peu plus anciennes que les autres, trois colonnettes, aux premières, cinq. Les bases des dernières piles,



Ch. Chaussepied del.

PILE DU CHŒUR (A L'ABSIDE)

portées sur de haut socles polygonaux, se composent d'un gros tore aplati, surmonté de deux baguettes de même profil, le tout débordant le socle et soutenu en encorbellement, çà et là, par de petites consoles. Les bases les plus proches du transept ont une mouluration plus compliquée. A l'abside, au contraire, l'aplatissement est tel que les bases se trouvent presque réduites à rien.

Les chapiteaux, assez peu élevés, sont garnis de feuillages

variés. On distingue sur quelques-uns des corps d'animaux, sculptés malheureusement sans finesse. Dans la partie droite, les chapiteaux des colonnes constituent, avec celui du massif, une sorte de frise sous un tailloir commun, dont le profil consiste en un cavet légèrement refouillé par en-dessous et placé entre deux filets, le filet supérieur, plus large que celui d'en bas, étant lui-même décoré d'un onglet très mince. En plan, les tailloirs, à en considérer les grandes lignes, sont polygonaux. Ils supportent, du côté interne, trois longues colonnettes groupées qui montent vers les voûtes pour recevoir les doubleaux, les ogives et les formerets.

On ne peut s'empêcher d'être frappé de ce fait que, abstraction faite de certains détails et aussi, cela va sans dire, de l'habileté dans la facture, ces piles imitent celles des grandes églises de l'Ile-de-France, des églises entreprises dans le premier tiers du XIII^e siècle, principalement des cathédrales de Chartres et de Reims. Nous voici donc ainsi ramenés au souvenir de l'évêque Rainaud. Qui sait si le plan primitif du chœur n'a pas été tracé par un maître de l'œuvre, qui, lui aussi, était *de genere francus* ?

En poursuivant notre examen, nous constatons tout de suite l'influence d'un autre école, de l'école normande. Elle se révèle juste au-dessus de la clef des arcades par le rang d'ornements sculptés en creux ou en relief qui se développe sur toute l'étendue du chœur. La plupart de ces ornements sont des feuilles de fantaisie, des arcatures simples, des quatre-feuilles. Toutefois on aperçoit également des têtes humaines, surtout du côté nord où se voient quatre têtes, dont l'une, coiffée d'une mitre pointue, doit représenter l'évêque entouré des dignitaires du chapitre. Un cordon mouluré, contournant, en manière de bagues, les groupes de colonnettes montantes, accuse l'étage du triforium, constitué par une suite de petites baies tréflées, au nombre de quatre dans l'abside, cinq dans la dernière travée, six dans les autres. Chaque baie présente

une mouluration continue formée par deux baguettes et par une gorge intermédiaire. Un tore en amande encadre le cintre et retombe sur les chapiteaux à feuillages de colonnettes adossées aux piles. Des ornements en creux garnissent les écoinçons. A la première travée, du côté nord, deux petites arcades en tiers-point géminées s'ouvrent dans le mur à droite de l'arcature du triforium.

On ne manquera pas de remarquer, dans l'ensemble du chœur, diverses fautes de construction. Les clefs des arcades ne montent pas toutes au même niveau. Il y a même de l'incertitude dans le dessin des archivoltas, en particulier sur le mur du nord. Celui-ci du reste, ne suit pas un tracé rectiligne exact ; il suffit, pour s'en rendre compte, de considérer, sur toute son étendue, le cordon placé au niveau du triforium,

Les fenêtres occupent la partie supérieure du troisième étage. Un mur plein forme le fond de la partie inférieure. Le long de ce mur passe une galerie de circulation qui traverse les piles et sur le bord de laquelle règne une balustrade quadrilobée. Les galeries de circulation sont, on le sait, d'un usage très fréquent dans l'école normande. Mais, en Normandie, on trouve presque toujours une voussure profonde encadrant la fenêtre, tandis qu'à Quimper, les montants et le cintre de chaque fenêtre sont réunis à la face interne du mur par des ébrasements pourvus d'une série de moulures et de colonnettes. Les remplages, de bon style rayonnant, à deux ou trois meneaux, se composent de trèfles et de quatre-feuilles comportant des lobes arrondis. La première fenêtre du nord en a un plus simple que les autres, évidemment antérieur à eux. Comme ceux des travées en trapèze du déambulatoire, auxquels il ressemble beaucoup, il doit remonter à la période 1280-1290. La date des autres est incertaine, mais ne saurait guère être avancée au delà de l'année 1300.

La voûte, établie dans les premières années du xv^e siècle, se divise en cinq croisées d'ogives que traverse une longue lierne

au tracé quelque peu sinueux. Les compartiments sont de blocage. Sur les nervures se profile un tore à filet dégagé par deux gorges entre deux onglets. Les doubleaux décrivent une courbe brisée. La clef de la croisée voisine du transept est percée d'une lunette. Sur les autres clefs se détachent les écus des divers personnages importants, laïques ou ecclésiastiques, qui contribuèrent par leurs libéralités à l'achèvement de cette partie de l'édifice. La voûte présentait jadis une décoration d'un autre genre. Dès 1417, on l'avait peinte. Des lignes rougeâtres dessinaient sur fond blanc un appareil de pierres. Les ogives avaient reçu une couleur jaune clair. Au xvii^e siècle, on recouvrit cette peinture d'un badigeon bleu de ciel semé d'étoiles bleu foncé. Lors de la restauration, une couche uniforme de badigeon blanc recouvrait tout l'intérieur de l'église.

Le chœur se trouvait, au xviii^e siècle, séparé de ses collatéraux par des murs de pierre. Une disgracieuse cloison de bois remplissait le vide des arcades ; elle fut abattue en 1791 sur l'ordre du Directoire du département.

Déambulatoire. — On compte, de chaque côté du chœur quatre travées droites, dans le déambulatoire cinq travées en trapèze rattachées chacune à une chapelle rayonnante à trois pans, le pan central de la troisième s'ouvrant sur une chapelle d'axe. Les travées droites sont bordées par des chapelles que séparent les unes des autres des murs peints à fresque par le peintre breton Yan d'Argent.

A la première travée du sud correspondent deux chapelles, plus étroites que les autres ; disposition qui résulte de celle du chœur. Cette première travée ne dessine pas un rectangle ; aussi la pile qui, sur le bas-côté, reçoit l'arcade intermédiaire entre les deux chapelles, présente-t-elle des colonnes dont les chapiteaux ne supportent rien. Peut-être les maîtres de l'œuvre du xiii^e siècle prévoyaient-ils, pour la voûte d'ogives, une ordonnance autre que celle qu'on adopta plus tard.

Dans tout le déambulatoire, à l'exception de la chapelle centrale, et dans les bas-côtés du chœur, le profil des ogives reproduit celui que nous avons vu dans le chœur.

La principale différence entre les bas-côtés sud et nord réside dans le dessin et l'encadrement des fenêtres. Au nord, à la réserve de la quatrième fenêtre, manifestement pourvue d'une nouvelle armature au xv^e siècle, les remplages se composent de trèfles et de quatre-feuilles dont les lobes restent arrondis ou ne s'amincissent que faiblement ; ils doivent remonter aux premières années du xiv^e siècle. Au sud, au contraire, on constate un amincissement très prononcé ; les remplages et le mur lui-même y sont de 1335-1336. Au nord, l'encadrement des fenêtres consiste en tores sur les archivolttes et colonnettes à chapiteaux sur les montants, tandis qu'au sud on voit seulement quatre biseaux continus en ressaut.

Les travées en trapèze font, de chaque côté, partie du même ensemble architectural que les travées droites, avec un caractère cependant un peu plus ancien. Elles sont étroitement unies chacune à une chapelle par une combinaison de voûtes d'ogives à six nervures. Toutefois il y a des différences sensibles entre celles du sud et celles du nord. Par lesquelles commença-t-on ? Question embarrassante ! Tout compte fait, il y a apparence que ce fut par celles du sud, vers 1265. Celles-ci présentent des fenêtres dont l'archivolte en bandeau a son arête émoussée par un tore, lequel repose, à la naissance du cintre, sur une sorte d'encorbellement orné de feuillages et formant saillie sur les montants biseautés (1). Les biseaux ne révèlent aucune époque particulière, mais l'archivolte formée d'un bandeau et d'un tore est d'un type relativement ancien. Les feuillages sont, pour la plupart, d'un dessin très sobre. Il y a une certaine variété dans les remplages. L'un porte l'empreinte

(1) La fenêtre centrale de la deuxième chapelle est accostée d'une colonnette sur chaque montant, mais cette colonnette n'a pas de base et porte un chapiteau formant encorbellement.

du XIV^e siècle avancé ; deux autres sont composés, suivant la tradition normande, par de petits arcs tracés avec la même ouverture de compas que les grands. Une seule fenêtre présente le véritable remplage rayonnant, tel qu'il s'observe à la première fenêtre nord du chœur. Cela suffit, du reste, pour nous autoriser à prétendre que ces chapelles ne sont pas postérieures à 1290. Quant aux pans coupés rattachés à la chapelle centrale, au nord comme au sud, ils comptent parmi les morceaux les plus anciens de la cathédrale. Par leur remplage, posé probablement après coup, les fenêtres ne se distinguent guère des précédentes ; elles ont aussi pour encadrement un bandeau dont un tore émousse l'arête, mais ce tore retombe sur deux colonnettes dont les chapiteaux ont un tailloir carré et une corbeille évasée. Est-ce bien là, du côté sud, que fut enseveli l'évêque Rainaud ou ne serait-ce pas plutôt dans la chapelle du couvent des Cordeliers ? Les deux opinions ont été soutenues. Il y a un moyen de les concilier, c'est en admettant que Rainaud a eu deux tombeaux, cas très fréquent au Moyen-âge. Certains personnages en eurent jusqu'à trois. C'est ainsi que le pape Jean XXII autorisa la reine d'Angleterre Isabelle, le 26 novembre 1323, à prescrire qu'après sa mort on partagerait son corps en trois parties pour l'inhumer en trois églises différentes (1).

La première chapelle du nord, à partir du bas-côté, a été l'objet de diverses modifications au XVI^e siècle, lors de la construction d'une nouvelle sacristie. Au-dessous d'une fenêtre au remplage moderne, se remarque une baie rectangulaire, surmontée d'un arc en anse de panier et encadrée d'une riche décoration flamboyante. Une forte grille, dont la partie centrale est mobile, la ferme. On a beaucoup discuté sur la destination de l'édicule, aujourd'hui démoli, qui prenait jour par cette ouverture. C'était, sans doute, une chambre à reliques,

(1) G. Mollat, *Lettres communes de Jean XXII*, n° 18543.

une sorte de confession. Lors de certaines fêtes, quand le clergé présentait par le guichet les reliques à contempler ou à baiser, la grille protégeait le trésor contre les dévots peu discrets ou trop pressés.

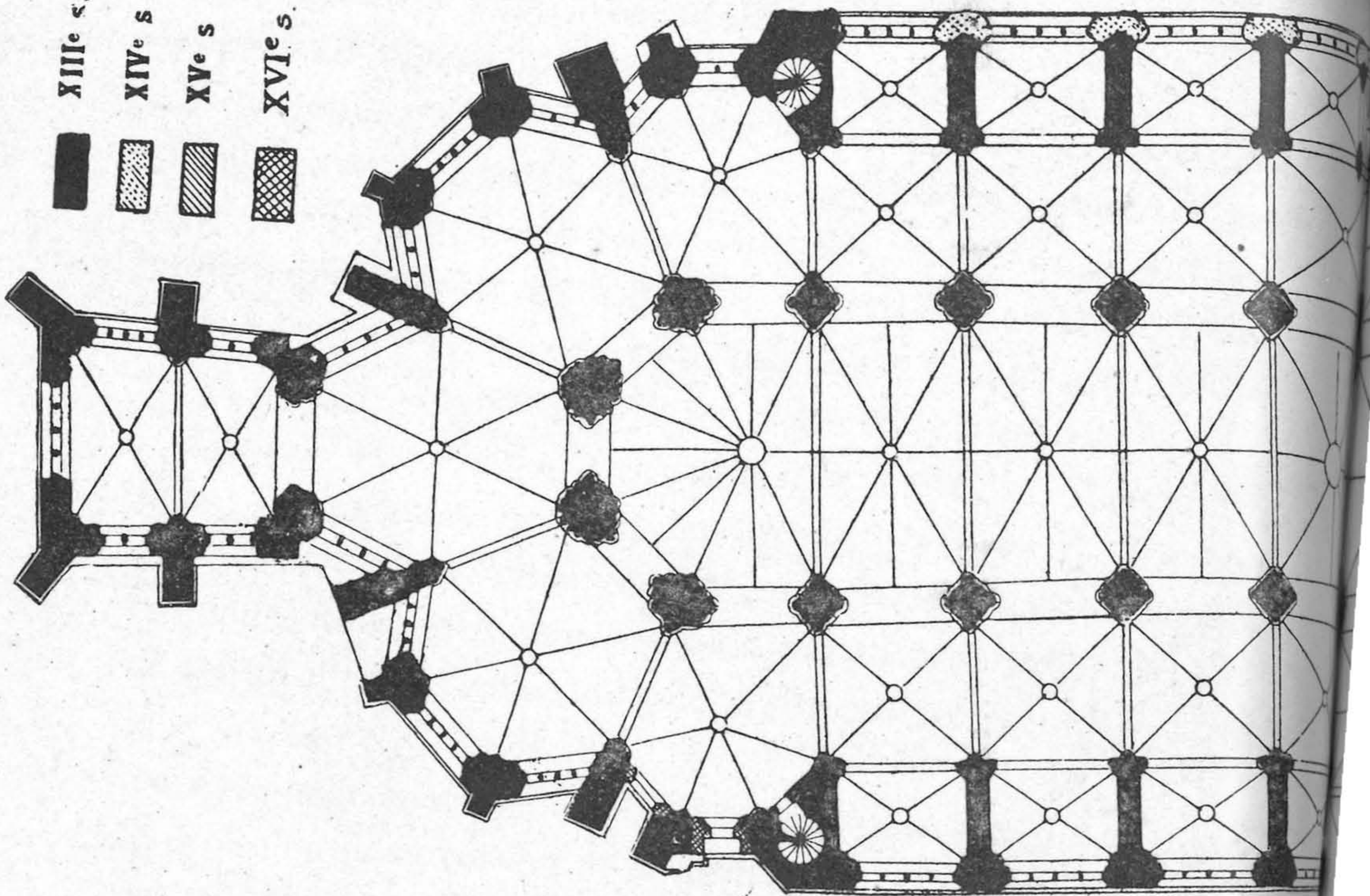
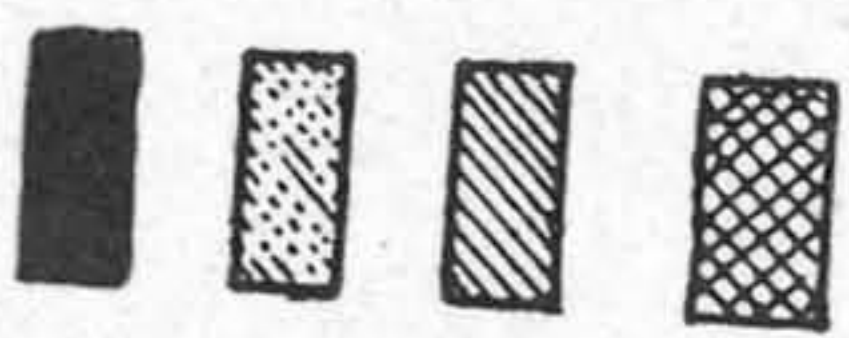
Les travées suivantes ont des fenêtres à remplage rayonnant des archivolttes moulurées et des montants pourvus de deux colonnettes (1). Les chapiteaux sont décorés de feuillages variés, feuilles d'eau, feuilles de fraisier, etc. Par exception, deux corbeilles jointes entre elles montrent le corps d'un homme allongé auquel une cygogne administre un clystère. Les tailloirs, polygonaux dans le bas-côté, sont ici carrés, la plupart avec les coins abattus. Il en est de même sur les grosses piles qui, en face, supportent les arcades du chœur. On notera que, vers le déambulatoire, ces piles présentent des colonnes qui ne reçoivent rien. Les constructeurs des voûtes n'ont pas su ou n'ont pas voulu utiliser ces supports.

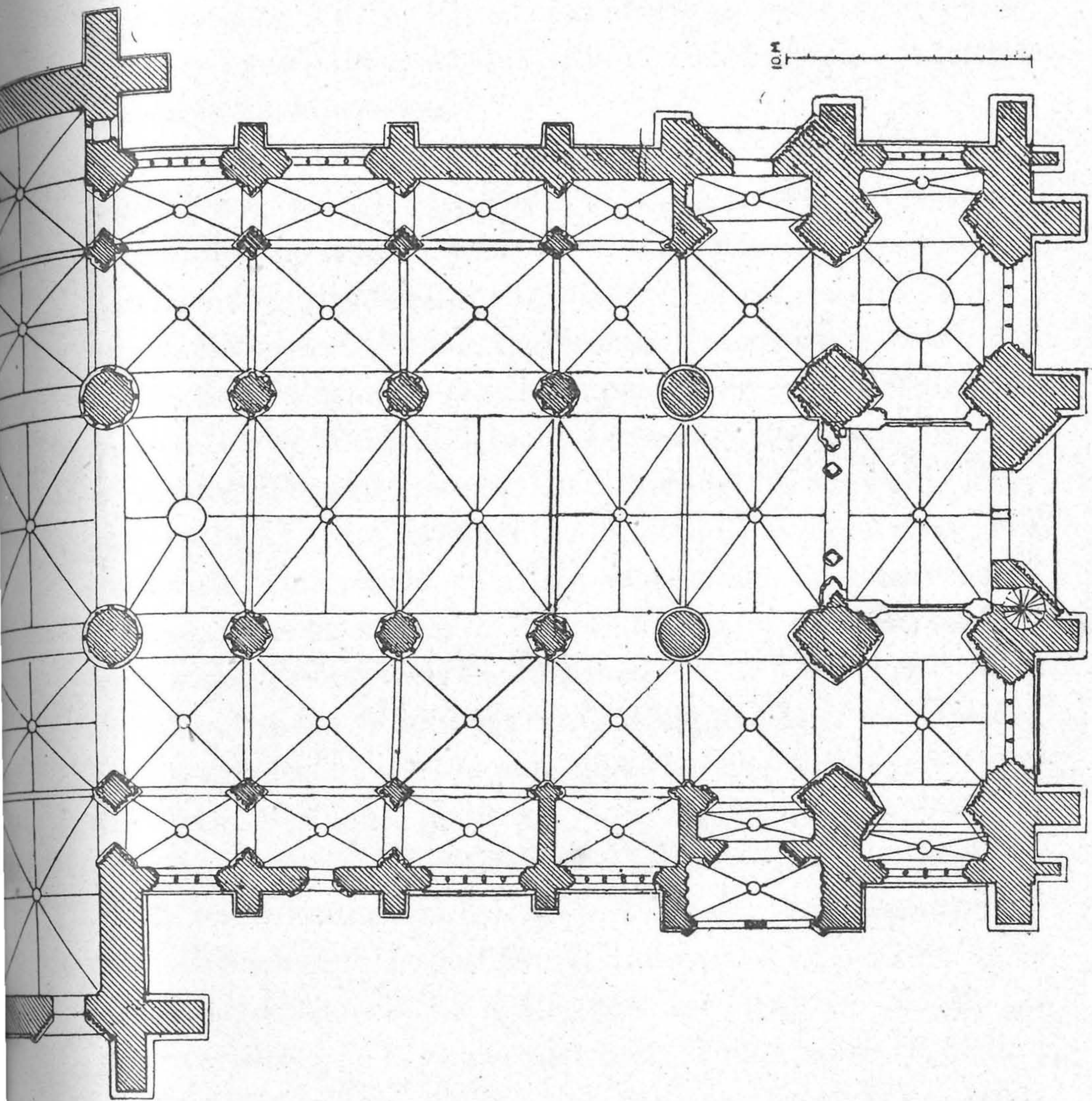
Aucune armoirie n'a été mise sur les voûtes du déambulatoire ; il n'en existe que sur les arcades des enfeus ménagés dans les chapelles, mais ces voûtes ont des clefs ornées de feuillages dont quelques-unes sont, parmi tous les morceaux de sculpture de la cathédrale, ceux qui ont été traités avec le plus de soin et de goût.

La chapelle centrale, dont le plan offre un trapèze allongé, se divise en deux travées et se termine par un mur plat. La partie inférieure du mur nord de chaque travée se creuse pour former un enfeu, la partie supérieure de toutes les travées, au sud comme au nord, est percée par une fenêtre, la seconde fenêtre du sud étant un peu plus large que les autres. Une vaste baie s'ouvre, en outre, dans le mur du fond. Dans le mur sud de la deuxième travée, il y a une piscine entre deux petites arcades en tiers-point reposant sur des colonnettes

(1) L'un de ces remplages, plus surchargé que les autres, a dû être posé quelques années après eux.

XIII^e s.
XIV^e s.
XV^e s.
XVI^e s.





C. Chaussepied, del.

Plan de la Cathédrale de Quimper.

dont les chapiteaux n'ont pas de tailloir. Dans les remplages des fenêtres, on remarque des trèfles et des quatre-feuilles du type ordinaire de la première période rayonnante. L'encadrement se compose d'un tore sur l'arête des archivoltas en bandeau, d'une colonnette sur chaque montant. Les tailloirs sont carrés ou à coins légèrement abattus. C'est exactement le style des pans de mur voisins dans le déambulatoire. Tout cet ensemble est homogène.

Les voûtes seules font exception. Les faisceaux de colonnettes placés entre les travées et aux angles de l'est comprennent autant de colonnettes qu'il y a de nervures à recevoir. Ils étaient en place dès le XIII^e siècle, mais le profil des ogives, qui révèle une date bien postérieure, ressemble à celui des voûtes du chœur, avec l'onglet supérieur en moins. Peut-être, mais la chose n'est nullement certaine, cette voûte fut-elle établie avant celle du chœur. On remarquera le tracé singulier, mal explicable, du formeret du fond qui, au lieu de suivre l'arête du mur, vient encadrer le sommet du cintre de la fenêtre. Dans les angles de l'ouest, les ogives reposent sur des culots sculptés en têtes fantaisiques.

Cette chapelle se trouve parfois désignée, dans les actes des XIV^e et XV^e siècles, sous le nom de « chapelle neuve ». Suivant R.-F. Le Men elle ne serait autre que l'ancienne chapelle romane, remaniée et rattachée à la cathédrale gothique. Le remaniement aurait eu lieu de 1285 à 1290. Nous ne saurions admettre une telle hypothèse. D'une part, nous venons de le constater, la chapelle ne diffère que très peu des parties les plus anciennes de l'édifice, justement toutes voisines d'elle ; si elle ne fut achevée qu'en 1290, et dut subir alors un remaniement, c'est sans doute qu'elle resta plusieurs années sans remplages aux fenêtres. D'autre part, on n'y aperçoit aucun élément qu'il convienne d'assigner à une époque antérieure au XIII^e siècle. De l'ancienne chapelle d'Alain Caignart il subsiste peut-être des matériaux, rien de plus.

Nef. — Bien que la nef soit de cent trente ans plus récente que le chœur, l'ordonnance d'ensemble y demeure la même. Nous retrouvons les trois étages : arcades, triforium, fenêtres avec galerie de circulation.

En partant des tours, dont les puissants supports d'angle forment, à l'entrée, de gros piliers cantonnés de colonnettes, on compte cinq travées, communiquant avec les bas-côtés par des arcades en tiers-point dont la brisure n'est que faiblement accusée, surtout à la troisième et à la quatrième travée, un peu plus longues que les autres. Les arcades sont, d'ailleurs, toutes inégales entre elles. Dans la cinquième travée, celle du nord présente une ouverture plus étroite que celle du sud. La fenêtre haute est aussi, de ce côté, moins large qu'en face. On est porté à croire que l'église romane était plus courte que l'église actuelle. Dans cette hypothèse, les fondations des tours auraient donc été posées en avant de l'ancienne façade et le repérage fait alors n'aurait pas été très exact, ce qui n'est pas pour nous étonner. Les diverses irrégularités relevées tout à l'heure n'ont pas non plus d'autre cause.

Les arcades reposent sur des piles de diverses sortes. De chaque côté, la première est un solide massif cylindrique dans lequel se perdent, en y pénétrant, les moulures des archivolttes. Deux groupes de moulures, l'un vers la nef, l'autre vers le bas-côté, retombent sur un culot à figurine sculptée. La pile suivante se compose d'un faisceau de colonnettes jointes par des gorges et correspondant à tous les tores des archivolttes. Les colonnettes ont des chapiteaux couverts d'une ornementation végétale, les tailloirs sont octogones, les bases prismatiques. Seules les plus grosses colonnettes ont un filet. Les troisième et quatrième piles présentent un plan octogone. Sur chaque face, une colonne reçoit un des tores des archivolttes voisines, les moulures secondaires et intermédiaires pénétrant dans le fût. Les colonnes des faces non orientées portent un filet et se dégagent de la pile par des gorges au profil ondulé ;

les autres, plus fortes, offrent un profil cylindrique qui leur donne une certaine allure d'archaïsme. Sur aucun de ces supports, notons le, la colonne interne ne fait saillie sur la nef : elle ne reçoit que les tores des extrados, tandis que celle qui se trouve sur le bas-côté reçoit les doubleaux et ogives correspondants. La pile mitoyenne entre la nef et le transept est un massif cylindrique, cantonné de dix colonnettes, dont trois reçoivent les moulures de la dernière arcade.

Le triforium est souligné par un larmier qui repose sur un bandeau de feuillages. De même hauteur que celui du chœur, il se compose comme lui de petites arcades, au nombre de six à chaque travée, type plutôt rare à l'époque flamboyante. Ainsi que dans le chœur, chaque baie s'amortit en trilobe, mais ici les montants sont formés par un groupe de colonnettes et chaque trilobe est encadré dans un arc en accolade. Dans les écoinçons, des feuillages se mêlent à divers motifs d'ornementation sculptés en bas-relief.

La balustrade qui borde la galerie haute a été mise en place en 1860, mais d'après des amorces qui ont permis de la reconstituer. Une voussure profonde et des tableaux perpendiculaires au mur encadrent chaque fenêtre dans les trois premières travées ; les deux dernières ont des ébrasements garnis de colonnettes. Les remplages, qui appartiennent au style de la dernière période flamboyante, furent posés plusieurs années après l'achèvement de la nef, en 1495.

La voûte d'ogives, accompagnée, comme dans le chœur et le transept, d'une longue lierne, et, à chaque travée, d'une lierne transversale, date de 1488-1493. On l'avait probablement commencée en achevant les murs, car il subsiste, aux retombées de la première croisée, des assises dont le profil est semblable à celui des ogives du chœur ; puis on s'arrêta. Le profil adopté près de trente ans plus tard consiste, dans la première travée, en un tore à filet dégagé par des cavets ; dans les suivantes, un tore aminci et rehaussé d'un filet se relie par des

cavets à deux tores simples et plus minces, dégagés chacun par un onglet.

Nous avons déjà observé, en décrivant les piliers, que les colonnes posées vers la nef ne reçoivent que les moulures externes des grandes arcades. Il n'existe, en effet, aucune liaison entre les parties inférieures et les voûtes. Les ogives et les doubleaux viennent reposer sur des culots placés au niveau de la naissance du cintre des fenêtres. Les murs s'élèvent jusqu'à ce point sans que rien dans leur structure révèle l'attente des voûtes. Il serait très vraisemblable que les maîtres de l'œuvre se fussent résignés à s'en passer. L'effet produit par une telle disposition est assez fâcheux. Les murs étalent ainsi au-dessus des piles une surface nue dont la monotonie n'est rompue que par les cordons délimitant les trois étages. Les sculptures variées des culs-de-lampes, ornés de bouquets de feuillage, d'animaux fantastiques et de masques humains, ne sont ni assez soignées, ni, d'ailleurs, assez visibles pour compenser vraiment cette monotonie.

Les voûtes de la nef furent peintes en 1492 ; elle portent, comme celles du chœur, des écus, où figurent, avec les armoiries de l'évêque Alain Le Maout (1484-1493), celles de divers chanoines de cette époque ; on en compte cinq dans la travée qui est entre les tours. La tribune adossée à la façade en a remplacé, en 1866, une autre, de style classique, à pilastres corinthiens, construite en 1644 aussitôt après l'installation des orgues.

Transept. — Des arcades très moulurées délimitent le carré du transept (1). Celles des croisillons dessinent un cintre légèrement brisé, celles de la nef et du chœur un cintre un peu

(1) Le maître de l'œuvre, à l'époque où fut bâti le croisillon sud et le carré, se nommait Pierre Morvan, recteur de Guiscriff et procureur de la fabrique. Au croisillon nord s'attachent les noms de Pierre et Guillaume Le Goaraguer, de Quimper, maîtres tailleurs de pierres et maçons.

surbaissé. Les massifs d'angle reçoivent les moulures de ces arcs, à l'entrée du chœur, sur autant de colonnettes qu'il y a de tores dans les archivoltas, des autres côtés, sur deux ou trois colonnettes seulement, la plupart des moulures allant se perdre directement dans le fût de la pile. Les massifs placés à l'entrée du chœur ont été reconstruits au xv^e siècle, mais dans la mesure strictement nécessaire pour faire correspondre les supports aux voûtes. En cet endroit s'élevait jadis un jubé de style classique qui fut abattu en même temps que la clôture du chœur, en 1791,

Le croisillon sud est un peu plus court que le croisillon nord, pour la même raison sans doute qui décida les architectes, au xiii^e siècle à infléchir l'axe du chœur, puis, au xv^e siècle, à conserver l'orientation primitive de la nef : l'instabilité du sol en certains points entre l'église et la rivière. Cependant, l'ordonnance générale ne change pas d'un bout à l'autre du transept. Elle est identique à celle de la nef. Chaque croisillon comprend deux travées ouvertes par des arcades et une travée à murs pleins, cette dernière plus longue au nord qu'au sud. Il n'y a pas de concordance, d'ailleurs, entre les clefs des arcades et celles des fenêtres hautes et encore moins des croisées d'ogives, car une seule croisée d'ogives et une seule fenêtre correspondent, de chaque côté, à la seconde et à la troisième travée ensemble. Au fond, le triforium se continue par une galerie de circulation à balustrade quadrilobée qui passe sous l'appui de grandes fenêtres en tiers-point. Les fenêtres, divisées, celle du nord par cinq, celle du sud par quatre meneaux, renferment au tympan un remplage fait de soufflets et de mouchettes d'un dessin assez mou. Les vitraux sont modernes.

Une lierne longitudinale, coupée dans chaque travée par une lierne transversale, parcourt toute la voûte. Toutes ces nervures ont, ainsi que les ogives, le même profil que les nervures de la nef. Ici encore on remarque des armoiries

sur les clefs. Au carré se voit l'écu de Bretagne timbré de la couronne ducale. Autour de cet écu, la décoration picturale donnée aux voûtains comportait un semis de fleur de lis d'azur sur fond blanc. Le goût des armoiries ainsi prodiguées est propre à la Bretagne. Quiconque y a remué des archives de paroisses et de seigneuries sait quelle importance y gardèrent jusqu'à la Révolution les questions, nous pouvons dire les querelles, relatives aux prééminences dans les églises. Le fait frappait les étrangers. Il inquiéta le roi François I^{er} qui espéra " faire cesser les différents qui sont provenus et proviennent à cause des prééminences que l'on prétend au dedans des églises du dit pays " (1) Vain espoir ! Après lui les différents continuèrent comme devant. Le normand Dubuisson-Aubenay remarquait en 1636 que les Bas-Bretons sont " grands armoyeurs et généalogistes, item soigneux d'apposer en leurs bastiments leurs armes et devises " (2). Les archéologues, eux, ne le déplorent jamais et s'en réjouissent parfois. Ces écus ne sont-ils pas des documents pour l'histoire ?

Bas-côté. — Aucune particularité bien originale ne signale à l'attention les bas-côtés. Contemporains de la nef, ils portent l'empreinte du même style qu'elle. Une suite de chapelles, ouvertes presque toutes les unes sur les autres par des arcs en tiers-point, les bordent et, en quelque sorte, les doublent d'un bas-côté secondaire moins large. Les supports dessinent en plan des losanges ; ils consistent en un faisceau de colonnettes et de nervures piriformes correspondant toutes aux moulures des arcades. Toutes les colonnettes ont des bases prismatiques et de petits chapiteaux à corbeilles renflées, pareils à ceux de la nef. A peu près la moitié des fûts se trouvent rehaussés par un filet. Les voûtes présentent de simples croisées d'ogives,

(1) Isambert, *Anciennes lois françaises*, t. XII p. 594 et 640,

(2) *Itinéraire de Bretagne*, t. II, p. 245.

sans liernes. On y trouve le même profil qu'aux ogives de la nef ; chaque clef est ornée d'une écu.

L'une des travées de chaque bas-côté, située sous une tour, communique avec les autres par une forte arcade moulurée. La travée de la tour sud est couverte de huit branches d'ogives rayonnant autour d'un trou de cloche, celle de la tour nord de huit nervures dont la clef porte les armes de l'évêque Raoul Le Moal. La première constituait le seul coin de l'église où les caqueux ou cacoux (anciens lépreux) eussent le droit d'assister aux offices. Le ciborium qui, dans la seconde, abrite les fonts baptismaux, est du *xix*^e siècle. Dans l'une et l'autre on pouvait accéder du porche même par une porte latérale qu'on a eu tort de murer lors de la restauration de l'édifice.

Dans la première travée, au nord comme au sud, s'ouvre un porche latéral. Les deux travées suivantes, dans le bas-côté sud, s'appuient au mur du palais épiscopal et sont, par conséquent, aveuglées ; un escalier de pierre, construit au *xvii*^e siècle pour rattacher l'évêché à la cathédrale, occupait jadis la quatrième ; la fenêtre qu'on y voit maintenant est toute moderne. A la place de l'escalier il n'y a qu'une petite porte. Les fenêtres, inégales entre elles à la fois en hauteur et en largeur, appartiennent toutes au style flamboyant par leur remplage à soufflets et mouchettes, et sont encadrées de colonnettes surmontées de petits chapiteaux. La plupart des enfeus pratiqués sous ces baies ont été vidés de leurs tombes.

Façade. — La façade est très élégante. Élargie à la base par deux contreforts latéraux, elle dresse ses flèches jusqu'à plus de 75 mètres. D'autre part, la prédominance des lignes verticales lui donne un aspect particulièrement élancé.

Le portail, placé en faible saillie entre deux contreforts, est surmonté d'un gâble plein et d'une plate-forme bordée d'une balustrade à quatre-feuilles et à soufflets. Il comporte sept voussures, qui se continuent sur les ébrasements par de larges

gorges de même profil, trois principales, garnies de niches à dais, quatre secondaires, occupées chacune par un cordon de bouquets feuillagés. Des tores, limitant les voussures, retombent sur les chapiteaux très minces des colonnettes logées entre les canaux des ébrasements. Quelques niches abritent des anges d'une sculpture assez fruste. Le tore externe se relève à la clef en une accolade à peine marquée, ornée de choux frisés et portant un fleuron. Un petit nombre seulement de colonnettes et de moulures présentent le filet, classique ailleurs à l'époque flamboyante. Du reste cette dernière observation s'applique à toutes les parties de la cathédrale élevées au xv^e siècle.

Le tympan et le trumeau datent de 1866. Le portail avait été mutilé vers 1820 pour laisser aux processions un large passage. Il se divisait auparavant en deux baies en tiers-point, séparées par un pilier qui se composait de trois ou quatre colonnettes. Au tympan, une grande niche, flanquée de deux autres plus petites, contenait une statue équestre du duc Jean V (1). Du moins l'écu carré du duc subsiste toujours, sculpté sur le mur, entre les rampants du gâble. Il est porté par le lion de Montfort casqué, qui, de son autre patte, tient la hampe de la bannière de Bretagne. Autour se pressent plusieurs autres armoiries qui ont été trop consciencieusement martelées à l'époque révolutionnaire.

Au-dessus du portail, le mur comprend encore deux autres étages de hauteur égale, chacun percé d'une vaste baie. Celle du milieu, en plein cintre, renferme un remplage, de tracé à la fois souple et simple, établi vers 1490. La fenêtre supérieure,

(1) Renseignements aimablement communiqués par M. de La Rogerie, archiviste d'Ile-et-Vilaine, d'après des dessins du xviii^e siècle, conservés à la bibliothèque de la ville de Rennes, dans la collection Robien. Le Men écrit que " le tympan était occupé par un bas-relief représentant le Père-Éternel adoré par ses anges ". La statue équestre de Jean V aurait été adossée au trumeau,

en plein cintre comme la précédente, mérite l'attention. Une accolade ornée de crochets flamboyants borde l'archivolte moulurée et monte s'appuyer à la balustrade qui couronne le mur. Un faisceau central de colonnettes divise l'ensemble en deux baies, recoupées elles-mêmes en deux petites baies tréflées. Les petits arcs sont tracés avec la même ouverture de compas que les grands, à la manière normande. Deux meneaux horizontaux recoupent toute la fenêtre dans le sens de la hauteur. C'est là encore une disposition normande ; mais chaque meneau comporte, dans sa partie intérieure, un motif de décoration tréflé qui, ainsi employé, est, semble-t-il, bien breton.

Une balustrade analogue à celle du portail orne les rampants à pente douce du pignon supérieur. Au-dessus, portée presque jusqu'au niveau du sommet des tours par le fleuron qui prolonge l'accolade de la baie du second étage, s'élève une statue équestre, refaite de nos jours, et représentant le roi Grallon. La statue originale, qui datait du xv^e siècle, avait été mise en pièces en 1793.

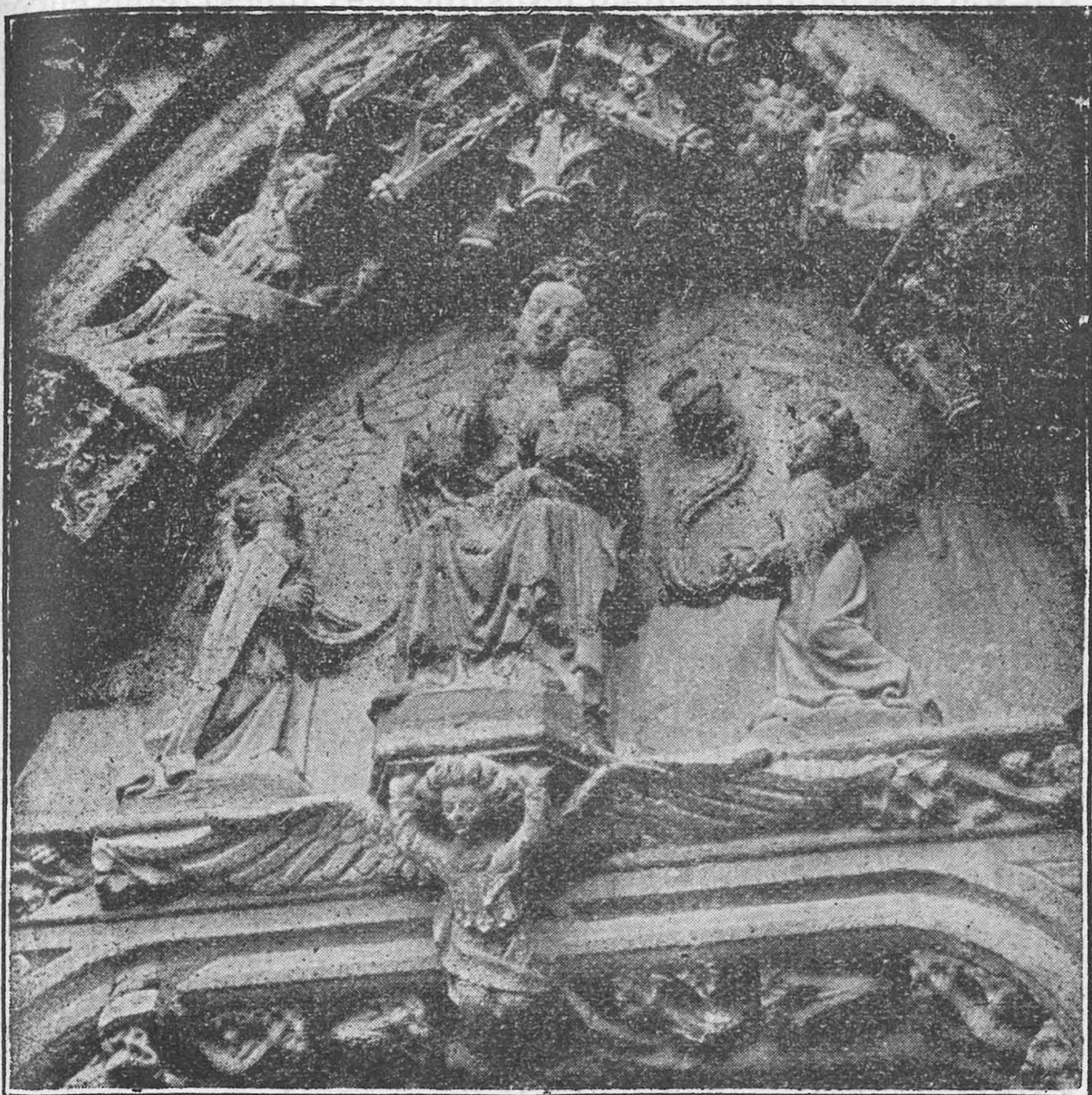
Les deux tours sont semblables entre elles, à quelques détails près. Une large fenêtre, qui ne reçut son remplage qu'en 1493, correspond à chaque bas-côté. Un larmier qui se continue sur les contreforts court au niveau des fenêtres ; un autre accuse la limite supérieure de l'étage. Plus haut, le mur plein n'est percé que de deux petites ouvertures rectangulaires, mais deux longues baies, profondément ébrasées, le dominant et ajourent plus de la moitié de la hauteur totale de la tour. Cinq minces colonnettes en décorent les montants. Une accolade amortie par un fleuron encadre l'archivolte dont la brisure est très peu accentuée. De fausses arcades en mitre, décorées comme les accolades, et, du reste, unies à elles, garnissent les surfaces nues, aux angles. Cinq travées horizontales recoupent les baies, à la manière normande, mais on y retrouve, au moins à la tour nord, le même motif tréflé qui se voit à la fenêtre supérieure de la façade.

Deux contreforts qui, dans leur montée, s'amincissent en se chargeant de pinacles à crochets, épaulent la façade de chaque tour sous les fausses arcades en mitre. Ceux des côtés, plus courts que les autres, forment, au rez-de-chaussée, une masse à forte saillie, et, au-dessus, se réduisent de façon à devenir les culées de deux petits arcs-boutants ajourés.

Deux bandeaux sculptés, dont les motifs flamboyants sont d'un bel effet décoratif, se déploient sur le mur entre les baies et la corniche. De la corniche même s'élancent douze gargouilles, une à chaque angle, deux sur chaque face. Une galerie à double étage couronne la tour. Elle comprend une galerie principale couverte, entourée d'une balustrade quadrilobée à laquelle se superpose une arcature tréflée, et une plate-forme supérieure bordée d'une balustrade flamboyante. Cette sorte de galerie couverte, dont le prototype, un peu différent de la galerie de Quimper, est à Rosporden, jouit d'une grande vogue dans la région bas-bretonne du xiv^e au xvi^e siècle. Elle s'observe encore dans la seconde moitié du xvi^e siècle sur la tour de Ploaré, près de Douarnenez, et sur celles de Beuzec et de Plouhinec, près de Pont-Croix. Elle appartient surtout à la Cornouaille. Dans le Léon elle n'apparaît qu'à l'église du Folgoët dont la tour nord, du reste, est peut-être antérieure de quelques années à celles de la cathédrale de Quimper.

Les flèches, œuvre moderne, s'adaptent néanmoins aussi bien que possible au reste de l'édifice et font grand honneur à l'architecte qui les conçut, M. Bigot, à l'entrepreneur qui les exécuta, M. Quéré. Il n'y a pas lieu de s'attarder à les décrire. Toutefois elles ne sont pas les créations d'une imagination fantaisiste. De la construction ébauchée au xv^e siècle il restait des assises qui fournirent un point de départ très sûr. Ainsi, il était facile de déterminer la hauteur à laquelle les anciens architectes se proposaient d'atteindre. Pour les détails, le clocher de Pont-Croix, bâti vers 1450, servit de modèle. L'aspect de l'ensemble est, en somme, très satisfaisant et sans

doute assez conforme aux intentions des constructeurs des tours. Vieilles pierres et flèches neuves, nulle disparate, même de teinte, ne les différencie. Bien des yeux exercés s'y sont laissé prendre.



E. Lefèvre-Pontalis phot.

TYMPAN DU PORTAIL SUD

Élévation latérale. — Tout auprès de la tour du sud, sur le côté, s'ouvre un portail, composé d'une porte en anse de panier qui est inscrite dans une baie en tiers-point amortie en accolade et décorée comme le grand portail de la façade. Un faux gâble aux rampants relevés de choux frisés vient s'appliquer à la balustrade. Dans l'espace qu'il délimite on

remarque, au milieu de divers écus martelés, l'hermine de Bretagne qui tient un cartouche sur lequel se lit la devise " A ma vie ". Les sculptures du tympan, jadis mises en pleine valeur par le secours de la peinture, montrent la Vierge tenant sur son bras gauche l'Enfant Jésus que deux anges crépus encensent d'un geste vigoureux mais non sans grâce. A gauche, dans la niche d'un contrefort s'abrite une statue de kersanton représentant sainte Catherine d'Alexandrie avec une roue sur le bras gauche et une épée dans la main droite. La *Légende dorée* rapporte que l'empereur Maxence n'ayant pu venir à bout de l'invincible dialecticienne fit préparer quatre roues à laquelle on devait la lier pour l'écarteler. Mais les anges brisèrent la machine. Remarquons-le en passant : ce récit semble fournir un exemple des cas où l'image est à l'origine de la légende. En effet, dans l'iconographie primitive de sainte Catherine, une sphère symbolisait sa science (1). Une sphère se métamorphose sans peine en une roue. Cette roue, d'autre part, ne fallait-il pas en expliquer la présence ? De très habiles hagiographes surent l'expliquer. Quoiqu'il en soit, l'imagination bretonne ajouta encore aux récits de la légende commune. Elle se plaisait à rattacher la sainte égyptienne à une famille de rois de la Bretagne insulaire. Le bon historien Alain Bouchard expliquait aux contemporains de la dernière duchesse, avec un orgueil délicieusement naïf, « la magnifique noblesse de la génération de Madame sainte Katherine, de laquelle Constantin, premier de ce nom, roy de Bretagne et depuis empereur, estoit ayeul paternel ». Et, observait-il, pénétré d'une pieuse satisfaction, « c'est moult grant honneur aux princes bretons d'avoir en la court céleste une telle parenté (2) ». A Quimper bien des gens, au moins parmi

(1) Abbé H. Brémond, *Sainte Catherine*, dans la collection *l'Art et les Saints*.

(2) Alain Bouchard s'égare dans la chronologie et confond Constantin avec son père Constance Chlore. Sur l'origine de ces fantaisies historiques, voir Pierre Le Baud, *Cronicques et Ystoires*, édit. Ch. de Calan, p. 210.

les clercs, connaissaient cette glorieuse histoire. Sainte Catherine y était particulièrement en honneur : l'hôpital situé en face du portail méridional de la cathédrale, sur la rive gauche de l'Odet, la vénérât comme sa patronne. Le portail lui-même était désigné tantôt sous le nom de Notre-Dame, à cause du joli groupe du tympan, tantôt sous celui de sainte Catherine à cause de la statue du contrefort.

Au-delà du bâtiment de l'ancien évêché, la première fenêtre n'a été pourvue de remplage qu'au moment de la restauration. Une balustrade règne au sommet des murs des chapelles et de la nef ; celle des chapelles se compose de soufflets en forme de cœur ; celle de la nef de quatre-feuilles. Une sorte de frise de bouquets feuillagés s'allonge au-dessous de la corniche supérieure. A la limite de chaque travée, un petit pinacle à crochets flamboyants interrompt la balustrade.

Les arcs-boutants sont à double volée. Un quatre-feuilles ajoure l'écoinçon de la volée interne. La culée centrale est amortie par quatre pignons surmontés de fleurons, la culée externe par une bâtière avec des fleurons, disposition empruntée au style normand. A cette culée s'adosse un pinacle à crochets formant contrefort et porté lui-même sur les glacis du contrefort qui épauale le mur des chapelles.

La balustrade de la nef se continue sur le croisillon du transept qu'elle contourne complètement. L'aspect des fenêtres, à l'est et à l'ouest, est aussi le même dans le transept que dans la nef. Deux puissants contreforts s'élèvent à chacun des angles du croisillon, l'un appliqué sur le côté, l'autre sur la façade. Ils s'amortissent par des glacis d'où jaillissent des pinacles ornés de fleurons et de crochets. Un grand larmier, qui continue la corniche du mur des chapelles, divise l'ensemble en deux parties à peu près égales dans le sens de la hauteur. La partie inférieure de la façade est nue ; la fenêtre occupe presque toute la partie supérieure jusqu'au niveau de la balustrade, qui, passant en avant du pignon, forme une

loggia découverte. Des crochets flamboyants garnissent les rampants du pignon qu'un fleuron couronne.

A l'extérieur comme à l'intérieur, l'ordonnance du chœur s'harmonise avec celle de la nef.

Du transept jusqu'au pan de mur voisin de la chapelle d'axe, les fenêtres basses sont encadrées par un biseau plus large sur les montants qu'au cintre, de sorte que le cintre, formant encorbellement, porte, comme à l'intérieur du déambulatoire, sur des culots feuillagés. La fenêtre voisine de la chapelle d'axe, celles de cette chapelle et du déambulatoire nord présentent presque toutes des biseaux continus. On aperçoit sur le mur de fond de la chapelle d'axe, de chaque côté de la fenêtre, les marques d'une reprise. Les dimensions prévues tout d'abord furent abandonnées : la fenêtre eût été trop large. Une balustrade formée de trèfles ou de quatre-feuilles règne au sommet du mur des chapelles.

Les fenêtres hautes possèdent un encadrement constitué par un tore et une colonnette. Une moulure appliquée sur le mur longe l'extrados et retombe, un peu au-dessous du niveau des chapiteaux, sur de petits culots sculptés dont la plupart figurent des têtes humaines. Sur le toit du chœur court une balustrade quadrilobée qui n'atteint pas au niveau de celle du transept, car le toit du chœur se trouve légèrement en contrebas par rapport à celui du reste de la cathédrale.

Les culées externes des arcs-boutants de la partie droite portent à faux sur la corniche du mur des chapelles. Il n'existe pas de contreforts. Les murs qui, à l'intérieur, séparent les chapelles en tiennent lieu. Ce sont en effet de véritables contreforts intérieurs et non de simples cloisons. Les maîtres de l'œuvre devaient se fier trop peu au terrain pour contrebuter la muraille du dehors. Désirant s'éloigner toujours plus de l'Odéon, ils reportèrent les contreforts au dedans. En ce qui concerne le bas-côté nord, solidement assis pourtant, des raisons de symétrie ont pu le faire concevoir sur ce même

plan. Les arcs-boutants, construits évidemment lors de la mise en place des voûtes, c'est-à-dire vers 1410, sont, à l'exception de certains détails, pareils à ceux de la nef. Quant aux contreforts qui épaulent les murs du déambulatoire et de la chapelle d'axe, ils datent à la vérité du XIII^e siècle, mais ne reçurent eux aussi de culées qu'au XV^e. C'est à cette même époque qu'il convient d'attribuer les balustrades, en grande partie refaites de nos jours, et l'élégante tourelle à flèche octogonale qui, à la naissance du chevet, contient un escalier. Ce sont là les *plura alia opera* que, d'après le catalogue épiscopal (1), fit faire, outre les voûtes du chœur, l'évêque Gatien de Monceaux.

De la place Saint-Corentin, au nord, l'inclinaison de l'axe du chœur sur celui de la nef s'aperçoit très nettement. Cette face de l'église est la plus décorée. Les fenêtres basses du chœur sont encadrées d'un tore reposant sur des tailloirs carrés ; les corbeilles des chapiteaux sont garnies, pour la plupart, de crochets ou bouquets de feuillage ; l'une porte une tête de chien, deux autres sont arrondies et nues, à la mode anglaise. Notons surtout qu'un filet saillant rehausse le tore des archivoltés. Le fait est en vérité notable, car cette partie de la cathédrale, sauf les remplages des fenêtres, remonte vraisemblablement à 1275 ou 1280. Or l'emploi de la moulure à filet ne se généralisa guère, on le sait, avant le XIV^e siècle.

A propos du transept et des murs de la nef il y a peu d'observations à faire. La balustrade supérieure ne passe pas sur la façade du croisillon nord, mais l'ornementation est plus abondante ici que sur le croisillon sud. Une porte, aujourd'hui murée, était percée en bas à droite (2). L'archivolte qui subsiste comprend de nombreuses voussures moulurées et s'amortit par une accolade et un fleuron. Un gâble plein surmonte le tout. Au sommet du pignon, un écusson martelé portait les

(1) L. Duchesne, *Catalogues épiscopaux de la province de Tours*, p. 81.

(2) Si elle n'est pas au milieu, c'est que l'autel était appliqué au mur nord ; on avait voulu réserver un peu de place par devant.

armoiries du duc François II. Une autre petite porte du même style, pratiquée sous une fenêtre du bas-côté, est également murée.

Le dernier porche, dit porche des baptêmes, forme une légère saillie et s'ouvre, à l'extérieur, entre deux contreforts à niche, par deux baies jumelles en tiers-point qu'encadre un gâble plein. La décoration, avec ses crochets, ses cordons de feuillages et ses écus, ne diffère pas de celle des autres portails. On remarquera cependant les deux petites statuettes de chiens posées, suivant une habitude courante en Bretagne, aux points de retombée des rampants du gâble. L'intérieur, voûté d'une croisée d'ogives, communique avec l'intérieur de la cathédrale par une porte en plein cintre. Un banc de pierre est disposé le long des murs latéraux sous les niches vides dont les dais flamboyants ont été presque tous refaits.

De petites échoppes avaient été établies depuis la sacristie jusqu'au palais épiscopal, tant " pour le logement des officiers et serviteurs " de la fabrique " que pour empêcher les infections et incommodités que l'on recevait dans la dite église " (1). Elles n'ont été abattues que vers 1850. Cette modification de l'aspect ancien n'a, certes, rien de regrettable ; mais on ne saurait trop déplorer la démolition, effectuée au XIX^e siècle d'un élégant ossuaire construit en 1514 près du portail nord à la limite de l'ancien cimetière. à la place marquée maintenant par une croix, et la suppression, en 1620, de la flèche de plomb qui se dressait sur le carré du transept. Elle avait été frappée par la foudre et presque fondue (2).

Vitraux. — Les verrières des fenêtres basses, parmi lesquelles un magnifique vitrail de l'évêque Claude de Rohan

(1) Archives du Finistère, 2 G. 2, n° 1. Cf. H. Diverrès, *Le portail de la basilique de Saint-Corentin*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XV, 1883, p. 3-12 (d'après 2 G. 2, n° 3).

(2) La sacristie actuelle est de 1857-1859.

du début du xvi^e siècle, ont été mises en pièces sous la Révolution. Celles des fenêtres hautes ont été réparées de 1867 à 1873, mais souvent avec maladresse : l'ordre des panneaux et, dans chaque panneau, celui des compartiments, se trouve parfois interverti. Plusieurs vitraux ont néanmoins gardé leur beauté et sont vraiment intéressants.

Chaque panneau contient un ou deux personnages, généralement un chanoine, un seigneur ou une dame avec son saint patron. Un dais, constitué par une somptueuse architecture de flèches et de pinacles, décore la partie haute.

Ceux du chœur, les plus anciens, datent de 1417-1419. Du moins, un peintre verrier de Quimper, Jean Soyer, dit Jamin, y travaillait pendant ces trois années. Ce sont par malheur les moins bien conservés. Beaucoup d'entre eux, notamment les trois du fond, dont l'un représente le duc Jean V avec son fils François et saint Corentin, sont modernes ainsi que toutes les armoiries des tympan. Les fenêtres du nord semblent réservées aux gens d'église, les fenêtres du sud aux laïques. Outre les donateurs, on remarque, entre autres saints, la Vierge portant l'Enfant Jésus — sujet représenté quatre fois — les apôtres saint Pierre et saint Paul, ce dernier figuré trois fois, la Sainte Trinité, symbolisée par Dieu le Père, assis, tenant entre ses genoux le Fils crucifié, tandis que la colombe du Saint-Esprit repose sur le bras droit de la croix.

Les vitraux du transept ont subi plus de dégradations que ceux du chœur. Plus de la moitié des panneaux ont été refaits. Parmi les morceaux anciens on peut citer, dans le croisillon nord, à l'ouest, saint Paul et saint Pierre, à l'est, saint Michel terrassant le démon, saint Christophe portant le Christ. Dans le croisillon sud, à la seconde fenêtre de l'est, on voit sainte Geneviève de Paris et saint Martin de Tours. Cette dernière verrière porte la date de 1496. Celles du fond des croisillons sont modernes.

armoiries du duc François II. Une autre petite porte du même style, pratiquée sous une fenêtre du bas-côté, est également murée.

Le dernier porche, dit porche des baptêmes, forme une légère saillie et s'ouvre, à l'extérieur, entre deux contreforts à niche, par deux baies jumelles en tiers-point qu'encadre un gâble plein. La décoration, avec ses crochets, ses cordons de feuillages et ses écus, ne diffère pas de celle des autres portails. On remarquera cependant les deux petites statuette de chiens posées, suivant une habitude courante en Bretagne, aux points de retombée des rampants du gâble. L'intérieur, voûté d'une croisée d'ogives, communique avec l'intérieur de la cathédrale par une porte en plein cintre. Un banc de pierre est disposé le long des murs latéraux sous les niches vides dont les dais flamboyants ont été presque tous refaits.

De petites échoppes avaient été établies depuis la sacristie jusqu'au palais épiscopal, tant " pour le logement des officiers et serviteurs " de la fabrique " que pour empêcher les infections et incommodités que l'on recevait dans la dite église " (1). Elles n'ont été abattues que vers 1850. Cette modification à l'aspect ancien n'a, certes, rien de regrettable ; mais on ne saurait trop déplorer la démolition, effectuée au XIX^e siècle, d'un élégant ossuaire construit en 1514 près du portail nord, à la limite de l'ancien cimetière. à la place marquée maintenant par une croix, et la suppression, en 1620, de la flèche de plomb qui se dressait sur le carré du transept. Elle avait été frappée par la foudre et presque fondue (2).

Vitraux. — Les verrières des fenêtres basses, parmi lesquelles un magnifique vitrail de l'évêque Claude de Rohan,

(1) Archives du Finistère, 2 G. 2, n° 1. Cf. H. Diverrès, *Le pourtour de la basilique de Saint-Corentin*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XV, 1883, p. 3-12 (d'après 2 G. 2, n° 3).

(2) La sacristie actuelle est de 1857-1859.

du début du xvi^e siècle, ont été mises en pièces sous la Révolution. Celles des fenêtres hautes ont été réparées de 1867 à 1873, mais souvent avec maladresse : l'ordre des panneaux et, dans chaque panneau, celui des compartiments, se trouve parfois interverti. Plusieurs vitraux ont néanmoins gardé leur beauté et sont vraiment intéressants.

Chaque panneau contient un ou deux personnages, généralement un chanoine, un seigneur ou une dame avec son saint patron. Un dais, constitué par une somptueuse architecture de flèches et de pinacles, décore la partie haute.

Ceux du chœur, les plus anciens, datent de 1417-1419. Du moins, un peintre verrier de Quimper, Jean Soyer, dit Jamin, y travaillait pendant ces trois années. Ce sont par malheur les moins bien conservés. Beaucoup d'entre eux, notamment les trois du fond, dont l'un représente le duc Jean V avec son fils François et saint Corentin, sont modernes ainsi que toutes les armoiries des tympanes. Les fenêtres du nord semblent réservées aux gens d'église, les fenêtres du sud aux laïques. Outre les donateurs, on remarque, entre autres saints, la Vierge portant l'Enfant Jésus — sujet représenté quatre fois — les apôtres saint Pierre et saint Paul, ce dernier figuré trois fois, la Sainte Trinité, symbolisée par Dieu le Père, assis, tenant entre ses genoux le Fils crucifié, tandis que la colombe du Saint-Esprit repose sur le bras droit de la croix.

Les vitraux du transept ont subi plus de dégradations que ceux du chœur. Plus de la moitié des panneaux ont été refaits. Parmi les morceaux anciens on peut citer, dans le croisillon nord, à l'ouest, saint Paul et saint Pierre, à l'est, saint Michel terrassant le démon, saint Christophe portant le Christ. Dans le croisillon sud, à la seconde fenêtre de l'est, on voit sainte Geneviève de Paris et saint Martin de Tours. Cette dernière verrière porte la date de 1496. Celles du fond des croisillons sont modernes.

Sans contredit, les plus beaux vitraux sont ceux de la nef. Ils ont relativement moins souffert que les autres de la violence ou de la maladresse, et l'éclat en demeure très vif. A en juger d'après les dais, dont l'ornementation est tantôt gothique, tantôt conçue dans le style de la Renaissance, ils ne remonteraient pas tous à la même époque. Les plus anciens doivent être contemporains de ceux des croisillons. Le dessin y est plus soigné que dans le transept. Mais on y retrouve les mêmes sujets, les mêmes groupements que partout ailleurs dans l'église, à savoir des saints, soit seuls, soit accompagnant des personnages agenouillés. A l'exception de tous les tympanes et de la cinquième fenêtre du nord, refaite presque en entier, il n'y a que quatre panneaux neufs. Ceux qui méritent surtout l'attention sont au nord : à la première fenêtre, troisième panneau, saint-Jean l'Évangéliste ; deuxième fenêtre, troisième panneau, la Vierge allaitant l'Enfant Jésus ; troisième fenêtre, au milieu, une *pietà* ; quatrième fenêtre, deuxième panneau, un chanoine en chape, à genoux, présenté par une sainte à l'abondante chevelure blonde. Ce chanoine, nommé Yves Du Dresnay, ayant été attaché au chapitre de 1486 à 1497, le vitrail se trouve ainsi à peu près daté. Au sud, la seconde (1) la troisième et la quatrième fenêtres attirent et charment le regard par la richesse du coloris ou la netteté du dessin. Jusque vers 1821, la fenêtre de la façade, derrière l'orgue, possédait un vitrail où l'on voyait un grand crucifix, entouré de la Vierge, de saint Jean l'Évangéliste et divers autres saints. Peu après 1821, pour des motifs inconnus de nous, on lui substitua de simples vitres blanches. C'est vraiment dommage.

Sculpture ; mobilier. — La cathédrale est moins riche en sculptures qu'en vitraux. Des nombreux tombeaux qu'elle renfermait avant la Révolution, pas un seul n'a été préservé

(1) Le premier panneau (saint Ronan) de la seconde fenêtre est neuf.

de toute atteinte. Celui qui eût été le plus précieux pour nous était le tombeau de l'évêque Hervé de Landeleau (1245-1261), haut de trois pieds au-dessus du sol du chœur, couvert d'une plaque de cuivre et portant une statue de cuivre "gisante à l'épiscopale" (1). Il a été sottement rasé en 1791, par les soins de l'évêque constitutionnel Expilly, dans la seule intention de faire de la place dans le chœur. Des autres, tous plus récents, on a reconstitué quelques-uns, mais, à vrai dire, trois seulement valent la peine qu'on les regarde. Le reste a été trop restauré ou bien est trop médiocre.

Le tombeau de l'évêque Raoul Le Moal (1493-1501) se trouve dans un enfeu de la travée placée sous la tour nord. La statue seule remonte au début du xvi^e siècle. Elle représente l'évêque couché, ayant sous les pieds un dragon dans la gueule duquel il enfonce sa crosse.

En face de cet enfeu a été adossé au mur un haut-relief d'albâtre plus curieux que beau, figurant saint Jean-Baptiste dans le désert. Il provient d'une église de Penmarc'h, qui, à ce qu'on raconte, le tenait d'un navire naufragé. En tout cas ce n'est pas une œuvre bretonne. Les formes étirées et anguleuses rappellent certaines sculptures anglaises. Aussi bien, il a été démontré que presque tous les reliefs d'albâtre conservés dans l'ouest de la France et particulièrement nombreux en Bretagne ont été fabriqués en Angleterre (2). Il y a lieu de se demander s'ils n'auraient pas été acquis par des marins ou négociants français lorsque la diffusion de la Réforme

(1) Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire de Bretagne*, t. I. p. 122. Le texte de l'inscription qui se lisait sur les rebords de la plaque est plus exact dans cet ouvrage que dans la *Monographie* de Le Men. Le tombeau de Guillaume Le Prestre, évêque de 1615 à 1640, fut enlevé du chœur et détruit pour le même motif et à la même époque que celui d'Hervé de Landeleau.

(2) John Bilson, *Un panneau d'albâtre au musée du Mans*, dans la *Revue historique et archéologique du Mans*, t. LXVIII, 1910.

eût fait proscrire les images religieuses. Celui de la cathé-



ALBATRE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

drale de Quimper est du xv^e siècle, ainsi que le prouve l'armure du petit chevalier à genoux aux pieds du saint.

La travée de la tour sud renferme dans un enfeu le tombeau de l'évêque Alain Le Maout (1484-1493) dont, malheureusement, un amas d'objets des plus hétéroclites rend l'approche difficile (1).

En remontant le bas-côté sud on rencontre, dans la troisième chapelle du chœur, la statue tombale, d'une facture un peu fruste, de Bertrand de Rosmadec, lequel, certes, méritait mieux, puis, dans la quatrième, celle, beaucoup meilleure à tous égards, du chanoine Pierre du Quinquis ou du Plessix, mort en 1459 (2). Un coussin soutient la tête qui est coiffée de l'aumusse. Contrairement à la tradition, qui, à cette époque, commençait à s'oblitérer, les pieds reposent, non sur un dragon, mais sur un chien couché. Bien que taillée dans le granit (granit de Scaër) cette statue présente des lignes nobles et pures ; les plis sont modelés avec beaucoup d'habileté. La sculpture bretonne n'a rien à montrer de plus parfait dans la pierre du pays.

Non loin de là, à l'autel de la deuxième chapelle sud du déambulatoire, se voit un petit retable d'albâtre venu de Penmarc'h, comme le saint Jean. Autour du Christ assis se tiennent les quatre Vertus cardinales. Seules la Justice et la Force se distinguent par des attributs nettement caractérisés : la Justice par une épée et une tête de mort, la Force par une croix dont elle enfonce le pied dans la gueule d'un dragon.

La chapelle d'axe, dite de la Victoire, possède une table

(1) Son épitaphe, arbitrairement reconstituée par Le Men est donnée par Dubuisson-Aubenay (*op. cit.*, p. 123). Fils d'un paysan du Faouët il avait débuté comme enfant de chœur à Quimper. — La *Mise au tombeau* située dans la même travée est une copie moderne d'une *Mise au tombeau* existant à Bourges.

(2) Il avait été à plusieurs reprises procureur de la fabrique. Ses armes sont figurées à l'intérieur du porche nord au-dessus de la porte.

d'autel datée de 1295. Le grand autel du chœur a été exécuté en 1866, de même que le ciborium, sur les dessins de M. Boeswilwald. Le chœur, privé de ses belles stalles, qui remontaient à 1475, ne contient maintenant plus rien d'ancien (1). Dans la nef, la chaire mérite une mention, car c'est un artiste quimpérois, Olivier Daniel, qui la fit en 1679. Les bas-reliefs de la cuve et de la rampe, racontant divers épisodes de la vie de saint Corentin, ne sont pas sans valeur.

Signalons enfin, — à l'intérieur, au-dessus du porche, le buffet d'orgue dû à un " ancien organiste de la reine d'Angleterre ", Robert Dallam, qui travailla vers 1645, — à l'extérieur, sur le toit de la façade, derrière la statue du roi Grallon, une cloche qui fut bénie au printemps de l'année 1312 par l'évêque Alain Morel. On a rattaché à l'horloge neuve la cloche plus de six fois centenaire. Ce sont les vibrations, toujours les mêmes, de ce vieux bronze intact qui mesurent pour les Quimpérois du vingtième siècle la fuite du temps irréparable (2).

(1) La sculpture bizarre logée dans l'angle nord-ouest du chœur a été passablement retouchée lors de la restauration de la cathédrale.

(2) Pour ne rien laisser de côté que ce qui est tout à fait négligeable, il convient de ne pas oublier les fresques de Yan d'Argent. Dans le bas-côté nord du chœur, à la 1^{re} chapelle : scènes de la vie de saint Pierre, — dans la 2^e : scènes de la vie de saint Frédéric, — dans la 3^e : scènes de la vie de saint Roch, — dans la 4^e : scènes de la vie de saint Corentin (à l'ouest saint Corentin s'entretenant avec saint Primel, à l'est saint Corentin porté par les anges), — près de l'entrée de la sacristie : le P. Maunoir recevant le don de la langue bretonne. Dans le bas-côté sud du chœur, dans la 2^e chapelle : sainte Anne et la Vierge, — dans la 3^e : la fuite en Egypte et la mort de saint Joseph, — dans la 4^e : le baptême du Sauveur et la prédication de saint Jean, — dans la 5^e : saint Paul sur le chemin de Damas et devant l'Aréopage, — dans la 1^{re} chapelle en trapèze : prédication de Michel Le Nobletz. Yan d'Argent, né à Saint-Servais, près de Landerneau, en 1824 et mort en 1899, a peint ces fresques de 1870 à 1883. Ce ne sont pas ses chefs-d'œuvre,

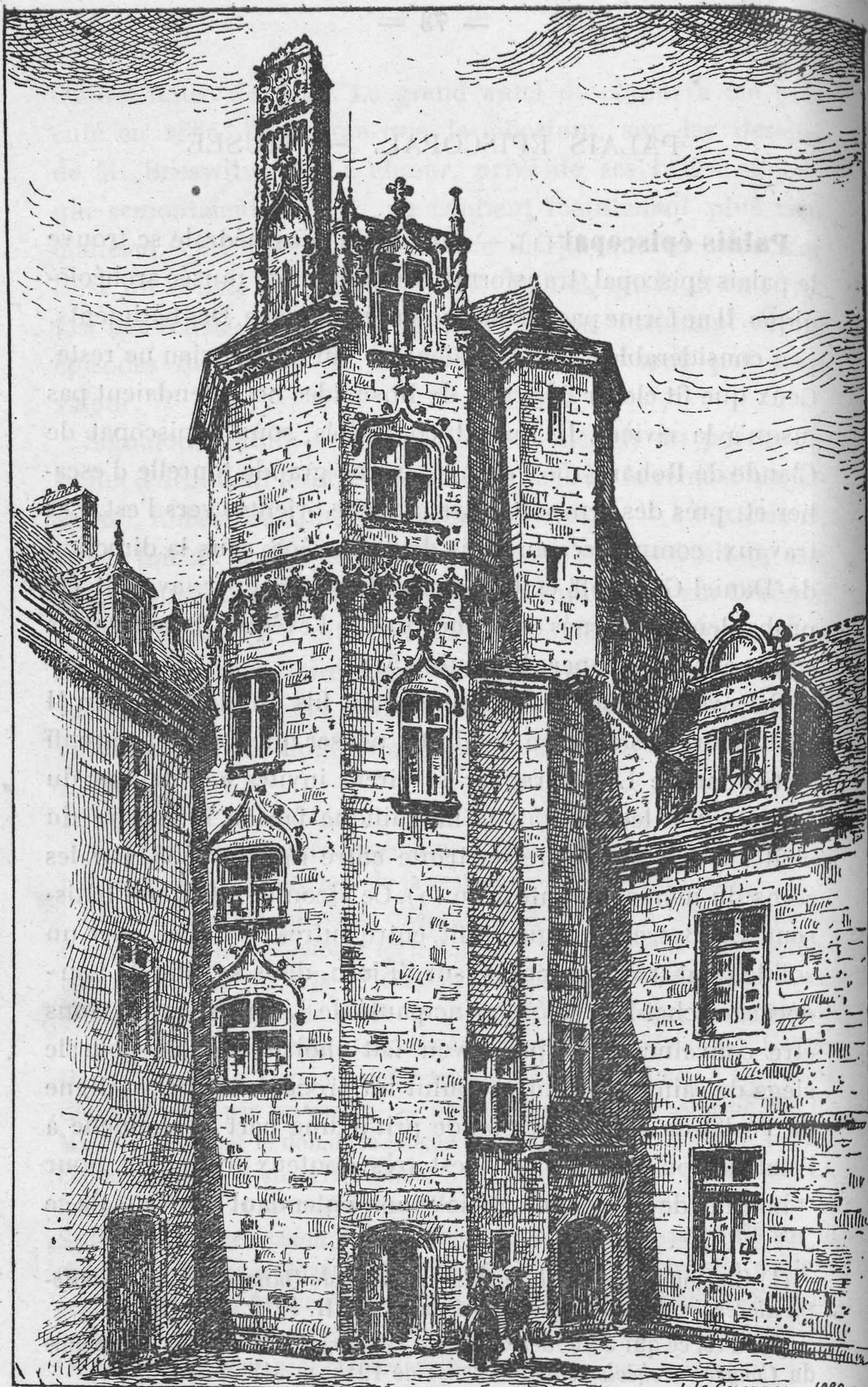
PALAIS ÉPISCOPAL. — MUSÉE

Palais épiscopal (1). — Au sud de la cathédrale se trouve le palais épiscopal, transformé maintenant en musée archéologique. Il ne forme pas un monument homogène. Des bâtiments, peu considérables, qui existaient au XIII^e siècle, rien ne reste. Ceux que fit élever Bertrand de Rosmadec ne s'étendaient pas jusqu'à la rivière. Ils furent complétés, sous l'épiscopat de Claude de Rohan (1501-1540), par une grande tourelle d'escalier et, près des remparts, par une aile orientée vers l'est. Les travaux, commencés au mois de mars 1508, sous la direction de Daniel Gourcuff et Guillaume Le Goaraguer, avaient été probablement menés à terme quand l'évêque fit son entrée solennelle à Quimper, le 6 juin 1518.

Cet évêque, encore très jeune, était fils du vicomte Jean II de Rohan. Aussi est-on conduit à penser que Daniel Gourcuff et Guillaume Le Goaraguer se virent invités à s'inspirer du modèle que leur offrait la magnifique façade intérieure du château de Josselin, reconstruite entre 1490 et 1505, par les soins du même vicomte Jean (2). Ce vicomte fut grand bâtisseur. En Basse-Bretagne, il fit, entre autres ouvrages, jeter un solide pont, très imposant, sur l'Élorn, dans sa ville de Landerneau, chef-lieu de sa principauté de Léon. Nous pouvons être convaincus qu'après avoir fait choisir son fils pour le siège de saint Corentin, il voulut lui procurer un palais digne de l'éclat de son nom. Claude prit-il une part personnelle à l'élaboration des plans ? C'est très douteux. Il passait pour "homme de dévotion", mais "non entendant aux faits de ce

(1) Chanoine Peyron, *Le palais épiscopal de Quimper*, dans le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, t. XII, 1912, p. 5-18.

(2) C'est ce qui a été démontré par M. Roger Grand dans le volume du *Congrès archéologique de France* de 1914, p. 318 et 319.



L. Le Guennec - 1920 -

Louis Le Guennec, del.

LOGIS DE ROHAN AU PALAIS ÉPISCOPAL DE QUIMPER

monde ». Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'avait rien d'un grand clerc : sa famille dut s'adresser au roi, en 1527, pour faire pourvoir à « la conduite de ses affaires tant temporelles que spirituelles » (1). Heureusement, après la pompe de son entrée, ses diocésains ne connurent de lui que l'opulent manoir où s'étaient partout les armoiries à neuf mâcles des Rohan.

Les troubles de la Ligue eurent pour le manoir les plus désastreuses conséquences. En l'absence de l'évêque Charles du Liscoët qui, gagné au parti royal, résidait à Concarneau, les habitants ouvrirent toutes grandes aux gens de guerre les portes de l'évêché. Hospitalité fatale ! Très vite, l'évêché devint un vrai corps de garde, bien pis, une forteresse. On hissa des canons jusque dans les chambres hautes ; on en fourra dans les embrasures. Ainsi en défense, la garnison se donnait du bon temps. Un soir qu'on s'amusait fort et ferme dans les vastes salles du logis de Rosmadec, le feu s'y mit, consuma tout le bâtiment du xv^e siècle (2). Quand, la paix faite, l'évêque revint à Quimper, il dut renoncer à son manoir trop délabré ; il s'installa dans son « palais rural » de Lanniron. Peu après toute l'aile contiguë au rempart s'effondrait. Le palais naguère si brillant servait alors de prison, et de prison mal close, aux détenus de la juridiction des Regaires.

Du palais de Claude de Rohan ne subsistait plus, comme aujourd'hui, que la haute tourelle d'escalier, lorsque fut construit, en 1646, sous l'épiscopat de René du Louët, à la place du palais de Rosmadec, le corps de logis qui la relie à la cathédrale. Au sud, le mur de ville vient buter contre une

(1) Dom Morice, *Preuves*, t. III, col. 973 — « Il estoit homme qui n'avoit sens ne entendement pour conduire, diriger ne ordonner affaire, ainçois estoient toutes ses affaires menées par ses serviteurs et gens qui estoient environ lui ». (Ant. Dupuy, *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, t. II, p. 433, d'après Arch. nat., J 245, n° 125).

(2) Chanoine Peyron, *Incendie de l'évêché de Quimper en 1595* dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XIX, 1892, p. 3-13.

construction sans intérêt, remaniée de nos jours, qui remplaça, à la veille de la Révolution, l'aile écroulée plus d'un siècle et demi auparavant. Quant aux arcades de cloître qu'on voit dans la cour et le long de la cathédrale, elles ne datent que de 1866.

Musée archéologique. — Le musée archéologique, de création assez récente, présente un caractère strictement local et n'est pas encore très riche. Il possède néanmoins quelques objets précieux (1).

Le long des murs, dans la cour, s'alignent de vieilles mesures à grains, des boulets de pierre et de petits chapiteaux du XIII^e siècle. Mais la seule chose vraiment intéressante est cette masse de pierre, informe au premier abord, qui se tient à gauche de la porte. On y distingue assez vite les formes d'une croupe de cheval et les jambes d'un homme. Nous sommes en présence d'une de ces statues bizarres et mystérieuses que l'on est convenu d'appeler groupes du cavalier et de l'anguipède. Elle est fortement mutilée. Placée contre le talus d'un chemin de service, à la sortie du village de Guélen en Briec, elle gardait son cavalier en bon état quand, en 1835, un châtaignier, tombant sur lui, le brisa. Sa main gauche tenait la bride de la monture, le bras lui-même restant collé au corps. Il était barbu ; un ample manteau flottait sur ses épaules. Quel geste faisait la main droite ? Nous l'ignorons. Quant au monstre anguipède, unissant les formes d'un homme par devant à celles de deux serpents par derrière, il soutenait de ses épaules les pattes antérieures d'un cheval (2). Un fragment d'une statue de ce

(1) Qu'on ne cherche pas dans ces pages un catalogue ; on n'y trouvera qu'une série de courtes notes descriptives et explicatives sur les principaux objets, à l'exclusion de la préhistoire.

(2) J. Trévédy, *Les anguipèdes bretons*, dans les *Mémoires* de l'Association bretonne, 1888. Cf. Em. Espérandieu, *Bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. IV, p. 159-161.

genre, moins grand, mais moins dégradé, est conservé au château de Keraval en Plomelin, sur la rive droite de l'Odet, au sud de Quimper. Un troisième existe à Saint-Mathieu près de Plouaret, dans les Côtes-du-Nord. Nul doute qu'ils ne se rapportent tous trois à l'époque gallo-romaine, probablement au II^e ou III^e siècle. Mais que veut dire ce groupe ?

Hors de Bretagne on en a découvert un grand nombre de spécimens dans la région du Rhin et de la Moselle, en général dans le nord-est de l'ancienne Gaule (1). La plupart sont plus petits que celui de Quimper. Beaucoup étaient posés au sommet d'une colonne dont le soubassement montrait des figures de dieux et de déesses (2). Le groupe avait donc une signification religieuse. En tout cas, il ne commémorait pas, quoi qu'on ait dit, la victoire d'un empereur sur les Germains, car, alors, comment expliquer la vogue dont le cavalier et l'anguipède jouissaient dans la partie occidentale de l'Armorique ? Il faut nécessairement supposer des traditions communes aux populations des deux grandes régions où se localisent ces statues. Aussi bien M. Jullian a-t-il soutenu que l'extrémité de l'Armorique, surtout près des côtes, fut occupée, au III^e siècle avant notre ère, par des hommes de race belge qui se mêlèrent aux populations primitives (3). Notre conjecture s'accorderait parfaitement avec cette opinion. Le cavalier barbu représenterait le dieu-soleil ou plutôt, dans la statue de Quimper, quelque Tarannis, Jupiter d'origine belge, dieu du tonnerre accommodé sans trop

(1) Les plus occidentaux et méridionaux (et encore, ce sont des isolés) se trouvent l'un à Meaux, l'autre dans la Nièvre. (Em. Espérandieu, *op. cit.* t. III, p. 140-144 et 266).

(2) *Ibidem*, t. III, IV, V, VI, VII. Voir surtout (t. V, p. 452-458) le beau monument de Merten et t. V, p. 134-136) celui de Portieux.

(3) *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 323 et t. II, p. 488. Le pays des Redons aurait, lui, subi une influence purement celtique, tandis que ce seraient les Belges qui auraient le plus contribué à faire de ce que nous appelons Basse-Bretagne une terre gauloise,

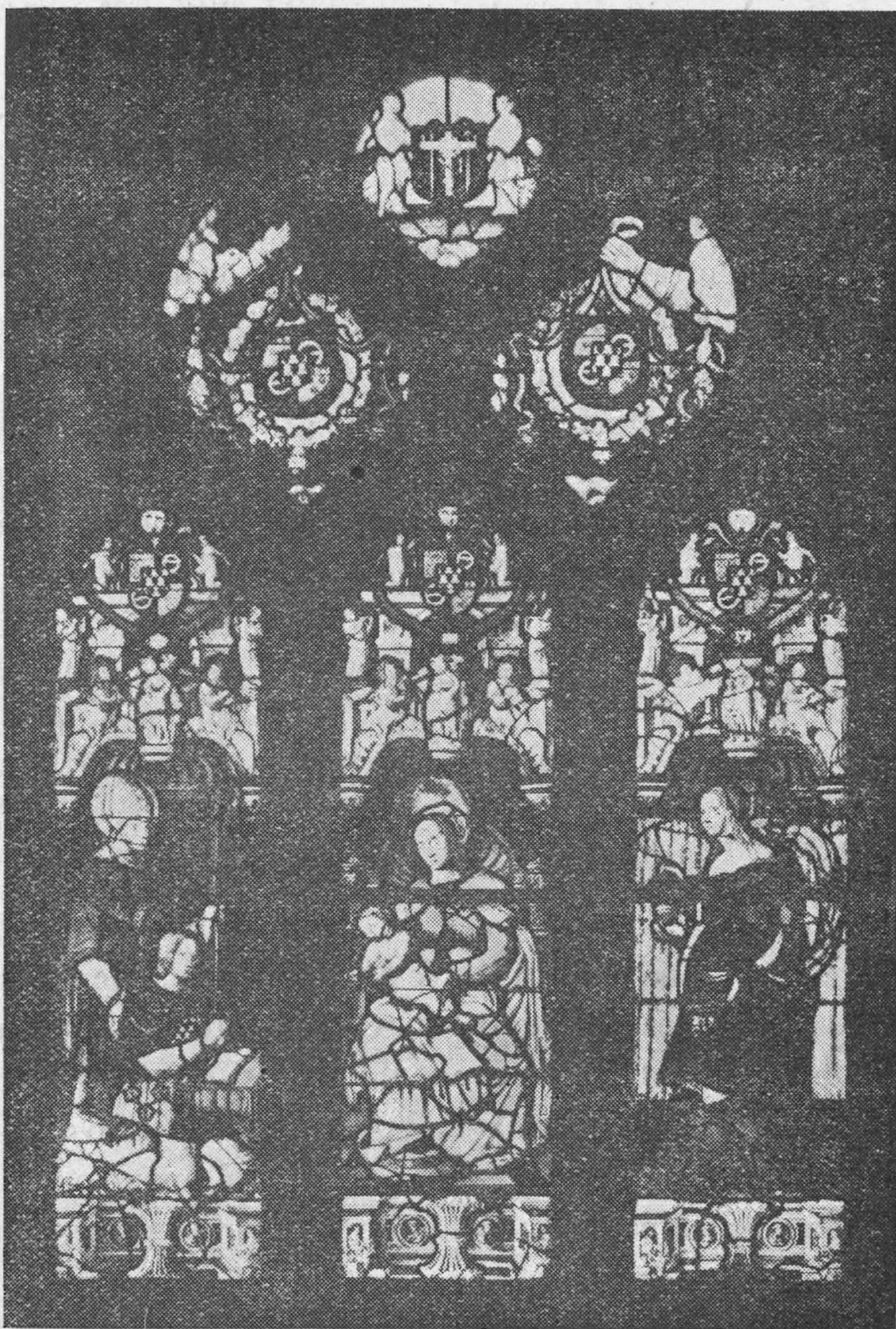
de difficulté aux idées romaines (1). L'anguipède serait, soit le mal ou la nuit, soit, à l'origine, quelque divinité inférieure dont le dieu du tonnerre triomphe et qu'il abat : figuration d'un mythe venu sans doute du plus lointain des âges, legs fidèlement transmis de génération en génération par les Belges établis loin de leurs frères de race dans le pays des Osismes.

Pénétrons dans le musée et tournons à gauche. Dans la salle basse, dès l'abord, les yeux sont attirés par un éclatant vitrail provenant de la chapelle Saint-Exupère de Dinéault. Il porte la marque de la Renaissance avancée et ne doit guère être antérieur à 1560. Au centre, la Vierge assise tient sur le genou droit l'Enfant Jésus qui incline doucement le corps en côté comme pour offrir une corbeille de fruits à quelque personnage invisible. Dans le panneau de gauche, sainte Marie-Madeleine, patronne de la paroisse, leur tend un vase de parfums. A droite, un saint évêque présente un chevalier agenouillé. Dans les soufflets inférieurs du tympan, des mains, sortant de nuages, tiennent des écus armoriés suspendus à des banderolles. Un troisième écu, porté par deux anges et timbré des instruments de la Passion, décore le soufflet supérieur. L'évêque est saint Exupère (en breton *sant Ispar*); le chevalier, vêtu de l'armure à cuissards et jambières, est un Kersauson, peut-être Jean de Kersauson qui, en 1562, possédait la seigneurie de Rosarnou en Dinéault (2). Les médaillons à bustes du soubassement, le riche fauteuil de la Vierge, les niches à coquilles des trois compartiments, les pompeux arcs de triomphe qui les surmontent, tout accuse une profonde influence italienne. En face de cette Vierge et

(1) Le cavalier d'un groupe découvert en 1908 près de Saverne brandissait un foudre de fer qu'on a retrouvé (Espérandieu, *op. cit.*, t. VII, p. 241). Parfois le cavalier porte une roue, dans quel cas il doit symboliser le dieu-soleil.

(2) Chanoines Peyron et Abgrall, *Notices sur les paroisses*, t. III, p. 40.

de cet Enfant il est impossible de ne pas évoquer le souvenir



VITRAIL DE DINÉAULT AU MUSÉE

de certaines madones milanaises. L'attitude et le costume de la Mère, la pose de l'Enfant, sinon son geste, sont les mêmes

que dans la charmante peinture de Bernardino Luini dite la Madone au berceau de roses, qu'on voit au musée Brera à Milan. On aimerait savoir dans quelles conditions fut exécuté ce vitrail. Seuls les binious dont jouent les anges musiciens nous prouvent qu'il a bien été fait en Bretagne. Mais par qui ? Nettement à part entre tous les vitraux produits par l'art local, il s'offre à nous comme une énigme.

Tout au contraire, le tombeau posé au centre de la salle appartient sans réserve à l'art breton. Il porte une statue de gisant, celle d'Yves du Parc, gouverneur du château du Taureau près de Morlaix, mort en 1640. Dans son beau livre sur *l'Art religieux à la fin du Moyen-Age*, M. Mâle indique la statue tombale du connétable Anne de Montmorency, mort en 1567, comme un des derniers « gisants » qui aient été sculptés en France. Il oubliait la Bretagne, si soucieuse pourtant de toutes les choses de la mort et de l'au-delà. Nous y pourrions citer plusieurs tombeaux conçus comme celui d'Yves du Parc et datant comme lui du xvii^e siècle (1). Sans quitter Quimper, nous en verrons un second dans une autre salle du musée.

Dans celle où nous sommes il reste à admirer la façade à pans de bois d'une maison située naguère en face de l'évêché. Traverses et montants, tout est sculpté. Sur la partie supérieure des montants se trouvent de petites statuettes d'hommes, de femmes, d'animaux fantastiques, traitées avec beaucoup de verve. Combien il est fâcheux que nous ne puissions plus contempler cette riche façade à sa vraie place, sur la maison qu'elle paraît et qu'on aurait dû respecter ! (2).

(1) Le plus beau est celui de Guillaume de Rosmalec (mort en 1608) dans la chapelle de Notre-Dame de la Cour en Lantic (Côtes-du-Nord).

(2) Xavier de Maistre, de passage par Quimper, en avait pris un croquis (*Fureteur breton*, t. VIII, 1913, p. 228). Cf. Taylor et Nodier, *Voyages pittoresques et romantiques*, 1845, t. II, p. 317-320.

Le vestibule, — où il faut revenir, — renferme une pierre milliaire trouvée à Kerscao, en Kernilis, près de l'Aber-wrac'h. Les huit premières lignes de l'inscription qu'elle porte se lisent ainsi : *Ti[berius] Claudius, Drusi filius, Cæsar Aug[ustus] Germanicus, pontifex maxim[us], tribunicia pot[estate] [V], imp[erator] XI, p[ater] p[atriæ] co[n]s[ul] III, designatus III*. La neuvième :

V O R G A N M P V...

(*Vorgan[ium], m[illia] p[assuum] V*) a donné lieu à bien des controverses. Sans entrer dans les détails il vaut la peine d'exposer sommairement la question et de proposer une hypothèse (1).

Faut-il lire un V ou un X ? Dans le premier cas, *Vorgan[ium]* devrait être cherché du côté occidental de la voie ; dans le second il devrait être cherché du côté opposé. Or, de ce côté, la voie passe par Carhaix, et il est indiscutable, d'une part que Carhaix, à l'époque romaine, s'appelait *Vorgium* ou peut-être aussi, du moins dans les premiers temps, *Vorganium*, d'autre part que ce *Vorgium* ou *Vorganium* était le chef-lieu de la cité des Osismes. S'il était prouvé que les deux noms, *Vorgan[ium]* de la borne et *Vorgium*, désignent la même ville, il faudrait donc lire un X et le compléter par LVII pour obtenir le chiffre XLVII, exprimant la distance en milles romains de Kerscao à Carhaix. Mais la forme *Vorgan[ium]* ne se rencontre avec certitude que sur cette borne (2). D'autre part les distances étaient-elles toujours, sans aucune exception, comptées à partir des chefs-lieux de cités ? Supposé au contraire

(1) Voir la bibliographie du sujet dans Seymour de Ricci, *Répertoire épigraphique de la Bretagne occidentale (Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, 1897, p. 244)*. Desjardins (*Géographie de la Gaule romaine, t. IV, p. 179 et 180 et pl. XI*) donne un estampage de l'inscription.

(2) Dans Ptolémée, c'est bien *Ouorgion* et non *Ouorganion* qui est indiqué comme chef-lieu des Osismes. Voir à ce propos les *Neue Heidelberger Jahrbücher, 1892, p. 1-36*.

qu'il n'y ait pas moyen de lire autre chose qu'un V, *Vorgan[ium]* ne se confond certainement pas avec *Vorgium* ; par suite la localité nommée se trouvait sur le bord de la mer. Où ? Les archéologues, espérons-le, nous le diront un jour. En attendant il n'est pas possible, à la lecture, de décider sans recours si la lettre en question est un X ou un V.

Dans tous les cas on a eu tort de ne pas considérer la date de la borne : l'an 45 de notre ère. Depuis deux ans les Romains étaient en Bretagne. Si la lutte n'avait pas été très dure, l'expédition n'en avait pas moins été très importante. Elle se poursuivait pour la soumission de tout le pays. N'avons-nous pas le droit de présumer que la voie fut ouverte à l'occasion de cette entreprise ? Et pourquoi l'ouvrir à ce moment si elle ne menait pas à un port dont les troupes avaient besoin ? Le nom du prince est au nominatif dans l'inscription, usage qui distingue en général les voies impériales de celles dont les cités faisaient les frais. Si la distance n'est pas comptée à partir du chef-lieu des Osismes, c'est que la cité ne contribua pas au travail. De cette manière, la réalité d'un *Vorganium* distinct de *Vorgium* reste croyable. Au surplus, les deux mots, semblent signifier l'un et l'autre " lieu fortifié ", le premier comportant en plus, par rapport au deuxième, le sens d'un diminutif (1). *Vorganium*, port de la cité des Osismes, aurait été, soit créé, soit tout simplement développé et utilisé au cours de la conquête de la Bretagne, pour les communications des troupes opérant dans l'ouest de l'île (2).

Mais poursuivons notre visite. Dans la troisième salle on s'est efforcé de reconstituer, aussi exactement que possible,

(1) R. Mowat, *La station de Vorgium*, p. 6 (extrait de la *Revue archéologique*, 1874).

(2) Plusieurs travaux de voirie du règne de Claude, dans d'autres régions de la France, se rattachent à cette conquête, surtout en Normandie et dans le Jura (*Notes gallo-romaines* par C. Jullian, dans la *Revue des Études anciennes*, 1919, p. 211 et 212). La borne du Manoir, entre Bayeux et Vieux, est de l'an 45, comme celle de Kerscao.

un intérieur rural breton. Dans la quatrième a été posé un vitrail de la Passion, datant du xvi^e siècle et provenant de Langolen près de Quimper, œuvre d'un art sincère, vigoureux et sauvage. Parmi les objets les plus remarquables de cette partie du musée, citons, en premier lieu une frise de bois, provenant de l'ossuaire de Guimiliau, sculptée avec une grande adresse et une rare sûreté de main, en second lieu une sorte de médaillon ou vaste clef de voûte également de bois, sculpté et peint, qui représente la Sainte-Trinité entourée de petits anges musiciens. Le Père et le Fils, assis côte à côte, tiennent, le premier le globe du monde, le second un livre ouvert. Au-dessus plane la colombe du Saint-Esprit. Les gracieux anges du pourtour ont un air de famille très marqué avec ceux des portails de la cathédrale, surtout du portail de sainte Catherine. Du reste, c'est à la cathédrale qu'appartenait jadis ce médaillon, dû à un artiste du xv^e siècle. Nous regrettons d'ignorer le nom de cet artiste. Il était doué d'un talent incontestable.

Des meubles bretons garnissent cette même salle de divers côtés. Plusieurs remontent à la fin du xvi^e siècle ou à la première moitié du xvii^e. Outre leur valeur propre ils présentent cet intérêt de témoigner, par leur ornementation, de la persistance en Bretagne des motifs flamboyants.

La dernière salle du rez-de-chaussée contient des tombes plates ou en ronde-bosse, d'un dessin peu soigné, et une statue tombale de 1612, couchée sur un soubassement du xv^e siècle. La statue gisante, mieux travaillée que celle d'Yves du Parc, est celle de François du Châtel, seigneur de Châteaugal en Landeleau. Du reste, en dépit du lion, que le sculpteur, tenant aux traditions, lui a mis sous les pieds, c'était un guerrier assez peu valeureux (1). Le soubassement se compose de fragments

(1) En 1590 il laissa surprendre par les royaux Quimperlé, dont il était capitaine pour la Ligue, et s'enfuit piteusement.

des tombes des évêques Gatien de Monceaux (1408-1416) et Alain de Lespervez (1444-1451, mort en 1455) (1). Quant aux



MÉDAILLON DE LA TRINITÉ AU MUSÉE

chapiteaux romans exposés sur les saillies des murs, ils proviennent de l'église Sainte-Croix de Quimperlé. Sur l'un d'entre

(1) Celle d'Alain de Lespervez était aux Cordeliers.

eux se détache la svelte silhouette de deux oiseaux fantastiques, d'une allure toute orientale, buvant tous deux au même vase. Près de la porte qui donne sur l'escalier se remarque, transformé en bénitier, le chapiteau qu'on peut considérer comme le seul vestige de la cathédrale romane de Quimper.

Au premier étage, la salle synodale conserve une série de portraits d'évêques, peints, sans beaucoup d'originalité, par un artiste vannetais du xviii^e siècle, Lhermitais. Parmi les pièces exposées, il en est une très curieuse, c'est la reconstitution en relief sur bois de l'ancien couvent des Cordeliers. L'auteur de cette reconstitution, M. Bodereau, membre de la société archéologique du Finistère, travaillant avec le soin le plus scrupuleux, d'après des documents d'archives et des dessins, a fait revivre tout un quartier du Quimper d'autrefois.

Il y a bien des choses à voir dans les autres salles. L'escalier, à lui seul, mériterait qu'on en fit l'ascension jusqu'au sommet. Il est couvert d'un plafond circulaire de bois soutenu par des nervures qui rayonnent autour d'un poteau central comme des branches qui jailliraient d'un tronc d'arbre. Une ornementation d'une amusante fantaisie garnit le poteau et la corniche du plafond. Dans les deux salles d'en haut subsistent des cheminées du début du xvi^e siècle. Il n'y a pas longtemps qu'on y distinguait encore, entre les vilains plâtras des murs, quelques dessins burlesques ou obscènes tracés par les soudards de la Ligue.

La ville de Quimper possède un autre musée, municipal et plus ancien que celui de l'évêché. Il y existe une galerie de peinture comprenant un certain nombre de bonnes toiles qu'il n'y a pas lieu d'énumérer et d'étudier ici. Du point de vue archéologique breton, on notera avant tout les costumes anciens, recueillis en différents cantons de la Cornouaille et du Vannetais et présentés, un peu artificiellement, dans une scène de noce. Le fond de la scène est formé par une sorte de petit porche qui reproduit en partie l'ossuaire détruit de la cathédrale.

L'ÉGLISE SAINT-MATHIEU

L'église Saint-Mathieu, construite de 1894 à 1896, a succédé à un édifice gothique qui avait lui-même succédé à un édifice roman. L'église gothique, consacrée le 28 octobre 1514, possédait un grand vitrail de la Passion qu'on a conservé (1).

Il comprend dix scènes : Agonie au jardin, Baiser de Judas, Comparution devant Caïphe, Flagellation. Couronnement d'épines, Condamnation par Pilate, Portement de croix, Crucifiement, Mise au tombeau, Résurrection, le tout disposé dans une grande fenêtre à cinq divisions dont le Crucifiement occupe à lui seul trois sur les deux tiers de la hauteur. Un dais conçu dans le style de la Renaissance domine chaque scène. L'Agonie et le Baiser de Judas ont été refaits d'après un vitrail d'Ergué-Gabéric. Le panneau central du Crucifiement a été lui aussi refait, du reste avec soin, sur le modèle d'un vitrail de Tourc'h. Dans le soufflet supérieur du tympan, le Père Éternel, en tiare et chape, bénit de la main droite et, de la main gauche, soutient le globe du monde. Plus bas, les autres soufflets montrent les instruments de la Passion et des armoiries.

Tout porte à supposer que ce vitrail provient du même atelier que celui de Tourc'h, avec cette réserve qu'à Tourc'h n'existe que le Crucifiement. Il y eut d'ailleurs, à Quimper, aux xv^e et xvi^e siècles, surtout au xvi^e, une école florissante de peintres verriers qui a laissé des œuvres nombreuses, relativement variées, et dont quelques-unes, à Plogonnec, à Gouézec, à Pleyben, à La Roche-Maurice, sont de premier ordre. Nous savons le nom d'un verrier qui travaillait à la cathédrale en 1417-1419, Jean Soyer, dit Jamin, chef d'une

(1) *L'Église Saint-Mathieu de Quimper* par l'abbé Abgrall dans le *Bulletin de la Société archéol., du Finistère*, t. XX, 1893, p. 198-205.

famille de peintres qu'on retrouve jusqu'en 1514. Le Men en a cité plusieurs autres dans sa *Monographie*, mais sans pouvoir leur attribuer d'œuvres bien déterminées. Au xvi^e siècle leur influence rayonnait sur un territoire étendu, jusqu'à l'Elorn et aux montagnes d'Arrée vers le nord. Ce fut un Quimpérois, Gilles Le Sodec, qui reçut en 1543 la commande d'un vitrail des douze apôtres pour l'église paroissiale de Brasparts (1). Du côté de l'est ils se trouvaient en concurrence avec l'école moins importante mais active du Faouët et de Quimperlé. Cependant ils formaient une des trois grandes écoles bretonnes, les deux autres étant celles de Tréguier et de Rennes (2). La beauté de leurs vitraux leur avait valu une distinction flatteuse : ils faisaient partie à titre honoraire de la corporation des peintres-verriers de Paris.

Dans l'ordonnance générale, le vitrail de Saint-Mathieu rappelle beaucoup celui de La Roche-Maurice, daté de 1529, et qui raconte la fin de la vie du Sauveur depuis l'entrée à Jérusalem. En dépit de l'opinion de Palustre (3), l'original est évidemment à La Roche. Le vitrail de Quimper témoigne d'un certain progrès. Des soldats, au pied de la croix, se disputent, le couteau à la main et mettent en lambeaux les vêtements du Crucifié, détail qui manque à La Roche. A Saint-Mathieu, la présence de dais donne aussi plus d'harmonie et de régularité à la composition. Le Sauveur attire davantage le regard, il apparaît vraiment comme le personnage essentiel. Enfin, nous l'avons noté, les dais y sont nettement de la Renaissance. Or l'influence de la Renaissance, sensible dans la région dès 1516, ne s'y affirme guère avant 1548. Assurément la peinture sur verre, grâce aux verriers italiens du pays nantais, la mani-

(1) *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XXII, 1895, p. 320. Ce vitrail n'existe plus.

(2) A. André, *De la verrerie et des vitraux peints dans l'ancienne province de Bretagne*, 1878, p. 188-195.

(3) *La Renaissance en France*, t. III, p. 68-69.

festas plus tôt que ne fit l'architecture elle-même. Mais le vitrail de Tourc'h n'étant pas antérieur à 1550, celui de Saint-Mathieu pourrait être attribué à la période 1550-1560.

L'ÉGLISE DE LOCMARIA

Historique. — Les évêques de Quimper, avant de pénétrer pour la première fois dans leur ville et de prendre possession de leur siège, passaient une nuit au prieuré de Locmaria. C'est de là que, le lendemain, quatre puissants seigneurs cornouaillais portaient le nouveau prélat sur leurs épaules, comme en triomphe, jusqu'au chœur de la cathédrale. Cet usage n'était-il pas une commémoration symbolique, devenue peu à peu inconsciente, du transfert de l'évêché d'Aquilonia-Corisopitum à Kemper ? On ne peut s'interdire de poser la question. Si réellement il existait avant saint Corentin un évêque des Corisopites, cet évêque avait une cathédrale, si petite fût-elle, et cette cathédrale devait s'élever à Corisopitum, c'est-à-dire à Locmaria (1). Quand, vers l'année 500, les Bretons eurent fixé le siège ecclésiastique plus en amont, au confluent, des moines s'installèrent-ils à leur tour dans les ruines de la petite ville abandonnée (2) ? Cela non plus n'est pas impossible. Mais, quatre siècles après, le formidable flot de l'invasion normande surgit, emportant tout.

En somme, nous ne savons rien de positif sur le monastère antérieurement au XI^e siècle. Peu après l'an mil, de toute façon avant 1022, l'évêque Benoît (*Benedictus* ou *Binidic*), fit don à

(1) Sur les origines ecclésiastiques de l'Armorique, voir L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, 2^e édit., t. II, p. 246-266 et 370-375.

(2) Cf. *supra*, p. 28. Dans cette hypothèse, Corisopitum aurait, dans la langue des clercs, repris son vieux nom d'Aquilonia, celui de Corisopitum s'appliquant désormais à Kemper. C'est ainsi que le nom de Lutèce ne fut jamais oublié à Paris, bien qu'il n'y eût pas eu déplacement.

Notre-Dame d'Aquilonia (*Sancte Marie in Aquilonia civitate*), du tiers de la paroisse de Gourlizon et d'un terrain assez vaste s'étendant, autour de l'église, jusqu'au bord de l'Odet (1). Cette donation a tout l'air d'une constitution de temporel, de quoi l'on peut inférer que le monastère venait d'être créé ou rétabli depuis peu. Il n'y aurait donc dans l'église aucune partie remontant au-delà de l'épiscopat de Benoît.

Un bien singulier et peu recommandable personnage que ce Benoît, exemplaire trop parfait du haut clergé féodal. D'abord, ce semble, comte de Cornouaille, poussé dans les ordres par l'amour immodéré des biens d'église, il avait pris femme et fondé une famille : l'évêché pour lui était un patrimoine. En 1022, on ne sait pour quel motif, il se retira des affaires. De ses deux fils, l'un, Alain Caignart (*bellator fortis*), reçut le comté, l'autre, Orscand, l'évêché. En qualité d'évêque, Orscand devint ainsi seigneur de Locmaria. Mais, comme son père, il était marié. Un jour, à la cathédrale, sa femme refusa de se lever devant sa belle-sœur, épouse d'Alain. Grand scandale ! Locmaria servit de rançon. L'évêque dut en céder la seigneurie au comte (2). Le monastère, d'ailleurs, n'y perdit rien ; Alain se montra fort généreux.

Une querelle de femmes avait décidé du sort de la vénérable abbaye. Les ducs de Bretagne, succédant aux droits des comtes de Cornouaille, la recueillirent, en purent disposer. En 1124 Conan III l'unit comme simple prieuré à l'abbaye de Saint-Sulpice de Rennes. Primitivement elle comprenait une double communauté : religieux et religieuses. Bientôt les religieuses dominèrent. Au ^{xiv}^e siècle, la communauté d'hommes ayant disparu, le prieur n'était plus qu'une sorte d'aumônier (3).

(1) *Chartes inédites de Locmaria de Quimper* publiées par A. de La Borderie dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XXIV, 1897, p. 96-113.

(2) *Cartulaire de Quimper*, publié par le chanoine Peyron, p. 4, 7, 44.

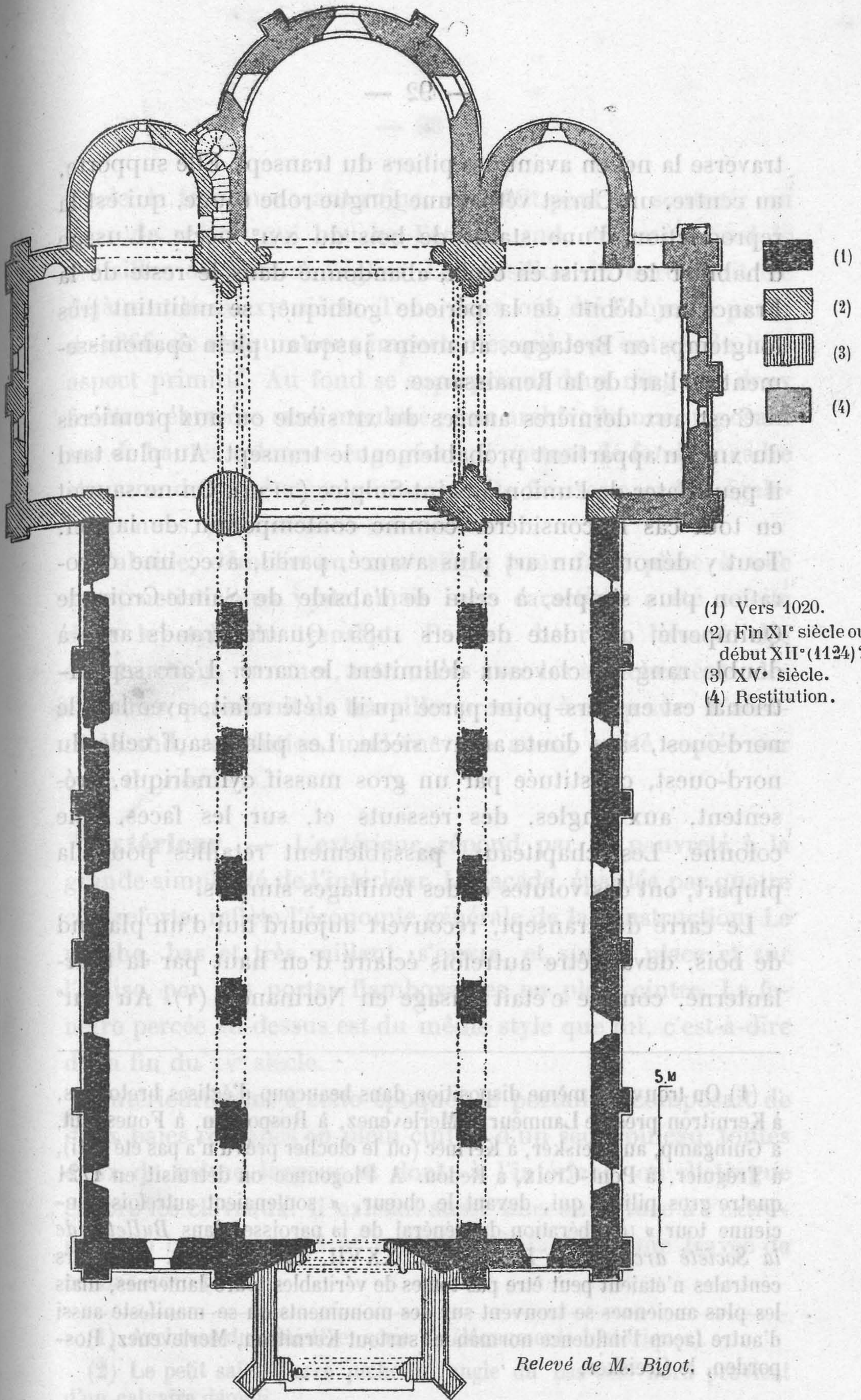
(3) Chanoine Peyron, *Origines de Locmaria*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XVII, 1890, p. 101-106.

Plan. — De l'église que connurent Benoît, Alain Caignart et Orscand. la nef seule, avec ses bas-côtés, a été conservée. La disposition primitive de l'ensemble nous est inconnue. Aujourd'hui la nef est prolongée par un transept et une abside en hémicycle flanquée de deux absidioles qui s'ouvrent chacune sur un des croisillons.

Intérieur. — L'intérieur, d'une extrême simplicité, produit néanmoins une belle impression. Nulle voûte ; seulement des lambris de bois. Rien ne révèle l'influence poitevine qui devait se faire sentir fortement en Bretagne au XII^e siècle.

La nef, éclairée par des fenêtres hautes ébrasées sans moulures, compte six travées, les bas-côtés n'en comptant, eux, que cinq, parce que les fenêtres, ébrasées comme celles de la nef, n'y sont pas dans les axes des arcades. Les arcades en plein-cintre sans ressaut retombent sur des piles de plan rectangulaire, qui offrent dans leur appareil deux particularités rappelant l'art carolingien : d'une part l'alternance d'assises basses et d'assises hautes, d'autre part la présence de pierres fourrées verticalement dans la maçonnerie. Le tailloir, ou plutôt l'imposte, puisqu'il n'y a pas de chapiteaux, se compose d'un filet et d'un biseau, et, face à la nef et aux collatéraux, se confond dans la masse d'une sorte de pilastre saillant sur la pile. Au-dessous de l'imposte, le plan des piles se trouve ainsi cruciforme. Une ordonnance analogue se voit, non loin de Quimper, à la chapelle de Perguet en Bénodet, plus récente que l'église de Locmaria ; mais, à Perguet, la saillie de l'imposte supporte une petite colonne trapue, engagée dans le mur et recevant la retombée des fausses arcades. A Locmaria rien n'indique qu'on ait prévu une disposition de ce genre. Si l'on voulait caractériser d'une formule cette nef, on pourrait dire que c'est une construction romane où s'accusent encore des traditions carolingiennes.

Au-delà de la dernière arcade, une poutre de gloire



PLAN DE L'ÉGLISE DE LOCMARIA

traverse la nef en avant des piliers du transept. Elle supporte, au centre, un Christ vêtu d'une longue robe rouge, qui est la reproduction d'une statue de bois du xvi^e siècle. L'usage d'habiller le Christ en croix, abandonné dans le reste de la France au début de la période gothique, se maintint très longtemps en Bretagne, au moins jusqu'au plein épanouissement de l'art de la Renaissance.

C'est aux dernières années du xi^e siècle ou aux premières du xii^e qu'appartient probablement le transept. Au plus tard il peut dater de l'union à Saint-Sulpice (1124), On ne saurait en tout cas le considérer comme contemporain de la nef. Tout y dénonce un art plus avancé, pareil, avec une décoration plus simple, à celui de l'abside de Sainte-Croix de Quimperlé, qui date de vers 1085. Quatre grands arcs à double rang de claveaux délimitent le carré. L'arc septentrional est en tiers-point parce qu'il a été refait, avec la pile nord-ouest, sans doute au xv^e siècle. Les piles, sauf celle du nord-ouest, constituée par un gros massif cylindrique, présentent, aux angles, des ressauts et, sur les faces, une colonne. Les chapiteaux, passablement retailés pour la plupart, ont des volutes et des feuillages simples.

Le carré du transept, recouvert aujourd'hui d'un plafond de bois, devait être autrefois éclairé d'en haut par la tour-lanterne, comme c'était l'usage en Normandie (1). Au xvii^e

(1) On trouve la même disposition dans beaucoup d'églises bretonnes, à Kernitron près de Lanmeur, à Merlevenez, à Rosporden, à Fouesnant, à Guingamp, au Creisker, à Kerinec (où le clocher prévu n'a pas été bâti), à Tréguier, à Pont-Croix, à Redon. A Plogonnec on détruisit en 1721 quatre gros piliers qui, devant le chœur, « soutenaient autrefois l'ancienne tour » (délibération du général de la paroisse, dans *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XXVII, 1900, p. 37). Ces tours centrales n'étaient peut être pas toutes de véritables tours-lanternes, mais les plus anciennes se trouvent sur des monuments où se manifeste aussi d'autre façon l'influence normande (surtout Kernitron, Merlevenez, Rosporden, le Creisker.

siècle, la tour menaçant ruine, on bâtit pour la soutenir un mur de refend qui boucha l'arcade sud, séparant ainsi le croisillon du reste de l'église. Le croisillon du nord avait été déjà mutilé au xv^e siècle. Tous deux ont été l'objet, à partir de 1866, de restaurations importantes qui leur ont rendu leur aspect primitif. Au fond se superposent deux rangs de deux fenêtres ébrasées sans moulure ; une archivolte nue, reposant sur de hautes colonnes engagées qui partent de fond, encadre chacune des fenêtres supérieures. De fausses arcades, également nues, garnissent le mur ouest.

L'abside, démolie au xvii^e siècle pour faire place à une construction plus vaste, mais sans caractère, a été refaite dans le style du transept. Par un heureux hasard, les substructions romanes, retrouvées avec les arrachements des colonnes, permirent de travailler presque à coup sûr. L'absidiole sud, restitution moderne elle aussi, a été copiée sur celle du nord (1).

Extérieur. — L'extérieur répond par sa pauvreté à la grande simplicité de l'intérieur. La façade, épaulée par quatre contreforts, reflète l'économie générale de la construction. Le porche, bas et très saillant, s'ouvre, et sur la place et sur l'église, par des portes flamboyantes en plein cintre. La fenêtre percée au-dessus est du même style que lui, c'est-à-dire de la fin du xv^e siècle.

Antérieurement à cette époque, le portail se composait de deux baies romanes en plein cintre, d'un seul rouleau, toutes deux de même largeur et dont, à l'intérieur, on distingue encore les claveaux. Il existait aussi une ouverture à l'extrémité du bas-côté nord et une autre à la troisième travée de ce bas-côté (2).

(1) Archives du Finistère, série T. (Monuments historiques).

(2) Le petit saint Pierre juché à l'angle du bas-côté nord provient d'un calvaire démoli.

Les murs latéraux de la nef et des bas-côtés sont bâtis en petit appareil, avec, par places, quelques fragments de briques. La façade, au contraire, est faite de moyen appareil. Ne doit-on pas la croire plus récente que les murs latéraux, contemporaine, par exemple, du transept et du chœur ? De même pour les contreforts : appartiennent-ils à la même campagne de construction que les murs latéraux ? En réalité rien ne nous impose le doute. La différence d'appareil ne prouve rien, car les régions de l'ouest de la France restèrent parfois fidèles au petit appareil jusqu'assez avant dans le xi^e siècle. C'est ainsi qu'un exemple très net s'en remarque à la façade de la cathédrale du Mans sur des murs qui ne doivent pas être antérieurs à 1060. Aussi bien n'oublions pas qu'il existait à Locmaria des ruines romaines dont les matériaux ont pu être utilisés. Ils furent utilisés parce qu'on les avait sous la main, non systématiquement ; c'est pourquoi les membres de l'édifice qui devaient être les mieux et les plus solidement traités furent construits en moyen appareil, les pierres tirées des ruines ne servant en quelque sorte que de « tissu conjonctif ». D'autre part les contreforts sont de simples pilastres peu saillants, terminés carrément, sans glacis, bref, tels qu'on en peut trouver dans le premier tiers du xi^e siècle. Remarquons les encadrements des fenêtres. Là aussi nous trouvons le moyen appareil, de même, au surplus, qu'à l'intérieur de la nef, dans la maçonnerie des arcades. Refaire après coup toutes les fenêtres, tous les contreforts, toutes les arcades, c'était, en somme, refaire toute l'église. Qu'il y ait eu, postérieurement à la construction, des réparations, des remaniements, des consolidations, c'est trop clair ; de prétendre qu'il y eut davantage, c'est aller trop loin.

La tour, trapue et carrée, est surmontée d'une flèche massive, faite de charpente. L'aspect ancien en a été modifié au xv^e siècle par la réfection des fenêtres sur les faces ouest et nord, mais on le retrouve intact à l'est et au sud : il

comporte deux fenêtres qui se composent de deux petites arcades géminées, séparées par une colonnette et encadrées par un simple arc de décharge ; au-dessous, trois arcs noyés dans la maçonnerie correspondent à des arcatures visibles à l'intérieur au-dessus des arcades du carré du transept ; toutefois il n'est pas probable que la tour lanterne ait jamais pris jour par des baies ouvertes là.

Mobilier. — Annexes. — Dans le bas-côté nord, l'église de Locmaria possède des tombes plates, très usées, d'une facture grossière. La moins détériorée présente sous une arcade trilobée l'effigie d'un prêtre revêtu de ses ornements sacerdotaux. Les armoiries gravées des deux côtés et au-dessous de l'effigie et l'inscription mise en bordure révèlent le nom et la qualité du défunt : *Hic jacet magister Alanus de Penlu, prior de Loco Marie, qui obiit die vicesima VII junii anno Dni MCCCC vicesimo III* (Alain de Pennelé, prieur de Locmaria † 27 juin 1423). Près des fonts baptismaux une autre pierre tombale, qui remonte à 1302, doit être celle d'une prieure : les pieds reposent sur un lévrier ; la tête est encadrée par une arcade trilobée qu'entourent deux anges agenouillés, balançant chacun un encensoir. Le bénitier placé tout à côté paraît être du xvi^e siècle. Les fonts baptismaux sont plus difficiles à dater ; la cuve affecte la forme d'un tronc de pyramide octogonale renversé, posé sur un socle à huit pans très bas.

Vers 1830 on distinguait dans le bas-côté sud, à droite de la porte du jardin, un petit fragment d'ancienne peinture murale de teinte jaune, représentant de la décoration végétale (1). Toutes les parois qui sont à présent recouvertes d'un badigeon blanc devaient être ainsi décorées durant tout le Moyen-âge.

(1) Le Covec, *Quelques observations faites dans l'église de Locmaria*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. X, 1883, p. 328-336.

Dans le jardin subsistent trois arcades à moitié enterrées, restes d'un cloître du début du XIII^e siècle ou plutôt de la salle capitulaire qui s'ouvrait sur la galerie orientale du cloître. Les arcades de style classique, adossées à la muraille même de l'église et sous lesquelles gisent pêle-mêle une vieille croix romane, des fragments de pierres tombales et des statues, datent du XVII^e siècle. Elles appartiennent au même ensemble que les bâtiments du prieuré, reconstruits vers 1630, et qui, vus de la place, font à l'antique sanctuaire un cadre majestueux.

LES VIEILLES MAISONS

L'élégante maison dont la façade à pans de bois est conservée au musée archéologique devait être, par la richesse de ses sculptures, unique à Quimper. Cependant la ville avait très bon air. Dubuisson-Aubenay, qui la visita en 1636, n'hésitait pas à le déclarer : " Les maisons " écrivait-il, " sont toutes de pierre grisonne tirée ès environs, et couvertes d'ardoise, ce qui rend la ville fort agréable " (1). C'était aussi l'avis de Toussaint de Saint-Luc, qui, une trentaine d'années plus tard, avouait qu' " il n'y a que son éloignement de Paris qui la puisse faire servir de peine aux exilés de la cour " (2). Nous pouvons très bien nous figurer ce qu'était Quimper à ce moment, car peu de villes, en France, ont gardé autant de demeures anciennes. Dans l'impossibilité de les décrire toutes, nous allons passer en revue les principales (3).

La place Saint-Corentin était le centre des affaires, le quartier le plus animé. Elle correspond à la plus grande part de l'ancien Tour du Châtel qui, limité à l'est par les remparts et

(1) *Itinéraire de Bretagne*, t. I, p. 116-121

(2) *Recherches de la Bretagne gauloise*, 1664, p. 246.

(3) J.-M. Abgrall, *Autour du vieux Quimper*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XXVIII, 1901, p. 79-89.

le ruisseau du Frou, englobait la cathédrale et l'évêché. Dubuisson-Aubenay observe que " cela se peut aussy appeler la cité, car la chapelle joignant icelle place s'appelle Notre-Dame de la Cité ". Et il ajoute : " Du chasteau et cité il y a encor une petite porte du costé de la dite Notre-Dame de la Cité et une autre dans la rue ou passage à la Croix et place Maubert ". Tout autour de la place Saint-Corentin s'étaient des maisons prébendales, des hôtels de gentilshommes, les hôtelleries et tavernes les mieux renommées. L'hôtel du Lion d'Or qui, en 1594, portait l'enseigne de la Grand'Maison, se distingue encore par sa tour carrée, dont les étages, disposés en encorbellement hardi, sont couverts d'un revêtement d'ardoises, revêtement très usité en Bretagne pour garantir les murs contre l'humidité des vents d'ouest (1). A l'autre extrémité, au coin de la rue du Guéodet, s'élève une ancienne maison prébendale, construite de pierre ; elle a conservé des portes et des fenêtres à moulures piriformes et des lucarnes à meneaux en croix. On y voit au dernier étage, et notamment sous l'avancée d'une des lucarnes, des espèces de mâchicoulis.

Au nord-est de la place, la rue de la Mairie conduit vers l'hospice civil installé dans l'ancien séminaire du xvii^e siècle. La chapelle, de la même époque, renferme trois bonnes statues de bois : un saint Antoine et une sainte Barbe du xvi^e siècle, une Vierge du xviii^e.

Rue du Guéodet, les maisons n^{os} 2 et 4 sont de bois, mais avec un rez-de-chaussée de pierre, ce qui est la règle générale en Bretagne. Les murs mitoyens sont aussi de pierre. Le n^o 2 est revêtu d'ardoises ; le n^o 4, dont les étages sont fâcheusement défigurés par un crépi blanc, montre au rez-de-chaussée une décoration toute spéciale, formée de masques rieurs ou grimaçants, de bustes d'hommes et de femmes sculptés par une main joyeuse sur les piédroits des baies. Les costumes

(1) Il existait alors aussi un Lyon d'Or, près de la porte Médard.

de ces personnages sont ceux qui étaient à la mode vers 1550.

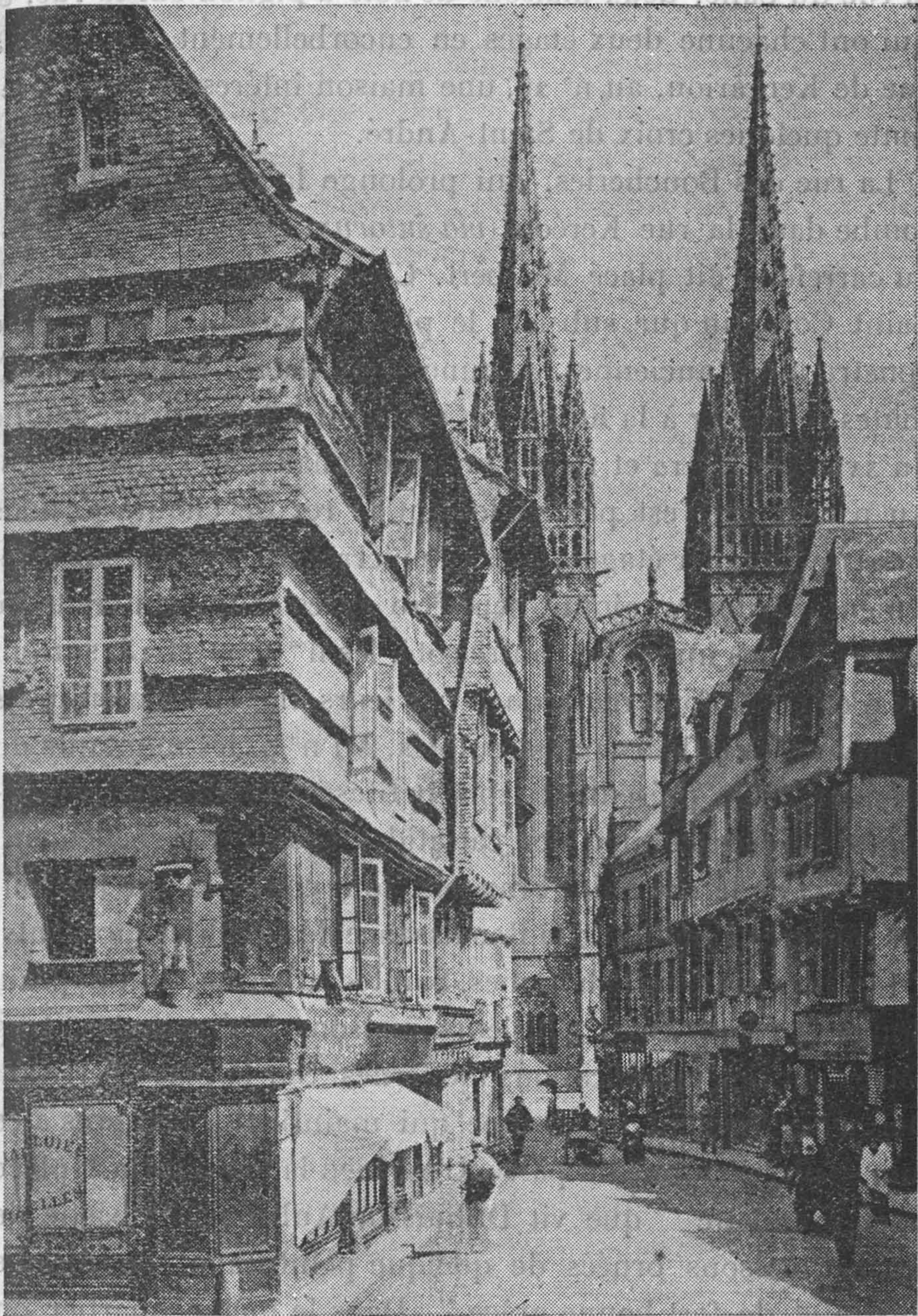
La rue Fréron, ci-devant Royale, puis Nationale, puis encore Royale, suit à peu de chose près le tracé de celle à laquelle les saillies exagérées des étages avaient fait donner le nom d'Obscure (en breton *Demer*). Même au xv^e siècle, plusieurs maisons y étaient cependant bâties de pierre et placées en retrait. Il en subsiste des traces aux n^{os} 19 et 22. Au n^o 26 se voit une belle maison de bois à deux étages sur rez de-chaussée de pierre. On notera que les pans de bois comportent seulement des traverses et des montants très rapprochés, sans croix de Saint-André. Il en est ainsi très fréquemment à Quimper. C'est au coin de la rue Obscure et du Tour du Châtel que se trouvait établie, en 1551, la taverne à la mode, tenue par un certain Denis Perrault. Des gentilshommes, de riches bourgeois s'y rencontraient. Des chanoines ne craignaient pas d'y paraître. Les buveurs pouvaient de là contempler à l'aise, les jours de fêtes publiques, les ébats du populaire autour des feux de joie, ou bien, lors des fréquentes processions solennelles, le déploiement des somptueuses bannières et des châsses miroitantes. Sans doute y venaient-ils avec moins d'empressement quand les officiers de la justice des Regaires faisaient accrocher quelque pauvre diable à la potence plantée juste en face (1).

Sur la place au Beurre, le n^o 3 présente le type normal des maisons quimpéroises du xvi^e siècle avec rez-de-chaussée de pierre et simples montants sur les étages. A l'entrée de la rue du Collège, à gauche, une maison de pierre a des arcs en accolade, des moulures aux arêtes vives et même, à l'une des fenêtres, une petite frise de feuillage analogue à celles de la nef de la cathédrale. En face, à droite, une petite maison de bois offre, par exception, des croix de Saint-André.

La rue du Collège monte à la place Le Coz où se dresse la

(1) Trévédry, *Promenades dans Quimper*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XII, 1885, p. 285 et 289.

chapelle du Lycée, construite de 1666 à 1768 sur des plans



RUE KERÉON

laissés par Martellange, le plus célèbre architecte de la Compagnie de Jésus.

En redescendant vers le bas de la ville on rencontre, dans la rue du Sallé, deux maisons de bois à pignon sur la rue, et qui ont chacune deux étages en encorbellement, — dans la rue de Kergariou, au n° 26, une maison intéressante qui présente quelques croix de Saint-André.

La rue des Boucheries, qui prolonge la rue de Kergariou, tombe dans la rue Keréon (*via sutorum* ou des cordonniers) au carrefour dit place Maubert. C'est de là jusqu'à la place Saint-Corentin que subsiste le plus important ensemble de constructions anciennes. Aucune n'est datée. Elles semblent toutes remonter à la fin du xv^e siècle ou à la première moitié du xvi^e. Les n°s 12 et 14 ont un rez-de-chaussée et trois étages. Au n° 14, ce n'est pas seulement le rez-de-chaussée, mais aussi le premier étage qui est de pierre. Au dessus, un revêtement d'ardoises, ajouté peut-être après coup, couvre toute la surface des murs. De l'autre côté, les n°s 9, 11 et 13, surtout les 9 et 11, se font remarquer par leurs traverses moulurées et ouvragées et leurs pans sculptés. Au n° 9, les montants du premier étage présentent trois petites statuettes de personnages, placées comme des cariatides sous l'encorbellement. Au n° 22 de la rue Saint-François, tout contre la rue Kéréon, des pilastres à motifs de la Renaissance décorent les montants.

Les rues des Gentilshommes, Sainte-Catherine, du Chapeau-Rouge gardent aussi plusieurs maisons intéressantes, trop gâtées par des modifications modernes. Sur la place Terre-au-Duc, elles forment un groupe qui maintient à peu près à ce coin sa physionomie du passé. C'est bien là toujours la " place assez grandette " que vit Dubuisson-Aubenay, " bastie de petites maisons ornées de quelque peinturage, de mesme parure et de fort bonne grâce ". Dans le même quartier on remarquera les vieux logis des xvi^e et xvii^e siècles qui bordent la rue Saint-Mathieu, jadis rue du Rossignol, et, un peu plus loin, près de l'église, les restes du couvent des Ursulines établi en 1621. Sur la place La Tour d'Auvergne, la maison

des dames de la Retraite, aujourd'hui caserne de la gendarmerie, fournit un beau type des riches demeures bretonnes du xvii^e siècle.

Dubuisson-Aubenay nous apprend que, de son temps, le quai de l'Odet, du côté de la Terre-au-Duc, était déjà " bien revêtu de pierre ". De l'autre côté on n'avait rien fait de pareil, mais, à Locmaria même, il admira fort le " pont de bois tournant sur pivot et se séparant et déjoignant pour laisser passer les vaisseaux... On passe dessus à pié et les plus hardis aussy à cheval, mais ce n'est pas sans qu'il tremble "... Aujourd'hui on passe la rivière en barque, et, en dehors de l'église, on ne voit plus d'ancien qu'un petit nombre de maisons à pans de bois, dans la rue Basse.

LES MONUMENTS DISPARUS

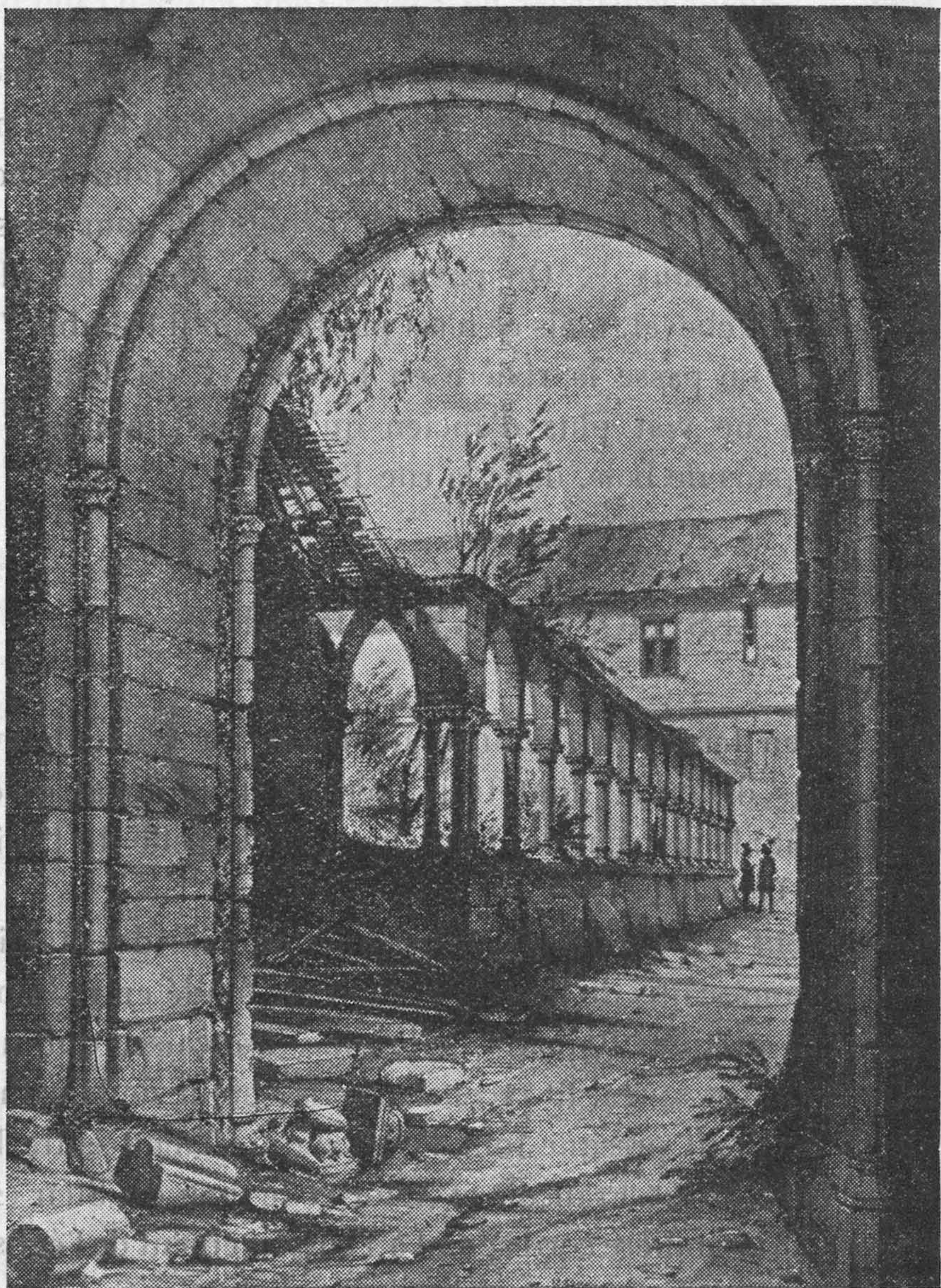
Il faut, en terminant, donner au moins un souvenir aux monuments disparus, dont trois méritaient vraiment qu'on les épargnât : le couvent des Cordeliers, la chapelle du Pénity et celle du Guéodet (1).

Le couvent des Cordeliers, le premier en date des établissements franciscains de Bretagne, avait été fondé en 1232 par ce fameux évêque Rainaud, d'origine française, qui une dizaine d'années après, fit reconstruire le chœur de la cathédrale. Il occupait presque tout l'espace qui s'étend entre les rues du Parc, Saint-François et Astor et le quai du Stéir (2). La rue de La Grandière correspond à l'emplacement de l'église. Cet édifice offrait la particularité, fréquente chez les Cordeliers,

(1) Cambry, *Catalogue des objets échappés au vandalisme...*, éd. Trévédy, p. 22-26.

(2) Bigot, *Notice architectonique sur l'église des Cordeliers*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. X, p. 199-201. — J. Trévédy, *Le Couvent de Saint-François (Ibidem t. XXI, 1894)*.

de n'avoir qu'un seul bas-côté, au nord, par où pénétraient les fidèles. Il n'était pas voûté. Si l'on en juge d'après une



(D'après Taylor).

CLOÎTRE DES CORDELIERS

ancienne gravure (1), il avait été très remanié au xv^e siècle. et,

(1) *Voyages...* de Taylor, p. 317-320. Cf. *supra*, p. 85.

à partir de cette époque, il ressemblait, en moins grand, à l'église des Carmes de Pont-l'Abbé. Le cloître se composait d'une suite de petites arcades en tiers-point qu'on a reproduites en 1866 dans le jardin de l'évêché-musée. Il remontait certainement au XIII^e siècle.

Malgré les nombreux obits fondés par les évêques et les grands seigneurs du pays, le couvent s'était toujours débattu contre des embarras d'argent. Église, cloître, bâtiments conventuels, vendus comme biens nationaux pendant la Révolution, furent jetés à bas en 1843. Quelques arcades visibles encore dans la cour d'une maison de la rue Saint-François, quelques chapiteaux du XIII^e siècle, provenant du cloître et rangés dans la cour du musée archéologique, quelques pierres tombales déposées dans le même musée, telles sont les dernières épaves de ce Saint-Denis de la Cornouaille.

La chapelle du Pénity, bâtie dans les premières années du XVI^e siècle, à peu près au milieu des allées de Locmaria, renfermait d'intéressants vitraux consacrés à la vie de la Vierge.

Notre-Dame du Guéodet ou de la Cité, dont la rue de ce nom désigne l'emplacement, était la chapelle municipale. La nef remontait au début du XIII^e siècle ; le chœur, refait à l'époque flamboyante, possédait des boiseries de la Renaissance avec des colonnes cannelées. Là se trouvaient les meilleurs vitraux de Quimper, notamment une magnifique Adoration des bergers, datant de 1503. Tout fut détruit en 1817. Les boiseries sculptées firent, dit-on, du bois de chauffage.



LOCRONAN

(ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES)



LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE

Il n'existe sur le passé le plus lointain de Locronan que de traditions hagiographiques et populaires, matériaux trop fragiles pour l'historien, très précieux pour le poète, nullement négligeables pour l'archéologue (1).

On raconte que, dans les premières années du vi^e siècle tandis que le puissant roi Grallon régnait en Cornouaille armoricaine, un très saint homme nommé Ronan aborda sur la côte du Léon, venant d'Irlande (2). Il aspirait à pratiquer sans réserves les plus difficiles vertus des anachorètes ; bien tôt il se heurta à une difficulté imprévue : la réputation de ses exceptionnels mérites, trop vite répandue dans le voisinage, attirait vers sa retraite une foule importune. Malade et mendiants l'assiégeaient. Résolu à chercher dans une complète solitude la véritable paix et l'oubli du monde, Ronan poussé par une inspiration céleste, se mit en route vers le sud. Il marcha longtemps. Finalement il s'établit dans une épaisse forêt, au cœur du pays de Névet, non loin de Quimper. S'étan

(1) Voir *Bulletin archéologique de l'Association bretonne* (congrès de 1849) et les deux pages de M. le chanoine Abgrall sur Locronan dans son *Livre d'or des églises de Bretagne*, 1897.

(2) On dit indifféremment Ronan ou Renan. Aux xv^e et xvi^e siècles et avant aussi sans doute, on désignait Locronan sous le nom de Locronan-Coat-Nevet ou de Saint-René-du-Bois pour le distinguer du Saint-Renan léonard, appelé Locronan-ar-Fancq (Saint-Renan-du-Marais).

bâti une modeste demeure, il y vécut dans une austère pénitence. Un jour, accusé de sorcellerie, il fut jeté en prison et, en présence du roi Grallon, se justifia, ressuscitant un jeune enfant, dont une méchante femme appelée Kében, sa mère, lui imputait la mort. A partir de ce moment tout le monde le respecta ; personne n'osa plus troubler l'obstination souvent farouche qu'il montrait à fuir le commerce des autres hommes. Il mourut plein d'années et voilé de mystère.

Ses obsèques ne furent pas moins étranges que ne l'avait été sa vie. Deux bœufs blancs traînaient une charrette de paysan sur laquelle gisait son cadavre. Trois évêques menaient le deuil, mais ne conduisaient pas les bœufs que, seule, mais impérieuse et ferme, guidait une main invisible. Après un assez long parcours, troublé par l'intervention bruyante et violente de la détestable Kében, les bêtes inspirées, revenant à leur point de départ, c'est-à-dire à l'ermitage de Ronan, s'arrêtèrent brusquement. L'ordre était formel ; on enterra le saint en ce lieu, sur le penchant occidental de la montagne où il prenait plaisir à se promener durant sa vie (1).

Voilà ce que rapporte la légende ; voici ce que l'histoire enseigne.

En 1031, à la suite d'une victoire remportée aux environs

(1) Fr. Albert Le Grand, *La vie des saints de la Bretagne-Armorique*, édit. Thomas, Abgrall et Peyron, p. 205-208. D'après la *Vie inédite* publiée par Dom Plaine dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère* (t. XVI, 1889, p. 273-318), Ronan poursuivi par la rancune de Kében, abandonna la Cornouaille pour la Domnonée et mourut à Hillion près de Saint-Brieuc, d'où son corps fut ensuite rapporté à Locronan. M. R. Latouche n'a pas eu de peine à montrer l'impossibilité de se servir de ces textes pour l'histoire (*Mélanges d'histoire de Cornouaille*, 1911). Mais il n'y a aucune raison sérieuse de nier, comme il le fait, l'existence de Ronan. On trouvera reproduite dans l'édition citée d'Albert Le Grand (p. 211-216) une chanson populaire recueillie par La Villemarqué dans son *Barzaz-Breiz*. D'autre part Ernest Renan, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* a écrit sur son saint patron quelques lignes pleines d'une poétique et caressante ironie.

de la forêt de Névet sur son suzerain le duc Alain V, le comte de Cornouaille Alain Caignart fonda près de là un prieuré qui fut rattaché à l'abbaye alors toute récente de Sainte-Croix de Quimperlé. Dès cette époque une certaine vénération pieuse s'attachait à ce coin de terre, car, avant le combat, Alain Caignart avait invoqué saint Ronan à son secours en même temps que la sainte Croix. En tout cas, Locronan était au XIII^e siècle un lieu de pèlerinage bien connu et fréquenté ; Pierre Mauclerc y vint, et, plus tard, saint Yves (1). Peu à peu, il se forma autour du prieuré une bourgade que les princes gratifièrent de nombreuses marques de leur faveur, notamment de privilèges financiers. Ainsi, lors de la naissance de son fils, qui devait être Jean V, Jean IV accorda aux habitants de la paroisse l'exemption de fouages, exemption confirmée par Jean V lui-même, lorsqu'il vint, au mois de juin 1408, porter à « Monsieur saint Renan » son tribut d'« honneur et révérence » (2). En 1643, le corps politique de la « ville de Saint-René-du-Bois » demandait encore au jeune roi Louis XIV la confirmation de ses « privilèges, franchises, libertés, immunités et exemptions concédés par les souverains ducs de Bretagne et roys de France leurs successeurs » (3).

Les routiers qui, sous couvert de religion, désolèrent le pays bas-breton à l'époque de la Ligue, n'épargnèrent pas ces gens heureux. Le chanoine Moreau écrit du fameux bandit La Maignanne que, de Châteaulin à Douarnenez, il « fit un très bon butin, car, par la longue paix qu'avoit eue cette contrée, les habitants étoient riches en meubles. Il y

(1) Dom Plaine, *Le tombeau monumental et le pèlerinage de saint Ronan*, p. 12 (extrait de la *Revue de l'Art chrétien*, II^e série, t. XI, 1879). Le culte de saint Ronan s'était répandu hors de Bretagne, car son nom se lit dans des litanies du XI^e siècle contenues dans un manuscrit de Saint-Martial de Limoges (*Revue celtique*, t. III, p. 449),

(2) *Mandements de Jean V*, publiés par R. Blanchard, nos 1034 et 1723.

(3) Archives du Finistère, 133 G 2, n^o 3.

avoit peu de familles où il n'y eût force hanaps d'argent, cela veut dire des tasses, qui étoient grandes et larges, dont plusieurs étoient dorées » (1). En compensation, après l'orage, une importante source de richesse, connue du reste au moins dès le xv^e siècle, devint plus abondante qu'auparavant. Locronan, en effet, fut au xvii^e siècle un des principaux centres de l'industrie de la toile à voiles en Bretagne (2). C'est en ce temps que furent bâtis la plupart des logis à noble figure qui donnent presque de la solennité à la place grise et silencieuse. Leur appareil de pierres de taille, leurs corniches sculptées, leurs lucarnes décorées sobrement à la mode classique, rappellent dans leur mélancolique déchéance les Jours bruyants d'une prospérité désormais bien morte.

LA GRANDE ÉGLISE

Historique. — Les derniers métiers se sont tus ; la petite ville demeure toutefois ce qu'elle était tout d'abord : un but de pèlerinage. La Révolution a fait disparaître le prieuré, mais l'église subsiste, avec son annexe du Pénity. Il n'y eut, ce semble, aucun édifice important à cet endroit avant le xi^e siècle ; tout au plus s'y trouvait-il, à l'époque de la bataille, une petite maison, aménagée en oratoire, que la tradition présentait comme l'ermitage de saint Ronan. Quoi qu'il en soit, il ne s'est rien conservé d'antérieur au xv^e siècle. L'église romane elle-même, qui dut être bâtie aussitôt après la création du prieuré, n'a laissé aucun vestige. D'ailleurs elle devait

(1) *Mémoires*, éd. de 1857, p. 165 et 166.

(2) D. Bernard, *Notes sur les fabriques de toiles...* dans le *Bulletin de la Société archéol du Finistère*, t. XLV, 1918, p. 116-130. Cf. le testament du corsaire et marchand morlaisien Nicolas Coëtanlem qui, à la fin du xv^e siècle, faisait avec des anglais le commerce de ces toiles (même *Bulletin*, t. XIII, 1886, p. 273).

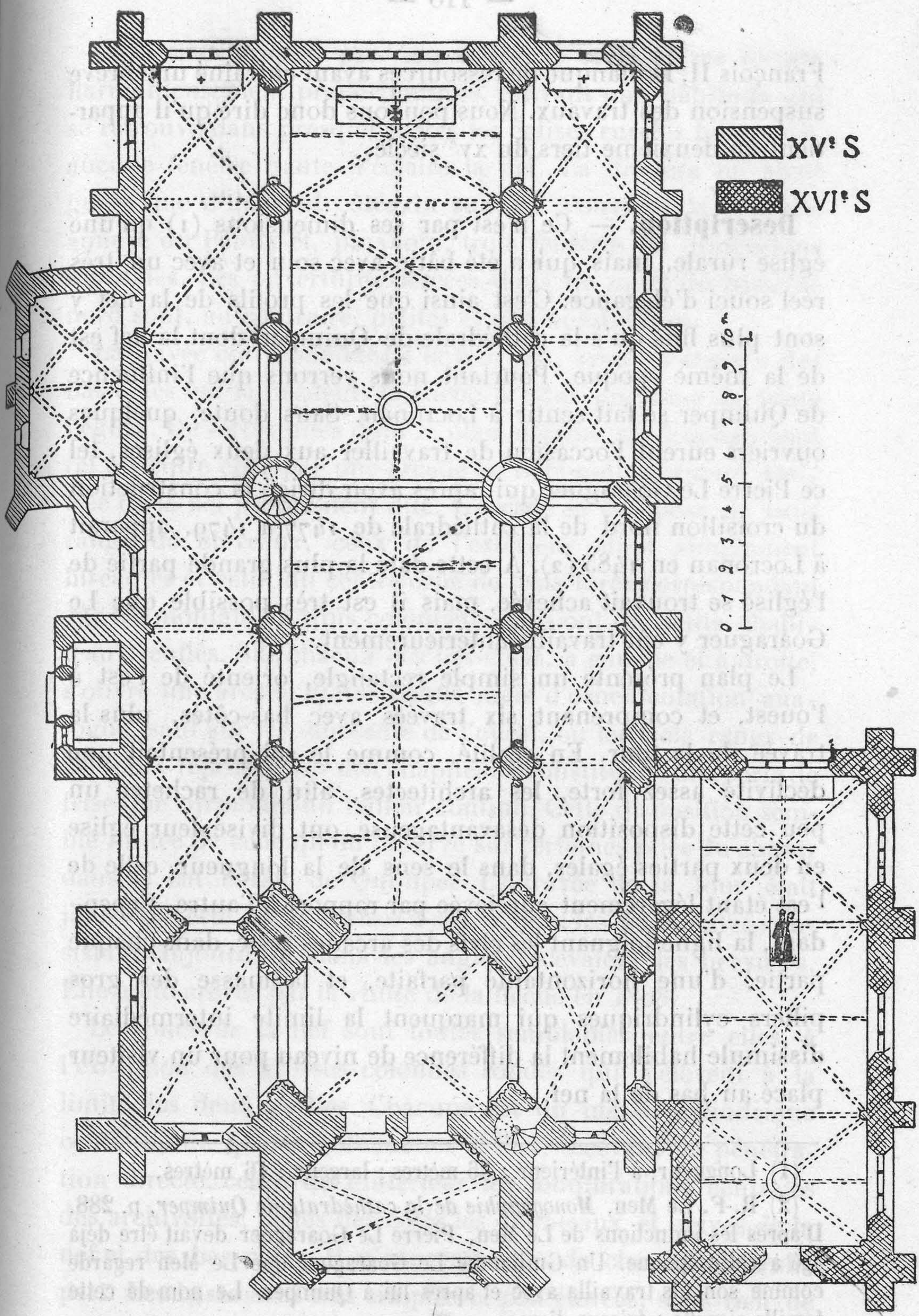
se trouver un peu plus au sud, là où s'élève maintenant le Pénity. L'église actuelle a été construite, à une place jusqu'alors libre, aux frais des ducs Jean V et François II et avec le concours des seigneurs de Névet dont la baronnie englobait Locronan (1). Aucun document ne nous révèle la date précise à laquelle furent commencés les travaux. Mais nous savons que, le 26 juillet 1439, un certain Jean Le Moine, bourgeois de Quimper, léguait par testament une rente annuelle de dix sous de monnaie courante à la fabrique de l'église paroissiale de Locronan (2). D'autre part, en 1444, ou peu auparavant, on enterra dans la même église un certain Hervé, baron de Névet, ce qui donne à supposer que l'édifice avait déjà pris forme (3). Enfin, il nous est parvenu un mandement du duc François II ordonnant, le 4 décembre 1475, à Henri du Juch, capitaine de Quimper-Corentin, et au sénéchal de Cornouaille de faire réserver pour trois ans le produit du devoir de billot, qui était un impôt sur les boissons, à l'achèvement de l'église, « grandement et somptueusement édifiée ». D'après la requête présentée par les habitants il ne restait plus guère à faire que la grande vitre (4). En raison de l'unité de style qui caractérise le monument, on est autorisé à croire qu'il fut construit en une seule campagne, à l'exception d'un petit nombre de détails exécutés seulement à la suite du mandement de

(1) *Histoire de la maison de Névet*, racontée par Jean, baron de Névet en 1644 et publiée par J. Trévédy dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XV, 1888, p. 338-361.

(2) Archives du Finistère, 2 G. 94, n° 17. Le même Jean Le Moine léguait aussi deux livres de cire à « l'église neuve de Notre-Dame de Locronan ». Il s'agit ici de la chapelle de Kelou-Mad qui fut presque entièrement refaite au siècle suivant.

(3) J. Trévédy, *Ce qui reste des anciens nécrologes du couvent de Saint-François de Quimper*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XV, 1888, p. 111, n° 97. Le corps fut ensuite réclamé par les Franciscains de Quimper et inhumé chez eux.

(4) Archives du Finistère, H. 181, fonds de Sainte-Croix de Quimperlé ; prieuré de Locronan, copie du 15 mai 1476.



PLAN DE L'ÉGLISE DE LOCRONAN

François II, le manque de ressources ayant entraîné une brève suspension des travaux. Nous pouvons donc dire qu'il appartient au deuxième tiers du xv^e siècle.

Description. — Ce n'est par ses dimensions (1) qu'une église rurale, mais qui a été bâtie avec soin et avec un très réel souci d'élégance. C'est ainsi que les profils de la nef y sont plus fins qu'à la cathédrale de Quimper dont la nef est de la même époque. Pourtant nous verrons que l'influence de Quimper se fait sentir à Locronan. Sans doute, quelques ouvriers eurent l'occasion de travailler aux deux églises, tel ce Pierre Le Goaraguer qui, après avoir dirigé la construction du croisillon nord de la cathédrale de 1477 à 1479, apparaît à Locronan en 1485 (2). A cette date la plus grande partie de l'église se trouvait achevée, mais il est très possible que Le Goaraguer y eût travaillé antérieurement.

Le plan présente un simple rectangle, orienté de l'est à l'ouest, et comprenant six travées avec bas-côtés, plus la travée de la tour. En réalité, comme le sol présentait une déclivité assez forte, les architectes, afin de racheter un peu cette disposition désavantageuse, ont divisé leur église en deux parties égales, dans le sens de la longueur, celle de l'est étant légèrement surélevée par rapport à l'autre. Cependant, la ligne joignant les clefs des arcades reste, dans chaque partie, d'une horizontalité parfaite, et la masse des gros piliers cylindriques qui marquent la limite intermédiaire dissimule habilement la différence de niveau pour un visiteur placé au bas de la nef.

(1) Longueur, à l'intérieur : 36 mètres ; largeur : 16 mètres.

(2) R.-F. Le Men, *Monographie de la cathédrale de Quimper*, p. 288. D'après les inductions de Le Men, Pierre Le Goaraguer devait être déjà âgé à cette époque. Un Guillaume Le Goaraguer que Le Men regarde comme son fils travailla avec et après lui à Quimper. Le nom de cette famille signifie : faiseur d'arcs.

L'intérieur frappe par son unité de style et ses formes harmonieusement proportionnées. Suivant une habitude qui se retrouve dans presque toutes les églises rurales bretonnes, aucune fenêtre haute n'éclaire la nef. La lumière ne vient guère que d'un seul côté, du sud, où s'ouvrent la chapelle annexe du Pénity et, plus loin, trois fenêtres de dimensions normales. Les ouvertures percées dans les murs du bas-côté nord sont, au contraire, petites et peu nombreuses.

La travée correspondant à la tour est, avec les travées des bas-côtés qui la bordent, la partie la plus ancienne de toute l'église. De fortes piles dont le plan dessine un losange sont reliées entre elles par une arcade en tiers-point formant l'entrée de la nef proprement dite. L'arcade se compose de trois rangs de claveaux, ceux de l'extérieur étant simplement biseautés et celui du centre orné de trois tores correspondant sur les montants à trois colonnettes qui ont de petits chapiteaux renflés. Sur chacun des bas-côtés, à gauche et à droite, s'ouvre une arcade moins haute, mais d'ornementation analogue, sauf sur les montants de l'ouest, où les trois rangs de claveaux reposent sur des chapiteaux constituant une sorte de frise que surmonte un tailloir continu. Cette disposition semble imitée de celle qu'on observe sur certaines piles du chœur dans la cathédrale de Quimper. La travée de la tour était jadis couverte d'une croisée d'ogives dont les colonnettes subsistant aujourd'hui dans les angles recevaient les nervures. Elle a été crevée par la chute de la flèche en 1808.

Les piles de la nef sont toutes semblables entre elles, à l'exception des grosses colonnes rondes qui s'élèvent à la limite des deux parties. Chacune est un massif cylindrique cantonné de quatre colonnettes à filet, recevant en pénétration directe, celles de l'intérieur les moulurations centrales des archivoltes, celles des côtés les doubleaux et ogives de la nef et des bas-côtés. Il n'apparaît plus de chapiteaux nulle part. Les bases sont très simples et peu élevées, sans rien de

caractéristique. Chaque arcade se compose de trois rangs de claveaux, découpés en rainures prismatiques qui vont se perdre



NEF DE L'ÉGLISE DE LOCRONAN

dans le fût des piles. Une seule différence entre les travées de la seconde partie et celles de la première : c'est que dans la

seconde, les bases des colonnettes ont un aspect plus franchement prismatique, ce qui confirme l'hypothèse que l'église a été construite dans le sens de l'ouest à l'est. Une autre preuve en est que la face orientale des grandes piles de délimitation présente une amorce abandonnée de moulures qui devaient être le point de départ des archivolttes qu'on se décida ensuite à monter un peu plus haut.

La voûte d'ogives est du type flamboyant ordinaire, avec une lierne longitudinale commune et des liernes transversales à chaque travée. Le profil des nervures offre des arêtes vives. Les compartiments sont de blocage. Ainsi qu'à la cathédrale de Quimper et dans beaucoup d'églises bretonnes, toutes les clefs, même celle des doubleaux, portent un écu. La clef centrale de la première travée de la deuxième partie est percée d'un large trou de cloche en relation avec le petit clocher qui surmonte le toit en ce point.

La vaste fenêtre qui ajoure le chevet plat comprend six divisions, surmontées de soufflets et mouchettes de pur style flamboyant. On peut noter que le formeret n'épouse pas la forme de cette fenêtre, mais décrit un arc en plein-cintre.

Les bas côtés ne donnent lieu à aucune observation importante. Un banc de pierre y règne d'un bout à l'autre le long des murs. Les croisées d'ogives, toutes pareilles à celles de la nef, mais dépourvues de liernes, présentent elles aussi des écus martelés. Le bas-côté sud prend jour par cinq fenêtres correspondant aux cinq dernières travées. Sous la troisième se trouve un enfeu dont l'arcade est en plein-cintre ; il ne renferme que de simples pierres tombales du xvii^e siècle sans sculptures, mais ces pierres portent les noms de deux personnages de la famille de Névet (1) et c'est peut-être là que fut

(1) Henri-Anne de Névet, colonel-du ban et de l'arrière-ban de l'évêché de Cornouaille, mort en 1622, et René de Névet, également colonel du même ban, mort au mois d'avril 1676.

enterré en 1444 le baron Hervé de Névet dont il a été fait mention plus haut ; conjecture intéressante pour l'histoire de la construction de l'édifice. Sous le montant oriental de la cinquième fenêtre est creusé dans la muraille un petit lavabo décoré d'une arcade triflée. Le bas-côté nord a, dans sa première partie, des formerets dont le tracé en plein-cintre irrégulier ne marque pas réellement la limite du compartiment d'ogives, lequel s'appuie un peu plus haut sur le mur. Il n'en est pas ainsi dans la seconde partie, mais on y remarque une amorce d'ogives et de formerets annonçant une construction moins élevée que celle qui a été faite : on se rappelle que nous avons relevé dans la nef une amorce analogue. Tout ce bas-côté n'est éclairé que par quatre fenêtres. La deuxième travée est percée d'une porte communiquant avec un petit porche latéral. A la quatrième est adossée la sacristie, voûtée d'ogives et où se voient quelques marques de tâcherons.

La travée qui, dans le prolongement du bas-côté, flanque la tour au nord, communique avec le bas-côté proprement dit par une arcade en plein-cintre composée de trois rangs de claveaux biseautés, retombant sur un groupe de chapiteaux que couronne un tailloir continu. La décoration se compose de simples feuilles d'eau. Nous avons déjà remarqué cette disposition dans la travée voisine, sous la tour même. On la retrouve également au sud. Cet ensemble est la plus ancienne partie de l'église, sans que rien cependant y soit antérieur au xv^e siècle.

L'extérieur a beaucoup perdu de sa beauté par la chute de sa flèche (1). Le clocher n'avait pas été réparé depuis longtemps lorsque, le 3 janvier 1808, la foudre y ouvrit une immense brèche ; il fallut abattre les restes pantelants. Pour comble de malheur, la démolition fut accomplie sans aucune des précautions nécessaires. Les toitures de l'église et de la

(1) Bigot, *Mémoires sur les clochers du Finistère*, dans le *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XXI, 1894, p. 375.

chapelle voisine furent défoncées, beaucoup d'ornements de détail brisés. C'est ainsi que les balustrades qui ornent les rampants du gâble sur le porche sont modernes.

Ce porche, placé en avant du clocher, se distingue par sa grâce bizarre et un peu massive. Son arcade en plein-cintre surbaissé s'ouvre béante, presque aussi large que la tour. L'intérieur est voûté d'ogives dont la clef porte un écu aux armes de Bretagne. Sur les parois, à gauche et à droite, au-dessus du banc de pierre traditionnel, font saillie des niches vides, décorées de motifs tréflés. On pénètre dans l'église par deux portes jumelles en plein-cintre, encadrées dans un grand arc également en plein-cintre. Dans le tympan, un dais recouvre une assez mauvaise statue de saint Ronan. Les voussures des arcs renferment des rangs de feuillage ; les colonnettes des montants ont de petits chapiteaux renflés.

La tour (1) dépasse en élévation le porche de deux étages à peu près égaux, dont le premier est orné, sur la façade, d'une fenêtre en tiers-point, le second, sur les quatre faces, de deux longues baies amorties en plein-cintre, couronnées par une accolade et recoupées par des meneaux transversaux. Ces meneaux ont une décoration tréflée, comme ceux qu'on voit sur les tours de Quimper. Dans les angles il y a, comme à Quimper aussi, de fausses arcades en mitre reliées aux accolades des baies. D'ailleurs le clocher de Locronan n'est qu'une réplique paysanne de ceux de la cathédrale cornouaillaise. Les colonnettes qui, à Quimper, garnissent les montants, sont remplacés ici par des gorges simplement moulurées. Ce type de clocher, inspiré de l'architecture normande, mais traité avec un caractère très personnel, a fait vraiment fortune, car il fut conservé jusqu'en plein xvi^e siècle, légèrement déformé ou simplifié, pour l'église de Ploaré près de Locronan et pour Saint-Trémeur de Carhaix. Toutefois, à

(1) Elle est haute de 30^m 50, large de 9^m 30.

Locronan il n'y a pas de galerie couverte comme sur beaucoup de tours de cette catégorie. Une balustrade quadrilobée borde la plate-forme, que domine un petit tambour polygonal, coiffé d'un toit d'ardoises. Sur les côtés de la tour, on aperçoit des amorces d'arcs-boutants ; mais il n'était pas utile d'en prévoir pour la nef puisqu'elle est assez contrebutée par ses bas-côtés dont les toits continuent le sien presque suivant une même inclinaison.

La division de l'église en deux parties dans le sens de la longueur se trouve marquée très nettement à l'extérieur. Aux deux grosses piles que nous avons signalées en décrivant la nef correspond un pignon que domine un petit clocher conçu tout à fait comme la plupart des clochers ruraux de la région : une tourelle carrée avec, sur chaque face, une baie si large qu'au lieu de murs il ne reste plus que les supports d'angle ; au-dessus, une mince flèche octogonale, ornée de crochets sur les arêtes et reposant sur la base carrée par le moyen de quatre gâbles ajourées correspondant à chacune des faces de la base. Il y a là un parti architectonique, très particulier au pays de Quimper, et qui, plus ou moins développé, surchargé de détails, y est demeuré longtemps en usage. Les gâbles furent d'abord divisés, comme ici, par un seul meneau vertical. Puis, à partir de 1515 ou 1520, on fit des meneaux en Y. Le type se maintint dans ses grandes lignes jusque vers 1640 ; on n'en finirait pas à vouloir énumérer toutes les chapelles où il se présente. Si le clocher central de Locronan remonte, comme rien n'empêche de le croire, au dernier quart du xv^e siècle, il serait le premier en date et peut-être aurait-il servi de modèle à tous les autres.

En commençant par le nord le tour de l'église, on remarquera d'abord le joli porche latéral aménagé entre les contre-forts de la deuxième travée. La porte en tiers-point festonnée est flanquée de deux petites fenêtres rectangulaires jumelles. Plus loin, le bâtiment de la sacristie n'est pas moins pitto-

resque avec sa lucarne luxueusement parée de choux frisés et d'un remplage aux découpures fantaisistes. Quant aux fenêtres du bas-côté, elles ne témoignent, elles, d'aucune recherche. La dernière, à l'est, la plus grande, a un remplage de tradition normande.

Au-dessus des contreforts à glacis s'élancent des pinacles à crochets. Les murs des bas-côtés et ceux de la nef sont couronnés par une balustrade formée d'ornements en cœur dont un pinnacle interrompt la file à chaque travée. Les rampants du pignon central portent, dans la partie correspondant aux bas-côtés, des marches d'escalier, au second étage une suite de choux frisés ; une tourelle en poivrière, abritant un escalier, se voit, sur la face nord, au niveau de la balustrade supérieure. Passant au chevet et à la face sud, il ne reste à considérer que les fenêtres qui, sur la face sud, sont plus larges dans la partie de l'est que dans celle de l'ouest. Nous avons vu, d'ailleurs, que c'est justement la partie de l'est qui fut construite la dernière.

Après avoir achevé ainsi l'analyse des détails on peut alors embrasser le tout d'un coup d'œil. L'enclos de l'ancien cimetière y invite et une telle église ne révélerait pas autrement toute sa beauté. Sous la tenace parure du lichen qui, s'accrochant par plaques aux murailles, ajoute à l'œuvre des hommes le prestige naturel de sa couleur vivante, la robuste masse de pierre semble incorporée au sol, produit nécessaire et comme efflorescence fantastique du sol dur dont elle est sortie.

Mobilier. — Le mobilier de l'église principale ne comprend aucune œuvre d'art d'intérêt exceptionnel. Cependant on y voit quelques intéressantes statues des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, un vitrail du ^{xv}^e, une chaire à prêcher du ^{xviii}^e, Parmi les nombreuses statues de bois, on s'arrêtera surtout devant celles de saint Ronan et de saint Corentin placées des deux côtés du

Locronan il n'y a pas de galerie couverte comme sur beaucoup de tours de cette catégorie. Une balustrade quadrilobée borde la plate-forme, que domine un petit tambour polygonal, coiffé d'un toit d'ardoises. Sur les côtés de la tour, on aperçoit des amorces d'arcs-boutants ; mais il n'était pas utile d'en prévoir pour la nef puisqu'elle est assez contrebutée par ses bas-côtés dont les toits continuent le sien presque suivant une même inclinaison.

La division de l'église en deux parties dans le sens de la longueur se trouve marquée très nettement à l'extérieur. Aux deux grosses piles que nous avons signalées en décrivant la nef correspond un pignon que domine un petit clocher conçu tout à fait comme la plupart des clochers ruraux de la région : une tourelle carrée avec, sur chaque face, une baie si large qu'au lieu de murs il ne reste plus que les supports d'angle ; au-dessus, une mince flèche octogonale, ornée de crochets sur les arêtes et reposant sur la base carrée par le moyen de quatre gâbles ajourées correspondant à chacune des faces de la base. Il y a là un parti architectonique, très particulier au pays de Quimper, et qui, plus ou moins développé, surchargé de détails, y est demeuré longtemps en usage. Les gâbles furent d'abord divisés, comme ici, par un seul meneau vertical. Puis, à partir de 1515 ou 1520, on fit des meneaux en Y. Le type se maintint dans ses grandes lignes jusque vers 1640 ; on n'en finirait pas à vouloir énumérer toutes les chapelles où il se présente. Si le clocher central de Locronan remonte, comme rien n'empêche de le croire, au dernier quart du xv^e siècle, il serait le premier en date et peut-être aurait-il servi de modèle à tous les autres.

En commençant par le nord le tour de l'église, on remarquera d'abord le joli porche latéral aménagé entre les contre-forts de la deuxième travée. La porte en tiers-point festonnée est flanquée de deux petites fenêtres rectangulaires jumelles. Plus loin, le bâtiment de la sacristie n'est pas moins pitto-

resque avec sa lucarne luxueusement parée de choux frisés et d'un remplage aux découpures fantaisistes. Quant aux fenêtres du bas-côté, elles ne témoignent, elles, d'aucune recherche. La dernière, à l'est, la plus grande, a un remplage de tradition normande.

Au-dessus des contreforts à glacis s'élancent des pinacles à crochets. Les murs des bas-côtés et ceux de la nef sont couronnés par une balustrade formée d'ornements en cœur dont un pinnacle interrompt la file à chaque travée. Les rampants du pignon central portent, dans la partie correspondant aux bas-côtés, des marches d'escalier, au second étage une suite de choux frisés ; une tourelle en poivrière, abritant un escalier, se voit, sur la face nord, au niveau de la balustrade supérieure. Passant au chevet et à la face sud, il ne reste à considérer que les fenêtres qui, sur la face sud, sont plus larges dans la partie de l'est que dans celle de l'ouest. Nous avons vu, d'ailleurs, que c'est justement la partie de l'est qui fut construite la dernière.

Après avoir achevé ainsi l'analyse des détails on peut alors embrasser le tout d'un coup d'œil. L'enclos de l'ancien cimetière y invite et une telle église ne révélerait pas autrement toute sa beauté. Sous la tenace parure du lichen qui, s'accrochant par plaques aux murailles, ajoute à l'œuvre des hommes le prestige naturel de sa couleur vivante, la robuste masse de pierre semble incorporée au sol, produit nécessaire et comme efflorescence fantastique du sol dur dont elle est sortie.

Mobilier. — Le mobilier de l'église principale ne comprend aucune œuvre d'art d'intérêt exceptionnel. Cependant on y voit quelques intéressantes statues des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, un vitrail du ^{xv}^e, une chaire à prêcher du ^{xviii}^e, Parmi les nombreuses statues de bois, on s'arrêtera surtout devant celles de saint Ronan et de saint Corentin placées des deux côtés du

maître autel, celle de saint Roch, signée par un certain R. Guil-
limin et datée de 1509, et, dans le bas-côté de gauche, une Pietà.
Cette dernière statue, contemporaine, semble-t-il, de la pré-
cédente, est un exemplaire achevé de l'art rural breton. La
vérité oblige à dire qu'elle témoigne de plus d'ardeur originale
et sincère dans l'émotion religieuse que de science du modelé.

Au chevet, à gauche, l'autel du Rosaire a un retable du
xvii^e siècle, à colonnes torsées de bois sur lesquelles s'entre-
lacent des pampres de vigne. Au centre, la grande fenêtre est
occupée par un vitrail de la fin du xv^e siècle, malheureusement
très endommagé, présentant sur trois rangées superposées
dix-sept scènes de la Passion, à commencer par le second
compartiment à gauche (à droite pour le visiteur) de la rangée
inférieure. Le premier compartiment contient un chevalier
portant l'armure complète de l'époque et arborant sa bannière.
C'est un seigneur de la maison de Névet, la plus puissante du
voisinage, qui, pour avoir contribué à l'érection de l'église, y
possédait les prééminences après les ducs. Ses armes sont
figurées dans les soufflets du grand vitrail, en alliance avec
celles de diverses autres familles bretonnes.

La chaire à prêcher est un ouvrage de bois sculpté et peint,
datant de 1707, dont les médaillons aux couleurs trop rafraîchies
et criardes racontent avec beaucoup de fidélité les plus impor-
tants épisodes de la vie de saint Ronan (1).

(1) Voici l'explication de la série : 1^o Un ange conduit saint Ronan
dans la solitude ; — 2^o saint Ronan s'entretient avec un paysan près de
son ermitage ; colère de Kében qui les surprend ; — 3^o saint Ronan
délivre une brebis qu'un loup emportait ; Kében lui tend le poing ; —
4^o guérison d'un boiteux et d'une femme paralytique ; — 5^o saint Ronan
fait reculer deux chiens sauvages qu'on avait lancés sur lui. Ce panneau
montre deux paysans vêtus de la veste bleue encore en usage qui a fait
surnommer les paysans des environs de Quimper les " glazic " et de
l'antique " bragou braz " ; — 6^o saint Ronan est conduit à Quimper ; —
7^o il ressuscite la fille de Kében ; — 8^o mort de saint Ronan ; — 9^o Son
convoi funèbre ; — 10^o saint Ronan bénit un seigneur et une dame age-
nouillés.

Le trésor possède encore, malgré les déprédations révolutionnaires, trois belles pièces : un petit ostensor du temps de Louis XIII, un reliquaire de saint Eutrope, en forme de coffret, du xvi^e siècle, un calice de 0^m 25 de hauteur, don de Marguerite de Foix, femme du dernier duc, François II. Il ne faut pas négliger non plus une cloche très singulière, haute d'environ 0^m 20 et constituée par deux feuilles de laiton. On la vénère comme la cloche du saint patron de l'endroit et on la porte dans les processions suivant les prescriptions d'un antique rituel. Or, les plus anciennes cloches connues sont irlandaises, portatives, du moins pour la plupart, précisément comme celle-ci, et faites, comme elle, de deux pièces de tôle ployées et fixées par des rivets. Qui peut dire si la vénération populaire n'aurait pas raison (1) ?

CHAPELLE DU PÉNITY

Au sud de l'église et orientée de même façon s'élève la chapelle du Pénity, abritant le tombeau de saint Ronan. Le plan en est très simple : un rectangle de trois travées dont la deuxième et la troisième communiquent avec le bas-côté de l'église principale, la première faisant en avant, sur la place, une saillie à peu près égale à celle du porche voisin.

Historique. — Cette chapelle, qui succéda à une petite église romane du xi^e siècle, occupe, selon toute vraisemblance, l'emplacement qui passait pour avoir été celui de l'ermitage du saint. On en attribue généralement la construction à Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. De fait, aucun argument solide n'autorise cette attribution que plu-

(1) H.-B. Walters, *Church bells of England*, compte rendu par M. Aubert dans le *Journal des Savants*, 1913, p. 376.

sieurs excellentes raisons rendent impossible. D'abord, Renée mariée à dix-huit ans, en 1528, à Hercule d'Este, marquis de Ferrare, peu curieuse d'art et de littérature, devait fort peu s'intéresser à ce sanctuaire perdu dans les brumes armoricaines et qu'elle n'avait jamais visité. Bien plus, elle se trouvait en coquetterie avec le parti huguenot : on sait qu'elle reçut Marot et qu'elle protégea Calvin (1). Evidemment, le culte de saint Ronan ne pouvait lui faire l'effet que d'une superstition tout à fait méprisable. D'autre part, il existe aux Archives du Finistère un document qu'il ne serait pas trop téméraire de qualifier de décisif (2). C'est le procès-verbal d'une enquête que le sénéchal et le procureur royal de Châteaulin firent le 15 mai 1618 sur les droits et revenus du prieuré. Le prêtre chargé du service de l'église en qualité de vicaire perpétuel pour le prieur déclara, ainsi que le marguillier, après avoir signalé la dévotion de la reine Anne pour Locronan, que le Pénity avait été bâti sur l'ordre de " la dite dame rennée Anne de Bretagne " qui, pour l'entretien d'une fondation perpétuelle en cette chapelle, avait constitué une rente de cinq cents livres sur les devoirs du sel au pays de Guérande. Le mot " rennée " a trompé certains lecteurs, trop attentifs à une fantaisie graphique. En réalité il n'est question dans les phrases précédentes que de la reine Anne. Renée, sa fille, n'est même nommée nulle part dans tout le texte du procès-verbal (3). Au surplus, comment la marquise d'Este eût-elle pu constituer une rente sur les devoirs du pays de

(1) Voir sur elle Emm. Rodocanachi, *Renée de France, duchesse de Ferrare*, Paris, 1896, in-8°. Elle revint sur le tard au bercail, mais à une époque où le Pénity de Locronan était achevé.

(2) Série et fonds indiqués *supra*.

(3) Les titulaires de la chapellenie de " Monsieur saint René " fournissant aveu à la Chambre des comptes en 1548 et 1574 pour les marais salants qu'ils tiennent en Mesquer et Saint-Molf ne parlent que d' " Anne de bonne mémoire " (Archives de la Loire-Inférieure, B 744).

Guérande ? Ce n'est pas à dire toutefois que le Pénity ne conserve en rien son souvenir. Il commémore peut-être sa naissance. Le " benoît et glorieux confesseur " Monsieur saint Ronan ou René était traditionnellement invoqué par les ducs et duchesses désireux de postérité. Nous avons le droit de supposer qu'Anne de Bretagne, lors de la venue au monde de sa fille, voulut témoigner sa reconnaissance au saint dont, aussi bien, elle lui donnait le nom. La naissance de Renée étant survenue en 1510 et la mort d'Anne en 1514, la construction du Pénity devrait donc être placée dans l'intervalle (1).

Description. — Examinons maintenant l'édifice même ; tout y justifie cette date.

L'intérieur est voûté d'ogives avec liernes ; en outre, des écus aujourd'hui martelés décorent les clefs des croisées et des doubleaux. Le style est, dans l'ensemble, assez semblable à celui de l'église principale, avec, dans les remplages des fenêtres, une certaine mollesse de formes qui annonce l'art de la Renaissance. La seule particularité qu'il faille signaler est la forme angulaire du formeret de l'ouest qui fait songer à l'architecture anglaise. Le portail en tiers-point, sans tympan, est encadré par des colonnettes, des moulures piriformes et par un rang de feuilles frisées : le gâble, rehaussé de crochets, s'appuie sur deux lions. Il faut observer que les colonnettes, qui portent toutes un petit chapiteau, n'ont pas toutes de filet. Or après 1515 on ne trouve plus guère en Cornouaille que des portails à mouluration prismatique et continue. La petite fenêtre qui se trouve au-dessus de la porte a un remplage normand à deux divisions, ce qui devient de plus en plus rare à mesure qu'on avance dans le xvi^e siècle, Quant au clocher posé sur le pignon, il est, à très peu de chose près, l'exacte

(1) Tenons pour assuré qu'Anne connaissait Locronan. Elle avait dû s'y arrêter durant le voyage triomphal qu'elle fit dans sa chère Bretagne en 1505 pour se consoler de ses déboires diplomatiques.

réplique de celui qu'on voit au pignon central de la grande église. Nulle part, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, n'apparaît la moindre trace de la Renaissance, même pas une colonne à torsades comme celles du portail occidental de Saint-Herbot, daté de 1516.

Mobilier. — Ce qui fait le principal intérêt de cette chapelle, c'est le mobilier qu'elle renferme. Il n'y a pas à s'attarder sur les fragments trop mutilés de vitraux qui subsistent dans la fenêtre du chevet. L'attention est accaparée tout de suite par la sculpture. A l'angle nord-est, adossée au pilier, une statue de bois représente le Christ attendant le supplice. Ce motif iconographique, étudié par M. Mâle, a été très en faveur auprès des sculpteurs sur bois de la campagne bretonne. L'exemplaire de Locronan est un des plus beaux du pays. A côté, dans la chapelle même, une Mise au tombeau de pierre se distingue, en dépit de la gaucherie des formes, par une réelle beauté dans l'expression pathétique des visages. Un vieillard, aux pieds du Christ, tient une couronne ; un autre, à la tête, étale un suaire pour y recevoir le précieux corps du Supplicié. Celui-ci n'est pas couché, mais assis, le haut du torse légèrement incliné en arrière, la tête retombant sur les épaules avec un air d'indicible douleur. Au centre, la Vierge se penche vers lui, entourée de saint Jean et de la Madeleine. Il est impossible d'assigner une date précise à cette Mise au tombeau qui paraît avoir été exécutée lors de la construction de la chapelle. Les deux petits bas-reliefs mal rapportés au soubassement racontent deux scènes postérieures à la Résurrection : celle des pèlerins d'Emmaüs et celle du *Noli me tangere*, ou rencontre du Christ et de sainte Madeleine.

La grande statue de pierre figurant saint Michel et placée entre les deux arcades paraît être aussi du début du xvi^e siècle. Elle montre l'archange nu-tête, vêtu d'un long manteau jeté sur son armure ; de la main droite, il tient son épée dont la

pointe s'engage dans le corps d'un dragon ; à la main gauche pend une balance dont les plateaux contiennent de petits personnages. Du point de vue de l'art, l'œuvre est quelconque, mais elle rappelle une antique dévotion subsistant en Basse-Bretagne. Saint Michel est balanceur d'âmes " balancer an ankou ". Durant les veillées mortuaires, les paysans l'invoquent : ils lui demandent que dans ses mains la balance penche du côté droit en faveur de la pauvre âme du trépassé (1).

Cependant, dès l'entrée dans la chapelle, le tombeau de saint Ronan s'est imposé aux yeux (2). Placé au centre de l'édifice, il en est à lui seul toute la raison d'être. Le but auquel aspire l'âme ardente et passionnée des pieux pèlerins n'est-ce pas en effet de venir s'agenouiller près de ce bloc de pierre et, après en avoir fait trois fois le tour, de poser leurs lèvres sur la face rigide du saint ? Six anges, moins grands de moitié que le gisant, portent sur leurs ailes massives une dalle funéraire où Ronan, revêtu de ses ornements, repose couché. Deux autres petits anges soutiennent le coussin placé sous la tête. La tête elle-même est coiffée de la mitre, souvenir des fonctions épiscopales qu'avant de passer en Bretagne-Armorique Ronan exerçait sur la terre d'Irlande. De la main gauche, il tient une crosse ; la main droite esquisse le signe de la bénédiction. L'extrémité inférieure de la crosse pénètre dans la gueule d'un lion allongé et qui tient dans ses griffes un écu. Onze autres écus se trouvent répartis en divers points du tombeau, dont six sur les bras des anges. L'aspect de l'ensemble est rude et massif ; le sculpteur n'a pas su animer sa matière, ce granit de Kersanton qui pourtant se prêtait mieux qu'aucune autre pierre bretonne aux fantaisies du ciseau. Le visage

(1) Chanoine Peyron, *Recherches sur le culte de Saint-Michel au diocèse de Quimper et de Léon*, Rennes. 1900, in-8°, 30 p.

(2) Il est vide. Des restes humains considérés comme reliques du saint sont conservés à Locronan même, d'autres à la cathédrale de Quimper.

aplatis de saint Ronan, le parallélisme maladroit et monotone des plis, la raideur du modelé donnent au tombeau un caractère archaïque qui, au premier abord, étonne l'observateur, le dérouté. Toutefois, il n'y a pas de doute possible. Nous sommes là en présence d'une œuvre du début du xvi^e siècle. Un double courant d'idées s'y reconnaît. Le saint a les yeux ouverts, conformément à la noble tradition de la pensée médiévale : il n'est mort qu'en apparence ; soustrait aux agitations de ce monde qui passe, s'il ne contemple plus les choses vaines de la terre, ses yeux se sont ouverts à une clarté nouvelle et plus pure : il participe déjà à la vie éternelle. D'autre part, la présence des anges placés en manière de cariatides sous la dalle témoigne d'un esprit jusqu'alors inconnu dans la région, d'une influence italienne. Tout nous porte donc à considérer ce tombeau comme contemporain de la chapelle. La reine Anne, qui entretenait des relations suivies avec les artistes d'Italie, exprima sans doute le désir de voir les humbles artisans cornouaillais s'inspirer de leurs principes. La chapelle du Pénit de Locronan posséderait donc l'œuvre où se serait pour la première fois manifestée en Basse-Bretagne la sculpture de la Renaissance (1).

LA CHAPELLE DE BONNE-NOUVELLE

Au nord de la grande place s'ouvre une ruelle aux pavés bosselés qui, descendant le flanc du coteau, longe l'emplacement, aujourd'hui marqué seulement par quelques vestiges

(1) Ce tombeau a été étudié avec force détails et comparaisons de toute espèce par M. Conrad Escher (*Le tombeau de Saint-Ronan à Locronan dans le Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, t. XXXIX, 1912, pp. 123-154, traduction de l'allemand par M. l'abbé Philippon). Le baron de Nevet qui en 1644 écrit l'histoire de sa famille attribue bien lui aussi le tombeau à la munificence reconnaissante de " la dite duchesse et reine " (*Ibidem*, t. XV, 1888, p. 351).

de maçonnerie, d'un hôpital du xv^e siècle, dit de Saint-Eutrope (1). On accède par ce chemin à la chapelle de Bonne-Nouvelle (Kélou-Mad), dont le petit dôme émerge du feuillage au premier plan d'un paysage profond que ferment dans les lointains les lignes onduleuses et douces de la baie de Douar-nenez. Comme la plupart des innombrables sanctuaires enfouis dans les massifs bocagers des petites vallées bretonnes, c'est une construction rectangulaire, du xvi^e siècle, antérieure de très peu d'années sans doute à 1560. Une fontaine datée de 1698 l'avoisine au sud-ouest ; à l'est se dresse une modeste croix-calvaire. Un clocheton du xvii^e siècle qu'amortit un dôme domine, au centre du toit, la masse grise et moussue. L'ornementation en est du style classique. Ailleurs s'étalent, très sommairement traités, des motifs de la dernière période flamboyante. Les fenêtres rares et petites ont des remplages à soufflets. L'intérieur, couvert d'une charpente apparente, est d'une nudité mélancolique et les reflets du soleil, en se jouant sur les salpêtres qui rongent les murs, y entretiennent une mystérieuse lumière. On y voit des fragments de vitraux et une Mise au tombeau qui reproduit avec une maladresse touchante celle du Pénity.

Ainsi il subsiste dans cette toute petite ville déchue de Locronan quelques monuments, nullement grandioses certes, mais éminemment bretons. Quel qu'en soit l'intérêt permanent, il semble néanmoins que, pour en bien goûter la beauté originale, il faudrait voir Locronan dans son animation des

(1) L'apôtre de la Saintonge est, on le sait, honoré comme le protecteur spécial des hôpitaux. L'hôpital de Quimperlé se trouve encore sous son patronage. Il y a même aux environs de Morlaix, dans la paroisse de Plougouven (canton de Plouigneau) une chapelle, remontant à 1422, et placée sous son vocable. Son culte a été beaucoup développé en Basse-Bretagne par une dame de Rosampoul, qui était fille du seigneur des Landes en Saintonge. C'est elle qui, avec son mari, fit édifier la chapelle de Plougouven.

jours de fête, lors de cette fameuse cérémonie de la grande Troménie (Tro-Minihy, tour de l'asile), dont la célébration séculaire explique la présence en ce lieu d'une église rurale exceptionnellenent belle, " en forme de cathédrale ", écrivait-on au xvii^e siècle. Alors, de tous les cantons de Cornouaille accourt une foule aux costumes bariolés qui, à eux seuls, suffiraient à piquer et à retenir l'attention. En Bretagne les choses ne se transforment que lentement. Ces solennités religieuses, ces costumes reportent la pensée à des âges qui, pour le reste de la France, sont abolis depuis longtemps. Contempler les monuments vénérables d'autrefois dans un cadre qui a gardé lui aussi un peu de son caractère d'autrefois, n'est-ce pas là une des plus vives séductions que réserve aux pèlerins de l'histoire et de l'art la " Terre du Passé " ?



ESSAI D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE
D'UNE PAROISSE RURALE

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN
AU XVIII^e SIÈCLE

De Quimper à la Trinité-Plözévet court une longue croupe granitique, d'une altitude médiocre mais d'une remarquable continuité. Une de nos plus anciennes voies romaines, de Civitas Aquilonia à Audierne, suit la ligne de faite (1). Là se trouvent les limites de deux pays cornouaillais : le pagus Cap-Caval et le pagus Cap-Sizun (2). Le versant nord de cette

(1) Les hauteurs de Plogastel et de Landudec avaient, au temps de l'occupation romaine, une grande importance stratégique. Trois voies romaines se croisaient sur le territoire de Plogastel : 1^o la voie de Civitas Aquilonia à Audierne, 2^o la voie d'Arvor qui se détachait de la précédente près du Moustoir et se dirigeait vers Saint-Démet en Plözévet, avec embranchement sur Plovan, 3^o la voie N.-S., d'Is à Kerity, d'origine gauloise mais utilisée par les Romains, passait à Menez-Kerveyen, au poste romain de Kergurunet en Plogastel et au camp de Brenguelven en Landudec. On sait qu'un camp romain couronnait la colline où est assis le bourg actuel de Plogastel et que deux autres garnissaient ses flancs.— Cf. : C -A Picquenard, *L'occupation romaine dans le bassin de l'Odet*, *Bull. Soc. arch. du Fin.*, t. XXXIII, p. 291 ; — Conen de Saint-Luc, *Notice paroissiale sur Landudec*, *Ibid.*, t. XLIV, p. 18.

(2) Les pays du Cap-Caval et du Cap-Sizun ont été, de temps immé-

arête montagneuse tombe en pente abrupte sur le sillon schisteux où coule le Goyen. Au sud, les déclivités sont plus adoucies. Un plateau vallonné par le chevelu d'origine de nombreux petits bassins côtiers descend vers l'Océan en ondulations de plus en plus effacées.

La paroisse de Plogastel-Saint-Germain occupe les confins N.-E. du pays du Cap-Caval. Limitée au nord par le Goyen, elle forme, dans une position dominante, la transition entre les deux anciens pagus. D'une part, des hauteurs de Kerandoaré, au nord, la vallée du Goyen offre un vaste panorama. Puis, au S.-O., du magnifique belvédère de Ménez-Kerveyen, la vue embrasse un immense horizon, tout le pays de Pont-l'Abbé, entre Loctudy et Penmarc'h, toute la baie d'Audierne entre Penmarc'h et Plozévet. La croupe dénudée qui longe le Goyen traverse la parcelle septentrionale de Plogastel, la rendant montueuse et âpre. Le reste de la paroisse constitue le bassin supérieur de la rivière de Pont-l'Abbé. C'est, dans l'ensemble, un plateau fortement ondulé composé de roches archéennes : granit au nord, au centre et à l'est, gneiss et micaschistes, dans l'angle sud-ouest, vers Peumerit et Pouldreuzic. Un talus de granit intercepte les vents rigoureux du nord et du *norôit*. Les rocs y affleurent à des altitudes de 120 à 136 mètres. Plus bas, les landes bombées alternent avec les vallons évasés. En somme, un centre de dispersion au cœur d'une pénéplaine, une région accidentée à la physionomie un peu rude, tel apparaît le terroir de Plogastel-Saint-Germain.

morial, distingués par l'instinct populaire et, depuis l'occupation romaine, cette distinction a été généralement consacrée par les divisions féodales, ecclésiastiques ou administratives. Les caractères primitifs des deux groupes ethniques se sont fort altérés au cours du dernier siècle. Cependant si les originalités natives se sont émoussées dans ces deux cantons de notre Armorique, bien des particularités discordantes, legs d'un long passé, permettent encore de reconnaître les deux individualités. Pour l'observateur avisé, le type Bigouden demeure distinct du type Capiste.

L'ANCIENNE PAROISSE

La paroisse ancienne était moins étendue que la commune actuelle. Au début du XIX^e siècle, la majeure partie de la trêve de Saint-Honoré, avec son ancien chef-lieu, a été annexée à la paroisse de Plogastel-Saint-Germain qui, de ce fait, s'est accrue d'environ 450 hectares. Saint-Honoré était, depuis le XIV^e siècle, une trêve de la paroisse de Lanvern. Cette dernière paroisse a été elle-même supprimée en 1825 et réunie à Plonéour.

La paroisse de Plogastel-Saint-Germain, sous l'ancien régime, avait une superficie de 2.650 hectares, soit une étendue un peu supérieure à la moyenne des autres paroisses de Cornouaille. Les aptitudes agricoles y étaient médiocres. La décomposition des roches du sous-sol, granit, gneiss et micaschistes, n'a engendré qu'un sol assez ingrat, une terre à seigle, terre maigre et légère qui a besoin d'être amendée. Malheureusement les amendements n'étaient guère possibles. Certes, les paysans de Plogastel n'ignoraient pas la valeur du sable calcaire de la baie d'Audierne. Leurs voisins de Plovan, de Pouldreuzic et de Lababan en faisaient un judicieux usage. Mais le mauvais état des chemins ne permettait pas le transport de cet amendement à si grande distance. Aussi le terroir de Plogastel dont l'exploitation était rudimentaire et la culture chétive imposait-il à ses habitants une vie rude. La population était relativement clairsemée : 1.100 âmes, soit 42 habitants au kilomètre carré (1).

Le voyageur qui, il y a cent cinquante ans, traversait la

(1) Le dictionnaire d'Ogée porte 1.100 communicants ; il convient de lire 1.100 âmes. Un état de population du district de Pont-Croix, du 29 thermidor II, attribue à Plogastel 173 feux et 803 habitants. Des statistiques ultérieures mentionnent pour 1800, 1049^h ; pour 1810, 959 h. — Le chiffre de 1.100 correspond approximativement à l'évaluation que nous avons faite d'après la moyenne des naissances et des décès, entre 1750 et 1790.

paroisse de Plogastel, se rendant de Quimper à la mer ou de Douarnenez à Pont-l'Abbé, devait éprouver une impression de solitude désolée. « Six lieues de landes presque continues ! » s'écrie le voyageur Marlin, après avoir maudit les chemins « cahoteux, mal entretenus, mal faits » qui l'ont conduit, en 1785, de Douarnenez à Plonéour (1). C'était un pauvre bourg isolé que Plogastel en ce temps-là. Les deux seules bonnes routes de la région celle de Quimper à Douarnenez et celle de Quimper à Pont-l'Abbé le laissaient bien à l'écart. Situé au croisement de deux mauvais chemins de traverse, il comprenait, outre sa vieille église et son presbytère, sept ou huit chaumières. Même en 1825, cette agglomération devenue pourtant chef-lieu de canton gardait encore un aspect minable. Des voisins, malveillants il est vrai, pouvaient écrire, avec dédain : « Presque ignoré dans l'arrondissement, son bourg se compose de cinq à six misérables chaumières où Monsieur le Juge de paix quoique célibataire n'a pu se loger qu'avec beaucoup de peine. Le site de la commune est en général aride et d'un aspect sauvage et les habitants presque tous dans la malaisance » (2). Faisons la part de l'exagération dans cette appréciation peu flatteuse ; il faut reconnaître cependant que Plogastel n'était au XVIII^e siècle qu'un très modeste village, un « pauvre lieu », comme disait Marlin.

Mais ce bourg, perché au haut d'une colline, serré autour de son église, dominait toute la campagne environnante. Il se donnait, vu de loin, un air de citadelle comme pour rappeler le castel romain qui avait été son berceau. On n'y accédait que par des chemins escarpés. Au nord, la route de Gourlizon enjambait le Goyen à angle droit, au prix de pentes vertigineuses. Les deux « crec'hen-goz » qui descen-

(1) J. Trévédry, *Voyages dans le département actuel du Finistère* broch. de 35 p., Quimperlé, 1891, p. 32.

(2) E. Cognec, *Monographie de Plonéour-Lanvern*, p. 3.

dent, l'une vers le Hilguy, l'autre vers le Quilliou étaient presque impraticables aux attelages. Ces larges « crec'hen », tracées sans doute par les légionnaires romains, ont vu passer, à la fin du xvi^e siècle les cavaliers de La Fontenelle s'en revenant du massacre de la « paysantaille » de Saint-Germain. Les imaginations superstitieuses les ont depuis peuplées de mauvais esprits et de légendes. Elles ne sont plus suivies que par les piétons, les routes modernes les ayant évitées par un tracé moins hasardeux.

La vieille église n'avait pas l'aspect monumental du vaste édifice qui l'a remplacée, il y a une quarantaine d'années. Plus humble et plus familière, encadrée de frênes vigoureux, elle était trop basse et trop sombre (1). Le cimetière était au cœur du village, mais on sait que le voisinage des morts n'incommodait pas nos pères. Les frênes qui le couvraient ne laissant plus assez de place aux sépultures, on songea à les abattre. Le dimanche 21 février 1773, Jacques Loden, fabrique en charge, remontra « que l'église manquant de réparations, on ne pouvait mieux faire que de tirer parti des 25 arbres de frêne qui sont sur le cimetière et autour de l'église, d'autant plus que les dits arbres, pour la plupart, sont sur le retour, offusquent l'église et pourraient même occasionner de fortes dépenses, si par leur chute ils venaient à tomber sur l'église et eu égard encore que le terrain pour les sépultures se trouve étroit. Ce que considérant, les déli-

(1) « L'église est très obscure, même en plein midi ». En 1774, au décès du recteur Brélivet, les réparations nécessaires au chœur et au chancel sont évaluées à 650 l. Cette charge incombant au décimateur, les héritiers du défunt recteur, « pour éviter tout litige », paient à la paroisse la somme de 775 l. Mais le général et le nouveau recteur Mathieu Colliou estiment que ces réparations seront inutiles, si l'on n'a soin préalablement de surélever l'édifice. Ils pensent « qu'en laissant subsister le clocher qui est assez bon, on pourrait pour donner du jour et de la clarté à l'église, élever le chœur ainsi que la nef sur les anciens ondements ». Délib. 27 novembre 1774.

bérants ont chargé Jacques Loden d'en donner avis au grand-maître des eaux, bois et forêts et d'en tirer la permission de les exploiter d'autant plus que la paroisse trouve des acquéreurs qui se chargent des frais de la déclaration » (1). Toutefois, quelques-uns de ces frênes vénérables furent épargnés ; ils subsistent et chaque printemps les voit encore reverdir.

A une demi-lieue, au sud-est, se dressait le bourg trévial de Saint-Germain auquel était rattaché le quart de la paroisse. Une magnifique chapelle gothique du xvi^e siècle, aux portails sculptés, aux hautes fenêtres fleurdelisées, faisait l'orgueil de ce hameau (2). A l'entrée du cimetière, une porte monumentale et un gracieux ossuaire, aujourd'hui en ruine, étaient des annexes dignes de ce beau monument. Une modeste « maison curiale couverte en paille » complétait ce bel ensemble. Saint-Germain n'était pas une trêve à proprement parler. Un curé ou vicaire y résidait, mais elle n'avait ni général, ni registres paroissiaux, ni rôle distinct pour les impôts.

ÉTAT ÉCONOMIQUE

Quelle était la situation économique de la paroisse de Plogastel-Saint-Germain, à la fin de l'ancien régime ? Quels étaient notamment la répartition du sol, le régime de la propriété, les charges fiscales du paysan ? Comment la paroisse était-elle administrée ? Telles sont les questions

(1) Arch. dép. du Finistère, 166 G. 2. (28 mai 1768).

(2) Les paroissiens semblent avoir eu une prédilection pour leur chapelle de Saint-Germain. Ils pourvoient à son entretien plus largement qu'à celui de l'église paroissiale. — En 1716, le général fait un marché avec Jean Le Cam, menuisier à Pont-l'Abbé, pour la réparation du lambris de la chapelle. Le devis monte à 400 l., somme assez considérable pour l'époque. Mais « la fabrique de la dite chapelle est en état de fournir à la dépense, comme il le paraît par le vu du dernier compte qui a été rendu et qui porte plus de 700 l. de reliquat ». — Un inven-

auxquelles nous allons essayer de répondre succinctement.

Une remarque s'impose, tout d'abord. L'histoire économique de nos paroisses bretonnes est fort mal connue. Les documents d'ordre économique qui nous ont été légués par l'ancien régime sont généralement très sujets à caution. L'enchevêtrement des diverses circonscriptions, l'infinie variété des mesures, l'action souvent divergente d'administrations jalouses de leurs prérogatives rendaient difficile l'établissement de statistiques exactes. D'autre part, il ne faut pas s'étonner de l'imperfection de ces documents, si l'on songe que, par crainte du fisc, chacun s'ingéniait à dissimuler ses revenus. Les paroisses, les communautés, les ordres privilégiés, la Bretagne elle-même ménagée par la fiscalité royale et privilégiée au regard des autres provinces, tous redoutaient les innovations fiscales. Les recherches les plus désintéressées paraissaient suspectes dès qu'elles touchaient à l'état économique ou social ; elles rencontraient toujours des obstacles insoupçonnés. Si, dans un louable sentiment de justice, les commissions diocésaines s'efforçaient, au moyen de renseignements officieux, de répartir équitablement les impositions entre les paroisses, elles s'interdisaient des enquêtes systématiques, de caractère officiel, qui eussent révélé la capacité fiscale réelle des individus et des collectivités.

A ce sujet, un document très significatif nous fait connaître les principes adoptés et invariablement suivis par les Etats de Bretagne et leur commission intermédiaire. Le

taire dressé le 29 septembre 1717 mentionne un mobilier fort convenable. Nulle somptuosité cependant, car l'argenterie ne comprend que « 3 calices et 3 patènes, le tout doré, avec 2 étuis ; un ciboire doré en dedans ; un petit ciboire servant à porter le viatique, aussi doré ; 8 chandeliers de cuivre et un plat de cuivre, une croix d'argent et une croix de plomb. » — Délib. des 9 mai 1716, 29 août et 29 septembre 1717 (Arch. dép. du Finistère, 466 G. 1*).

13 avril 1787, la commission diocésaine de Quimper recevait du procureur général syndic des Etats, de Botherel, les instructions suivantes : « J'ai été instruit que certains particuliers faisaient des informations, dans différents cantons de la Province, pour savoir combien il y avait de feux, quelle était la nature de leur sol, de leurs productions, l'espèce de commerce, la quantité de grains et de fruits qui y croissent, etc... Ces informations étant contraires au vœu des Etats et à la tranquillité publique, je les ai, en conséquence, dénoncées à M. le procureur général du roi. Si vous avez connaissance de pareilles perquisitions, veuillez m'en instruire. Je solliciterai le ministère public de réprimer ces inquisitions qui peuvent jeter l'alarme dans l'esprit des propriétaires et de leurs fermiers et même être préjudiciables à l'intérêt de la Province. » (1).

Et, pour mieux marquer la politique constante des Etats, à cet égard, de Botherel rappelait une délibération du 9 janvier 1775, où l'on disait : « Les subdélégués de l'Intendant avaient l'année dernière (1774), écrit circulairement à Messieurs les recteurs pour qu'ils leur envoyassent le dénombrement des habitants de leurs paroisses et qu'ils leur marquassent leurs différents états, conditions et facultés, le détail des biens-fonds et leur valeur, la nature et la valeur du commerce qu'on y fait, le nombre de leurs bestiaux. Les Etats chargent la commission intermédiaire et leur procureur général syndic de veiller et de s'opposer à ce qu'une pareille nouveauté ne s'introduise pas dans cette province. »

LA RÉPARTITION DU SOL

Quelle était l'étendue des terres labourables ? Un rapport adressé à l'intendant de Bretagne, vers le milieu du xviii^e

(1) Arch. du Finistère, C. 76. Registre de correspondance de la commission diocésaine de Quimper, à la date.

siècle, nous apprend que la subdélégation de Quimper, dont dépendait la paroisse de Plogastel, « occupe 144.720 arpents dont 64.690 sont en valeur et de bonnes terres produisant des froments, orges, avoines, seigles, fèves, pois, vesces et blé noir, 80.030 en non valeur, la plupart parce qu'elles sont situées sur des rochers, d'autres sont des landes et des genêts dont on se sert pour faire du fumier et pour pacager les bestiaux. Il serait impossible de défricher celles situées sur les rochers ; on pourrait défricher celles qui sont en landes et genêts, mais les habitants prétendent qu'elles leur sont aussi avantageuses dans l'état où elles se trouvent » (1).

Les renseignements, donnés par le subdélégué de Quimper, sont un peu sommaires. Entre les « bonnes terres » et les terres « en non valeur », il y a, dans chaque paroisse, des variétés intermédiaires. Dans quelle catégorie range-t-il les terres médiocres, susceptibles cependant d'une culture temporaire par l'écobuage ? Vraisemblablement dans la première catégorie qui comprend 44 % du sol. D'autre part, les prés, les bois ne sont pas des sols « en non valeur » ; les

(1) La subdélégation de Quimper comprenait les deux cantons actuels de Quimper et de Briec, plus les paroisses de Plogastel-Saint-Germain, Plonéis, Guengat, Plogonnec et Coray, en tout, une superficie de 47 346^{ha}. Si le subdélégué de l'Intendance emploie comme unité de mesure l'arpent de Paris (3.419 m²), son évaluation est supérieure à la réalité, d'environ un vingtième.

D'après la même notice, la subdélégation de Pont-l'Abbé, qui s'étendait sur tout le canton actuel, plus les paroisses de Lanvern, Plonéour et Tréogat, offrait, comme de nos jours, une répartition plus avantageuse du sol : 53 % de terres labourables contre 47 % d'incultes. « La subdélégation de Pont-l'Abbé embrasse 70.770 arpents de terres dont 37.470 sont terres labourables, très bonnes, produisant froment, seigle, orge, avoine, sarrasin, fèves, lin et chanvre ; 33.300 d'incultes, parce que les unes sont gagnées par les sables de la mer, les autres qui sont en landes et bruyères servent à pâturer les bestiaux. On y prend des bruyères, landes et mottes pour faire les engrais des terres à blé. Le surplus sert aux paysans pour faire du feu, parce qu'il n'y a point de bois sur toute la côte ». Arch. d'Ille-et-Vilaine, C. 1, et C. 1.434.

landes même ont toujours tenu en Cornouaille une grande place dans l'économie rurale. Prés, bois et landes entrent sans doute dans la seconde catégorie qui s'élève à 56 % de la superficie totale. Ainsi interprétée, cette statistique paraît assez exacte. Elle semble d'ailleurs corroborée par un grand nombre d'autres documents, malheureusement fragmentaires et souvent peu précis.

Quoi qu'il en soit, les documents qui ont servi, sous la Restauration, à l'établissement du cadastre de Plogastel-Saint-Germain révèlent qu'il y avait encore en cette paroisse une forte proportion d'incultes, puisque les landes de toute nature couvraient 53 % du sol (1). La situation était, en 1828, à peu près telle qu'elle était à la fin de l'ancien régime. Les défrichements, en cette région, ont été insignifiants sous la Révolution, l'Empire et la Restauration. L'instabilité des régimes, les troubles intérieurs, les guerres étrangères ont été, pendant trente ans, de sérieux obstacles au progrès agricole.

En 1828, on comptait à Plogastel 838 hectares de terres assez régulièrement cultivées, soit un peu moins du tiers de la superficie totale, exactement 31 %. De plus, 322 hectares étaient en pâtures, landes et genêts. Ces terres n'étaient pas des incultes proprement dits. Ce n'étaient pas non plus de vraies terres labourables, quoique les statistiques les aient souvent rangées dans cette catégorie. La culture y était essentiellement temporaire. A de longs intervalles, tous les neuf ou douze ans, on pouvait les écobuer pour obtenir une récolte de seigle et parfois une autre de blé noir ; puis on y semait de l'ajonc ou du genêt ou bien on les abandonnait à la pâture. La culture n'occupait au maximum que 32 % du sol.

(1) Arch. de Plogastel-Saint-Germain : Documents cadastraux ; État de section et matrice cadastrale (1828). — Délibérations relatives à l'évaluation du revenu des propriétés foncières (18 mars 1828),

Les incultes permanents, pacages, landes et vagues étaient d'une étendue considérable : 1.126^{ha}, indépendamment des terres d'écobue, soit 42 % de la superficie totale. Les prairies s'étendaient sur 132^{ha}, (5 %). Les bois couvraient 154^{ha}, (6 %) dont 141^{ha} sous taillis et 13^{ha} sous futaies. Le reste du sol, un peu plus de 2 % était occupé par les propriétés bâties, cours, églises et cimetières, chemins et places publiques (1).

LES CULTURES

En 1795, dans le district de Pont-Croix, la superficie totale ensemencée en céréales se répartissait de la manière suivante : seigle 29 %, blé noir 24 %, avoine 21 %, orge 14 %, froment 12 % (2). Mais cette répartition variait beaucoup suivant les paroisses. Le froment et l'orge étaient surtout culti-

(1) En 1917, les 3.115^{ha} de la commune de Plogastel se répartissaient comme suit : terres labourables, en culture, en jachère, en prairies artificielles ou en prairies temporaires : 1.348^{ha}, (43 %) ; prés naturels : 190^{ha}, (6 %) ; pâturages et pacages : 290^{ha}, (9 %) ; landes et terres incultes : 982^{ha}, (31 %) ; bois et forêts : 178^{ha}, (5.5 %) ; territoire non compris ci-dessus : 172^{ha}, (4 %).

Si l'on considère que dans la parcelle de Saint-Honoré, annexée à l'ancienne paroisse, la valeur du sol est sensiblement équivalente à celle du reste de la commune, on constate que la superficie des landes et incultes a passé de 42 % à 31 %, celle des pâturages et pacages de 13 % à 9 % et celle des bois, de 6 % à 5.5 %. Par contre, en augmentation, les terres labourables ont passé de 31 à 43 % et les prairies de 5 à 6 %.

En somme, indépendamment de l'amélioration générale du sol, le progrès agricole s'est manifesté à Plogastel-Saint-Germain par une extension du sol productif égale à 13 % de la superficie totale et à 41 % des terres labourables. Cela représente, pour le seul territoire de l'ancienne paroisse un gain de 345^{ha} enlevés aux incultes, pacages et landes. Si l'on considère enfin que les terres dites labourables au XVIII^e siècle n'étaient pas toujours régulièrement cultivées, parce que la jachère se pratiquait sur une grande échelle, il ne sera pas exagéré de conclure qu'à Plogastel la superficie annuellement cultivée a été à peu près doublée depuis un siècle.

(2) Etat des ensemencements en l'An III. (Arch. nationales F^o 449, cité par H. Sée, *Les classes rurales*).

vés près du littoral, à Plogoff, Primelin, Esquibien, Plouhinec, Plozévet, Lababan, Plovan, Tréguennec. A Peumerit, un peu en retrait de cette lisière maritime, on trouvait encore le froment et l'orge dans une notable proportion. Mais plus à l'intérieur, à Plogastel, Lanvern, Landudec, Pouldergat, Mahalon, ces deux céréales étaient fort rares.

Les états des dîmes (1) nous fournissent de très intéressantes indications sur l'importance relative de chaque céréale dans ces divers terroirs. Les dîmes de Plovan comprennent 190 boisseaux de froment, 206 d'orge, 103 d'avoine et seulement 5 de seigle et 6 de blé noir ; celles de Tréguennec : 107 boisseaux de froment, 109 d'orge, 1 de seigle, 5 d'avoine. De même, les paroisses de Primelin, Esquibien, Lababan et Tréogat paient presque la totalité de leurs dîmes en orge et froment. Par contre, les dîmes de Pouldergat, Plonéis, Landudec, Meilars, ne comprennent guère que du seigle : Pouldergat, 216 boisseaux de seigle ; Plonéis, 194 boisseaux de seigle, 10 d'avoine et 11 de blé noir ; Meilars, 230 boisseaux de seigle et 27 d'avoine ; Landudec, 177 boisseaux de seigle, 18 d'avoine et 1 de blé noir. Intermédiaire entre ces deux groupes de paroisses, Peumerit donne pour dîmes 126 boisseaux de seigle, 65 d'avoine, 48 de froment et 43 d'orge. Nous n'avons pu retrouver l'état des dîmes de Plogastel, mais étant donné la nature du sol, elles devaient comprendre surtout du seigle, un peu d'avoine et de blé noir et très peu ou point d'orge et de froment. La tradition locale rapporte cependant qu'on cultivait un peu d'orge et de froment dans la section S-O de la paroisse notamment à Leslosquet et au Ruot.

La pauvreté du sol, la médiocrité des procédés de culture, le peu de variété des assolements et des fumures, ne permettaient que de faibles rendements. En 1789, les

(1) Déclarations des recteurs en 1790 (Arch. du Finistère, L. 243).

paysans de Lababan et ceux de Tréogat affirmaient dans leur cahier de doléances que « quand on sème un boisseau de blé ordinairement et par année commune, il ne produit qu'environ quatre » (1). Désireux de voir réduire leurs charges qu'ils estimaient excessives, ces laboureurs exagéraient leur pauvreté. L'exagération est évidente, surtout pour Lababan dont le sol était fertile.

Au xviii^e siècle, dans la Cornouaille, on estimait que pour ensemer un journal de terre il fallait environ un boisseau et demi (mesure du roi) de froment ou de seigle, 2 b. d'orge, 2 1/2 d'avoine, 1 3/4 de blé noir. Dans cette même région, le rendement par journal était de 10 à 14 boisseaux de froment, 9 à 13 b. de seigle, 15 de blé noir, 20 à 25 d'avoine et 20 d'orge (2).

A Plogastel, la répartition du sol labourable était approximativement la suivante : 280^{ha} en jachère ou sous cultures diverses (fourrages, chanvre, légumes) ; 260^{ha} ensemençés en seigle, 140^{ha} en avoine et 120^{ha} en blé noir. La récolte devait être d'environ 5.200 boisseaux de seigle, 5.600 d'avoine et 3.600 de blé noir, soit en chiffres ronds 10.000 hectolitres de céréales. Les deux tiers suffisaient à la consommation locale ; le reste pouvait être exporté. Une statistique du commencement du xix^e siècle constate que Plogastel exportait, année commune, le tiers de sa récolte. Nous voyons qu'à la fin du xviii^e siècle il en était à peu près de même.

Il est à remarquer que la valeur moyenne de l'exportation annuelle, 14.000 l. vers 1760, correspondait sensiblement au revenu net de l'ensemble des immeubles de la paroisse, revenu calculé au taux de l'imposition des vingtièmes (3).

(1) Cahier de doléances de Tréogat (Arch. du Finistère, S^{ie} B.).

(2) Arch. d'Ille-et-Vilaine, C 1651. — Cf. A. Duchatellier, *Recherches statistiques* (3^e partie) p. 74.

(3) Le taux de l'imposition du vingtième, à Plogastel, en 1776, paraît

LE HARAS DU HILGUY

Au XVIII^e siècle, l'élevage des chevaux était déjà prospère dans notre région. La Cornouaille avait une espèce chevaline qui lui était particulière, « le bidet breton », race petite, mais nerveuse et résistante. Le « double bidet » notamment, élégant de formes, vif d'allure, était estimé pour le trait et même pour la selle. On l'attelait peu, dans les paroisses de l'Argoat, les charrois et les labours se faisant surtout à l'attelage de bœufs. Les chevaux des cantons de Plogastel et de Pont-Croix étaient fort recherchés par les éleveurs du Léon et de la Normandie, aux foires de Confors, de Pouldavid et de Quimper.

Les Etats de Bretagne firent au XVIII^e siècle de louables efforts pour améliorer les races chevalines indigènes. A grands frais, on plaça dans les centres d'élevage, chez des agriculteurs notables, des étalons de bonnes races. Dans chaque paroisse, on dressa un rôle des poulinières et çà et là furent établis des « commissaires-inspecteurs des haras choisis dans les familles qui avaient traditionnellement le goût du cheval » (1). C'est ainsi que, de 1750 à 1770, le marquis Nicolas-Louis de Plœuc du Guilguiffin s'occupa très activement de la surveillance de la remonte.

Quelques années avant la Révolution, on constata que la dispersion, dans les paroisses, des étalons fournis au compte de la Province, offrait des inconvénients. « Quand les

être d'environ 9 % du revenu net. C'est ce qui ressort de la requête adressée, le 28 avril 1776, aux commissaires des Etats à Quimper, par le général, en faveur de Pierre Glehen de Briscoul imposé au rôle des vingtièmes pour 19 l. 5 s. « Considérant que ledit lieu de Briscoul ne vaut pas plus de 100 l. à son propriétaire, le général est unanimement d'avis de modérer et de réduire ladite somme de 19 l. 5 s. à celle de 8 l. 19 s. ».

(1) H. B. de la Rogerie, *Inventaire sommaire des Arch. dép. du Finistère*, t. III, introduction, p. CCIX.

chevaux étaient chez les simples gardes-étalons, ils étaient mal soignés et au bout de deux ou trois ans ils étaient hors de service. Les gardes les faisaient travailler et les nourrissaient mal. De plus, séparés, il était difficile aux vétérinaires de les soigner » (1). Les étalons furent réunis dans des dépôts. On créa en Cornouaille deux haras : l'un au Hilguy chez le chevalier Le Gac de Lansalut, l'autre à Kersalaün en Leuhan (2).

En 1788, la Commission diocésaine de Quimper, à qui revenait la surveillance de ces haras, constatait les bons résultats de cette création. « Les dépôts sont fort nouveaux. Les étalons étaient jeunes et n'ont guère pu servir que l'année dernière. Aujourd'hui ils sont en bon état ». En conséquence, la Commission diocésaine proposait à la Commission intermédiaire de Rennes la création de plusieurs autres dépôts semblables. Elle suggérait aussi l'idée de « faire couper tous les chevaux entiers de la région, sauf quatre ou cinq des meilleurs qu'on garderait dans chaque paroisse ».

Les paysans montraient peu d'empressement à faire saillir leurs juments par les étalons dits « royaux » ou par ceux reconnus par les inspecteurs des haras. Le marquis de Plœuc s'en plaignait amèrement dès 1753. Il imputait la désobéissance des paysans aux conseils pernicieux des praticiens de campagne, procureurs et notaires qui « abusant de la bourse et de la confiance de nombre de paysans les excitent à l'indépendance, en leur représentant les haras comme un joug et une vexation, au moyen de quoi, il est des cantons de mon département où l'on s'aperçoit si sensiblement de ces insinuations que dans des parcelles de paroisses et des paroisses entières, les paysans paient au garde-étalon le droit de saut pour les juments enrôlées sans faire saillir ces

(1) Arch. du Finistère, C. 76 (Correspondance de la Commission diocésaine, 17 février 1788).

(2). A la même époque, il existait trois dépôts d'étalons dans l'évêché

juments » (1). Une amende de 5 livres frappait les délinquants ; mais ni les menaces ni les amendes ne parvenaient à contraindre les paysans, car dans certaines paroisses on comptait chaque année 20 ou 25 réfractaires (2).

La préférence obstinée accordée aux étalons indigènes non reconnus dérivait certes, en partie, d'un préjugé. Peut-être aussi les étalons royaux n'étaient-ils pas toujours judicieusement choisis. Dans leur cahier de doléances de 1789, les paysans d'Esquibien demandent « la liberté de faire pouliner leurs juments par des étalons non royaux ». Ceux de Goulien et de Primelin déclarent « qu'on leur amène des étalons étrangers dits “ barbars ” dont les produits ne conviennent à aucun marchand et qui ne sont ni propres ni utiles au pays où les fourrages ne sont pas abondants ».

« L'arbitraire dans l'administration des haras, le despotisme des inspecteurs et l'excès de la dépense d'achat et d'entretien des étalons » avaient provoqué bien des réclamations. Toutefois, les efforts persévérants des Etats eurent d'heureux résultats pour l'amélioration des races de chevaux bas-bretons. Nous avons, à cet égard, un témoignage probant, celui même des plus ardents adversaires de l'ancien régime, au début de la Révolution. Les premiers administrateurs du Finistère en 1790, reconnaissaient que « ces établissements (les haras), avaient acquis un degré de perfection qui semblait ne rien laisser à désirer. Les races des meilleurs chevaux de l'Europe y étaient en quelque sorte naturalisées et étaient devenues la source d'une branche de commerce infiniment précieuse » (3).

de Léon : l'un à Saint-Pol-de-Léon sous l'inspection de M Kermenguy de Roslan, le second à Lannilis (M. de Kerdrel), le troisième au Conquet (M. de Kersauzon).

(1) Arch. d'Ille-et-Vilaine, C. 1647.

(2) *Ibid.*, C. 1639.

(3) *Rapport fait au Conseil du département du Finistère (1791)*, Quimper, Derrien, 1792, p. 9.

Le haras du Hilguy disparut en 1790. La correspondance du district de Pont-Croix nous apprend que le 3 décembre 1790, les étalons existant au Hilguy, chez M. de Lansalut, furent vendus à Quimper (1).

LA PROPRIÉTÉ

Bien des idées fausses ont été répandues sur la répartition de la propriété entre les diverses classes sociales, à la fin de l'ancien régime. Trop souvent, à ce sujet, on a donné cours à des généralisations excessives. En réalité, en notre Cornouaille surtout, cette répartition variait considérablement d'une paroisse à l'autre. Ici, la noblesse possédait comme au moyen-âge à peu près la totalité du sol ; là, la propriété bourgeoise dominait ; là, enfin, comme à Crozon ou à Penmarc'h, la propriété rurale très morcelée avait déjà passé, en majeure partie, dans les mains des paysans. En l'absence de bonnes monographies paroissiales, toute généralisation en cette matière serait téméraire. En ce qui concerne le territoire des anciennes sénéchaussées de Quimper et de Concarneau, l'opinion courante dans la bourgeoisie quimpéroise était qu'à la veille de la Révolution « les dix-neuf vingtièmes des propriétés rurales étaient en domaines congéables et les trois-quarts au moins appartenaient à des roturiers » (2).

Un document fort intéressant nous révèle l'état de la propriété à Plogastel-Saint-Germain en 1771 (3). Un arrêt du Conseil du roi avait autorisé, dans cette paroisse, une levée extraordinaire de deniers pour la reconstruction du presby-

(1) La Constituante supprima, le 12 novembre 1790, les haras établis par les Etats provinciaux. — *Ibid.*, p. 48.

(2) Pétition des propriétaires de la commune de Quimper en 1795 citée par M. L. Dubreuil, *Les vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne*, t. II, p. 116.

(3) Rôle d'égal inséré au registre des délibérations en 1771.

tère. Les rôles des vingtièmes servirent de base à l'égal de cette imposition. On sait que l'impôt des vingtièmes était de tous les impôts de l'ancien régime celui qui provoquait le moins de réclamations parce qu'il était le plus équitablement réparti. Impôt réel, il frappait le revenu de tous les immeubles, quels qu'en fussent les propriétaires. Quand il s'agissait d'une imposition extraordinaire comme celles nécessitées par la construction d'une église ou d'un presbytère, les propriétaires seuls, nobles ou roturiers, y étaient soumis, à l'exclusion des simples fermiers ou locataires. La contribution de chacun était, en principe du moins, toujours proportionnée au revenu de ses immeubles, dans la paroisse.

La délibération initiale du général de la paroisse de Plogastel, concernant la reconstruction du presbytère et sa requête tendant à la levée extraordinaire de deniers à cet effet sont du mois d'octobre 1764. La dépense était estimée à 2.924 livres. Il y eut de longs débats ; la procédure dura sept ans et occasionna des frais supplémentaires de 454 livres, ce qui porta la dépense totale à 3.378^l 8^s 6^d. C'était pour l'époque une somme assez considérable, beaucoup trop considérable au gré du Marquis de Plœuc qui pendant sept ans mit tout en œuvre pour contrarier les vœux du recteur et du général de la paroisse. Plogastel avait déjà eu bien des démêlés avec ce puissant seigneur ; une fois de plus, la paroisse obtint gain de cause. Le « rôle d'égal » de la somme de 3.378^l, établi le 30 septembre 1771, en vertu d'arrêt du Conseil du roi et d'ordonnance de Monseigneur l'Intendant fut sans nul doute établi avec un soin méticuleux. L'hostilité de M. de Plœuc garantit, en quelque sorte, l'exactitude du document. Processif, à son ordinaire, le marquis n'eût pas manqué d'y relever les moindres erreurs et d'en faire grief aux égailliers.

Ceux-ci, au nombre de six, choisis par le général, à raison de deux par parcelle, furent : Jean Guenec de Guiler-Saint-

Germain, Alain Guenec de Kerouanquen, Jean Guenec du Grand-Briec, Louis Le Tymen du Moustoir, Mathieu Le Corre de Kermorien et Alain Conan du Grand-Drevers. Ils firent la répartition « proportionnellement et au marc la livre des vingtièmes et deux sous par livre du dixième Et se sont trouvées monter toutes les impositions à la somme de 3.378^l 8^s 6^d laquelle somme sera payée par les contribuables dénommés audit rôle ou en leur acquit par leurs fermiers, débiteurs, bien-tenants, ayants-deniers entre mains de Guillaume Loden de Kervigodou, Jean Glehen de Briscoul et Hervé Nicolas de Guiler, les trois, paroissiens dudit Plogastel, collecteurs, par la délibération du 27 janvier 1771, huitaine après la publication dudit rôle pour, les collecteurs en faire la remise aux mains du marguillier et du procureur-terrien en charge. . . . sous peine d'être, les contribuables, les collecteurs, contraints par toutes les voies de rigueur et de justice dues et raisonnables. »

Le rôle dressé par M^e Vallet, notaire royal assisté de M^e Charles de Malherbe, avocat, fut contrôlé à Quimper le 9 octobre 1771. Il n'y eut, à cette occasion, qu'un seul paysan à savoir signer : Jean Glehen de Trevoyen.

En 1771, la paroisse de Plogastel est presque tout entière divisée en domaines congéables. On y distingue donc deux sortes de propriétaires : les seigneurs fonciers et les domaniers. Les premiers possèdent le sol ; nobles pour la plupart, ils ne résident guère dans la paroisse. Les domaniers, tous paysans, ont acquis la majeure partie des édifices et superficies.

Sur l'imposition totale de 3377 l., la noblesse à elle seule paie 1970 l., soit 58 %. La propriété noble comprend les manoirs, les moulins, les métairies nobles du Hilguy, Le Quilliou, Kerdaniel et Kermathéano et environ les cinq sixièmes du territoire. Les deux seigneurs les plus imposés sont la comtesse Du Guay, née de Visselou, dame du

Hilguy (724 l.) et son cousin le marquis de Plœuc, seigneur du Quilliou (687 l.). M. de Kermorial, seigneur de Kerdaniel paie 121 l. En outre, Briscoul est à M. de Trédern (72 l. 15 s.), Kermoguer à M. du Minven, Kerveyen à M. de Rosily, Trégano à M. de Kerguern, Kermorien à M^{mes} de Trévien et de Trégain, Kerguernou à MM. de Carné et de Chateaugiron, Kernoa à M. de Kervazegant, Kerdeurnel à M. du Clézio. Enfin, le baron de Pont-l'Abbé, Baude de Saint-Père, possède une tenue à Troguenec et M. de Keratry une autre à Leslosquet.

La propriété bourgeoise, encore restreinte, s'étend progressivement. Elle comprend le fonds de 17 à 18 tenues et la métairie de Keravarn, à peu près le sixième du sol. Frolo de Kerlivio, conseiller au Présidial, puis maire de Quimper, paie 86 l. pour trois tenues à Kerouanquen et à Leslosquet, Guesdon, sénéchal des Regaires de Cornouaille, possède deux tenues, l'une à Kervigodou, l'autre au Petit-Drevez. M. de Penanreun (Royou), beau-père de Fréron, a une tenue à Kerandoaré et de Boisjaffré, avocat à Quimper, en a une autre à Kerbinibin.

Les paysans les plus aisés de Plogastel ne possèdent que les droits convenanciers des tenues exploitées par eux. Toutefois, la totalité des édifices et superficies de la paroisse ne leur appartient pas, car les manoirs, les moulins, à l'exception de celui de Kermathéano qui paraît acconvenancé, et une dizaine de métairies sont en pleine propriété à des nobles. La propriété paysanne est réduite aux droits convenanciers d'environ 80 tenues, soit approximativement 86 % de l'ensemble des édifices et superficies. Le revenu net en est évalué à 32 % du revenu total.

A côté des domaniers, paysans-propriétaires, il y a des fermiers qui ne figurent pas au rôle de cette imposition extraordinaire. Les uns, une dizaine, exploitent à bail d'importantes métairies. Ils disposent nécessairement d'un

petit capital et leur condition sociale est assez voisine de celle des domaniers. Les autres, beaucoup plus nombreux, sont locataires de *pen-ty*. En effet, les tenues de quelque étendue comportent généralement un ou même parfois deux *pen-ty*, portions de tenues cédées à de petits fermiers. Ceux-ci exploitent pour leur propre compte quelques lopins de terre et sont, par surcroît, valets, journaliers agricoles ou gens de métiers, tailleurs, tisserands, charrons, maçons ou couvreurs. Ces petits fermiers sont dans une situation toujours précaire et souvent misérable.

LES JURIDICTIONS SEIGNEURIALES

La paroisse de Plogastel relevait, presque tout entière, en proche fief, des deux importantes seigneuries du Quilliou et du Hilguy et, tout entière, en arrière-fief, de la seigneurie du Quemenet (1).

Dans les délibérations du général, le marquis de Plœuc, « en qualité de haut justicier et propriétaire de la terre et seigneurie du Quilliou » est qualifié de « premier prééminencier » en l'église de Plogastel (2). La seigneurie du Quilliou dont le chef-lieu féodal fut, à l'origine, la motte de Castel-Coz, dans le bois du Quilliou, comprenait, outre ses nombreuses possessions en Plogastel, la majeure partie de la paroisse de Plozévet et un village en Landudec. Elle perdit de bonne heure ses seigneurs particuliers et passa, dès le moyen-âge, à la famille de Guengat.

(1) Quelques terres relevaient de la seigneurie de Coatfao. En 1788, une fille Glehen, de Briscoul, est décrétée de justice par cette juridiction qui avait pour sénéchal Jacques-Corentin Royou, gendre du critique Fréron et, pour greffier, François-Joseph Chauvel, procureur au présidial et greffier ordinaire des délibérations de la paroisse de Plonéis — Les petites seigneuries de Kerdaniel et de Kermathéano, en Plogastel, ne paraissent pas avoir eu de juridiction exercée au XVIII^e siècle.

(2) Délib. des 11 mars 1770 et 27 novembre 1774.

« Le Quilliou fut vendu en 1546 à Jean de Tyvarlen, chanoine de Cornouaille, par Jacques de Guengat, alors criblé de dettes » (1). Guillaume de Tyvarlen recueillit, vers 1557, l'héritage de son frère le chanoine et peu de temps après, la juridiction du Quilliou fut annexée à celle de Kerharo.

La haute justice de Kerharo avait son siège à Pouldavid, « en l'étude du procureur-fiscal », dans un local situé au dessus des halles (2).

La seigneurie du Hilguy s'étendait sur la moitié orientale de la paroisse. Le Hilguy qui eut jusqu'au xv^e siècle des seigneurs de ce nom passa par alliance au xvi^e siècle, successivement aux familles de Lezongar de Pratanras, du Quélenec, puis de Videlou, en 1592 (3). Au xviii^e siècle, la dame du Hilguy était Marie-Françoise de Videlou, cousine, par sa mère Suzanne-Claude de Plœuc, du marquis Nicolas-Louis de Plœuc, seigneur de Kerharo, du Guilguiffin et du Quilliou. Marie-Françoise de Videlou épousa en secondes noces le comte Du Guay, lieutenant-général des armées navales en 1757 et commandant de la Marine à Brest, en 1759. Veuve en 1760, la comtesse Du Guay mourut en 1765. La seigneurie du Hilguy fut vendue quelques années plus tard et acquise vers 1774 par César-François Le Gac de Lansalut, ancien capitaine de dragons, d'une famille originaire de Plouézoch (4).

La juridiction du Hilguy s'exerçait à Quimper, dans un bâtiment du couvent de Saint-François, mais les patibu-

(1) H. Waquet, *Rapport sur l'état des Archives du Finistère* (1920).

(2) J. Trévédy, *Michel Laënnec*, broch. in-8° Saint-Brieuc, 1887, p. 7. — De 1741 à 1754, le procureur-fiscal de cette juridiction fut Michel Laënnec, le grand-père du Docteur. — En 1782, le sénéchal était Louis Piclet, plus tard juge au district de Pont-Croix, puis administrateur du Finistère, guillotiné à Brest, le 22 mai 1794.

(3) J. Trévédy, *La maison n° 17 de la rue Saint-François*, broch. in-8°. Quimper 1898, p. 42.

(4) J. Trévédy, *La maison n° 17*, p. 45.

lares de cette haute justice se dressaient à Ménez-Ogan, non loin du manoir du Hilguy (1).

Quels étaient les droits honorifiques respectifs des seigneurs du Quilliou et du Hilguy, en l'église paroissiale ? Le marquis de Plœuc « premier prééminencier » qualifie lui-même la dame du Hilguy de « fondatrice » (2). Il semble que la « supériorité » revenait au seigneur du Quilliou. Dans le procès-verbal de la réception solennelle faite, le 28 mai 1775, au nouveau seigneur du Hilguy, en l'église de Plogastel, il est dit que ce seigneur « a son banc situé dans le chœur, à la droite » (3). La place éminente, à gauche, du côté de l'évangile, devait donc être celle du seigneur du Quilliou.

LES CHARGES ROYALES

QUELLES ÉTAIENT LES CHARGES ROYALES (4) SUPPORTÉES
PAR LA PAROISSE ?

L'imposition des fouages payée sur toutes les terres roturières était relativement légère. Depuis la fin du moyen-âge, Plogastel était taxée invariablement pour 14 feux un quart, un peu plus que Plonéis (9 feux 1/2), Lababan (11 1/3), Landudec (13 3/4), mais bien moins que Plovan (30 1/4), ou Pluguffan (30 1/2), trois fois moins que Plozévet et qua-

(1) En 1770, M^e Urbain Le Bescond (de Coatpont) est procureur fiscal de la juridiction du Hilguy et du fief du Quemenet à Plogastel ; Piriou, autre procureur au présidial, en est le greffier.

(2) Délib. du 14 janvier 1770.

(3) Ibid. 28 mai 1775.

(4) Nous ne parlons que des charges ordinaires. Les expédients financiers de la fin du règne de Louis XIV imposèrent aux paroisses rurales, comme aux municipalités, de véritables emprunts forcés, sous forme d'achats d'offices. C'est ainsi qu'en 1703 et 1705, Plogastel dut payer au roi un office de syndic perpétuel de cette paroisse. — (Quittances mentionnées à la délib. du 12 décembre 1729).

tre fois moins que Plonéour. Les fouages ordinaires s'élevaient à 295 l. et les fouages extraordinaires à environ 400 l. On estimait au xviii^e siècle que l'imposition affectée à un feu de fouage était de 48^l 18^s 6^d. Pour leurs 14 feux 1/4, les paysans de Plogastel payaient donc 697 l., « le fort aidant le faible » (1).

L'impôt des vingtièmes qui frappait indistinctement tous les immeubles nobles ou roturiers était le plus équitablement réparti. Il s'élevait à 1.123 l. 12^s (2). Les domaniers en payaient une part proportionnelle à la valeur de leurs immeubles, soit environ le tiers du montant du rôle.

La capitation, impôt personnel sur le revenu était réparti entre les contribuables roturiers, selon « leurs facultés ». Le rôle de Plogastel comprenait 218 cotes dont 123 de 3 l. ou au-dessous et 95 au-dessus de 3 l. Le total atteignait 661 l. 14^s (3).

(1) « Tableau de l'imposition et des droits dus sur l'extraordinaire des fouages, l'ordinaire, les garnisons et droits particuliers », pour 1768. — Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C. 3958. Le général choisissait chaque année des égailleurs pour les fouages, mais la confection du rôle et la collecte étaient faites par un procureur qui recevait 9 l. pour le rôle et 18 d. pour livre de ses recettes. Ce procureur remplissait aussi généralement les fonctions de greffier des délibérations.

(2) Vingtièmes de l'année 1788 (Arch. d'Ille-et-Vilaine, C. 4599). — L'égal et la collecte des impositions abonnées, vingtièmes et capitation, se faisaient sous la responsabilité du général. Pour les vingtièmes, vers le mois de mars ou d'avril, le général de Plogastel choisissait 6 « asséurs », 2 par parcelle, qui de concert avec le correspondant de la commission intermédiaire faisaient l'égal de cette imposition. Il désignait en même temps un « collecteur » par parcelle. On procédait de la même façon pour la capitation qui était répartie et perçue par un même nombre d'autres asséurs et collecteurs. — Il est à remarquer que le général lui-même comprenait presque invariablement quatre délibérants par parcelle. Le plus souvent chaque délibérant, à sa sortie de charge, désignait son successeur.

(3) Capitation et droits y joints pour l'année 1770 (Arch. d'Ille-et-Vilaine, C. 3981).

A ces impôts directs, il convient d'ajouter la corvée royale pour l'entretien ou la construction des grands chemins. C'était une lourde charge qu'il est difficile d'évaluer en argent. La tâche de chacun était proportionnée à sa capitation ; elle était, en principe, d'une toise par livre de capitation. Cette corvée était, au bas mot, équivalente à la capitation elle-même.

La tâche de la paroisse, située sur la route de Quimper à Douarnenez, près de Pratanras, s'étendait entre ce manoir et l'embranchement de la vieille route de Quimper par la Terre-Noire sur une longueur de 660 toises (1287^m) (1). La distance du clocher au centre de la tâche étant de 9^{km} 300, les corvoyeurs de Leslosquet, Penfrat et Le Ruot avaient à parcourir 15^{km} pour se rendre à leur travail.

Deux fois par an, au printemps et en automne, les corvoyeurs étaient convoqués. Certains restaient sur la tâche une semaine entière, logeant dans les fermes du voisinage où, comme des troupes cantonnées, ils avaient place au feu et à la chandelle.

La convocation des corvoyeurs, la surveillance des travaux et la répartition des tâches incombaient au syndic des chemins. Dans les années qui précédèrent la Révolution, ce syndic inamovible fut Louis Joannis de Trevoyen, l'un des rares paysans sachant écrire.

La milice constituait une autre charge un peu moins lourde que la corvée des chemins mais tout aussi détestée. Plogastel ne se trouvant pas sur le passage des troupes n'avait que très rarement à s'occuper de leur logement ou du transport de leurs bagages. La paroisse ne fournissait pas de contingent à la milice de terre, mais contribuait au recrutement

(1) Arch. d'Ille-et-Vilaine, C. 4883 : Etat de situation des travaux de corvée au 31 décembre 1787. Pour l'entretien de leur tâche, les corvoyeurs de Plogastel exploitent une carrière et l'état de cette tâche est « passable ».

de la milice garde-côtes. Chaque année, le général établissait la liste des miliciables, puis le tirage au sort s'effectuait en présence du subdélégué de l'Intendant. Le contingent de Plogastel était de 14 miliciens renouvelés par cinquième tous les ans (1). La paroisse devait subvenir à leur petit équipement. Vers le milieu du xviii^e siècle, les miliciens de Plogastel, Plonéis et Landudec, formaient une compagnie détachée commandée par M. Penharvan de Kermorial (2). Douze fois par an, des revues occupaient les miliciens pendant trois jours consécutifs ; la solde journalière était minime : 5^s 6^d.

Ainsi, abstraction faite de la milice, les charges royales, fouages, vingtièmes, capitation et corvée des chemins montaient annuellement au total de 3.144^l.

LES CHARGES SEIGNEURIALES

Les charges seigneuriales sont de difficile appréciation (3). Les documents ne nous permettent pas de les connaître directement. Nous avons vu que les rôles des vingtièmes permettent d'évaluer globalement les revenus seigneuriaux à 68 % du revenu net de tous les immeubles. Mais ce serait une erreur grave de mesurer les charges réelles supportées par les « vassaux » au profit net que les seigneurs en retiraient. Les redevances les plus modérées étaient parfois singulièrement aggravées par des perceptions plus ou moins licites d'agents intermédiaires. Or, par suite de l'absentéisme de la noblesse, une multitude de parasites s'étaient immiscés

(1) Ibid., milice garde-côtes, C. 1.141 et C. 3.670.

(2) Arch. du Finistère, B. 4268.

(3) Sur les terres relevant du marquis de Plœuc, une mesure particulière était usitée. « Cette mesure de Plœuc a été réglée, à la suite d'un procès qui a eu lieu, il y a environ 30 ans (1768) entre le défunt Plœuc et ses domaniers ». — Arch. de Plogastel : Reg. des délibérations de l'an IV, 16 germinal.

dans la fiscalité seigneuriale. Ils multipliaient les abus et les chicanes dont ils vivaient. C'est ainsi que leurs exactions, dénaturant les institutions les plus légitimes, firent qu'à la veille de la Révolution, les paysans abhorraient même le régime du domaine congéable.

LA DIME

Nous n'avons pu retrouver l'état des dîmes de Plogastel, Mais les démêlés survenus entre le recteur Corentin Corre et le général de la paroisse, en 1747 et 1748, au sujet des réparations du presbytère, nous permettent d'évaluer ces dîmes à environ 900^l en 1747 et à 1310^l au taux de l'apprécis, quarante ans plus tard.

En 1747, le général voulut contraindre le recteur à faire réparer son presbytère (1). Le recteur effectua quelques réparations qui furent jugées insuffisantes. Trois experts furent nommés : MM. de Penanyeun pour le général, Poullain, architecte, désigné d'office pour le recteur résolu à garder une attitude passive, et Doucin, avocat, tiers arbitre. Une sentence du présidial (19 juillet 1747) condamna le recteur à achever les réparations convenables et à consigner à cet effet une somme de 120^l, sous peine de la saisie de ses gros fruits.

Le recteur, trouvant ses charges trop lourdes, préféra abandonner ses dîmes qui furent saisies en 1747 et 1748 (2). Le recteur, abandonnant les gros fruits de la paroisse, devenait quitte des charges qui montaient à environ 850 l. (portion congrue du recteur, 500 l., celle du vicaire 250 l.

(1) Il convient de remarquer que le général n'eut pas l'initiative des poursuites contre le recteur. Une telle démarche lui répugnait sans doute car, pour agir, il attendit une assignation en règle de la dame du Hilguy et du seigneur de Kerdaniel. — Délib. du 11 février 1748.

(2) Les grains furent déposés dans les greniers de M^e Jadé, notaire et procureur à Quimper, puis vendus aux enchères.

décimes et frais de perception des dîmes 100 l.). Les revenus de deux années ayant à peine suffi à ces charges et aux frais de réparation du presbytère, on peut donc évaluer les dîmes à un peu plus de 900 l. Cela représentait à cette date la valeur de 210 boisseaux de seigle, 20 b. d'avoine et 10 b. de blé noir. Ainsi le recteur devait dîmer en moyenne à la 30^e gerbe.

LES EMBARRAS FINANCIERS DU GÉNÉRAL

Les généraux de paroisses n'ont pas de deniers communs et par suite pas de budget. Les fabriques seules disposent de ressources régulières pour l'exercice du culte. Aussi le général de Plogastel se trouve-t-il dans le plus grand embarras quand, pour l'utilité commune, la paroisse est contrainte à certaines dépenses. On ne peut y pourvoir que par des corvées, des emprunts ou des levées extraordinaires de deniers, si celles-ci sont préalablement autorisées par le Parlement, ce qui d'ailleurs ne manque pas d'occasionner des frais supplémentaires.

En 1748, l'un des délibérants avance 80 l. 10 s. pour les frais d'un procès intenté au recteur par le général (1). En 1768, Jean Glehen de Trevoyen prête à la paroisse une somme de 150 l. dont il réclame le remboursement l'année suivante. A ce moment, « les délibérants répondent avoir entière et pleine connaissance du prêt de la somme et avoir été jusqu'ici hors d'état de la rembourser ». Le 3 décembre 1760, « les délibérants ont prié Jean Guéneec de Guiler de leur prêter la somme de 400 l. pour faire le retrait des sentences et arrêts rendus au présidial contre le marquis de Plœuc ». « Jean Guéneec leur a, en l'endroit, compté ladite somme, laquelle ils s'obligent solidairement de lui payer, ce jour en un an, sur tous leurs biens en général, meubles

(1) Délib. du 11 février 1748.

et immeubles, présents et futurs ». Hélas ! le remboursement ne se fera pas au bout de l'an. Las d'attendre près de 5 ans, le créancier présente une requête au présidial. Ainsi astreint, le général n'a d'autre moyen d'acquitter sa dette que de puiser provisoirement dans le coffre de la fabrique (1).

LES RESSOURCES DE LA FABRIQUE

Les ressources de la fabrique sont très variables. De 1700 à 1725, elles oscillent entre 500 et 1026 livres. Ces ressources proviennent de deniers patrimoniaux, location d'immeubles, fondations en rentes foncières ou autres, du casuel de la fabrique et surtout des dons et offrandes.

La confrérie du Saint-Sacrement possède, au bourg de Plogastel, une maison et quelques terres affermées 39 l. en 1719. La fabrique paroissiale possède également au voisinage du bourg quelques parcelles pour lesquelles le général est condamné « à fournir aveu en forme » au marquis de Plœuc en 1725. Une fondation de Catherine Daoulas est hypothéquée sur le lieu de Penhors en Pouldreuzic, terre relevant du prieuré de Locmaria. La fabrique de Saint-Germain perçoit annuellement un comble de froment sur le lieu de Saoudua en Pouldreuzic (2).

Les deux presbytères et leurs dépendances appartiennent à la fabrique ; mais ces deux immeubles ne constituent pas une source de revenus, car la location est minime et couvre à peine les frais de réparations. La paroisse met à la disposition de son recteur « un logement convenable ». A cet effet, le général passe un traité avec le recteur, qui prend « le presbytère et ses dépendances à titre de ferme et s'oblige à payer par an au général la somme de 24 l. parce qu'il sera quitte de toutes les réparations à l'exception des clés,

(1) Délib. du 7 août 1774.

(2) Délib. des 2 avril 1719, 3 juin 1725 et 17 février 1719.

vitrages et serrures qu'il sera tenu d'entretenir en bon état ». Ce traité reçoit en 1775 l'homologation du parlement (1). A Saint-Germain, le presbytère est situé dans l'enclos du cimetière et contigu à la chapelle. La jouissance en est laissée au curé, à charge seulement d'entretenir la toiture et de pourvoir aux menues réparations.

Les recettes de la fabrique subissent de grandes et brusques variations qui tiennent à plusieurs causes. Les donations et offrandes affluent dans les années de prospérité ; elles se font minimes et rares dans les années de disette. D'autre part, soit mauvaise volonté des redevables, soit négligence des marguilliers les revenus des fondations ne rentrent pas régulièrement. A partir de 1742, « on ne sait sous quel prétexte », les marguilliers laissent arrérer la rente due sur Saoudua. En 1781, sans les remontrances opportunes du recteur Colliou, cette même rente tombait sous le coup de la prescription (2). Enfin, il arrivait aussi que des expédients financiers amenaient la dépréciation des monnaies. C'est ainsi qu'en 1721 le procureur-terrien Yves Simon porte dans sa décharge une perte de 21 l. causée « par la diminution survenue sur les espèces » (3).

LES BUDGETS

Jusqu'en 1721, les procureurs-terriens et marguilliers de Plogastel avaient négligé, à leur sortie de charge, de rendre compte de leur gestion. Ils gardaient par devers eux « les rôles, mandements, quittances et autres titres en forme de comptes » et, ce qui était plus grave, les reliquats des budgets. En 1721, tous les procureurs-terriens, depuis 29 ans, sont appelés en reddition de comptes, sous peine de pour-

(1) Délib. des 29 novembre 1774 et 31 décembre 1775.

(2) Délib. du 22 avril 1781.

(3) Ibid. 13 février 1721.

suites. Ce fut une désagréable surprise et un immense embarras pour ces comptables illettrés et surtout pour leurs héritiers. Cependant ces errements étaient si préjudiciables à l'intérêt public que la paroisse approuva des mesures de rigueur. C'est ainsi que le recteur put porter cette mention au registre : « J'ai fait lecture de la délibération ci-dessus, au prône de ma grand' messe, le 26 janvier 1721, et elle a été applaudie du général de cette paroisse ».

Les recettes qui sont de 447 l. seulement en 1701, montent à 952 l. en 1713 et à 905 l. en 1719. Elles retombent à 592 l. en 1723 et à 615 l. en 1724. Mais elles avaient dépassé 1.000 l., à trois reprises, entre 1705 et 1715, (1.005 l., 1.018 l., 1.026 l.). De 1700 à 1725, la moyenne des recettes est de 779 l. Le budget laisse chaque année un reliquat variable, de 5 à 90 l. Pour cette même période, il est en moyenne de 43 l., non compris le droit de recette du procureur-terrien qui est de un sol pour livre et dont il fait généralement état dans sa décharge (1).

« Le 22 avril 1781, le général, après avoir pris lecture des comptes des fabriques et des pièces au soutien, a apuré celui de François Gloaguen fabrique de l'église paroissiale, à 331 l. 8^s 4^d de reliquat, y compris les reliquats de ses prédécesseurs ; celui de Jean Guenec, fabrique de Saint-Germain, à la somme de 194 l. 6^d de reliquat, aussi compris les reliquats de ses prédécesseurs ; les deux sommes formant un capital de 525 l. 8^s 10^d, de laquelle somme le corps politique a chargé M. le chevalier de Lansalut » (2).

(1) Ibid. 6, 13, 14 et 28 février 1721.

(2) Les règlements prescrivaient de conserver les fonds des paroisses, ainsi que les archives, dans les sacristies, dans un coffre-fort à trois serrures différentes dont l'une des clés était au recteur, la seconde au procureur-fiscal et la troisième au fabrique. — Jusqu'en 1781, Plogastel n'a pas de coffre-fort. Quand le général a la garde de fonds importants, il les dépose « par parties entre les mains de cinq des paroissiens les plus

LES DOLÉANCES DE 1789

Ainsi la condition du paysan de Plogastel-Saint-Germain n'est pas très enviable, à la fin de l'ancien régime. La paroisse est pauvre ; les ressources du paysan sont parcimonieuses et ses charges bien lourdes. Que répondra ce paysan quand, en 1789, il sera interrogé sur son sort ? Quelles doléances, plaintes ou remontrances fera-t-il entendre ? Celles-ci n'auront ni âpreté ni originalité car, trop passif ou trop indifférent, ce paysan s'en remettra à des bourgeois de la ville du soin de formuler ses plaintes et ses vœux. Chose curieuse, ses demandes ne seront même pas toutes appropriées à ses besoins. On lui fera réclamer la suppression du franc-fief ; or, il ne souffre pas de ce droit onéreux qui ne frappe que les bourgeois propriétaires de terres nobles.

C'est que, en réalité, les paysans de Plogastel ont eu peu de part à la rédaction du cahier de leur paroisse. Mettez, procureur au présidial, qui présida le 7 avril, dans la sacristie, l'assemblée de Plogastel, avait eu soin de se munir d'un modèle de cahier émané évidemment des bourgeois de Quimper. Le même modèle servit, en effet, dans 10 paroisses : Plogastel, Plonéis, Ergué-Armel, Ergué-Gabéric, Cuzon, Kerfeunteun, Guengat, Pluguffan, Bodivit, Landudec et dans la ville de Douarnenez. A l'exception de Douarnenez et de Kerfeunteun où des bourgeois instruits introduisirent des demandes originales, la plupart de ces paroisses se contentèrent de reproduire textuellement le modèle.

notables et les plus aisés, pour les garder en dépôt et les représenter sous la huitaine, sur la demande qui leur en serait faite par ceux qui auront droit ». C'est ainsi que le 27 novembre 1774, une somme de 775 l. est confiée à 5 domaniers : Yves Joannis, Laurent Caradec, Henri Gloaguen, Charles Kerfriguin et Pierre Guéneq — Le 22 avril 1781, le général « donne tout pouvoir » au recteur Colliou et au chevalier de Lansalut « de faire faire un coffre-fort ». — Délib. des 27 novembre 1774 et 22 avril 1781.

Après avoir déclaré fidélité et obéissance au roi, les rédacteurs demandent : l'égalité devant les impôts, une répartition plus équitable des revenus des biens ecclésiastiques, l'égale contribution des ordres à l'entretien des chemins, la suppression des justices seigneuriales, des aides coutumières et des corvées et enfin la suppression du domaine congéable ou, plus exactement son « convertissement en censive ». Pour tout le reste, ils déclarent « adhérer, comme il est juste aux charges arrêtées par le Tiers-État, dans sa dernière assemblée à Rennes ».

Parmi ces revendications, celle qui pouvait avoir le plus de portée pour les habitants de Plogastel était relative au régime du domaine congéable. Or, sur ce point précisément qu'ils avaient fort à cœur, la bourgeoisie révolutionnaire ne permettra guère de donner satisfaction aux paysans de Basse-Bretagne.

J. SAVINA.



LES MONUMENTS HISTORIQUES

DU FINISTÈRE

(ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES)



L'expression " Monument historique " est prise ici dans un sens large. Il ne s'agit pas seulement des monuments classés : le classement dépend de trop de circonstances fortuites. Un monument est proprement un *souvenir*. Tout ce qui, meuble ou immeuble, peut aider à reconstituer le décor où vécurent les générations disparues, doit être considéré comme monument historique. Si en outre il nous charme par sa beauté, il sera doublement précieux. En tels " monuments " le Finistère est d'une si merveilleuse richesse qu'il faut, dans un tableau comme celui qui suit, se borner aux plus importants. Voici donc, non pas un répertoire archéologique complet, mais un état où figure ce qu'il y a de plus beau et de plus frappant. La préhistoire en a été exclue. Elle offre un terrain trop vaste, trop mouvant, et, on peut le dire, malgré quelques remarquables travaux, encore trop peu méthodiquement exploré.

Outre de nombreuses notes et observations personnelles, ont été utilisés les ouvrages suivants : *Inscriptions gravées et sculptées sur les églises et monuments du Finistère* recueillies par M. le chanoine J.-M. Abgrall dans le *Bulletin de la Société archéologique*, t. XLII (1915) et XLIII (1916); le *Livre d'or des Eglises de Bretagne* et l'*Architecture bretonne* par le même; les *Notices sur les paroisses* du diocèse de Quimper et de Léon par MM. les chanoines Peyron et Abgrall; l'*Essai sur l'histoire*

de l'architecture religieuse en Bretagne pendant la durée des XI^e et XII^e siècles composé par Charles de La Monneraye pour le congrès de 1846 de l'*Association bretonne* ; le volume du *Congrès archéologique de France* tenu en 1914 à Brest et à Vannes.

Argol. — Église (xvi^e s.). Porte monumentale du cimetière, (1659) ; ossuaire, (1665) ; croix du cimetière, (1593).

Bannalec. — Chapelle de la Véronique : vitraux de 1605. — A l'église paroissiale : statue ouvrante de la Vierge (début du xvii^e siècle).

Batz (île de). — Ruines d'une église romane ensablée (xi^e s. ?), à la place où, peut-être, s'élevait le monastère de Saint-Pol-Aurélien. A l'église paroissiale : étole dite de saint Pol, tissu de soie du ix^e siècle.

Bénodet. — Église paroissiale (autrefois prieuré) : chœur de 1230 environ. — Chapelle de Perguet (ancienne paroisse) : nef de la fin du xi^e siècle ; le petit clocher porte la date de 1595 ; le reste de la construction gothique semble remonter aux années 1500 à 1510.

Berrien. — Église du xvi^e siècle avec un clocher refait en 1650 ; croix-calvaire de 1515.

Beuzec-Cap-Sizun. — Clocher gothique à galerie couverte, imité de celui de Pont-Croix et daté à la base de 1552 ; le porche méridional est de 1655.

Bodilis. — Clocher du xv^e siècle. L'église même est, pour la plus grande part, de 1570 environ, le porche méridional de 1631. A l'intérieur : retable du maître-autel (1701).

Brasparts. — Église commencée vers 1540 ; le clocher, qui est du xvii^e siècle, porte à la base la date 1551, le porche méridional celles de 1581 et 1592 ; l'abside a été remaniée en 1724 ; vitrail de la Passion (1545 ?) ; diverses statues du xvii^e siècle, notamment à l'autel du Rosaire (1668).

Brennilis. — Église commencée en 1485 : clôture des bas-côtés et des fonts baptismaux (bois sculpté dans le style de la Renaissance) ; retable du maître autel et vitraux du chevet (début du xvi^e s.) ; croix processionnelle en argent (1650).

Brest. — Château : substructions gallo-romaines ; tours et bastions des xv^e, xvi^e et xvii^e siècles. — Sur le cours d'Ajot : Neptune, la Seine, groupes de marbre par Coysevox († 1720). — Sur l'esplanade du port de guerre : Triomphe d'Amphitrite par le même. — Église Saint-Louis, commencée en 1688. — Au musée paroissial diverses statues des xvi^e et xvii^e siècles, entre autres statue tombale de Gilles de Texüe, capitaine de Brest, † 1514.

Briec. — Dans la chapelle Sainte-Cécile, du début du xvi^e siècle : fragments de vitraux de vers 1560.

Camaret. — Tour Vauban, fortin de 1689 (le combat de Camaret est du 18 juin 1694). — Chapelle ruinée de Notre-Dame de Rocamadour, fondée en 1527.

Carantec. — Chapelle de l'île Callot (xvii^e s. ; le clocher est de 1672). — A l'église paroissiale : croix processionnelle en argent (1652),

Carhaix. — Restes d'un aqueduc romain. — Église moderne de Saint-Trémeur : tour du xvi^e siècle, dont la base est de 1529-1535. — Couvent des Augustins : deux galeries du cloître du xv^e siècle. — Vieilles maisons du xvi^e siècle — Voir Plouguer.

Cast. — Église gothique du xvi^e siècle avec clocher à flèche du xvii^e et petit calvaire de la même date. — Sur le mur du presbytère, groupes de pierre du xvi^e siècle, figurant la chasse de saint Hubert. — Chapelle Notre-Dame de Quillidoaré (xvi^e et xvii^e s.), possédant un ancien vitrail de la Passion.

Châteaulin. — Au flanc de la colline de l'ancien château, chapelle de Notre-Dame, des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, avec quelques fragments de piles et chapiteaux du xiii^e siècle et un arc de triomphe de la fin du xv^e.

Cléden-Cap-Sizun. — Église du xviii^e siècle, conservant deux piles romanes de la fin du xii^e, un porche méridional du xvi^e et un clocher également du xvi^e, copié sur celui de Pont-Croix. — Chapelle de Saint-They (sur la pointe du Van), reconstruite en 1636 : statue d'albâtre de saint Sébastien.

Cléden-Poher. — A l'église paroissiale : retable de la Passion au maître autel (xvi^e s.). Calvaire de 1575 et petit ossuaire de la même époque.

Clohars-Carnoët. — Salle capitulaire de l'abbaye cistercienne de Saint-Maurice (xiii^e s.).

Clohars-Fouesnant. — Église de la fin du xv^e siècle et du début du xvi^e. — Fontaine de Notre-Dame du Drennec ou du Roncier (début du xvi^e s.).

Commana. — Église du xvii^e siècle (le porche monumental est de 1645-1653), avec clocher à flèche commencé en 1622. A l'intérieur : grand retable de l'autel Sainte-Anne en bois sculpté (1682). Dans le cimetière : croix de pierre de 1583, ossuaire et arc de triomphe de la fin du xvi^e siècle.

Concarneau. — Enceinte fortifiée de la ville close (fin du xv^e).

Conquet (Le). — Sur la façade de l'église, statues de saints provenant de l'église démolie de Lochrist. A l'intérieur, vitrail de la Passion (1600 environ) et tombeau de Michel Le Nobletz (vers 1701).

Crozon. — A l'église : petite châsse de cuivre doré (xv^e siècle) et grand retable à volets dit des Dix Mille Martyrs (1602 ?), de bois sculpté, peint et doré.

Daoulas. — Église abbatiale des chanoines réguliers de saint Augustin : nef et cloître de 1167-1173 ; porche du xvi^e s., (1550 environ). — Oratoire de bois et fontaine (1550).

Dirinon. — Église paroissiale : clocher de la Renaissance à flèche allongée, (1588-1593) ; porche méridional de 1618. Peintures sur la voûte (xvii^e s.). Près du porche, chapelle de Sainte-Nonne (1577) avec tombeau en pierre de Kersanton.

Douarnenez. — Chapelle Sainte-Hélène : restes de vitraux de la fin du xvi^e siècle. — Chapelle Saint-Michel : peintures murales sur les lambris (1667-1675).

Ergué-Armel. — Église des xvi^e et xvii^e siècles avec petit ossuaire du début du xvi^e accolé à l'église même.

Ergué-Gabéric. — A l'église paroissiale : vitrail de la Passion (1516 ou 1541 ?). — Chapelle de Kerdévot (1500 environ ; clocher refait en 1702) : retable flamand représentant la vie du Christ (fin du xv^e s.) ; calvaire (xvi^e s.). — Chapelle Saint-Guénolé (xvi^e s.) renfermant quelques curieuses statues anciennes.

Esquibien. — Église du xvi^e siècle, remaniée au xvii^e. Le porche méridional est de 1611-1628. Le clocher pignon, imité de celui de Pleyben, ne doit pas remonter au delà de 1525. L'arc de triomphe du cimetière pourrait être un peu antérieur.

Faou (Le). — Église gothique de la fin du xvi^e siècle et du début du xvii^e, avec chevet à trois pans et pignons ornés à la mode de la Renaissance (Cf. Gouesnou, Gouézec, Guimiliau, Le Juch, Lampaul-Guimiliau, Pleyben. Ploaré, etc.). Le porche est de 1593-1613, la tour fut commencée en 1629. Fonts baptismaux de pierre (xvi^e s.).

Folgoët (Le). — Église collégiale fondée par Jean V en 1423. La tour nord appartient au type de celles de la cathédrale de Quimper. Jubé de pierre et statues du xv^e siècle. — Maison ancienne dite le Doyenné (début du xvi^e s.).

Forêt-Fouesnant (La). — Église de la première moitié du xvi^e siècle ; le porche occidental paraît dater de vers 1510, le clocher de vers 1525. A l'intérieur : sculptures sur bois du xvii^e siècle. Dans le trésor : calice et patène en argent doré (xvi^e s.). Calvaire du début du xvi^e siècle.

Fouesnant. — Église romane du xii^e siècle, défigurée à l'extérieur au xviii^e. L'influence normande s'y mêle à l'influence poitevine (Cf. Loctudy). — Chapelle Saint-Anne (1685).

Gouesnac'h. — A l'église paroissiale : stèle romaine transformée en bénitier ; croix processionnelle d'argent doré (1691).

Gouesnou. — Église du début du xvii^e siècle conservant une structure gothique sous la parure de la Renaissance. Le chevet à trois pans et pignons que flanquent des contreforts à lanternons fut entrepris en 1607, le porche principal, placé du côté nord, en 1642. Le clocher est de la même école que celui de La Roche. — Fontaine de saint Gouesnou (xvii^e s.).

Gouézec. — Église gothique du xvi^e siècle avec clocher de 1747. A l'intérieur : vitrail de la Passion (1550 ?). Petit arc de triomphe et croix du xviii^e siècle. — Chapelle Notre-Dame

des Fontaines des xvi^e-xviii^e siècles, conservant des parties de la fin du xv^e et quelques fragments de vitraux du xvi^e ; le chevet est à trois pans. Calvaire mutilé portant les dates de 1584 et 1593.

Goulven. — Église paroissiale : clocher de la Renaissance à haute flèche, commencé en 1593 ; petit porche méridional accolé au clocher (1505). A l'intérieur : autel du xvi^e siècle à panneaux sculptés.

Guengat. — Église du début du xvi^e siècle. A l'intérieur : vitraux, dont un panneau porte la date de 1571, mais dont la plupart remontent au temps de la construction de l'église. Dans le trésor : calice en argent doré, don d'Alain de Guengat, vice-amiral de Bretagne et capitaine de Brest († 1532) ; croix processionnelle en argent doré (1584). — Du côté sud, est attenant à l'église un petit ossuaire de 1557, qui contient deux statues tombales du xv^e siècle.

Guerlesquin. — Ancienne prison de la juridiction seigneuriale, transformée en mairie (début du xvii^e s.). — Clocher de l'église (1^{re} moitié du xvi^e s. Cf. celui de Plougonven).

Guiclan. — Retable de l'autel de saint Sébastien (fin du xvii^e s.).

Guimaëc. — Église paroissiale : clocher de 1655. — Chapelle de Christ (1550 environ) : clôture du chœur en bois sculpté (début du xvii^e s.) ; retable de la Passion sur le maître-autel ; statues anciennes dont un Christ en robe ; table d'autel de 1556. — Chapelle de Notre-Dame de la Joie : chœur du xvi^e siècle avec une clôture de la Renaissance en bois sculpté ; sur le maître-autel, sculptures en haut-relief figurant six épisodes de la Passion ; statue de la Vierge dans une niche ornée de quatre scènes peintes par P. Barazer, de Morlaix (1593).

Guimiliau. — Églises des xvi^e et xvii^e siècles. Les arcades méridionales de l'intérieur et le clocher en paraissent les parties les plus anciennes (1550 environ). Le porche est de 1606-1617. Le transept et le chevet ne sont pas antérieurs à 1660. A l'intérieur : fragments d'un vitrail et retables du xvii^e siècle ; chaire en bois sculpté de 1677 ; baldaquin des fonts baptismaux, tribune et buffet d'orgues de la même époque. Dans le cimetière : calvaire de 1581-1588 ; chapelle-ossuaire de 1648 ; arc de triomphe (xvii^e s.).

Guipavas. — Chapelle Notre-Dame du Run (xvi^e et xvii^e s.).

Henvic. — Ancienne église paroissiale : clocher du début du xvii^e siècle et porche sans doute un peu plus ancien.

Hôpital-Camfrout (L'). — Clocher et façade occidentale de l'église (2^e moitié du xvi^e s.).

Huelgoat (Le). — Chapelle Notre-Dame des Cieux : restes de vitraux du xvi^e siècle et sculptures sur bois du xvii^e.

Juch (Le). — Église des xvi^e et xvii^e siècles. Le chevet à trois pans est imité de celui de Ploaré, paroisse dont Le Juch était une trêve. A l'intérieur : vitrail du Crucifiement (xvi^e s.), autel en pierre sculptée (xvii^e s.), et statues de bois, entre autres la Vierge et l'ange Gabriel dans des niches à volets peints (fin du xvi^e s.). Dans le cimetière : petite croix-calvaire.

Kerfeunteun. — Église paroissiale commencée probablement vers 1520, où n'apparaît aucune décoration de la Renaissance. A l'intérieur : vitrail figurant l'arbre de Jessé (2^e moitié du xvi^e s.) et croix processionnelle en argent (1638). — Chapelle de Ty-Mam-Doué, commencée en 1541 et retouchée en 1605 et 1621. — Manoirs de Coat-Bily (1557), de Keramaner (près de Ty-Mam-Doué) et de La Forêt (xvi^e s.).

Kerlaz. — Voir Plonévez-Porzay.

Kernével. — Chapelle Saint-Maurice au Moustoir (1538), analogue à celle de la Trinité en Melgven. Le portail occidental reproduit presque exactement celui de Saint-Herbot en Plonévez-du-Faou.

Lampaul-Guimiliau. — Église des xvi^e et xvii^e siècles. Le porche méridional est de 1533 ; le clocher-porche occidental, surmonté d'une flèche, de 1573 ; le chevet à pans coupés et pignons, de 1627. A l'intérieur : fonts baptismaux de pierre avec baldaquin de bois sculpté (1650) ; tribune et buffet d'orgues en bois sculpté (1650) ; Mise au tombeau, groupe de pierre (1676) signé *Anthoine*, poutre de gloire en bois sculpté et peint, portant le Crucifix et douze sibylles (début du xvii^e s.). Dans le cimetière : croix et chapelle-ossuaire (1667) ; arc de triomphe (1669).

Lampaul-Ploudalmézeau. — Tour de l'église (1629-1652) dans le style de celle de Saint-Thégonnec.

Landéda. — Ruines du couvent des Cordeliers de l'Aberwrac'h (abbaye des Anges, fondée en 1507). — Chapelle Saint-Laurent ou de Troménec (xv^e et xvii^e s.), avec deux tombeaux du début du xvii^e s.

Landerneau. — Tour (début du xvii^e s.) et porche sud (1604) de l'église Saint-Houardon. — Église Saint-Thomas de Cantorbéry (fin du xvi^e s.), avec tour fondée en 1607. Près de Saint-Thomas : ancienne chapelle funéraire (1635). — Pont de 1510 très défiguré. — Près de la tour de l'église ruinée de l'ancienne paroisse de Beuzit-Conogan, tombeau de Troilus de Montdragon (1540 environ).

Landivisiau. — Église paroissiale : clocher à flèche commencé en 1590 (Cf. Goulven) et porche de 1554-1559 où se mêlent étroitement le style gothique finissant et celui de la

Renaissance. — Chapelle du cimetière (1620 environ). — Fontaine de saint Thivisiau, possédant des panneaux de pierre sculptés de la fin du xv^e siècle.

Landrévarzec. — Chapelle Notre-Dame de Quilinen (fin du xv^e siècle), de plan rectangulaire avec une aile en équerre sur le chœur du côté nord. Le chœur et cette aile sont voûtés d'ogives. La nef, à l'exception du portail méridional, n'est probablement que du xvi^e siècle. Elle n'a qu'un seul bas-côté, au nord. A l'intérieur : statues de bois peint, notamment une Descente de croix et un groupe de saint Yves entre le riche et le pauvre. Calvaire du début du xvi^e siècle, remarquable par son élégance. — Chapelle de Saint-Vennec bâtie vers 1500 et retouchée vers 1550. A l'intérieur : statues de bois peint (début du xvi^e s.). Calvaire de 1556 et fontaine de 1550 environ (1).

Landudal. — Chapelle Notre-Dame de Populo (1539-1548), avec une abside à trois pans et pignons ; clocher refait au xvii^e siècle.

Landunvez. — Ruines du château de Trémazan, chef-lieu de l'ancienne seigneurie du Châtel. Le donjon carré, de style normand, se divise en 4 étages sur rez-de-chaussée (haut. 30^m). Il doit remonter au xii^e siècle ; au xiii^e on perça une ouverture au rez-de-chaussée et on refit le dernier étage où se voient les marques des hourds. Les autres tours et l'enceinte extérieure sont plus récentes (xiii^e, xiv^e et même xv^e s.).

Lanmeur. — Crypte de l'église paroissiale (xi^e s. ?). — Chapelle Notre-Dame de Kernitron (surtout des xii^e, xiii^e et xv^e s.). L'influence normande y est très sensible dans le plan,

(1) Saint-Vennec est en Briec, mais à la limite de cette commune et de Landrévarzec ; de plus son calvaire est imité de celui de Quilinen.

qui comporte une tour au carré du transept, dans l'ornementation du portail méridional et dans les remplages du chevet.

Lannédern. — Église des xvi^e et surtout xvii^e siècles. Le porche méridional porte la date de 1662. A l'intérieur : vitrail de la Passion (xvi^e s.) ; tableau du Rosaire (1660) ; tombeau de saint Édern (xv^e s.) ; croix processionnelle en argent (1620). La chapelle-ossuaire, contemporaine du porche, contient un grand panneau de bois peint racontant en six bas-reliefs la vie de saint Édern.

Lannilis. — Château de Kerouartz (1602).

Lanrivoaré. — Dans le cimetière, enclos dallé, dit des 7777 martyrs, renfermant au pied d'une croix sept pierres rondes qu'il est impossible de dater. — Château de Roque-laure ou Kergroadès (début du xvii^e s.).

Locmélar. — Église de la seconde moitié du xvi^e siècle avec reprises et adjonctions faites aux xvii^e et xviii^e. Le clocher à flèche porte la date de 1577. Petit calvaire du xvi^e siècle.

Locquénolé. — Église de 1670-1680 qui a conservé des arcades romanes du début du xi^e siècle avec de curieux chapiteaux à l'entrée du chœur.

Locquirec. — A l'église (xvi^e et xvii^e s. ; le clocher est de 1691) : retable du maître autel, comprenant deux panneaux en haut-relief, de bois peint, racontant la Passion (xvi^e s.) ; statue de la Vierge dans une niche à volets (bois peint, xvi^e s.).

Locronan. — Voir *supra* p. 104.

Loctudy. — Église romane du xi^e siècle, dont l'extérieur a été défiguré au xviii^e. Le plan et l'aspect du chœur rappellent l'église de Saint-Gildas de Rhuis.

Logonna-Daoulas. — Menhir sculpté présentant au sommet le Christ bénissant, vêtu d'une longue robe, au-dessous douze petites niches en plein-cintre dont chacune abrite un apôtre (xvi^e s.).

Loqueffret. — Église du xvi^e siècle possédant de belles sculptures sur bois, particulièrement un triptyque de la Trinité qui paraît être du xvi^e siècle.

Martyre (La). — La nef et le porche méridional de l'église doivent remonter au xv^e siècle, le clocher au début du xiv^e. Le chevet a été refait au xvi^e. A l'intérieur : vitraux dont l'un est daté de 1562 ; reliquaire dit de saint Salomon (châsse en argent de 1570 ou 1580). Dans le cimetière, arc de triomphe (1530 environ) et ossuaire de 1619.

Meilars. — Église paroissiale conservant quelques arcades du xii^e siècle. -- Chapelle Notre-Dame de Confors, commencée vers 1510. Le chevet à trois pans porte la date de 1528. Le clocher a été refait au xvii^e siècle. — A l'intérieur : vitraux du xvi^e siècle dont l'un représente l'arbre de Jessé ; roue à carillon (xvii^e s. ?). Calvaire dont il ne reste plus d'ancien que la base (milieu du xvi^e s.).

Melgven. — A l'église paroissiale : autel de pierre de 1489 ; vitrail du début du xvi^e siècle. — Chapelle de Coët-an-Poudou (début du xvi^e s.). — Chapelle de la Trinité, bâtie vers 1530-1540 (Cf. Kernével, chapelle du Moustoir) et dont le chevet est à trois pans et pignons : fragments d'un vitrail.

Mellac. — Petit calvaire (1^{re} moitié du xvi^e s.).

Mespaul. — A l'église : croix processionnelle en argent (1675).

Morlaix. — Église Saint-Mathieu : tour de la Renaissance qui est la plus ancienne de la région (1548-1582) ; grand cru-

cifix de bois sculpté (xvi^e s.) ; Vierge ouvrante de Notre-Dame du Mur (statue de bois de la fin du xv^e siècle ou début du xvi^e). — Église Saint-Melaine commencée en 1489 ; le clocher ne fut entrepris qu'en 1511 par Philippe Beaumanoir. A l'intérieur : tribune des orgues, bois sculpté (1500 environ) ; baldaquin des fonts baptismaux, bois sculpté (1660) ; Mise au tombeau (début du xvi^e s.). — Église des Jacobins. La muraille sud remonte au xiii^e siècle, les piles de la nef et la partie occidentale du mur de l'unique bas-côté au xiv^e. La partie orientale du bas-côté, ainsi que la rose du chevet, sont de la première moitié du xv^e. — Restes de la chapelle Notre-Dame de la Fontaine (début du xv^e s.). — Vieilles maisons, entre autres maison dite de la Reine Anne (fin du xv^e s.).

Névez. — Château très restauré et remanié du Hénan (xv^e et xvi^e s.).

Nizon. — Ruines du château de Rustéphan (xv^e s.).

Pencran. — Église refaite pour la plus grande part à partir de 1553, mais dont le chevet est certainement plus ancien, sans doute du xv^e siècle. Le clocher n'est que de 1696 et 1718. A l'intérieur : descente de croix, haut-relief de bois peint (1517) ; cloche flamande (1365). Dans le cimetière : croix-calvaire de 1521 et ossuaire de 1594 renfermant de belles sablières sculptées.

Penhars. — A l'église : stèle romaine transformée en bénitier.

Penmarc'h. — Église de Tréoultré commencée le 1^{er} Juin 1508 (la tour en 1509). A l'intérieur : fragments de vitraux du xvi^e siècle ; foyer de cheminée au bas du bas-côté sud ; fonts baptismaux en pierre de Kersanton (début du xvi^e s.). — L'église de Saint-Guénoles, aujourd'hui détruite, était anté-

rieure de vingt ans à celle de Tréoultré. Cependant la tour qui subsiste est identique à la tour de Tréoultré. — Ruines de l'église de Kerity (gothique du xvi^e s.). — Sur la pointe, la chapelle Saint-Pierre a une tour carrée et fortifiée dont la plate-forme servait peut-être de phare (début du xvi^e s.). — La chapelle Notre-Dame de la Joie et son petit calvaire sont aussi du xvi^e siècle.

Peumerit. — Eglise des xiii^e et xvi^e siècles : Vitrail des quatre docteurs d'Occident (1539).

Pleuven. — A l'église : croix processionnelle en argent doré (xvi^e s.).

Pleyben. — Église paroissiale : le clocher Sainte-Catherine et la nef ne paraissent pas antérieurs à 1520 ; l'abside à pans coupés amortis en pignons, est, ainsi que le transept, de 1564-1571 ; la tour méridionale, de 1588-1591 ; la sacristie, de 1719. A l'intérieur de l'église : charpente sculptée, vitrail de la Passion (1570 ?), retables du maître-autel (1667) et du Rosaire (1698), buffet d'orgues (1688). Dans l'enclos de l'ancien cimetière : arc de triomphe (1725), calvaire, œuvre d'Ozanne de Brest (1632-1640), chapelle-ossuaire (xvi^e s.). — Chapelle Notre-Dame de Lannélec, fondée en 1490 et retouchée aux xvii^e et xviii^e siècles : statues anciennes dont une Sainte-Barbe de 1578.

Pleyber-Christ. — Église de la seconde moitié du xvi^e siècle (date de 1551 sur la façade occidentale). Le porche méridional n'est que de 1666. Le chevet a été refait en 1678. Dans le trésor : croix processionnelle en argent doré (fin du xvi^e s.)

Ploaré. — Église commencée vers 1545 et terminée au xvii^e siècle. Le chevet à trois pans en pignons avec lanternons sur les contreforts doit dater de 1620 environ. La tour à gale-

rie couverte a, dans les parties supérieures, des motifs de la Renaissance. On y lit en montant les dates de 1550, 1557, 1583 (à la 2^e galerie), 1586 (à la base de la flèche). — Chapelle Sainte-Croix (xvii^e s.).

Plœven. — A l'église paroissiale : peintures sur les lambris du chœur (huit panneaux figurant la Passion et la Résurrection, xvii^e s.) et du porche (les quatre grands docteurs d'Occident, 1660). — Chapelle Sainte-Barbe : fragments de vitraux du xvi^e siècle.

Plogastel-Saint-Germain. — Chapelle de Saint-Germain (xvi^e s.), long rectangle ne comprenant qu'un bas-côté, au nord. La moitié orientale peut être attribuée à la période 1500-1510 ; la moitié occidentale n'est pas antérieure à 1525 ou même 1530. A l'intérieur : petite chaire à prêcher à panneaux sculptés (fin du xvi^e s.). Sur le bord de la route : petit calvaire contemporain de la chapelle. — Château du Hilguy : porte monumentale du xvii^e siècle.

Plogonnec. — Église du premier tiers du xvi^e siècle, remaniée postérieurement : clocher de 1660-1688. A l'intérieur : remarquables vitraux de la seconde moitié du xvi^e siècle. L'arc de triomphe gothique a été modifié en 1730. — Chapelle de Saint-Théleau (début du xvi^e s.).

Plomelin. — Ruines romaines du Pérennou : restes d'une vaste maison d'habitation et, près de la rivière, des thermes qui en dépendaient.

Plomeur. — Chapelle Notre-Dame de Tréminou (début du xvi^e s.) conservant quelques piles du xiii^e siècle. A l'intérieur : vitrail du Crucifix et de Notre-Dame.

Plomodiern. — Chapelle Sainte-Marie du Menez-Hom (dates à l'intérieur : 1574 et 1591), rebâtie presque complè-

tement vers 1660-1670. A l'intérieur : autels, retables e boiseries du début du xviii^e siècle. Petit calvaire de 1543. Arc de triomphe de 1739.

Plonéour-Lanvern. — Chapelle Saint-Philibert, ancien prieuré de Landévennec dans la paroisse supprimée de Lanvern : chœur du début du xv^e siècle, nef du xvi^e. — Chapelle Notre-Dame de Languivoa, fondée vers 1300, restaurée en 1634-1636.

Plonévez-du-Faou. — A l'église paroissiale : croix processionnelle en argent (xvii^e s.). — Chapelle Saint-Herbot. Les arcades de l'intérieur et la rose du chevet paraissent être des premières années du xv^e siècle. Le porche méridional porte la date de 1498. La tour, imitée de celles de Quimper, n'a été commencée qu'en 1516, date inscrite sur le portail occidental ; c'est alors que furent aussi bâties les chapelles voisines au sud. Le porche occidental est, dans le Finistère, le plus ancien monument daté où apparaissent des ornements de la Renaissance. Le grand vitrail est daté de 1556. Le tombeau de saint Herbot peut être attribué au xv^e siècle, la clôture du chœur en bois sculpté, ainsi que les stalles, au début du xvii^e. A la même époque appartient le petit ossuaire attenant au porche méridional. En 1618 enfin on consolida le chevet. Auprès de la chapelle : croix-calvaire de 1571.

Plonévez-Porzay. — Église de Kerlaz (xvi^e et xvii^e s.) : clocher remanié en 1660. Dans le cimetière : petit arc de triomphe de 1558 et croix de 1645.

Ploudiry. — Église : chevet conservant des vitraux du xvi^e siècle ; porche de 1665. A l'intérieur : retables de bois sculpté de la fin du xvii^e siècle. L'ossuaire est daté de 1635.

Plouénan. — Église : croix processionnelle en argent doré (fin du xvi^e s.).

Plouescat. — Anciennes halles (xvii^e s.). — Ruines romaines de Gorré-Bloué : importants vestiges de thermes.

Plouézoc'h. — Château du Taureau, bâti en 1542-1544, complètement modifié au xviii^e siècle. — Église : porche et clocher (1627).

Plougasnou. — Église paroissiale dédiée le 2 mai 1574, mais conservant quelques piles et arcades du xi^e siècle. et un chœur à chevet plat de la fin du xv^e. Le clocher commencé en 1582, par Jean Le Taillanter (Cf. la tour de Ploubezre dans les Côtes-du-Nord par le même), fut achevé vers 1610. Le porche est de 1616. A l'intérieur : retable de l'autel du Rosaire en bois sculpté (1668) ; calice en argent doré, croix processionnelle en argent et ostensor en argent doré (xvii^e s.). — Chapelle du cimetière (xvii^e s.). — Oratoire de Notre-Dame de Lorette (1611).

Plougastel-Daoulas. — Calvaire (1602). Dans le croisillon sud du transept de l'église moderne : retables de bois sculpté (fin du xvii^e s.).

Plougonvelin. — Ruines de l'abbaye de Saint-Mathieu (xiii^e et xv^e s.).

Plougonven. — Église refaite de 1507 à 1523 sur les plans de Philippe Beaumanoir (Cf. Saint-Melaine de Morlaix). Le porche méridional est daté de 1518, celui de l'ouest remonte à 1481. Le chevet subit des retouches en 1706. Dans le cimetière, calvaire de 1554 et chapelle funéraire du début du xvi^e siècle.

Plougoulm. — A l'église : croix processionnelle en argent doré (1640).

Plouguer. — Église du xvi^e siècle, postérieure à 1515 ; quatre arcades remontent au xi^e siècle. A l'autel latéral nord :

panneaux de bois sculpté peint et doré figurant des scènes de la Passion (fin du xvi^e s. ?). Au-dessus des stalles du chœur : dix bas-reliefs des apôtres (xvi^e s.).

Plouguerneau. — A la sacristie de l'église paroissiale : statuettes de bois peint, portées dans les processions (xvii^e s. ?) ; croix d'argent (xvi^e s.). — Chapelle Notre-Dame du Grouanec (1503).

Plouhinec. — Clocher de l'église commencé vers 1540. La balustrade supérieure de la galerie, analogue à celle de Pont-Croix, porte la date de 1582. — Chapelle en ruines de Saint-Jean de Locquéran (xiii^e s.).

Plouigneau. — A l'église : croix processionnelle en argent (xvii^e s.).

Ploujean. — Église paroissiale en partie reconstruite de nos jours : nef du xi^e siècle (?), chœur du xv^e. Chapelle-ossuaire du xvii^e.

Plounéour-Ménez. — Eglise de l'ancienne abbaye cistercienne du Relec : arcades du début du xiii^e siècle. Le transept a été remanié au xvi^e siècle, la façade au xviii^e.

Plounévez-Lochrist. — Chapelle de l'ancien prieuré de Lochrist : clocher du xiii^e siècle.

Plouvien. — A l'église paroissiale : tombeau du chanoine Laurent Richard de Tariec († 1555). — Chapelle Saint-Jaoua (début du xvi^e s.) avec petit ossuaire faisant corps avec l'église à l'ouest du porche méridional. A l'intérieur : statue tombale de saint Jaoua (premier successeur de saint Paul Aurélien sur le siège de Léon ?) sur un soubassement percé de bout en bout (début du xvi^e s.). Fontaine de saint Jaoua (xvii^e s.). —

Chapelle Saint-Jean-Balanant, établissement de l'ordre de Malte, rectangle ne comportant qu'un seul bas-côté, au sud (xv^e s.).

Plouvorn. — Chapelle Notre-Dame de Lambader, édifice du xv^e siècle maladroitement reconstruit en 1882 : jubé de bois de 1481, un peu remanié peut-être au xvi^e siècle. — Château de Keruzoret, en partie du xvi^e siècle.

Plouzévéde. — Chapelle Notre-Dame de Berven, Ilis an Itron Varia an derven (du chêne), bâtie en exécution d'une délibération des paroissiens de Plouzévéde du 21 juin 1573. Le clocher à dôme et double galerie appartient pleinement à la Renaissance. A l'intérieur : clôture du chœur (1601) avec stalles ; dans une niche à volets ornés de panneaux sculptés, statue de la Vierge et arbre de Jessé, le tout de bois peint (xvi^e s.). Arc de triomphe (vers 1600). Petit oratoire dit Penity renfermant sur ses boiseries des peintures signées de Jean Le Gac (1673).

Plovan. — Église paroissiale. Le clocher, de type cornouaillais, est au plus tôt de 1520 ou 1525. A l'intérieur subsistent quelques piles d'une construction de la fin du xii^e siècle, analogues à celles de Languidou. Petit calvaire du cimetière (xvii^e s.). — Chapelle de Languidou (en ruines). Les arcades et piles de l'intérieur remontent à 1170 environ ; le chevet est de la première moitié du xv^e siècle. (Cf. la nef de l'église de Pont-Croix).

Plozévet. — Église paroissiale (xvi^e et xvii^e siècles) avec des arcades de la fin du xii^e où se reconnaît l'influence de Pont-Croix. A l'intérieur : statue de saint Alar ou Éloy (bois peint, début du xvi^e s.). — Chapelle de la Trinité, de plan en T avec un seul bas-côté, au nord, séparé de la nef par une file d'arcades imitées de celles du chœur de la cathédrale de

Quimper et qui peuvent être de la fin du XIII^e siècle. Le chœur a été reconstruit vers 1550.

Pluguffan. — Église paroissiale du début du XVI^e siècle. Le chœur a des parties plus anciennes : piles de la fin du XII^e siècle dans le style de Pont-Croix et Languidou et chevet de la première moitié du XV^e. Arc de triomphe et petit calvaire du début du XVI^e.

Pont-l'Abbé. — Restes du château (XV^e s.). — Église de l'ancien couvent des Carmes, fondé en 1383, de plan rectangulaire à unique bas-côté, au nord. — Église de Lambour (ancienne trêve de Combrit), aujourd'hui en ruines : intérieur du XIII^e siècle rappelant le chœur de Pont-Croix ; murailles et clocher du début du XVI^e siècle. Tombeau de 1566. — Chapelle de la Madeleine : peintures de la vie de sainte Madeleine sur les lambris (fin du XVII^e s.).

Pont-Croix. — Église Notre-Dame de Roscudon (ancienne trêve de Beuzec). La nef, où se marque une influence poitevine dans le plan des piles, doit remonter comme les arcades de Languidou (Cf. Plovan) à la période 1160-1170. Les arcades du chœur sont, à l'exception du bas-côté, sensiblement plus récentes et pourraient n'être que du début du XIV^e siècle. Les murs d'enveloppe, ainsi que le clocher central et les piles qui le portent, ont été refaits au XV^e siècle, sans doute entre 1425 et 1450. Le chevet à trois pans et pignons, un des plus anciens de ce plan, doit être contemporain de celui de Confors (Cf. Meilars), daté de 1528. A l'intérieur : fragments de vitraux et petite tribune d'orgues du XVI^e siècle ; nombreuses œuvres de sculpture sur bois de la fin du XVII^e siècle, principalement l'autel du Saint-Sacrement renfermant une représentation de la Cène en haut-relief, le retable de l'autel de saint Pierre, le bas-relief du baptême du Sauveur et le baldaquin au-dessus des fonts baptismaux.

Pouldavid. — Peintures sur les lambris du chœur : scènes de la Passion et diverses (xvii^e s.).

Pouldreuzic. — Chapelle de Lababan, du xvi^e siècle, avec quelques morceaux plus anciens et un vitrail de la Passion du xvi^e siècle. — Chapelle Notre-Dame de Penhors. Les quatre arcades du chœur appartiennent au type de Pont-Croix. Dans la nef les bases semblent indiquer la fin du xiii^e siècle. Le reste de l'édifice, très endommagé, date de la fin du xv^e siècle, et des xvi^e et xvii^e.

Poullan. — Église paroissiale restaurée de 1685 à 1702, mais dont les arcades et les piles de la nef paraissent remonter au début du xiv^e siècle. Le porche méridional ne doit pas être antérieur à 1530. A la base de la tour, qui a été refaite en 1717, se lisent les dates de 1591 et 1593. — Chapelle de Kerinec (xiii^e, xv^e et xvii^e s.). Voir *supra* p. 81.

Primelin. — Église paroissiale : porche méridional du milieu du xvi^e siècle. — Chapelle de Saint-Tujean (ancienne trêve de Primelin), commencée vers 1530, achevée vers 1570 puis agrandie au xvii^e siècle. La tour est imitée de celles de la cathédrale de Quimper. A l'intérieur : autels et statues de bois peint du xvii^e siècle ; foyer de cheminée. Sur les panneaux de la clôture des fonts baptismaux, peintures de 1679 à l'intérieur, 1705 à l'extérieur. Fontaine de saint Tujean (2^e moitié du xvi^e s.). — Restes du manoir de Lézurec (xv^e et xvi^e s.).

Quéménéven. — Église paroissiale : porche méridional et vitrail de la Passion (xvi^e s.). — Chapelle Notre-Dame de Kergoat (fin du xvi^e s. et 1^{re} moitié du xvii^e) : vitraux représentant le jugement dernier, des apôtres et prophètes (les plus anciens) et l'histoire de Joseph (début du xvii^e s.) ; bénitier de bronze (1529).

Quimper. — Voir *supra* p. 1 à 80. Les caractères généraux de la cathédrale peuvent se résumer ainsi. Dans le chœur, commencé en 1240 et achevé dans l'ensemble vers 1300, le plan primitif paraît avoir été abandonné au bout de quelques années ; les quatre piles de l'abside, différentes de celles qui avaient été probablement prévues d'abord, la mouluration et l'ornementation des arcades, l'existence d'un passage de circulation témoignent d'une forte influence normande. Les tours la nef et le transept (1424-1493) ont des traits plus personnels : arcs en plein cintre ou tiers-point peu marqué, persistance des chapiteaux, rareté des filets sur les colonnettes, galerie couverte à la base des flèches.

Quimperlé. — Église de l'ancienne abbaye de Sainte-Croix, de la fin du xi^e siècle, mais reconstruite en grande partie après 1862. L'abside et la crypte sont restées intactes. A l'intérieur : tombeau de saint Gurloës, premier abbé, et de l'abbé Henri de Lespervez, tous deux du xv^e siècle (dans la crypte) ; ancien jubé de pierre de 1541, œuvre non bretonne dont les statues d'évangélistes ne sont que du xviii^e siècle (appliqué à l'intérieur du portail ouest) ; Christ en croix habillé (bois peint du xvii^e s.). — Église Notre-Dame de l'Assomption (paroisse Saint-Michel). La nef remonte peut-être à la fin du xiii^e siècle ou au début du xiv^e. Le chœur et la tour imitée de celles de Quimper sont du xv^e. Statues anciennes (xv^e et xvi^e s.). — Ruines de Saint-Colomban (xiii^e et xv^e s.).

Rédené. — Chapelle du château de Rosgrand : clôture du chœur, ouvrage de bois sculpté du début du xvii^e siècle.

Roche-Maurice (La). — Ruines de l'ancien château des Rohan, vicomtes de Léon : constructions du xiii^e siècle, réparées et développées un peu après 1420. Pris d'assaut le 24 octobre 1490 par les troupes royales que commandait Jean II de Rohan lui-même, puis abandonné, le château semble avoir

été démoli sur l'ordre de Henri IV. — Église paroissiale (1525 à 1560) : clocher de la Renaissance à double galerie et flèche allongée, commencé en 1589 (Cf. Dirinon). A l'intérieur : vitrail de la Passion (1529) ; reliquaire de saint Yves (début du xvi^e s.) ; jubé en chêne sculpté (fin du xvi^e s.) ; calice en argent doré (xvi^e s.). Ossuaire de 1639-1640. — Ruines de l'église de Pont-Christ (1533). Moulin féodal de Brezal (début du xvi^e s.).

Roscoff. — Église paroissiale commencée vers 1550. A l'intérieur : retable du maître-autel (xvii^e s.) ; bas-reliefs d'albâtre montés en retable et figurant des scènes du Nouveau Testament (fin du xv^e s.). A la sacristie : chapelet dit de Marie Stuart, d'ambre et d'argent (xvi^e s.). Ossuaire du xvii^e siècle. — Ruines de la chapelle Saint-Ninien du début du xvi^e siècle.

Rosporden. — De l'ancienne église subsistent seuls le chœur, le porche méridional et la tour centrale. Les parties les plus anciennes sont au plus tôt de la fin du xiii^e siècle, mais plus probablement de 1334 environ, date à laquelle la châtellenie de Rosporden fut donnée par le duc Jean III à son frère Jean de Montfort. Le clocher fut achevé ou au moins remanié au xv^e siècle. A l'intérieur : petite Mise au tombeau, haut-relief de bois peint (xvii^e s.) ; statue de pierre de la Vierge (xvi^e s.) ; retable du maître-autel (xvii^e s.) ; l'Assomption, toile de Nicolas Loir (xvii^e s.).

Rumengol. — Église commencée en 1537, refaite partiellement en 1718.

Saint-Divy. — Église du xvi^e siècle, très défigurée : vitrail du Couronnement de la Vierge (1531) ; peintures des lambris du chœur (1676).

Saint-Frégant. — Château de Penmarc'h des xv^e et xvi^e siècles (sur la porte principale, inscription de 1546).

Saint-Herbot. — Voir Plonévez-du-Faou.

Saint-Jean-du-Doigt. — Eglise dédiée en 1513. La tour, les deux premières travées de la nef et du bas-côté sud, ainsi que le bas-côté nord presque entier, remontent au xv^e siècle, après 1440. La flèche de plomb est de 1566-1571. A l'intérieur : fonts baptismaux de pierre (1500 environ) ; retable du maître-autel, marbre et bois, œuvre d'Olivier Martinet (1670-1672) pour l'ensemble et du sculpteur Jean Bertouloux pour les bas-reliefs de bois (1646) ; statues de bois et de pierre du xvi^e siècle ; peintures du roi David et de sainte Cécile sur le buffet d'orgues (1650 environ). Dans le trésor : trois reliquaires en argent et argent doré ; un grand calice de vermeil avec sa patène ; une croix processionnelle en vermeil, un calice à émaux, le tout du xvi^e siècle. Dans le cimetière : ossuaire de 1618 à la base ouest du clocher ; arc de triomphe contemporain de l'église ; oratoire de 1576-1577. Fontaine de 1691, décorée par Jacques Lespagnol, sculpteur morlaisien. — Maison du « gouvernement » de la chapelle (xvi^e s.).

Saint-Jean-Trolimon. — Chapelle Notre-Dame de Tro-noën (xv^e s.) commencée probablement vers 1450, de plan rectangulaire avec bas-côté unique au nord, comportant deux parties de deux travées chacune, séparées par un grand arc diaphragme qu'un clocheton surmonte à l'extérieur sur un pignon. Toutes les travées sont voutées d'ogives ; celles de la nef avec liernes. Calvaire racontant toute la vie du Sauveur, malheureusement rongé par le vent et la pluie (fin du xv^e s. ou début du xvi^e).

Saint-Martin-des-Champs. — Chapelle de l'ancien couvent des récollets de Cuburien, commencée en 1523 : grand vitrail de la vie de la Vierge et de saint François (xvi^e s.)

Saint-Nic. — Église gothique du milieu du xvi^e siècle,

(porche de 1561) avec petit ossuaire accolé au flanc du porche méridional ; le clocher, du type cornouaillais, a des meneaux en Y et des colonnettes à torsades (1540 environ). A l'intérieur : vitraux du jugement dernier et de la Passion (xvi^e s.). Dans le trésor : châsse en forme de chapelle, argent en partie doré (début du xvi^e siècle).

Saint-Pol-de-Léon. — Cathédrale conservant des maçonneries romanes à l'extérieur du croisillon nord du transept ; la nef, de style normand, fut commencée dans la seconde moitié du xiii^e siècle, mais achevée, semble-t-il, seulement au xiv^e ; le chœur et le transept ont été refaits à partir de 1430 ; les bas-côtés du chœur et la chapelle d'axe paraissent un peu postérieurs à 1500. A l'intérieur : vitraux du jugement dernier et des œuvres de miséricorde (xvi^e s.) ; stalles (1510 à 1515 environ) ; lutrin (xvi^e s.) ; sarcophage roman ; cloche dite de saint Pol (vi^e s. ?) ; tombeaux des évêques Rolland de Neufville († 1613), René de Rieux († 1651) et François de Videlou († 1661) de 1711 ; autels et retables des xvii^e et xviii^e s. — Chapelle Notre-Dame du Creisker ; les arcades de la nef, dont les piles, semblables à celles de la cathédrale de Tréguier, dénoncent une influence anglaise, sont, ainsi que le chœur et ses bas-côtés, du xiv^e siècle (après 1375) ; la tour et les bas-côtés de la nef ne sont que du début du xv^e. A l'intérieur : retable de l'autel de la Vierge (fin du xvii^e s.). — Vasque de Kerliviry, granit (xvi^e s.). — Hôtel Keroulas (xvi^e s.). — Fontaine dite Lenn-ar-chloar (xv^e s.).

Saint-Ségal. — Chapelle Saint-Sébastien (xvi^e et xvii^e s.) : statues de bois et retables du xvii^e siècle.

Saint-Servais. — Église du xvii^e siècle avec clocher à flèche et double galerie ; l'abside porte la date de 1688. Dans le trésor : croix d'argent (xvii^e s.).

Saint-Thégonnec. — Église des xvii^e et xviii^e siècles, conservant quelques parties du xvi^e, postérieures à 1530. La grande tour, imitée de celle de Pleyben, fut commencée en 1599 ; le petit clocher occidental date de 1563. A l'intérieur de l'église : chaire à prêcher (1683), sculptée par François et Guillaume Lerrel de Landivisiau ; boiserie sculptées du chœur (début du xvi^e s.). Dans le trésor : croix processionnelle en argent doré (xvi^e s.). Dans le cimetière : arc de triomphe (1587) ; calvaire (1610) ; ossuaire construit en 1676-1682 par Jean Le Bescont de Carhaix et contenant une Mise au tombeau dûe à Jacques Lespagnol, de Morlaix (1699-1702).

Saint-Tujean. — Voir Primelin.

Saint-Vennec. — Voir Landrévarzec.

Saint-Vougay. — Château de Kerjean, bâti entre 1575 et 1593.

Saint-Yvi. — Ossuaire de l'église paroissiale (vers 1500). Dans le trésor : deux croix processionnelles en argent (xvii^e s.). — Chapelle de Locmaria an-hent (xvi^e et xvii^e s.) : statues de bois peint du début du xvi^e siècle. Ossuaire analogue à celui de Saint-Yvi.

Sibiril. — Château de Kerouzéré (xv^e et xviii^e s.). A l'église paroissiale ; tombeau de Jean de Kerouzéré († 1460).

Sizun. — Église du xvii^e siècle. De l'édifice du xvi^e (1520 à 1550) ne restent que les deux premières travées de la nef et le porche méridional. Le transept est de 1638-1643, le chevet de 1665, la tour de 1723-1735. Ossuaire (1585-1588). Arc de triomphe peut-être contemporain de l'ossuaire.

Spézet. — Au bourg : ossuaire (xvi^e s.). — Chapelle Notre-Dame du Cran (xvi^e et xvii^e s.), commencée vers 1530 (date

de 1532 sur un contrefort) : Vitraux de la vie du Sauveur, de la Vierge, de saint Laurent et de saint Éloy (1550). Fontaine du Cran (xvi^e s.).

Taulé. — Clocher de l'ancienne église (xv^e s.).

Tourc'h. — A l'église paroissiale (en partie du début du xvi^e s.) : vitrail de la Passion (1550 environ).

Tréflaouézan. — Sur les lambris de l'église paroissiale : la Passion (peintures de 1663). — Près de la mairie : tombeau d'Alain de Tournemine, seigneur de Kermilin (début du xvi^e s.).

Trégunc. — Dans le trésor de l'église paroissiale : croix processionnelle en argent doré (1610) et crosse abbatiale (1611).

Tréguron (en Gouézec). — Chapelle Notre-Dame (xvi^e et xvii^e s. ; abside à trois pans de 1653) : restes de vitraux ; statues de bois (xvi^e et xvii^e s.).

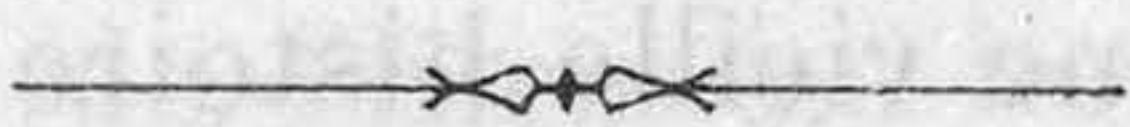
Trémaouézan. — Église paroissiale. La nef remonte au xv^e siècle ; le croisillon méridional porte la date de 1577 ; le porche est de 1610-1623, sauf la muraille du fond, contemporaine de la nef et ornée au trumeau d'une statue de la Vierge couronnée portant l'Enfant Jésus ; l'un des apôtres est daté de 1610. Le clocher fut commencé vers 1715. A l'intérieur de l'église ; catafalque en chêne sculpté, orné de statuettes (xvii^e s.). — Ossuaire du début du xvi^e siècle.

Tronoën. — Voir Saint-Jean-Trolimon.

PLAIDOYER

POUR LA

“ CHAPELLE DES BERGERS ”



Elle est petite et pauvre. Ses pierres lépreuses, moussues et parfois disjointes accusent la fatigue des ans. Elle est à demi-enfoncée dans le sol, comme pour s'abriter un peu contre la terrible poussée des vents d'ouest. Mais, de la crête où elle est placée, elle domine une grande partie de la Bretagne intérieure. Car elle couronne, sans le déparer, ce Mont de Brasparts qui s'appelait jadis la Motte de Cronon, et qui s'élève au-dessus de la mer plus que tout autre point de la Bretagne. 391 mètres, c'est bien peu de chose. C'est assez pourtant, dans cette Bretagne ondulée, non loin de l'immensité rase de l'Atlantique et de la Manche, pour donner l'impression de l'altitude. En géographie comme ailleurs, les chiffres trompent souvent. Je connais des Alpes de trois mille mètres qui sont insignifiantes ; personne ne s'y arrête et ne s'y arrêtera jamais. Ce n'est pas le cas du Mont Saint-Michel de Brasparts. Le Mont et sa chapelle ont une et même plusieurs significations profondes. Ces significations les lient étroitement l'un à l'autre. Sans le Mont, la chapelle ressemblerait, trait pour trait, à des centaines d'autres éparses sur le sol breton. Sans la chapelle, le Mont ne serait qu'un point de triangulation et un des sites pittoresques de la Montagne d'Arrée, qui contient tant de beaux sites.

Ce lieu est sacré pour les fidèles. Il l'est aussi, ou doit le devenir, pour les incroyants qui savent et qui comprennent. Il est un de ces points d'élection où l'imagination de l'homme moderne aime projeter des lueurs sur le passé obscur de la terre, ainsi que sur le passé presque aussi obscur, quoique bien plus récent, de notre race. On y sent palpiter la vie mystérieuse de la nature, même réduite à ses formes les plus austères et les moins brillantes. On y sent aussi les restes d'une vieille histoire qui n'est écrite nulle part, ni dans les chroniques, ni dans les livres. Cette histoire ne survit que par des légendes flottantes dans la mémoire populaire, par de vieux comptes jaunis et par des bouts de papier d'archives. Elle n'est pas moins attachante pour cela.

Raser la chapelle, découronner le Mont, même dans le but le plus louable, ...ceux qui aiment et qui sentent vraiment la Bretagne auront la plus grande peine à admettre que ce soit autre chose qu'une profanation. La beauté et l'harmonie du paysage ne sont pas moins respectables que celles des monuments consacrés par l'admiration des hommes. Les titres de la race bretonne, symbolisés par les vieilles pierres ou flottant dans l'âme même des choses, ont droit aux mêmes soins de vénération que les statues, les armures ou les parchemins recueillis par nos musées.

★
★★

Le touriste qui ne voit qu'une fois, au passage, la butte de Saint-Michel et la Chapelle des Bergers, même baignés de lumière, ne se doute pas des apparences variées, et toujours attrayantes, dont les pare tour à tour le cycle des saisons bretonnes.

Le Mont Saint-Michel est un dôme aux formes lourdes, isolé au milieu de la lande. Au nord, à l'ouest et au sud

ondulent des moutonnements semblables de la Montagne d'Arrée ; çà et là, ils sont déchirés, sur leur flanc ou à leur sommet, par les feuilletés des schistes, plaqués les uns sur les autres avec leurs tranches aiguës, ou par les masses démantelées des quartzites en forme de ruines. A l'est du Mont, de longues pentes, où se dessine le ruban blanc de la route de Quimper à Morlaix, s'abaissent jusqu'à la vaste civette tourbeuse des Marais de Saint-Michel, égouttés par la délicieuse rivière de l'Elez, qui bondit un peu plus loin sur les grosses boules granitiques de Saint-Herbot.

Sous tous les ciels, j'ai vu ce paysage ; chaque fois les nuages et le soleil lui donnaient un attrait nouveau, sauf, bien entendu, lorsqu'il s'évanouissait dans la brume glacée ou derrière le manteau opaque d'un *crachin* ruisselant pendant des heures.

Par une froide journée de février, le Mont Saint-Michel et son voisin, le Menez Cador, étaient tout couverts de neige. Ils faisaient deux masses de blancheur nettement découpées sur le fond noir d'un ciel tout cinglant de bise.

En mai, au contraire, sous l'azur étincelant de lumière, et sous le souffle de la brise d'est qui faisait passer de longs frissons dans les herbes et dans les fleurs de la lande, le Mont perdait un peu, sous le reflet du soleil, la netteté de son image ; il perdait aussi un peu de sa majesté solitaire, au profit du monde de buttes et de rochers qui lui fait cortège, sur l'immense cercle inscrit entre Saint-Eloy, Brasparts, Huelgoat et Plounéour-Ménez.

L'effacement des lignes d'horizon, dans une sorte d'estompage de lumière, est encore plus sensible sous les lourdes chaleurs d'août, lorsque la coupole étincelante semble peser sur la terre au point d'y écraser le relief et de fondre ensemble les paysages. Mais le ciel gris et perlé d'automne redonne au Mont, à sa chapelle et à ses satellites leur individualité vigoureuse. Vers l'heure du couchant, lorsqu'une

longue bande rouge dissipe les nuages de l'horizon occidental, et lorsque les rayons du soleil à demi disparu glissent sur la terre presque au ras du sol, la masse du Mont Saint-Michel paraît plus imposante, et le clocheton de la Chapelle des Bergers se détache plus nettement sur le ciel assombri.

Ceux qui n'ont pas vu ce paysage sous un ciel froid d'hiver, ou à la lumière décroissante d'un couchant d'octobre, ne le connaissent pas dans toute sa beauté.

Que dire du tour d'horizon que l'on peut contempler là-haut, par temps clair, du rebord de pierres sèches qui ceinture la chapelle ? C'est, d'un côté, la pointe de Bretagne à demi-noyée dans l'Atlantique, et, de l'autre, toute la Cornouaille intérieure, jusqu'à la Montagne Noire et jusqu'au plateau de la Forêt de Quénécan, qui à quinze lieues limite la vue vers l'est...

Ah ! comme vous aviez raison, Cambry, intelligent et enthousiaste délégué du Comité de Salut public, vous qui avez révélé à la France ce coin unique de vieille France et de vieille Bretagne, comme vous aviez raison de vous irriter contre le municipal de La Feuillée qui vous accompagnait aux *Monts d'Arès* (ainsi écrivait-on alors), parce qu'il vous distrait de votre contemplation et de vos spéculations pittoresques et géologiques, en essayant de tuer des lapins à coups de pierre ! Et lui, le municipal, il était aussi de mauvaise humeur contre vous, car il ne pouvait comprendre qu'on allât aux *Monts d'Arès* pour autre chose que pour chasser des lapins...

Lorsque je suis allé pour la première fois au Mont Saint-Michel et à la Chapelle des Bergers, à peu près un siècle après Cambry, aucun municipal ne m'accompagnait. Mais le paysage s'était humanisé ; — je dirai qu'il s'était humanisé d'une manière parfois regrettable. Du haut du Saint-Michel, Cambry ne voyait aucune route ; — à peine quelques pistes à peu près indistinctes ; — et il n'y voyait aucun

établissement humain jusqu'aux chaumines clairsemées de Botmeur et de Brennilis. Pour moi, je voyais les larges dessins des belles chaussées tracées depuis Cambry ; une d'elles contourne le pied même de la Butte, à cent mètres au-dessous de la chapelle. Là, au point où s'amorce le dur sentier en zigzag, on venait de construire une auberge solitaire ; — plus loin, quelques petits groupes de maisons piquetaient la lande, témoins du tenace effort humain sur cette âpre terre. Plus tard, j'ai revu l'auberge entourée d'un bouquet d'arbres, presque solitaire, lui aussi, dans ce pays dénudé ; les aiguilles des pins ne cessaient de s'entrechoquer et de bruire au vent de la lande, avec laquelle ils s'harmonisent si bien : nouvelle œuvre humaine qui a enrichi le paysage, comme la Chapelle des Bergers l'avait enrichi elle-même, et qui en a fait un tout d'une si belle ordonnance, qu'on se sent enclin à pardonner aux routes et à l'auberge.



Nous sommes, de toutes les manières, plus favorisés que Cambry. Pour lui, le sol qu'il foulait était une énigme à peu près fermée. A peine épelait-on de son temps les premières lignes de l'histoire du globe. Aujourd'hui, nous pouvons en feuilleter au moins quelques pages. Voilà une quarantaine d'années seulement que commencent à s'élucider la composition du sol, le mécanisme de la formation des terrains et celui de leur dissociation séculaire dans la Montagne d'Arrée.

L'ingénieur de Fourcy, qui parcourait le pays, la boussole à la main, un demi-siècle après Cambry, savait encore bien peu de chose. Il attribuait au granite, enfoui sous la tourbe des marais de Saint-Michel ou recouvert par les forêts du Huelgoat, une importance excessive qui l'empêchait de voir celle des revêtements gréseux et schisteux du pli d'Arrée,

dont le Mont Saint-Michel fait partie. On considérait alors le granite comme la première croûte de consolidation du globe à peine refroidi, au sortir de l'état nébulaire. On croyait que les boursouffures et les bouillonnements granitiques avaient fait surgir toutes les vieilles montagnes. On ne connaissait pas encore la *passivité* du granite.

De plus, Fourcy et son contemporain et compagnon d'études, Dufrenoy, ne soupçonnaient guère la complexité du sol breton ; ils ne pouvaient donc pas avoir l'idée des forces de laminage et de pression qui ont frappé en relief vigoureux, au cours des temps primaires, cette vieille médaille d'Armorique dont les lignes à demi effacées se distinguent toujours, — souvent en creux ce qui était en saillie, et en saillie ce qui était en creux, — mais peu importe. Consultez la carte géologique du Finistère de Fourcy et de Dufrenoy. Comme la reconnaissance du sol breton y paraît encore élémentaire, presque embryonnaire !

Ce sera la gloire de Charles Barrois d'avoir fixé pour toujours, depuis trente-cinq ans bientôt, les lignes essentielles de la géologie armoricaine. Il reconnut la passivité du granite et discerna, au contraire, l'énergie violente des forces qui avaient poussé les uns contre les autres, comprimé et laminé, au cœur de la Bretagne, les schistes, les grès et les sédiments anciens, souvent métamorphisés au point d'être méconnaissables. Il reconstitua les voûtes et les creux des anciens plis ; il put se rendre compte des masses énormes que l'érosion de l'air et des eaux avait fait disparaître. Le Mont Saint-Michel et les plis d'Arrée apparurent alors avec leur vrai caractère : pans de murs ruinés jusqu'aux fondations, racines de vieilles montagnes, usées à force de reculement prodigieux des âges, mais restes tout de même imposants par le souvenir du puissant relief qu'ils rappellent. Barrois évaluait à mille mètres au-dessus du niveau actuel la hauteur moyenne de la Montagne d'Arrée des temps pri-

maires. La géologie confirme donc pleinement au Mont Saint-Michel les titres de noblesse que lui vaut la grandeur sévère de son paysage. L'œuvre de destruction du relief s'est ralentie, à mesure que disparaissaient les roches tendres, que les formes du terrain se modelaient et que les parties les plus dures du sol, — schistes lustrés bleuâtres ou rouge de sang, grès armoricain compact, quartz saccharoïde incrusté de cristal de roche — demeuraient en saillie. La Montagne d'Arrée a encore de longs siècles à vivre. Si l'histoire passée du Mont Saint-Michel se perd dans l'infini des âges, il a devant lui, dans la forme régulière de son dôme assis sur le sol breton, un avenir aussi prodigieusement étendu. Il a vu naître la race humaine ; il la verra mourir. Depuis longtemps elle sera éteinte, tandis que le Saint-Michel dominera toujours la brousse bretonne redevenue solitaire, ou peut-être même un sol de pierre tombé aux froids de l'espace.



La Chapelle des Bergers, qui couronne le Mont Saint-Michel en s'harmonisant si merveilleusement avec lui, ne saurait contenir, puisqu'elle est une œuvre humaine, ni tant de passé, ni tant d'avenir que le majestueux dôme qui la porte. Pourtant, elle participe en quelque manière à l'éternité du Mont, elle en est à nos yeux inséparable, parce qu'elle est la première marque collective, posée sur le Mont, de ce que Hegel appelait le « soleil de la conscience » : disons plus simplement que c'est elle qui a humanisé le Mont, en y implantant le témoignage des efforts de colonisation et d'établissement faits par nos ancêtres. Avant sa construction, on ne sait que fort peu de chose sur la vie des hommes dans le Pays de Cronon où elle s'élève. Avant elle, c'est la nuit et le silence. C'est par elle que l'homme a vraiment pris possession de la Montagne d'Arrée, avec une forme d'existence qui a

duré deux siècles, l'existence pastorale. La chapelle fut le centre de réunion des pâtres de moutons : des centaines de pâtres, des milliers de moutons. Elle fut et resta longtemps la Chapelle des Bergers.

On peut admettre que vers le xvi^e siècle, dans la Bretagne encore mal peuplée (elle devait demeurer jusqu'au xviii^e siècle bien moins peuplée que la Normandie), les grandes landes infertiles de l'intérieur, bien plus étendues qu'aujourd'hui, étaient encore à peu près ou complètement désertes. C'étaient comme de vastes marches-frontières qui séparaient les uns des autres les petits pays bretons. L'imagination populaire peuplait ces marches de légendes fantastiques et effrayantes. « Montagne » et « lande inculte » avaient le même sens, alors comme aujourd'hui, et à plus juste titre qu'aujourd'hui. Il y avait seulement sur l'Arrée des pistes à peine tracées, en montagnes russes, où passaient les chevaux de charge. J'imagine qu'au déclin du jour, à l'heure de pénombre où les silhouettes des buttes et des rochers prennent un air mystérieux et même menaçant, les voyageurs attardés hâtaient l'amble de leur monture, tout en songeant aux âmes des trépassés dont le souvenir flottait dans les brumes du soir et dans la barre rouge du couchant. Car la lande bretonne connaît, tout autant que la mer bretonne, la poésie de la mort. C'est la marque propre mise par la race celtique sur son sol et sur ses mers (voir Dottin et Le Braz).

Lorsque la population de la péninsule commença à s'accroître, les paysans s'attaquèrent, sur les franges des lignes rocheuses et sur les pentes des vallées, aux immenses friches de la Montagne ; mais ils eurent toutes les peines du monde à y mordre. Le Pays de Cronon et le Mont Saint-Michel demeurèrent toujours indemnes, à peu de chose près : ils étaient au centre du plus vaste système de marais tourbeux, de landes et de rochers qui existe dans la presqu'île. Les serpes et les houes des défricheurs ne pouvaient arriver jus-

qu'à eux. Seulement, de place en place et de temps à autre, des nuages de fumée s'élevaient sur la lande. C'était le brûlis ou écobuage : seule manière d'arracher parfois de maigres moissons de seigle ou d'avoine à ce sol ingrat. On brûlait les herbes, on égratignait le sol, et dans la terre un peu fertilisée par les cendres on jetait une semence qui rendait peu. Encore ne fallait-il revenir au même endroit que de très loin en très loin. Terres d'écobuage, voilà comment les anciens documents qualifient ces landes, quand il leur arrive d'en parler.

Les travailleurs qui venaient écobuer dans la Montagne d'Arrée étaient, le plus souvent, de pauvres ouvriers agricoles originaires des villages voisins. Voisins, si l'on peut ainsi parler : car, pour le Mont Saint-Michel, les maisons les plus proches étaient à plus d'une lieue. L'espace ne manquait pas ; les travailleurs, presque tous des *pentyer*, ne songeaient guère à se l'approprier. Cependant, des disputes durent éclater entre gens de villages différents. Alors, on s'accorda pour délimiter sur la Montagne de vastes zones affectées aux différents villages ; entre les zones, on traça de longues démarcations, sous forme de muretins en pierres sèches avec de petites douves. Ainsi naquirent les propriétés collectives de village dont quelques traces se prolongèrent jusqu'à nos jours, notamment sur le Mont Saint-Michel et dans les landes de Cronon, qui sont encore en communaux.

Les grands domaines seigneuriaux et ecclésiastiques, qui s'étendaient si loin en Léon et en Cornouaille, de chaque côté de la Montagne, essayèrent aussi de s'emparer de la Montagne elle-même : si infertile qu'elle fût, elle paraissait une terre sans maître et facile à annexer. Une commanderie de Malte, établie à La Feuillée, fit son pré carré dans les fraîches prairies et dans les bonnes terres de cette paroisse, jusqu'aux grès stérile de la Montagne. M. Bourde de la Ro-

gerie a retrouvé la trace de pièces d'*Oultrellé*, c'est-à-dire au delà de l'Elez, que l'abbaye du Relec, en Plounéour-Menez, possédait sur le territoire de Saint-Rivoal et sur les pentes du Saint-Michel. Vers 1677, époque de la construction de la chapelle, les terres de l'abbaye de Daoulas se prolongeaient vers l'est jusqu'à la Roche aux Loups (*Roc'har-Bleiz*), près de Bodenna, à deux kilomètres à l'ouest du Mont Saint-Michel. Des maisons nobles essayèrent, sans titres, d'accaparer les terres *vaines et vagues* du pays de Cronon : au xvii^e siècle, la maison de Kermabon voulait s'en saisir.

Malgré tous les efforts, les landes du Mont Saint-Michel demeurèrent, pratiquement, sans autres maîtres que les paysans qui venaient y peiner. Leur rudesse et leur pauvreté les protégèrent. Aucune féodalité ne put poser ses griffes sur le sol de la Montagne d'Arrée. La Montagne demeura une terre affranchie, jusqu'au jour où ses colons, — j'entends par là ceux qui vivaient en lisière de la Montagne, — furent en état de la découper en petites propriétés paysannes. Et cela n'arriva que fort tard. Cela n'est arrivé que depuis un demi-siècle.

Auparavant, deux classes d'hommes pauvres, mais libres, donnèrent à la Montagne son peuplement et sa rude et primitive civilisation. Ce furent les chiffonniers ou *pillaouer* de Brennilis et de Botmeur, et les pâtres de moutons. Les premiers étaient des nomades ; ce sont eux qui maintinrent le contact avec l'extérieur pour les communautés paysannes perdues au centre de la Bretagne : grand bienfait social, grâce auquel ce peuple garda le sens de la fierté et de l'indépendance, ainsi qu'une certaine souplesse d'esprit ; ces qualités n'existent pas partout au même degré sur la glèbe bretonne. Les pâtres, eux, étaient des sédentaires. Ils gardaient les nombreux petits moutons d'Arrée. Ils se multiplièrent ainsi que les moutons, au cours du dix-septième

siècle. Et c'est pour les pâtres, probablement même par eux, que fut construite, sur la crête du Saint-Michel, la Chapelle des Bergers.

Pour penser que la chapelle fut l'œuvre des bergers eux-mêmes, je n'ai d'autre induction que le temps que l'on mit à édifier cette bâtisse, bien modeste pourtant. Elle fut commencée en 1672 ; la construction dura cinq ans. On la consacra enfin le jour de la Saint-Michel, 29 septembre 1677.

★
★★

Pendant près de deux siècles, la Chapelle des Bergers demeura, pour les pasteurs de la Montagne d'Arrée, le centre de la vie collective. Au cours de leur vie solitaire et de leurs journées monotones et toutes semblables, sur les pentes presque arides où ils conduisaient leurs troupeaux, sans cesse ils avaient devant les yeux, près ou loin, l'humble maison sacrée et le mince clocheton qui les rattachaient à la fois au ciel et à la terre. A la fin de septembre, et souvent par une de ces chaudes journées calmes du début d'automne breton, dont les effluves répandent leur caresse sur la lande, la voix grêle de la *campane* appelait les fidèles au pardon. Cette voix se perdait vite dans l'immensité. Mais les bergers n'en avaient pas besoin pour connaître leur jour de réunion. Pasteurs, *pillaouer* et paysans des paroisses voisines se pressaient à l'office de la chapelle du Mont et aux légères baraques et chariots de commerçants qui venaient s'établir autour. Les gros sous affluaient dans le tronc de la chapelle.

Qui fera jamais revivre la physionomie morale et matérielle de ces réunions où le peuple pastoral mettait en commun ses affaires, ses soucis, ses joies, ses intérêts, ses histoires, et sans doute aussi ces fleurs de poésie naïve et fruste qui existent plus ou moins dans la conscience de tous les

primitifs ? Personne, malheureusement, ne pourra le faire ; les informations nous manquent. Aux xvii^e et xviii^e siècles, les gens qui savaient écrire ne se souciaient pas de ces choses. Le monde pastoral de la Montagne d'Arrée a péri tout entier et pour toujours, sans laisser aucun souvenir écrit ou oral. La mémoire des générations paysannes est courte, elle ne s'encombre guère, en général, de récits ou de traditions. Peut-être, dans les vallées voisines, quelques vieillards se souviennent-ils encore des derniers jours d'éclat jetés par le pardon des bergers. Il y a peu d'années, j'ai entendu parler d'histoires de loups ravageurs racontées aux pardons ; sans doute il y a eu des loups en Montagne d'Arrée, tant qu'il y a eu des moutons ; aujourd'hui les uns et les autres ont cessé d'exister.

Ce sont le partage des terres vaines et vagues et l'appropriation individuelle des landes de la Montagne d'Arrée qui ont fait disparaître les troupeaux de moutons et leurs bergers. Si nous ne connaissons pas bien les débuts de l'ère pastorale, nous avons des précisions complètes sur l'acte qui l'a close. C'est la loi du 6 décembre 1850, qui a décidé le partage des terres vaines et vagues de la Bretagne en lots de propriété individuelle. Sauf pour quelques îlots de terrain peu étendus, notamment au Mont Saint Michel, cette loi a été exécutée partout.

Les landes pastorales cessèrent d'être le terrain de parcours des moutons. Elles devinrent des terres annexes d'exploitations plus ou moins lointaines, ou plus rarement les noyaux d'exploitations nouvelles. Les paysans qui les acquéraient ne pouvaient y tolérer les moutons. Car ils voulaient faire de leurs landes, soit des terres de cueillette pour l'ajonc, soit des terres de pâture pour leurs bœufs et leurs vaches, pendant quelques semaines ou quelques mois au moins. Comme toujours, le pasteur battit en retraite devant le cultivateur, plus fort et mieux outillé. Mais la retraite du

pasteur fut, pour les landes de la Montagne d'Arrée, le début d'une période de solitude qui duré encore, malgré les belles routes, les autos, les chemins de fer à voie étroite et la récente richesse paysanne. Même les vallées voisines se vident peu à peu : la tache désertique tend aujourd'hui à s'agrandir.

La Chapelle des Bergers demeure seule, symbole et souvenir de pierre, souvenir trop peu parlant pour nous puisqu'elle ne porte même pas une inscription, mais tout de même le seul souvenir qui subsiste d'une ancienne Bretagne tout entière évanouie dans la nuit des âges. Par cela seul la Chapelle mérite de durer. Elle n'a en elle-même aucune valeur artistique ; mais sa position, sur le dôme du Saint-Michel, et ses proportions modestes, non calculées et cependant d'une eurhythmie merveilleuse, lui donnent une haute signification d'art. De plus, elle possède une incomparable valeur de souvenir : elle est tout ce qui reste de l'âge pastoral dans la Montagne d'Arrée ; elle disparue, il n'y aurait plus rien que nos écrits, et nous sommes loin d'avoir pour eux l'orgueilleux espoir d'Horace pour les siens : « *Exegi monumentum aere perennius.* » Nous, au contraire, nous avons plus de confiance non dans l'airain, mais dans la pierre, et c'est pour les pierres de la Chapelle des Bergers que nous plaidons ici. Puisse notre parole convaincue trouver un sympathique écho chez les artistes, chez les érudits et chez les écrivains qui font à la vieille Bretagne une garde d'honneur ! Ce sera pour nous la meilleure et la plus douce récompense de nos efforts.

Camille VALLAUX.

1^{er} Novembre 1920.

Discours de fin d'Année de M. le Président

30 DÉCEMBRE 1920

MESSIEURS,
MESDAMES,

Vous venez de réélire l'ancien bureau en y adjoignant, comme nouveau vice-président, M. le Commandant Devoir, pour prendre la place du défunt Chanoine Peyron. — J'ai déjà payé mon tribut d'hommages et de regrets à ce cher et si estimé confrère, et je tends cordialement la main à notre sympathique et actif Commandant avec lequel je suis depuis de longues années uni d'une étroite amitié. Tout à l'heure, j'aurai occasion de dire un mot rapide de ses travaux, mais dès maintenant je crois devoir déclarer que son acquiescement à cette fonction nous est précieux. Il est bon que la Société archéologique du Finistère soit connue et considérée comme une société réellement départementale et non pas seulement locale et quimpéroise ; il importe donc que nous ayons des représentants dans le Nord-Finistère, des membres attitrés pour faire connaître nos travaux et nos entreprises et nous acquérir dans toute cette région de nouveaux et sérieux adhérents. M. le commandant Devoir, qui a de nombreuses relations, qui parcourt le pays pour ses recherches, ses constatations et ses calculs, est armé plus que tout autre pour être un excellent recruteur, un dévoué serviteur de notre Société.

Je ne puis que me féliciter de conserver la collaboration de mes autres collègues du bureau. Mon vieil ami, M. Le Carguet qui, jusqu'à la fin, trouvera à explorer dans son Cap-Sizun ; M. le Docteur Picquenard auquel ses courses de bota-

nique et de géologie fournissent souvent l'occasion de faire des découvertes archéologiques ; M. Waquet, notre Secrétaire général, si précieux pour orienter nos études, tout ordonner dans la composition du Bulletin, gardien vigilant, circonspect et prudent, qui ne nous permet pas de nous engager dans une dangereuse et onéreuse surproduction ; M. Ogès, dévoué et habile secrétaire, depuis longtemps pris d'amour pour nos travaux ; M^e Jean Feillet qui nous est acquis désormais, puisque le voilà inscrit au barreau de Quimper ; et enfin mon très cher M. Le Guennec ; notre amitié mutuelle, âgée bientôt de quatre lustres, est cimentée par notre passion commune pour les vieux monuments, chapelles, manoirs, mottes féodales, manie innocente qui nous entraîne à des courses fantaisistes et aventureuses toujours salubres pour l'esprit et pour le corps.

Maintenant, en ce qui me concerne, vous avez, peut-être, eu tort de proroger mes pouvoirs : je me sens vieillir, l'activité diminue ; pourrai-je fournir longtemps encore ? Il ne faut pas que je donne le spectacle attristant d'un président décrépité. J'espère m'apercevoir à temps du moment où il faudra faire l'arrêt ; s'il m'arrive de m'illusionner, je compte sur votre charité pour m'en avertir en toute simplicité.

★
★★

Je viens de vous lire les vœux du nouvel an, en beaux vers latins, que la Société archéologique de Tarn-et-Garonne nous adresse, conformément à une tradition déjà ancienne. Heureuse Société ! où l'on cultive encore cette bonne littérature classique, cher souvenir de nos vieilles études. Nous ne pouvons qu'être très reconnaissants à nos confrères du pays de *Langue d'Oc*, et leur exprimer également nos souhaits de prospérité.

Ils nous font connaître d'abord que leur Société vient de célébrer le cinquantième de sa fondation ; c'est un jubilé joyeux et honorable que nous pourrions également fêter à

Quimper, dans deux ans et quelques mois, en mai 1923. — De plus, leur vénérable et savant président, M. le Chanoine Pottier, a été dernièrement promu chevalier de la Légion d'Honneur. C'est une distinction que sa carrière scientifique lui aurait déjà méritée, mais il y a acquis un titre encore plus beau pour sa vaillance, son activité et son dévouement inlassable pendant les quatre années de guerre.

Puis ils continuent en nous déclarant que, l'univers étant rentré dans la paix, c'est le moment de reprendre les études et les travaux de jadis. — Parler de paix universelle c'est un peu hasardé ! Au lieu du calme et de la tranquillité rêvée, nous ne voyons de tous côtés que des bouleversements et des déchirements ; et pour ce qui est de nous-mêmes, nous sentons-nous en accord parfait avec les nations qui se disent nos alliées et nos amies ; ne devinons-nous pas la perfidie et les menaces des adversaires que nous avons vaincus et qui n'aspirent qu'à prendre leur revanche ?

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas attendu les encouragements de nos amis de Montauban pour nous remettre à l'œuvre. La longue période de la guerre n'a pas interrompu nos travaux, notre Bulletin n'a pas chômé, et si notre volume de cette année n'est pas aussi nourri que les précédents, ce n'est pas faute de matériaux et de bonne volonté ; mais c'est la terrible crise de papier qui nous a forcés à nous borner, à nous restreindre ; espérons que bientôt cet *impedimentum* s'aplanira et que notre Bulletin retrouvera ses beaux jours et sa prospérité passée.

Pour donner une idée de nos derniers travaux, remontons d'abord un peu plus haut, avant d'examiner l'année qui vient de s'écouler.

En 1910, M. le Commandant Devoir nous livrait une très belle étude sur les grands groupes mégalithiques et les alignements de la presqu'île de Crozon. Depuis, en dehors de notes sur des monuments particuliers, il nous a donné les inventaires des cantons du Nord du département ; maintenant il s'occupe spécialement de notre pays de Cornouaille, dresse un inventaire très soigné de nos mégalithes, avec

recherches sur leur mode de construction, leurs orientations, leurs groupements ; puis, pour en garantir la conservation, il s'occupe de reviser les règlements relatifs aux classement et acquisitions. Nous bénéficierons bientôt de ces études, mais notre Vice-Président nous dit que ce sont des investigations très longues, et je m'en rends compte en voyant toutes les consultations topographiques et cadastrales auxquelles il se livre et qui sont absolument nécessaires pour obtenir un résultat sérieux et ferme.

Nous arrivons à notre année 1920.

M. Le Carguet l'a inaugurée par une notice abondante sur l'emplacement de la ville d'Is. Délaissant la croyance commune et les légendes, il la situe à l'Ouest de la pointe extrême du Cap-Sizun, sur une plaine basse entre la pointe du Raz et la pointe du Van, depuis envahie par la mer et complètement disparue. Il étaye sa conclusion sur la toponymie et les traditions du territoire du Cap, ainsi que sur différents textes du Cartulaire de Landévennec. Réussira-t-il à convaincre tous ses lecteurs ? Les légendes ont la vie dure ; les vieilles croyances ne se déracinent pas facilement, et les partisans de la baie de Douarnenez ne voudront pas sacrifier les théories qui leur sont chères. Mais il faut être reconnaissant à M. Le Carguet d'avoir fourni aux chercheurs un nouvel élément de discussion sur ce sujet qui est loin d'être épuisé.

★
★★

Immédiatement après, M. Waquet qui ne se confine pas exclusivement dans les archives et la paléographie, mais qui dans les leçons de son maître, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, a puisé le goût et la science des monuments, a entamé l'histoire et la description de notre ville de Quimper, ce qui l'amène à étudier l'enceinte fortifiée du moyen-âge dont il reste encore de notables restes, puis la cathédrale, complétant ainsi la monographie de M. Le Men et mettant notre belle église plus à la portée du public et des touristes. Les

différentes campagnes de la construction sont passées en revue, les divers éléments intérieurs et extérieurs sont soigneusement analysés, et d'excellentes planches photogravées rendent plus facile et plus attrayante la lecture du texte.

Comme suite vient la description de l'ancien palais épiscopal devenu musée départemental, avec quelques-unes des pièces importantes de ce musée, le vitrail XVI^e siècle de l'église de Saint-Mathieu, le vénérable sanctuaire romain de Locmaria dont les dates sont problématiques, enfin les vieilles maisons encore existantes et les monuments disparus.

Ayant esquissé un si beau travail sur Quimper, M. Waquet a cru bon, à juste titre, d'y annexer un complément, en donnant une notice sur l'église monumentale de Locronan qui est comme un dérivé de la nef de notre cathédrale puisqu'elle est contemporaine et que les mêmes ouvriers y ont travaillé.

— Un autre édifice, moins important comme dimensions, mais précieux comme style, est venu faire partie de cet ensemble d'études. C'est Kerinec, en Poullan, qui figure dans le groupe remarquable des églises et chapelles où l'on sent l'influence de l'école toute spéciale de Pont-Croix.

En voyant l'habileté et la critique avec lesquelles notre cher archiviste réussit à disséquer ces différents monuments, je serais tenté de le prier de faire la lumière sur les origines un peu mystérieuses d'un certain nombre d'autres, comme la collégiale de Pont-Croix, le prieuré de Languidou en Plovan, la chapelle magistrale et le calvaire du plateau désert de Tronoan en Saint-Jean-Trolimon, sans compter nos châteaux féodaux du XII^e et du XIII^e siècle : Trémazan, la Roche-Maurice, le Penhoët, Châteaulin, Le Juc'h, etc.. Cela viendra, espérons-le, et vous voyez que la matière est loin d'être épuisée pour les recherches à venir.

★
★★

M. Savina a entrepris une attrayante monographie paroissiale sur Plogastel-Saint-Germain. Déjà le regretté comte

Conen de Saint-Luc lui avait ouvert la voie par ses monographies de Mahalon et de Landudec ; M. Le Guennec nous avait donné Ploujean et Garlan, sans compter le vaste travail qu'il a fait sur Plougouven, dans « *Mouez ar Vro* » de Morlaix.

M. Savina s'attache à l'histoire et à la géographie de notre pays et peut s'apercevoir qu'il y a là une mine inépuisable ; son travail sur Plogastel est mené avec compétence et amour : jolie et savante description du pays, état économique, cultures, juridictions, charges, ressources, budgets. — En constatant l'heureuse méthode avec laquelle notre historien a traité son sujet, nous ne pouvons que souhaiter de le voir entreprendre d'autres travaux de même nature, et nous croyons savoir qu'il a en portefeuille bien d'autres pièces précieuses dont bénéficiera notre bulletin.

★
★★

Notre volume de cette année se termine par un groupe d'admirables pages littéraires écrites par M. Camille Vallaux et qu'il intitule : *Plaidoyer pour la « Chapelle des Bergers »*.

Le savant professeur, en composant certains chapitres de sa « *Géographie Humaine* », a comme pris possession de la région de l'Arrée et a voué un amour particulier et un véritable culte au *Mont Saint-Michel* de Brasparts, lequel, en effet, a une physionomie à part et constitue un point unique en Bretagne. Il veut qu'on lui conserve son caractère, sa personnalité fixe et en même temps changeante et variable au gré des saisons, de la lumière et des heures du jour ; et ses accents, presque passionnés, sortant vraiment du cœur, forment un éloquent plaidoyer auquel ne pourra demeurer insensible aucun de ses lecteurs.

Pour faire un compte rendu complet de l'année qui se termine, je ne dois pas omettre de mentionner deux belles excursions d'étude que nous avons organisées aux dates du 25 Avril et du 11 Juillet. Chacune d'elles réunissait plus de soixante voyageurs transportés par 3 rapides auto-cars.

Visite d'une douzaine de monuments en quelques heures ; tableaux mouvants de nos campagnes. prise de contact avec des points du littoral, rapports confraternels entre archéologues, air libre et salubre respiré à pleins poumons, excellentes journées pour le cœur, pour l'intelligence et pour la connaissance de plus en plus complète de notre cher pays.

L'année qui vient de s'écouler a été bonne pour notre Société ; j'espère qu'il en sera de même pour celle qui va commencer. Je la souhaite heureuse et prospère pour vous tous et pour toutes vos familles.



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XLVII

PREMIÈRE PARTIE

Table des procès-verbaux des délibérations
et de la chronique de la Société Archéologique en 1920

	PAGES
LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES	3
ÉCHANGES OU SERVICES GRATUITS	13
SÉANCE DU 30 JANVIER	I
Don au Musée du menhir de Roz-an-Tremen par le Commandant <i>Bénard</i> .	
ANNEXE : l'enseignement du breton dans les écoles.	III
NÉCROLOGIE : M. <i>Rodolphe Kœchlin</i> par <i>L. Ogés</i>	VI
SÉANCE DU 26 FÉVRIER	IX
Les cadrans solaires des environs de Quimper. — L'enseignement du breton. — Don de divers objets préhistoriques et gallo-romains par M. <i>Jarno</i> .	
SÉANCE DU 25 MARS	XIII
Les ifs des cimetières.	
CHRONIQUE : Publications relatives à l'histoire lo- cale. — Projet de réédition des mémoires du chanoine <i>Moreau</i>	XIV
ANNEXE : Rapport de la commission de comptabilité.	XVI

SÉANCE DU 29 AVRIL..	
Les prescriptions officielles relatives aux fouilles archéologiques. — Don de monnaies gauloises par M. <i>Jarno</i> .	
CHRONIQUE : Le Répertoire numérique de la série G des Archives départementales	XIX
SÉANCE DU 27 MAI.	XXI
La chambre funéraire de Kervolant en Guissény. — La motte féodale de Quistinit en Briec. — Le manoir de la Forêt en Kerfeunteun.	
CHRONIQUE : Les collections <i>Miorcec de Kerdanet</i> . — Le dictionnaire archéologique de la Gaule.	XXIII
SÉANCE DU 24 JUIN.	XXV
Attribution d'une nouvelle salle aux séances de la Société. — La motte féodale de Penhoat en Bohars. — Découvertes diverses près de la Torche en Penmarc'h,	
SÉANCE DU 29 JUILLET..	XXIX
Découverte au Trévoux d'une roche gravée. — Le congrès de la Société française d'archéologie à Metz, Strasbourg et Colmar.	
SÉANCE DU 26 AOÛT (EXCEPTIONNELLE)..	XXXI
Célébration du cinquantième sacerdotal de M. le chanoine <i>Abgrall</i> , président. — Présentation d'une toile de Nicolas <i>Largillière</i> par M. le Colonel <i>Dizot</i> .	
SÉANCE DU 28 OCTOBRE.	XXXIII
Les travaux de l'Association bretonne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. — Le congrès régionaliste de l'Herminie à Rennes. — Vœu tendant au classement de la chapelle Saint-Michel de Brasparts. — Don de 500 silex taillés par M. le marquis <i>de Plœuc</i> .	

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU
MORBIHAN
B.P. 331
29107 QUIMPER

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE XXXVII

Exposé d'ensemble sur l'état des études d'architec-
ture préhistorique par M. le Commandant *Devoir*.

BIBLIOGRAPHIE : La Fontenelle par *J. Baudry* (compte
rendu par *H. Waquet*) XXXIX

NÉCROLOGIE : M. le chanoine *Paul Peyron*, par *H.*
W. — M. le comte *de Saint-Luc*, par *H. W.* XLI

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE XLV

Les vieilles maisons de Landerneau. — Augmenta-
tion provisoire du prix de la cotisation. — Renou-
vellement du bureau.



SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE
DU FINISTÈRE

Hôtel de Ville

B.P. 531

29107 QUIMPER

— 210 —

DEUXIÈME PARTIE

Table des mémoires publiés en 1920.

	PAGES
I La ville d'Is par H. LE CARGUET	3
II Quimper (études archéologiques) par [H. WAQUET] <i>(planches)</i>	26
III Locronan (études archéologiques) par [H. WAQUET] <i>(planches)</i>	104
IV Essai d'histoire économique d'une paroisse rurale, Plogastel-Saint-Germain au XVIII ^e siècle, par J. SAVINA	127
V Les Monuments historiques du Finistère, par [H. WAQUET].	160
VI Plaidoyer pour la " chapelle des bergers " par C. VALLAUX	187
VII Discours de fin d'année de M. le PRÉSIDENT.	200

